

Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs



Repenser l'Indépendance : la RD Congo 50 ans plus tard
Actes du Colloque du cinquantenaire organisé par Pole Institute

Goma
Juillet 2010

TABLE DES MATIERES

Préface.....	4
Thème I : Indépendance cha !cha ! Danser enfin le bon pas.....	8
Chemin pour un nouveau destin africain : Donner un sens a la commémoration du cinquantenaire des indépendances africaines (<i>Kä Mana</i>)	8
Panafricanisme et indépendance : rôle des mouvements de libération dans le processus d'unité africaine (<i>Moukoko Priso</i>)	26
Une reforme nécessaire : dépasser une centralisation étouffante (<i>Antoinette Kankindi</i>) ...	38
L'Etat congolais, au-delà des ethnies (<i>Jean Patrice Ngoyi</i>)	50
Raconter l'Etat à partir des marges :l'expérience de la frontière Goma-Gisenyi. (<i>Martin Doevenspeck</i>).....	54
Gouvernance sans gouvernement? le rôle de l'état congolais dans la gouvernance urbaine semi-autonome; état des lieux et réflexions sur l'avenir. (<i>Karen Buscher, Richard Bongenia</i>)	60
Thème II : Indépendance et interdépendance : inventer des convergences porteuses	67
Strategies chinoises de survie à Kinshasa, République Démocratique du Congo (<i>Thierry Vircoulon</i>).....	67
L'ONU dans le processus de préservation de l'indépendance de la République Démocratique du Congo (<i>Hilaire De Prince Pokam</i>)	78
Thème III : Ressources naturelles : casser le cycle de la malédiction	96
L'économie solidaire : une stratégie pour rebâtir l'espoir et susciter la confiance chez l'homme congolais du XXIe siècle. (<i>Sebisogo M. Laurent</i>)	96
Le double Congo – économique et politique : approches parallèles et schizophrènes : cas de la table ronde économique de bruxelles (1960). (<i>Aloys Tegera</i>)	112
Ressources naturelles et dépendance économique : cas de la GECAMINES en R.D.C. (<i>Emmanuel Ndimubanzi</i>)	118
L'or et le pétrole de l'Ituri, quelles retombées sur la vie de la population? (<i>Alfred Buju</i>)	125
Les richesses du Congo : casser la malédiction. réflexions sur la construction d'une « économie populaire » en RDC (<i>Dominic Johnson</i>).....	134
Thème IV : Refonder quoi à partir d'où ? Le défi culturel.....	137

L'indépendance du Congo 50 après : inverser le destin prévu par le quatrième banquier belge ! (<i>Enerst Folefack</i>)	137
Congo : mythes, fantasmes et perceptions (<i>Christian Kayser</i>)	144
Quand donc finiront les indépendances ? le désenchantement post-colonial à travers la littérature écrite africaine (<i>Onesphore Sematumba</i>)	156
Football - musique - sape = les trois piliers de la nation congolaise ? (<i>Jean-Pierre Lindiro Kabirigi</i>)	162
Femme congolaise : 50 ans sur le sentier de la démocratie. Le "lisolo" de ma petite-sœur (<i>Thierry Nlandu Mayamba</i>).....	169
Mythologies blanches : découvreurs et sauveurs du Congo (<i>Gabriele Dietze</i>).....	178
Témoignages, d'hier à aujourd'hui	189
Le hip hop influence le quotidien congolais (<i>Moses Bimanyu</i>)	189
Le jeudi, 30 juin 1960 : à 27 ans, je hisse le drapeau du Congo indépendant (<i>Sylvestre Kahindo Mapera</i>)	191
Cinquante ans d'indépendance c'est cinquante ans de guerre, de souffrance et de misère (<i>Thomas Kibira Katarungu</i>).....	196
Le Congo de maman (<i>Maryse Grari</i>).....	199
A Goma, après le 30 juin 1960 le calme ne dura pas longtemps (<i>Simon Nyiringabo</i>).....	205
Discours de Patrice Lumumba, premier ministre, le 30 juin 1960.....	209
Déclaration conjointe des gouvernements congolais et belge.....	212
La dernière lettre de Patrice Lumumba à Pauline, sa femme	212
Liste de participants	214

PREFACE

A l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance du Congo, Pole Institute, Institut interculturel dans la Région des Grands Lacs, a organisé à Goma du 29 juin au 3 juillet 2010 avec l'appui de EED, NOVIB, DFID et de l'Ambassade d'Allemagne à Kinshasa un colloque international autour du thème « *Repenser l'Indépendance : la RD Congo 50 ans plus tard* ». L'objectif de ce forum était de jeter un regard critique et constructif sur l'évolution des cinquante dernières années, la situation actuelle et les perspectives pour l'avenir. Nous voulions fêter à notre manière ce jubilé, en analysant en toute lucidité la situation réelle de ce pays et les facteurs probables qui l'y ont conduit tout en puisant dans notre engagement sans cesse renouvelé pour un meilleur avenir et une vie plus digne pour tous les Congolais.

Nous voulons nous attaquer à la résignation qui accepte la situation difficile et insoutenable dans laquelle vivent la plupart des Congolais comme une fatalité ou un sort malveillant.

Nous voulons récuser les hypothèses haineuses, destructrices et infantilisantes qui tournent autour de la recherche d'un bouc émissaire, l'éternel « autre », qui causerait tous les malheurs du Congo. La quarantaine de participants, chercheurs et praticiens, sont venus des quatre coins de la RDC (Kinshasa, Bas Congo, Katanga, Ituri, Nord et Sud Kivu), ainsi que du Cameroun, du Kenya, du Bénin, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, de la Belgique, du Luxembourg, de la France et de l'Allemagne.

L'Institut a, de l'avis des participants, pu initier et faciliter un débat constructif sur les responsabilités des uns et des autres, les erreurs du passé, les trésors d'expérience enfouis et les pistes pour l'avenir.

L'idée de penser ou de repenser l'indépendance en dehors des contextes de célébration de pouvoirs a été vue par tous comme une nécessité urgente et il y a de fortes attentes par rapport à la suite du colloque et des retombées qu'il aura.

Trois témoins des moments historiques de juin 1960 nous ont parlé de leurs expériences et émotions en un temps où baisser le drapeau belge pour hisser le drapeau congolais était un symbole fort qui signifiait que désormais tout était possible ! Puis arrivèrent les événements traumatisants de l'assassinat de Patrice Lumumba et ce qui a été vu par beaucoup comme la prise en otage ou pire de la jeune indépendance. La relecture du discours de Lumumba fut un moment fort du colloque. Un participant du Cameroun rappelait à tous les amitiés panafricanistes entre Lumumba, Félix Moumié du Cameroun et Kwame Nkrumah du Ghana.

De jeunes participants, étudiants et animateurs des médias, ont été fascinés de pouvoir échanger avec les mémoires vivantes du passé tout en expliquant à quels sons et émotions vibrent les jeunes Congolais.

Les travaux se sont fait en quatre temps :

- **Indépendance Cha ! Cha ! Danser enfin le bon pas**

Nos indépendances tant en RDC qu'au Cameroun ou au Sénégal relèvent de schèmes profonds :

- 1) Les fêtes d'indépendances se caractérisent par des **défilés** comme moments essentiels devant des présidents bien assis sur leur pouvoir entourés d'autres présidents et épaulés par des conseillers venus de divers horizons. Derrière cela se cache un projet incarné par un homme et son pouvoir. Nous célébrons notre ignorance de ce qu'être indépendant signifie. Nous vivons une désorientation globale.

- 2) Nous fêtons l'indépendance avec nos musiciens et nos musiques. Cette ivresse nous donne de la joie et de l'énergie. Mais nous noyons cette énergie dans l'alcool. Hélas nous dansons pour ne pas réfléchir. Cette **mentalité calamiteuse** a envahi les peuples.
- 3) Nous souffrons de **l'étourderie de l'intelligentsia africaine** qui se comporte en courtisans des hommes au pouvoir.
- 4) Des forces de résistance et de révolte par rapport à cette situation existent mais elles sont marginalisées. En chaque Congolais il y a Mobutu qui nous a marqués et qui a créé une culture, le pays s'effondre pendant que nous dansons. Mais il y a aussi Lumumba et Kimbangu qui représentent d'autres approches. Comment les renforcer en nous ?

Comment réussir une indépendance qui ouvre le chemin au développement et nous permet à chacun d'assumer notre liberté ?

Comment repenser de nouvelles indépendances en cassant avec les orientations politiques de fond ?

Comment changer nos révoltes en révoltes constructrices selon un concept du Bustani Ya Mabadiliko de Pole Institute ?

Comment créer une nouvelle dynamique éducative fondamentale pour que les générations futures aient d'autres bases pour construire ?

Enfin : il y a un lien très fort entre l'indépendance du Congo au centre du continent et celles des autres pays. Dans les années cinquante et soixante les enjeux des indépendances étaient liés aux aspirations panafricaines. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Mais le Congo n'est pas un cas isolé. La relecture et l'analyse des romans du grand Amadou Kourouma a fait réfléchir plus d'un sur le sort commun des anciennes colonies et les velléités de leurs dirigeants.

Au fil du colloque a émergé l'hypothèse forte que **l'Indépendance est aussi et surtout un état d'esprit** qui permet de s'assumer et de s'intégrer dans un système de gouvernance tout en demandant des comptes aux décideurs quels qu'ils soient.

• **Indépendances et interdépendances : inventer des convergences porteuses !**

La majorité des Congolais et des Africains aujourd'hui vivent parfois sans Etat mais surtout en dépit de l'Etat. Et pourtant depuis longtemps au Congo il y a une attente que l'Etat se construise ou fonctionne comme par miracle. L'Etat existe bel et bien mais il ne rend pas les services de base aux populations. La sécurité, l'éducation, la santé, le développement économique, tous ces éléments vitaux sont laissés au hasard, à l'inventivité des populations ou au bon vouloir des interventions de pouvoirs extérieurs cherchant évidemment leurs propres intérêts. Le triste constat est que l'Etat congolais existe mais que depuis les temps coloniaux jusqu'à ce jour il a été et est privatisé ou pris en otage par des individus ou des petits clans.

L'ONU, la MONUC ou la MONUSCO sont encore et toujours présents représentant des intérêts divers et parfois contradictoires. De toutes les façons elles ne peuvent donner de solution à moyen ou long terme pour la stabilisation du pays. L'ONU et ses organisations doivent-elles systématiquement défendre le pouvoir en place considéré comme légitime ?

Quelles sont les bases de légitimité d'un gouvernement ? Les élections seules ne semblent pas suffire au vu des perceptions et réactions des populations à plusieurs moments de l'histoire congolaise.

Comment ré-introduire les Congolais dans le jeu ? Ils sont les seuls à pouvoir assumer leurs responsabilités.

- **Ressources naturelles : casser le cycle de la malédiction**

La violence, l'ignorance et la destruction sont les racines de l'économie coloniale et restent les bases de l'économie officielle « formelle » d'aujourd'hui.

Le scandale du pillage des ressources congolaises est connu et commenté mais le fait que même lors de l'Indépendance ses ressources restaient aux mains d'actionnaires privés pour la plupart belges est moins connu. Quand Mobutu a nationalisé ces entreprises en 1973 lors de la « zaïrianisation », il les a en fait privatisés au profit de lui-même et de son entourage. Et jusqu'à ce jour les contrats autour de ces entreprises manquent de transparence. Comme le formulait un participant, nous sommes en train de dire aux investisseurs : « Nous vous donnons le sous-sol pourvu que vous bitumiez la surface ».

L'économie informelle congolaise fonctionne comme un contre-pouvoir construit par les populations, mais l'Etat actuel, c'est-à-dire l'administration fonctionne comme un frein et un obstacle à cette économie qui constitue la base de la survie des populations. L'appareil d'Etat se transforme en rançonneur des petites et moyennes entreprises et les empêche de prospérer dans le contexte national, régional et international.

L'arrivée des Chinois non seulement au niveau des grands chantiers mais aussi comme petits et moyens entrepreneurs aggrave cette situation.

Ce n'est pas la maximisation des recettes de l'Etat mais celle des recettes des populations qui fait la richesse d'un pays.

Les études sur les frontières comme lieux qui divisent mais qui lient également, comme espaces de conflits mais aussi sources de survie ont illustré la nécessité d'un commerce transfrontalier transparent et équitable.

- **Refonder quoi à partir d'où ? Le défi culturel**

Le Congo a de tous temps été une surface de projection de tous les fantasmes possibles et imaginables: à commencer par Stanley, Joseph Conrad, en passant par André Gide, Georges Simenon jusqu'à Che Guevara, Angelina Jolie et tous les sauveteurs autoproclamés, humanitaires, « criseurs » et pacificateurs.

Les représentations de l'homme congolais et africain vu de l'occident : le « nègre » païen, bananier, au cœur des ténèbres, l'Africain victime attendant le salut de l'Occident.

La continuité historique du mythe négatif de l'homme noir n'a jamais changé depuis le combat de Las Casas de l'indien américain avec une âme, donc semblable à l'image du blanc et de la question du noir sans âme à rendre esclave pour les travaux forcés dans l'économie des plantations des Amériques.

Il revient à l'Africain de briser cette continuité historique négative par les mythes porteurs : d'un Congo qui est non pas un ventre mou mais le cœur de l'Afrique, le poumon de l'humanité, voire le cerveau, un Congo de la résistance riche de ses héros, un Congo de

créativité, d'énergie et d'invention de l'espoir dans lequel la multiculturalité est une opportunité et source d'alliances positives.

L'identification du Congo et des Congolais au football, à sa musique et à la sape ne suffit pas en elle-même si elle n'est pas complétée par une identité congolaise inclusive et qui s'invente constamment à travers ses sacrifices, sa volonté de vivre ensemble et la mémoire du passé et du présent assumées.

Le paraître comme le fort du Congolais devenu non seulement la marque de la classe politique mais aussi celle du peuple devrait impérativement céder la place à la créativité et à l'énergie d'une responsabilité et d'une gouvernance à construire à tous les niveaux.

La dimension culturelle souvent négligée nous semble très importante pour une transformation sociale. Il s'agit de la création de mythes constructifs, d'une solidarité entre porteurs d'espoir du Sud et du Nord au lieu de l'éternelle victimisation et exclusion de l'Autre.

Le Colloque a été vécu comme un moment de respiration et d'ouverture sur base d'une vision commune. Des liens se sont forgés entre les différents intervenants et participants venus d'horizons divers.

Après ce début prometteur Pole Institute se charge d'animer les contacts et de rendre les travaux accessibles à un plus large public.

Goma, 2/7/2010

*Onesphore Sematumba / Christiane Kayser
Pole Institute*

THEME I : INDEPENDANCE CHA !CHA ! DANSER ENFIN LE BON PAS

« La République du Congo a été proclamée et notre pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants. Ensemble, mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur. Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail.

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière. »

(Patrice Emery LUMUMBA, 30 juin 1960)

CHEMIN POUR UN NOUVEAU DESTIN AFRICAIN :

Donner un sens à la commémoration du cinquantenaire des indépendances africaines

*Par Kä Mana**

Résumé

Partout où ont été commémorées les cinquante années d'indépendances de l'Afrique, les mêmes manifestations se sont rythmées dans une ambiance euphorisante dont les harmoniques de fond se rassemblent étrangement : défilés majestueux, soirées splendides de fête, colloques solennels, cérémonies religieuses magnifiques et débats médiatiques de haute tension.

Que signifie cette ressemblance des manifestations du cinquantenaire dans leurs apparences comme dans leurs structures profondes ? Globalement, elles sont des catalyseurs de nouveaux rêves et des révélateurs de nouvelles réalités essentielles pour l'Afrique. On doit voir en elles l'émergence d'une nouvelle volonté africaine de bâtir des sociétés unies, intégrées dans leurs diversités, solidairement prospères et réellement indépendantes. Mais on doit aussi voir en elles le dévoilement des obstacles que l'Afrique a accumulés contre elle-même face aux exigences d'invention de sa nouvelle destinée. Ces obstacles sont légion : corruption, étourderie, mal-gouvernance, culture d'autodestruction, mentalités prévaricatrices, identités meurtrières et anéantissement de l'esprit créateur. Aujourd'hui, les enjeux de la nouvelle indépendance africaine exigent la destruction de ces obstacles par des révoltes constructrices et par l'élaboration de mythes porteurs de sens pour changer l'Afrique et son destin, à partir d'une mise en valeur des atouts gigantesques et du potentiel extraordinairement riche dont disposent les pays africains face aux impératifs de l'avenir.

C'est là le chemin du nouveau destin africain : la route de la grande Afrique de l'espérance.

Introduction

Cérémonies de commémoration

Depuis le début de l'année 2010, j'ai observé avec passion les cérémonies de commémoration du cinquantenaire des indépendances africaines.

J'ai commencé mes observations au Cameroun, pays qui inaugura dès le 1 janvier 1960 le festival des auto-déterminations octroyées à l'Afrique par la France. Dans ce pays où je vis, cinq manifestations ont particulièrement attiré mon attention par leur charge symbolique et leur puissance de signification globale.

Il y a eu d'abord le défilé grandiose et nimbé de fastes éblouissants organisé devant le Chef de l'Etat et ses prestigieux invités par les forces vives de la nation : les militaires, les militants des partis politiques, les hérauts zélés de la mouvance présidentielle, les jeunes et les grandes organisations de la société civile.

Il y a eu ensuite une féérique nuit musicale, un espace festif où furent rassemblées les grandes stars des cinquante dernières années face à un public de hautes personnalités de la nation. La nuit brilla de mille feux dans le décor enchanté du Palais des Congrès, l'un des bâtiments les plus emblématiques de la fierté du Cameroun indépendant.

Il y a eu aussi la rencontre des forces politico-intellectuelles pour penser la renaissance africaine, toujours au Palais des Congrès, avec les grandes figures de l'intelligentsia camerounaise et quelques représentants de la pensée africaine trillés sur le volet.

Il y a eu également des cérémonies religieuses de grande envergure organisées par les principales confessions de foi en présence des autorités politiques et administratives.

Il y a eu enfin des débats médiatiques des hommes de science que personne n'avait associés aux festivités officielles de l'indépendance, mais qui ont imposé dans les journaux et sur les écrans de télévision leur présence ainsi que leur propre vision de l'Afrique et du Cameroun dans la gestion de cinq décennies de liberté.

Ces manifestations qui ont frappé mon esprit au Cameroun, je me suis rendu compte qu'elles ont pratiquement rythmé de la même manière toutes les commémorations du cinquantenaire de l'indépendance en Afrique. Particulièrement au Sénégal, au Congo, au Gabon, en RDC et au Bénin, nations dont j'ai suivi avec chaleur les festivals des fêtes de l'indépendance dans tous leurs élans grandioses et dans tous leurs éblouissements pathétiques.

En réfléchissant à ces manifestations et à la manière dont elles se sont structurées partout en Afrique, j'ai compris que leur déroulement n'a pas jailli du hasard ni surgi d'une imagination désordonnée. Il a obéi à une logique de profondeur où sont mis en musique des schèmes d'intelligibilité des indépendances africaines et de leur signification dans nos sociétés aujourd'hui.

Schèmes de fond

Dans la présente réflexion, j'aimerais mettre en lumière ces schèmes de profondeur et les prendre comme socle pour repenser les indépendances africaines et ouvrir la voie à une vision fertile de la liberté des peuples africains aujourd'hui.

Mais de quels schèmes d'intelligibilité s'agit-il ? J'en vois essentiellement cinq, qui correspondent aux manifestations dont ils organisent le sens et les enjeux pour toute personne qui réfléchit aujourd'hui sur l'avenir de la liberté en Afrique. Il s'agit, en fait, des structures logiques

suivantes :

- le schème idéologique de la construction d'une certaine conscience populaire par des célébrations rythmées en symbiose avec les pouvoirs en place ;
- le schème ludique de la mise en ivresse de l'être pour que la société dans son ensemble échappe un temps à l'étouffante crise qui brime la vie des pays africains ;
- le schème utopique de la liberté comme mise en musique vitale de nouveaux rêves et de nouvelles espérances pour transformer positivement et profondément l'Afrique ;
- le schème métaphysique de l'usage de la religion dans l'orchestration politique du cinquantenaire, avec en prime, l'instrumentalisation des forces spirituelles par les maîtres de l'ordre politique régnant;
- le schème scientifique qui recherche une compréhension profonde des indépendances africaines sans complaisance ni manipulation de l'imaginaire populaire par des pouvoirs en place.

Mon souci dans la réflexion que vous allez lire est d'analyser un à un ces schèmes et d'interroger les visions, les impératifs et les enjeux d'avenir ils comportent.

Défilés, parades et exhibitions en honneur de la liberté

A mes yeux, le défilé grandiose de Yaoundé, avec ses fastes déployés devant les autorités politiques et administratives, n'a pas été une simple cérémonie festive à la gloire de l'indépendance du pays. Il a, si l'on peut dire, visibilisé quelque chose de plus profond et de plus décisif pour la réflexion sur la destinée africaine : un schème d'intelligibilité de l'indépendance que je qualifie de schème idéologique.

Je désigne par ce terme la construction imaginaire d'une réalité à laquelle les forces sociales dominantes et les classes dirigeantes donnent une percussion particulièrement vitalisante, pour faire adhérer à leur projet de société et à leur forme de gouvernance l'ensemble de la population. Ces populations qu'elles cherchent à fasciner par un rituel sacralisé de commémoration dans une symbolique nationale fastueuse et somptueuse.

A cette population éblouie, on propose une certaine image du pays, une certaine représentation de sa réalité et une certaine idée de son destin. Dans cette dynamique idéale gestuellement rythmée par les énergies les plus représentatives de la société, l'indépendance est présentée comme la célébration des victoires du pouvoir en place et la théâtralisation de sa puissance pour conduire le peuple vers la réalisation de ses rêves les plus torrides.

Ce que les forces dominantes et les classes dirigeantes cherchent dans les cérémonies de commémoration de l'indépendance, c'est en fait de concrétiser de manière particulièrement saisissante l'une des fonctions qu'assume l'idéologie dans toute société : la fonction d'intégration, pour parler comme Paul Ricoeur. La commémoration est ici un rite de légitimation du pouvoir et de ses choix. Elle joue le rôle de mise en scène de l'autorité et de mise en branle des émotions et des pulsions pour que le peuple embrasse la vision que les dirigeants ont du passé, du présent et du futur de la nation. On crée et valide ainsi une union sacrée où sont solennisées les plus belles des aspirations de toute la nation. Celle-ci trouve un moment dans les cérémonies proposées quelque chose comme une âme commune, un même souffle de vie et de

foi, un même esprit et une même volonté de constituer réellement une communauté de destin.

Mais pourquoi les forces sociales dominantes et les classes dirigeantes éprouvent-elles tant le besoin de célébrer ces grandes commémorations des indépendances en Afrique ? Pourquoi le font-elles dans toutes ces vastes et plantureuses dynamiques d'affirmation de l'union sacrée de l'unité et d'intégration de la nation ? N'y a-t-il dans leur choix que cette passion positive de théâtraliser l'être-ensemble d'une communauté historico-sociale et de solenniser ainsi leur propre légitimation comme pouvoir indubitable dans ses choix et incontestable dans son projet ?

Pour toutes les personnes qui sont sensibles aux fonctions de l'idéologie dans une société, il est clair que derrière la rythmique de légitimation et les harmoniques d'intégration se cache une autre fonction essentielle : celle de la déformation du réel, de la production d'une fausse conscience sociale et de la dissimulation des conflits de fond, des contradictions irrépressibles et des violences destructrices qui traversent l'espace social dans son fonctionnement concret. De ce point de vue, la commémoration des indépendances joue comme un masque social, ou plus exactement, pour reprendre une image de Gabriel Vahanian, comme le déploiement d'un écran au double sens de ce terme : un dispositif qui cache quelque chose (écran de fumée) et un instrument qui donne à voir une réalité (écran de télévision).

Ce que l'on cache derrière les défilés grandioses, et les parades éblouissantes, ce sont les échecs, les incohérences, les contradictions, les violences et les terreurs des indépendances dans les champs cruciaux de la vie des nations africaines. L'échec du développement. Les incohérences des gouvernances sous perfusion. Les violences des pays en proie aux conflits. Les guerres féroces ainsi que les terreurs des politiques des « présidents fondateurs » et des « guides éclairés ».

Ce que l'on cache, c'est l'incapacité de tout un continent à marcher sur ses propres jambes, à utiliser ses propres forces et à forger son propre destin dans une modernité fructueuse et épanouie.

Ce que l'on cache, c'est le cimetière des plans de construction nationale qui n'ont pu vaincre ni le tribalisme, ni la corruption, ni la décomposition morale, ni l'endettement chronique, ni la folie erratique des démocraties de façade.

Les manifestations comme les grands défilés pour commémorer les indépendances n'obstruent pas seulement la possibilité de prendre consciences des résultats calamiteux de cinquante ans d'autodétermination clopin-clopant, voir chaotique, dans beaucoup de pays africains. Elles montrent aussi les problèmes de fond dont elles ne sont que l'écran pour les personnes qui savent regarder la société comme on regarde la télévision dans la réalité des images qu'elle donne à voir. Au cours du magnifique défilé de Yaoundé, au Cameroun, par exemple, devant le chef de l'Etat et tous ses invités prestigieux, quelle ne fut pas la surprise de tout ce monde et de toute la nation lorsque les militants d'un grand parti d'opposition, qui défilaient pourtant en bon ordre et en toute élégance, sortirent du dessous de leurs impeccables uniformes des tracts inattendus. Des tracts qu'ils exhibèrent fièrement devant le président de la République, avec des slogans pour contester la commission électorale mise sur pied pas le pouvoir en place.

Le symbole était fort et son aura très significative. Par eux, le défilé prit l'allure d'un véritable

écran de télévision : le Cameroun se dévoilait dans une certaine réalité qu'il masquait derrière la puissance de sa commémoration festive de l'indépendance ; il s'exhibait comme une nation déchirée en profondeur, traversée par des conflits politiques de fond et menacée à tout moment par d'orageuses violences.

Quand on sait lire derrière les apparences, on ne pouvait pas ne pas comprendre que l'important dans le défilé comme celui de Yaoundé n'était pas seulement ce qui se montrait, mais également ce qui se cachait : un pays aux prises avec de gigantesques problèmes de sa construction comme nation.

Partout en Afrique, tout au long de l'année du cinquantenaire des indépendances, des défilés comme celui du Cameroun ont été glorieusement organisés et ont eu à es yeux la même double fonction idéologique que dans la nation de Pal Biya.

Le Sénégal a rythmé son grand défilé au mois d'avril. Il l'a magnifiquement intégré dans des festivités illuminées par l'inauguration du monument de la renaissance africaine, une œuvre splendide que le pouvoir en place a solennisé pour sa propre gloire pendant que les opposants au régime organisaient dans la rue une grande marche de protestation, qui contestait la pertinence, la validité, l'importance et la signification d'un tel monument dans un pays frappé de plein fouet, à cause de la crise mondiale, par d'indicibles misères et d'inénarrables souffrances sociales.

La RD Congo a eu aussi sa propre fête du cinquantenaire avec des prestigieux invités comme le Roi des Belges et le Secrétaire Général de l'ONU. Elle a eu ses parades pompeuses pour frapper les esprits pendant que les forces sociales de résistance et de révolte libéraient leur propre discours de remise en question du pouvoir en place dans les médias et sur la place publique. Des monuments majestueux ont été inaugurés en honneur de premier président du pays, Joseph Kasavubu et en l'honneur du peuple congolais lui-même pour sa passion de l'indépendance. Le boulevard triomphal au cœur de la Capitale a brillé de tous ses éclats, dans une orgie de lumières jamais connue de mémoire de Congolais. Le pays a ainsi baigné dans une image de sa propre grandeur qu'il veut désormais assurer comme un destin de splendeur sans limites.

Dans le registre de la démesure festive, le Congo-Brazzaville et le Gabon ont fait de leur commémoration un sommet dans l'art de mobiliser les militants et de glorifier les princes au pouvoir. En même temps, comme en sourdine et de manière feutrée, des forces de résistance et de révolte ont partout répandu des murmures outrés sur les dépenses somptuaires dans des pays en pleine crise, comme si elles ne voyaient dans la célébration des indépendances qu'une expression, grande nature, de la mauvaise gouvernance caractéristique des Républiques africaines totalement incohérentes.

Dans ces pays comme dans d'autres qui sont entrés dans la danse du festival des indépendances, la fonction idéologique de la commémoration de l'autodétermination a joué à fond comme puissance d'intégration et comme force de dissimulation. C'est cette double fonction qu'il est intéressant d'interroger pour savoir ce qu'ont été les cinq décennies de nos autodéterminations africaines et ce que nous voulons maintenant construire comme nouveau projet d'indépendance. Si nous nous situons dans cette perspective, nous pouvons dire que tous nos défilés nimbés de splendeur et de magnificence devront être interprétés comme des dynamiques dont le sens dissimulateur ou intégrateur est de nous obliger à repenser de fond en comble notre être africain

dans ses problèmes vitaux aujourd'hui et face à l'avenir.

Quand un pays se dissimule ses propres problèmes dans des fêtes somptuaires, le mensonge public qu'il solennise dit profondément ce qu'est l'être même de la nation. On l'a vu particulièrement en RDC. Tous les fastes du défilé visaient à présenter aux yeux du monde un pays « uni » autour de ceux qui le dirigent, une nation pleine de confiance en ceux qui le dirigent, une nation gonflée d'espérance et engagée avec ferveur et volonté l'énergique dans la construction de son futur. Un pays dont l'élan vers l'avenir est « boosté » par la présence des hautes personnalités mondiales, le Roi des Belges et le Secrétaire général de l'ONU notamment, à la commémoration de cinquantenaire de l'indépendance.

Cette image du Congo par lui-même n'a été cependant que le côté positif d'un certain Congo qui brille dans une bulle de rêve. De ce point de vue, elle a joué sans aucun doute le rôle d'un levain d'intégration nationale et d'une énergie de légitimation utile pour le pouvoir en place. On n'y a magnifié un peuple heureux et chaleureux. On n'y vanté les atouts d'une population qui veut réussir son destin. On n'y a glorifié un jeune chef d'Etat de plus en plus à l'aise dans ses habits de Rais pimpant et prometteur.

Il y a eu ainsi une certaine vérité profonde de l'être congolais dans cette vision des réalités : un peuple qui veut être heureux. Un peuple qui veut vivre uni. Un peuple qui veut un futur de lumière et de bonheur.

Mais que se cache-t-il derrière cette image et cette vérité que la RDC a proclamée à la face du monde ?

Pour ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, les festivités de commémoration de l'indépendance de la RDC ont dit une autre vérité sur l'homme congolais. Une vérité aussi profonde, si pas plus, que celle de la fonction idéologique d'intégration sociale et de légitimation du pouvoir.

Cette vérité est celle-ci : le peuple congolais est un peuple qui n'as jamais su véritablement et qui ne sait pas encore réellement, aujourd'hui même, ce qu'être indépendant veut dire. C'est un peuple qui n'a jamais su et qui ne sait pas, aujourd'hui même, comment on devient indépendant ni comment on garantit et assure de façon pérenne son indépendance. C'est un peuple dont le pouvoir en place et les populations n'ont pas ancré en profondeur une vision claire et une intelligence vive des exigences et des enjeux de la liberté et de l'autodétermination.

Si ce peuple avait compris ce qu'être indépendant veut dire, il aurait vécu ses cinquante dernières années avec la conviction que le vrai nom de l'indépendance, c'est le développement matériel, le développement politique, le développement économique, le développement mental et le développement culturel. Cinquante ans après les indépendances tout donne l'impression que rien de décisif n'a été fait dans ces domaines au Congo. Tout donne l'impression de tanguer entre espoir et désespoir, entre volonté de réussite et fatalité de la défaite.

Il convient maintenant de prendre conscience de cela et de penser désormais la nouvelle indépendance de la RDC selon une dynamique du développement en profondeur. Cela conduirait à une nouvelle conscience congolaise : la conscience d'un peuple qui ne serait pas content de

faire partie des nations les plus pauvres et qui ne célébrerait pas comme une victoire cinquante ans après son indépendance, le fait d'être internationalement considéré comme un pays pauvre très endetté (PPTE).

Ce qui vaut pour la RDC vaut pour tous les pays africains. Ils devraient désormais comprendre que notre indépendance n'est pas derrière nous dans les allégresses des années 1960 ni aujourd'hui dans les pompes des célébrations excessives. Notre indépendance devra être en nous comme une volonté inextinguible et devant nous comme une tâche, une conquête et un défi de notre destinée.

Comment construit-on une telle indépendance ? En assumant et en développant un triple pouvoir à l'échelle individuelle et collective :

- le pouvoir de réussir le développement infrastructurel grâce à l'énergie du travail créateur qui réponde aux besoins fondamentaux des êtres humains (besoins de se nourrir, de se vêtir, de se loger, de se déplacer et de vivre dans un cadre sain ;
- le pouvoir de se doter d'un type d'esprit susceptible de garantir la liberté et de forger une gouvernance participative à l'intérieur des frontières nationales ;
- et le pouvoir de tisser avec les autres personnes et les autres peuples des relations d'interfécondation et d'inter-enrichissement pour résoudre les grands problèmes de l'humanité.

Ce triple pouvoir, beaucoup de pays africain qui se croient indépendants ne l'ont pas développé comme la vraie puissance de leur être créateur. Il ont l'impératif de développer cette puissance en eux, car la vraie indépendance dont nous avons besoin, c'est ce pouvoir d'être des personnes, des peuples et des nations qui réussissent leur destinée par leur dynamisme créateur.

Musique, danses et anthropologie de l'indépendance

Toute une nuit, au Palais des Congrès de Yaoundé, la télévision nationale du Cameroun a offert au peuple camerounais l'un des moments les plus pathétiques et les plus éblouissants de la commémoration de l'indépendance du pays. C'était une véritable nuit des prodiges artistiques, avec tous les grands noms de la musique du pays, les anciennes gloires comme les nouvelles étoiles au zénith de leur efflorescence. Tout cela dans une ardente ambiance fusionnelle animée par les montres sacrés de la télévision nationale d'hier comme d'aujourd'hui.

Ce qui m'a le plus frappé au cours de cette soirée, c'était la manière géniale dont un schème spécifique a été utilisé pour mobiliser les esprits, les cœurs et les consciences : le schème que je qualifie globalement de ludique. Il faut entendre par là la dynamique d'ébullition qui embrase dans une immense joie communautaire toute la réalité sociale en la faisant resplendir comme un immense espace imaginaire d'un jeu fascinant qui brille de mille feux.

La joie au Palais des Congrès de Yaoundé, c'était un fabuleux concert géant, comme on dit en langage journalistique : un immense, un gigantesque, un pharaonique jeu de scène où l'on offrait à une nation la possibilité de se voir elle-même selon un double angle :

- l'angle du divertissement pour suspendre un temps tous les côtés tragiques et traumatiques de l'existence et entrer dans la sphère d'une certaine ébriété vitale et d'un certain délire de vivre qui soient capables de mobiliser tous les affects profonds dont la musique seule connaît le secret tonique et les exubérances ;

- l'angle d'une célébration mémorielle où l'art musical scandé selon les rythmes de la succession des générations a exprimé à merveille l'unité d'un pays comme histoire et sa conscience comme passion et comme liens de profondeur.

La double dynamique du schème ludique s'est aussi retrouvé au cœur de la célébration de l'indépendance en RD Congo. S'il y a un domaine où, pendant cinquante ans, ce pays a brillé de tout son génie, c'est bel et bien le domaine de la musique comme puissance ludique et passion orageuse. C'est même par ce côté que les indépendances africaines ont été d'emblée célébrées comme indépendances « cha ! cha ! ». C'est-à-dire des indépendances à danser et à « délirer » au lieu d'être une réalité à penser et à vivre comme défi et comme vision radicale de liberté. Le Congo-Brazzaville, dont le destin musical est indissociable du génie de la RDC, a aussi donné à la musique une place centrale dans sa vision des indépendances. Il a tenu à montrer à la face du monde que son peuple constitue un des terreaux les plus fertiles de la chanson moderne et de la danse, avec des noms parmi les plus glorieux de toute la musique africaine. Musique et danses ont été aussi les fibres profondes des solennités du cinquantenaire des indépendances au Sénégal, avec des dépenses faramineuses dont on peut sérieusement se demander s'il valait la peine de les engager rien que pour chanter, danser et boire à gorges épanouies.

Mais quel est le sens de toutes ces solennités « « cha ! cha ! » ? N'ont-elles été qu'un moment d'orgies fusionnelles et de beuveries volcaniques ? D'un certain point de vue, on peut effectivement considérer que la fureur de célébrer les indépendances a manifesté l'une des crises les plus profondes de nos sociétés africaines : la crise du sens des finalités essentielles, pour reprendre une expression de Marc Augé. Je veux dire que par la manière dont la fonction ludique de l'ébriété collective et de danses endiablées a dominé les festivités du cinquantenaire, le peuple a eu tendance à oublier les vrais devoirs d'indépendance et les vrais pouvoirs de liberté qui sont les lames de fond pour construire l'avenir. Il n'a pas compris que l'indépendance est une manière d'être et non pas un mode de danser et de se saouler d'alcool. Il n'a pas donné l'impression de comprendre que toute célébration mémorielle de la liberté est un temps de questionnement sur les finalités de l'être-ensemble, une période pour exalter la liberté et toutes les valeurs qu'elle exalte contre les « folies » et les délires des mentalités de soumission et d'esclavage.

Pourtant, ce sont ces « folies » et ces délires qui se sont dévoilés dans beaucoup de pays comme une véritable manière d'être pour les populations. L'état dominant et presque normal de l'existence dont on s'accommode en voulant transformer toute l'existence sociale en une vie « cha ! cha ! », pour masquer consciemment ou inconsciemment l'accoutumance aux oppressions de toutes sortes, depuis celles de la misère matérielle jusqu'à celles des despotismes tropicaux et des pesanteurs culturelles qui ne permettent pas de libérer les énergies de développement. Au fond, la célébration de l'indépendance « cha ! cha ! » n'est que la théâtralisation problématique d'une existence dominée par la logique du ludique : par l'ivresse qui détruit en profondeur une grande partie des forces rationnelles de l'être.

La manière dont cette logique du ludique est liée au développement exponentiel des brasseries en Afrique est frappante. Elle a créé toute une culture : la culture d'enivrement vertigineux dont chaque fête est la manifestation inquiétante. On boit beaucoup au Cameroun et en RD Congo, conformément à cette logique d'ensemble. On boit beaucoup au Gabon et au Congo-Brazzaville, toujours selon la même logique. A l'occasion la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, cette logique d'une existence alcoolique endiablée a donné toute la mesure de son étourdissante magnificence.

Dans ce vertige s'inscrit un autre phénomène de fond pour des peuples qui chantent et qui dansent l'indépendance plus qu'ils ne la pensent ni la construisent. Puisqu'une telle indépendance ne résout aucun problème de fond dans la vie de tous les jours, le petit peuple noie son existence dans la soumission aux jeux de hasard et dans la fascination de ces jeux sur tout l'imaginaire populaire. Les jeux deviennent une sorte d'opium et de béance psychique qui font croire qu'on peut dormir pauvre et se réveiller riche. Ils créent un mythe d'enrichissement facile qui fracasse toutes les normes du travail, de la rigueur vitale, du mérite et de l'excellence. Toutes ces dynamiques éthiques perdent leur sens dans l'esprit de la société. Elles ne sont plus vécues comme la substance d'une indépendance comprise comme principe de création d'une destinée de vraie liberté. Alors que l'indépendance comme force de la liberté exige une intelligence créatrice toujours en action, la culture du vertige ludique et alcoolique détruit la capacité sociale de penser et d'agir pour transformer profondément et positivement l'existence.

Face à cette réalité, la structure profondément ludique des célébrations de nos cinquante ans d'autodétermination doit susciter maintenant une réflexion de fond sur notre idée de l'indépendance comme structure d'être : une structure où la musique comme diversion, la danse comme délire, l'alcool comme exutoire et les jeux de hasard comme vertige d'imbécilisation populaire dévoilent nos angoisses existentielles et anéantissent en même temps l'énergie créatrice de notre être dans une culture d'étourderie.

Aujourd'hui, cette culture d'étourderie s'alourdit de nouveaux phénomènes sociaux plus inquiétants encore. Je veux parler d'une part du développement de la consommation des drogues douces et fortes dont l'Afrique devient de plus en plus une plaque-tournante mondiale, et d'autre part du déploiement intempestif du commerce du sexe, avec son cortège de prostitution à grande échelle et de trafic massif d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle. Ces phénomènes sont les symptômes d'une société qui perd de plus en plus ses repères éthique fondamentaux. Les symptômes d'un type global d'esprit qui s'est créé en cinquante ans d'indépendance et qui se développe au vu et un au de tous et de toutes : l'esprit de l'homme africain débile et jouisseur, chantant et dansant constamment pendant que son espace vital explose et s'effondre ; jouant, s'amusant, se droguant et se prostituant copieusement pour ne pas s'astreindre à penser les vrais problèmes et les vrais enjeux de son existence.

C'est cet homme africain que la commémoration des cinquante ans des indépendances met en lumière dans la centralité qui a été accordée aux musiques tonitruantes, aux danses endiablées et aux flots d'alcool pendant les fêtes du jubilé de notre liberté.

Je dois dire nettement ceci : les soirées musicales organisées en Afrique dans le cadre des commémorations de l'indépendance, tout comme les célébrations festives abondamment arrosées dans toutes les couches de nos populations, ont été l'occasion d'une double mise en scène de l'être africain.

Une mise en scène positive d'abord : l'expression solennelle de la joie de vivre d'une société et la célébration d'une ressource collective intégratrice où l'unité nationale et l'union des cœurs, des âmes et des esprits ont été affirmées avec force comme énergie du destin africain.

Une mise en scène négative ensuite : le dévoilement d'une culture du vertige, de l'étourderie et de l'imbécilisation des populations condamnées à chanter et à danser l'indépendance au lieu de la

penser, de la construire et de la vivre en vérité.

Aujourd'hui, le défi est rompre avec le négatif pour valoriser le positif. Il est de penser, de construire et de vivre une nouvelle indépendance, en rupture avec l'indépendance « cha ! cha ! », dans le cadre d'un nouveau destin fondé sur les enjeux de la renaissance et de la reconstruction africaines. Une telle indépendance n'est ni dans la bière, ni dans la drogue, ni dans le commerce du sexe, ni dans les musiques étourdissantes, ni dans les danses crétinisantes. Elle n'est pas dans le « ludisme » d'une société en ébriété ou en délire. Elle est dans la capacité de réfléchir et de libérer les énergies créatrices, inventives et innovantes pour répondre aux défis du présent et de l'avenir.

En RD Congo où fut lancée la mode de l'indépendance « cha ! cha » comme dans beaucoup d'autres pays africains qui sont entrés dans la même danse, une telle vision nouvelle de la nouvelle indépendance est capitale et cruciale. Elle nécessite une véritable révolution de l'être dans une société où les modes de musiques et de danses structurent fortement les mentalités et se vivent comme une véritable construction sociale de la réalité dans un « ludisme » complètement loufoque et destructeur.

Aujourd'hui, après les illusions euphorisantes de la fête, il est urgent de recadrer la vision de l'indépendance partout en Afrique afin de renverser la faveur du ludisme au profit de la pensée et du travail créateur. C'est à ce prix que l'on passera concrètement de l'indépendance ludique à l'indépendance réelle.

3. Intellectuels organiques et utopies d'une nouvelle indépendance

Si la musique, les danses, les sports, les jeux de hasard et les orgiaques beuveries qui ont ponctué la célébration des indépendances africaines manifestent toute une anthropologie à détruire en Afrique, il faut aussi considérer les réflexions des forces intellectuelles d'Afrique à cette occasion comme la révélation d'une anthropologie qui exprime une certaine idée et une certaine image de la liberté dans nos pays.

Au Cameroun, pour commémorer le cinquantenaire de l'autodétermination de la nation, un grand colloque international a été organisé sous les auspices du pouvoir en place. Il portait sur le thème de la renaissance africaine. Une renaissance qu'il s'agit de refonder et de redynamiser cinquante ans après le tournant de 1960.

Ce qui m'a personnellement frappé dans cet événement, c'est la manière dont les intellectuels organiques du Cameroun se sont mis, consciemment ou inconsciemment, au service du pouvoir politique et sont entrés dans une logique politicienne qui a fait d'eux plus des instruments entre les mains du Prince que des créateurs de nouvelles idées pour la renaissance de l'Afrique.

Cela m'a d'autant plus frappé que le même scénario s'était déjà produit au Sénégal où le président de la République s'était fait lui-même le centre de gravité d'un dispositif intellectuel autour duquel des intellectuels tournaient comme des astres recevant leur lumière du soleil qu'est le Prince régnant. Ces intellectuels n'ont eu essentiellement pour charge que de diffuser les idées du pouvoir en place auprès des populations et de servir de faire-valoir au Chef suprême devenu Grand Maître à penser. Elles ont ainsi conféré à ce chef un nouveau statut d'oracle sans faille.

A la suite du Sénégal, le Cameroun a suivi le même schéma. Le discours du président de la République au colloque de Yaoundé y a joué le rôle d'un véritable discours de la méthode pour la renaissance africaine, sans que les forces intellectuelles présentes se demandent si une telle méthode correspondait à la manière dont le Cameroun est gouverné et si une telle gouvernance est un vrai modèle pour le rayonnement de l'Afrique dans le monde. Le président a parlé comme l'oracle et les intellectuels ont magnifié dans une étonnante unanimité le génie du Maître des lieux.

Qu'est-ce que les expériences comme le colloque de Dakar et la rencontre de Yaoundé dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance révèlent comme enjeux de fond pour la réflexion et l'action aujourd'hui ? Plus exactement, que dévoilent-elles et que masquent-elles tout à la fois ? Je me situe d'abord du point de vue positif pour voir ce qu'il y a eu de fécond dans ces rencontres. Sous cet angle de vue, le plus positif de ces manifestations intellectuelles a été l'exaltation du schème utopique dans l'intelligence qu'une société doit avoir d'elle-même et dans l'image qu'elle doit se donner dans la construction de sa destinée. J'entends par schème utopique la fonction des hommes et des femmes de culture et de réflexion pour imaginer des changements de fond dans l'ordre social, et surtout pour ouvrir au futur de leur peuple des perspectives de vie différentes du présent.

Le schème utopique fournit ainsi des nouvelles rationalités et des nouvelles valeurs à partir desquelles l'avenir peut être pensé et proposé comme destin et comme possibilité novatrice en termes de qualité d'être et de vie. L'utopique ne doit pas être entendu comme de l'onirisme impuissant. Elle désigne plutôt un principe et une dynamique d'action et de transformation sociale.

Si nous regardons la question de l'indépendance du point de vue de ce schème utopique, il est clair que les rencontres de Dakar et de Yaoundé ont joué, rien que par leur existence même, le rôle capital d'alerte théorico-pratique sur l'urgence de penser les défis et les enjeux de l'indépendance dont l'Afrique a besoin aujourd'hui. A Dakar comme à Yaoundé, il était nécessaire d'affirmer que le vrai nom de l'indépendance, c'est la renaissance africaine. Il était indispensable de faire clairement voir à tous et à toutes en Afrique et dans le monde que le continent africain doit s'engager sur la voie de cette renaissance indomptable, socle pour de nouveaux rêves, pour une nouvelle espérance et pour « la nouvelle frontière » du destin africain. Une telle dynamique existe. Pour la transformation de nos sociétés, elle consiste en la mise sur pied des nouvelles rationalités et des nouvelles valeurs pour la renaissance du continent.

Au cœur de ces rationalités et de ces valeurs devront vibrer le besoin de connaissances et de savoirs, le besoin de science et d'échanges scientifiques, le besoin de recherche et d'organisation commune des dynamiques de recherche et de pensée dans une sorte du panafricanisme de l'intelligence.

Mais de telles rationalités et de telles valeurs n'ont aucune chance de réussir si elles ne sont pas nourries par des options et des optiques d'humanité dont le discours du président Camerounais au colloque du cinquantenaire a rendu compte en termes de confiance de l'Afrique dans sa propre culture et d'ouverture fertile de l'esprit africain au suc profond des civilisations du monde. Sans cette foi des Africains en l'humanité africaine et en l'humanité du monde, il n'y aura ni renaissance de l'Afrique ni construction d'un nouvel ordre du monde où le continent africain

aurait un rôle fondamental à jouer. L'Afrique doit non seulement rêver sa renaissance et rêver une nouvelle humanité, mais aussi, et surtout, bâtir petit à petit, un nouveau destin. Malgré les embûches et les échecs, elle est appelée à se mettre sur une nouvelle voie d'invention de son avenir. Telle est, en fait, l'utopie véritable pour notre continent. Cette utopie a son côté faste et splendide. Mais elle a aussi son revers inquiétant et problématique.

Le revers de tout le schème d'utopisme de l'intelligence tel que les colloques de Dakar et de Yaoundé l'ont mis en œuvre, c'est le cadre essentiellement politico- politicien qui a servi de chapiteau à son élaboration et à son déploiement. Un tel cadre présuppose que les changements de fond ne peuvent s'opérer dans une société que selon les dynamiques politiques mises en branle par les pouvoirs en place alors que toute la mémoire de nos indépendances montre comment ces pouvoirs ont conduit nos pays, globalement parlant, à des bilans au mieux mitigés et au pire profondément catastrophiques en cinquante ans d'autodétermination spéculaire.

Au lieu de s'inscrire dans la voie des pouvoirs en place, n'appartient-il pas aux forces intellectuelles de tracer de nouvelles voies de refondation politique en Afrique et d'avoir pour perspectives de changer le monde sans se laisser phagocyter par les logiques actuelles des classes dirigeantes ? En RDC particulièrement, nous savons à quel point la voie politico- politicienne de la gouvernance du pays a conduit à un cul-de-sac. Nous savons à quel désarroi, à quels traumatismes, à quels marasmes et à quelles désillusions elle nous a conduits. Nous connaissons tous les coins et les recoins de la violence, des carnages et de la destruction à grande échelle. Nous savons à quelle catastrophe aboutit une société si celle-ci est entre les mains des pouvoirs bêtement dictatoriaux et sanguinaires, surtout quand ces pouvoirs exaltent et promeuvent des identités meurtrières au lieu de construire une véritable nation soudée dans son ambition de réussir le développement.

Ce que la RDC a vécu, toute la région des Grands Lacs l'a vécu. L'Afrique dans sa grande majorité a eu son calvaire des dictatures militaires et de la destruction de ses dynamiques de créativité et de ses harmoniques de volonté inventive.

Quand on a vécu de telles expériences, on ne peut pas penser prioritairement l'indépendance comme un problème politique. On doit la penser comme un problème anthropologique fondamental, celui de notre capacité à vivre comme des êtres libres et à faire de notre liberté le levier pour la construction d'une nouvelle société. Un tel enjeu conduit à comprendre autrement la politique dans son essence et dans sa pratique. Il conduit à se convaincre que le champ politique n'est pas l'apanage d'une caste particulière dans une structure pyramidale blindée dans sa puissance. A cette lumière, la politique devient l'énergie collective, communautaire, publique de transformation sociale pour tous ceux et toutes celles qui veulent changer le monde en mobilisant le génie créateur des citoyens.

La nouvelle indépendance, c'est cette énergie-là : cette énergie des rationalités et des valeurs à mobiliser pour une action radicale de transformation profonde et positive du destin de l'Afrique dans le monde.

Métaphysique de l'indépendance : ce que la religion dévoile

Il y a lieu de mettre maintenant en relief un autre schème d'intelligibilité qui se dégage des

cérémonies de célébration du cinquantenaire des indépendances africaines : le schème métaphysique. Il concerne l'intrusion massive de la religion dans la commémoration de l'autodétermination des pays africains. Plus exactement, il s'agit de l'instrumentalisation de la religion par les pouvoirs publics en vue de leur légitimation spirituelle à partir du monde invisible.

Au Cameroun, les grandes confessions religieuses ont chacune organisé leurs cérémonies de commémoration, avec une implication directe ou indirecte de l'Etat. Au Sénégal aussi, la présence religieuse dans les célébrations a été très visible : elle obéit à un contexte particulier où les autorités religieuses et les pouvoirs politiques ont des relations fortement étroites d'appui mutuel et d'interdépendance souvent ambiguë depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale. Mais c'est en RD Congo que l'on a vu avec le plus de netteté se nouer des relations d'instrumentalisation claire des forces spirituelles par les pouvoirs politiques. Signe manifeste de cette instrumentalisation, la première dame du pays a solennellement décrété un jeûne public de repentance et de conversion fortement animée par les chefs religieux. Cela lui a permis d'organiser, avec forte mobilisation des médias publics et privés, des visites aux communautés de foi. Ces visites furent ponctuées par un message clair où le cinquantenaire de l'indépendance devait être perçu comme un grand moment spirituel de prière et d'humiliation afin que Dieu bénisse en abondance le Congo. Les discours religieux de l'épouse du Président de la République ont été rythmés par des cérémonies de forte intensité comme les défilés et les rassemblements à travers tout le pays.

Religion et politique ont ainsi lié leurs destins pour structurer une certaine manière d'être et de vivre la commémoration de l'indépendance. Mais que signifie exactement ce lien à un moment aussi solennel que le cinquantenaire de l'autodétermination africaine ?

A mon sens, il y a dans ce lien la révélation d'une dimension profonde de l'indépendance de nos nations : l'affirmation de l'importance des valeurs spirituelles dans l'existence des communautés historiques et sociales. Ces valeurs concernent le sens qu'un peuple, qu'une nation, qu'une civilisation donne à son destin et ouvre comme perspective de transcendance à l'être-ensemble de ses membres. La transcendance désigne ici soit la force supérieure des intérêts communs, soit la puissance d'intégration sociale des valeurs communautaires, soit l'énergie d'ouverture à la dimension ultime de la vie et à l'Être suprême comme garant absolu de la vie dans toutes ses charges significatives.

Dans beaucoup de pays africains où la religion est encore la substance essentielle de la vie, Dieu est perçu par les confessions religieuses comme le socle qui fonde l'être essentiel et garantit la solidité des grandes valeurs de l'humain. Il est clair que ce que les religions visent, c'est la transformation de l'économie et de la politique par l'énergie de la spiritualité, afin d'humaniser la société dans son ensemble par le limon de la foi.

Mais derrière ce beau paysage de la présence des religions dans les manifestations de célébration du cinquantenaire se cachent des phénomènes plus sombres et plus inquiétants.

Je pense avant tout à la manière dont les religions sont instrumentalisées par les pouvoirs politiques afin qu'elles deviennent le baume pour les misères de l'existence et un exutoire facile pour les colères, les contestations et les révoltes des citoyens,

Quant des population entières se réfugient des jours et des nuits dans la quête des miracles au lieu de faire de la période de commémoration du cinquantenaire un levier pour mobiliser les communautés de foi en vue e changer la conscience citoyenne et de transformer globalement la société par l'engagement politique de fond, il y a problème.

Quand l'enthousiasme spiritualiste supplante les interrogations de fond dans les communautés de foi concernant la signification et les enjeux réels de l'indépendance à bâtir, il y a problème. Il y a problème quand l'inflation du divin en Afrique éclipse dans la tonitruance des musiques religieuses les exigences d'une pensée humaine en quête d'avenir par l'énergie de la rationalité. Ce problème, c'est justement l'incapacité de la religion à changer la société et son enfermement dans le folklore spiritualiste et dans le vertige des prodiges factices et spécieux au moment où l'on attend d'elle des orientations éthiques et spirituelles pour construire la nouvelle indépendance.

Dans une société où la crise économique et financière condamne des populations à l'épuisement de l'être, à la fatigue des énergies créatrices et à la propension à se fier à n'importe quel gourou diseur de bonne aventure, il n'est plus acceptable que la charlatanisation de l'invisible devienne une des lignes de fond les plus visibles de la célébration de l'indépendance, comme ce fut le cas au Congo ou au Sénégal. On a beau dire qu'il est important de prier et de croire en Dieu, il n'en est pas moins vrai qu'une certaine forme de croyance divertissante et crétinisante devient nocive quand elle prend le pas sur la foi qui transforme une société en profondeur. Dans les cérémonies de commémoration de l'indépendance en RD Congo, par exemple, il est difficile de se départir du sentiment que la religion est devenue le délire d'un peuple « en folie », le frein à toute dynamique de réflexion et d'action pour la nouvelle indépendance.

Aujourd'hui, il important et indispensable pour les communautés de foi de trouver en elles l'énergie d'organiser les forces vives des nations africaines et de mobiliser les rêves des peuples en vue d'inventer le destin de liberté dont l'Afrique a besoin. Cette exigence devra être au cœur des préoccupations pour que la nouvelle indépendance soit nourrie par des valeurs éthiques et spirituelles profondes.

5. Lucidité et inquiétude de l'analyse scientifique des indépendances africaines

Contre l'ambiance générale de fête et d'enthousiasme où s'est célébrée le cinquantenaire des indépendances, un certain nombre d'intellectuels ont opté pour une manière particulière de commémorer l'événement : ils organisent des débats scientifiques dont l'ambition est d'analyser froidement la situation actuelle de l'Afrique, cinquante ans après 1960. Ils cherchent à faire le bilan froid de cette période et à dégager sans passion les enjeux d'avenir qu'elle comporte.

Leur schème spécifiquement scientifique mérite attention. J'y vois une manière d'échapper à l'ivresse et à la politisation extrême du cinquantenaire tel qu'il est célébré et de construire une logique d'engagement pour la construction d'une indépendance délestée des erreurs et des pathologies du passé. J'y vois aussi la manifestation claire d'une volonté de donner un nouveau sens à la soif africaine de la liberté. Plus profondément, l'investissement de l'espace de la célébration de l'indépendance par les forces intellectuelles est destiné à montrer à quel point il n'y aura pas de nouvelle indépendance pour l'Afrique sans le développement de la connaissance, du savoir, de la pensée et de la recherche. Dans le contexte actuel de mondialisation, la conquête

de l'indépendance passe par l'utilisation maximale de la matière grise, avec ce que cela exige de logique de la rigueur dans l'approche des réalités.

Au Cameroun, la manifestation du souci de ce type d'esprit a été l'approche purement comptable lancée par quelques intellectuels concernant le budget de la célébration de l'indépendance. Aux yeux de ces intellectuels, la commémoration de l'autodétermination du pays a coûté plus de quarante milliards de francs CFA. Cette somme engloutie dans la fête aurait naturellement mieux servi à lancer, selon eux, des chantiers porteurs de vie en matière d'éducation, de santé et d'infrastructures matérielles. Un pays capable de gaspiller une telle richesse dans les orgies sociales au lieu de bâtir des écoles, des hôpitaux ou des routes est un pays malade, affirme un des opposants les plus virulents au régime en place, Hilaire Kamga. Un tel pays souffre profondément de mal-gouvernance et ne comprend rien aux enjeux d'avenir.

Le Cameroun n'est pas le seul dans ce cas, selon une certaine opposition intellectuelle aux pouvoirs africains actuels. Selon Abdoulaye Bathily, homme politique sénégalais, nombre d'intellectuels de son pays ont désapprouvé la construction du monument de la renaissance africaine qui a englouti des sommes colossales au moment où les jeunes sont sans emploi. En RDC également, l'association Action citoyenne animée par le penseur Antoine Muikilu Ndaye a montré, chiffres à l'appui, comment le gouvernement aurait été mieux inspiré d'affecter l'argent à l'éducation au lieu de le gaspiller dans des manifestations dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont des symptômes d'une certaine étourderie des choix politiques congolais.

En effet, le choix de la fête au détriment d'un investissement des fonds dans les domaines vitaux pour les pays africains apparaît aux yeux d'une certaine intelligentsia comme l'expression solennelle de l'irrationalité de la classe dirigeante et de l'irresponsabilité d'un peuple qui chante et danse en adhérant sans réfléchir à la logique du gaspillage.

Une autre dimension du travail scientifique des chercheurs camerounais a été la mise en lumière de la falsification de l'histoire du pays par les classes dominantes et la caste dirigeante. Celles-ci ont tout fait pour focaliser l'attention sur leur rôle dans la construction de Cameroun indépendant en réduisant les vrais héros de cette indépendance à un rôle folklorique et marginal. Ces héros n'ont été évoqués que dans des allusions furtives que l'on tisse dans un discours d'autoglorification rythmé par un pouvoir en place ivre de sa puissance. Pour combattre cette tentation révisionniste de l'histoire, quelques savants historiens scientifiques ont envahi les médias et ont célébré Oum Nyobé, Félix Moumié, Ernest Ouandié et Ossende Afana comme des figures sans lesquelles il aurait été impossible d'imaginer un Cameroun indépendant.

Le dernier point sur lequel l'approche scientifique de l'indépendance a été significative au Cameroun, c'est celui de la dénonciation des tares de l'autodétermination néocoloniale. Tares habilement masquées sous le nom d'indépendance. Pendant que le discours officiel glorifiait les victoires du parti au pouvoir et annonçait de nouvelles conquêtes de la liberté, l'approche scientifique de l'indépendance par des penseurs comme Fabien Kange Ewane, Suzanne Kalla Lobé, Didier Olinga et Fabien Eboussi Boulaga mettait plutôt l'accent sur la structure essentiellement extravertie et aliénante de l'actuelle indépendance du Cameroun. Un pays qui gagnerait à se penser actuellement en termes de libération et de réelle construction nationale au lieu de célébrer une autodétermination politique complètement problématique.

En RDC, un responsable haut placé n'a pas voulu dévoiler le montant réel des dépenses de la célébration du cinquantenaire. On peut cependant voir, au regard des fastes déployés, que la débauche financière a été à la hauteur des splendeurs médiatisées, selon la même logique de gaspillage dont on a pu voir le côté vraiment inquiétant au Congo-Brazzaville, au Sénégal comme au Gabon.

Dans ces trois pays également, une reconstruction idéologique de l'histoire a été solennisée, comme si toute la trajectoire sociopolitique conduisait à un progrès dont les actuels pouvoirs en place étaient les vrais maîtres d'œuvre et les héros providentiels. De même qu'en RD Congo, le président a clairement affirmé que le pays va mieux aujourd'hui et que l'avenir s'annonce radieux sous sa houlette, les dirigeants sénégalais actuels ont gommé de la mémoire collective l'ère du président socialiste précédent, Abdou Diouf. Cette occultation n'a fait que mieux mettre en lumière les réalisations de l'actuel chef de l'Etat dont l'aura d'auto-glorification comme bâtisseur a pu abondamment briller devant le monde entier.

Dans le discours officiel congolais ou sénégalais, nulle dénonciation des tares néocoloniales n'est venue assombrir la fête. Tout a étincelé dans la sublimité festive et dans la pure magnificence de la gloire nationale retrouvée, comme si l'on était dans le meilleur des mondes possibles.

C'est cette falsification des réalités que les intellectuels dévoués à la science ont remise en cause pour déchirer le voile de l'idéologie festive officielle et voir l'indépendance comme une conquête et un défi aujourd'hui.

6. Les enjeux de la nouvelle indépendance

Les schèmes idéologique, ludique, utopique, métaphysique et scientifique tels que je les ai analysés dans les pages que vous venez de lire ont une fonction précise dans ma réflexion. Je les destine à mettre en lumière deux enjeux qui me semblent fondamentaux pour l'avenir de l'indépendance africaine : l'enjeu de l'éducation à la liberté créatrice et l'enjeu de la formation à la transformation sociale. Ces deux enjeux sont fortement imbriqués l'un dans l'autre. Pour reprendre les mots de Jean-Blaise Kenmogne, l'éducation dont je parle est l'éducation à la transformation sociale et la transformation sociale dont il est question en Afrique est une transformation profonde de la société par l'éducation.

L'indépendance de 1960, l'Afrique et le Congo l'ont reçue en effet sans qu'il y ait eu un processus éducatif cohérent qui aurait conduit clairement et avec fécondité à une autodétermination solide et porteuse d'avenir. Nous l'avons reçue sans qu'il y ait eu une conceptualisation des logiques de fond pour bâtir une vraie liberté dans ses dimensions politique, économique, sociale, culturelle et spirituelle. Aujourd'hui, compte tenu de l'expérience que nous avons de nos cinq décennies d'indépendance, il nous est possible de définir avec clarté des principes qui seront la base de notre destinée de liberté. Principes dont je pense qu'ils sont la sève vitale nécessaire pour nourrir et structurer l'éducation en vue de transformer l'Afrique de fond en comble.

A mes yeux, dans la mesure où les schèmes que j'ai analysés ont mis en lumière des éléments négatifs en même temps que des enjeux positifs de la célébration du cinquantenaire des

indépendances, les principes éducatifs à mettre en relief ne peuvent être que ceux qui valorisent le développement des enjeux positifs au détriment des dynamiques du négatif. Sous cet angle, il ne semble que trois principes devront être affirmés avec fermeté comme force structurante de l'éducation à la nouvelle indépendance de l'Afrique.

Il y a d'abord le refus de *l'Afrique de l'autodestruction* : celle qui se concentre tellement sur le côté négatif de son existence qu'elle en oublie les atouts et les potentiels extraordinaires dont elle dispose. Cette Afrique a tendance à ne voir d'elle-même que les violences, les tares, les pathologies et les antivaleurs. Elle s'abîme dans une image catastrophique de son être et se complait à donner cette image au monde dans un miroir désespérément grossissant. L'éducation africaine d'avenir se devant de penser l'indépendance en termes de remise en question de cette image, pour parler comme Auguste Mabika Kalanda, et d'exaltation du nouveau pouvoir créateur africain.

Il y a ensuite le refus de *l'Afrique sous perfusion*. Une Afrique qui déploie sans vergogne et de manière chronique des logiques d'aliénation, d'attentisme, d'extraversion et d'affaiblissement endémique au sein d'un ordre mondial où seuls comptent pourtant, dans le développement des peuples, les énergies de la foi en soi, de la confiance en ses propres capacités compétitives et de la lutte contre les pathologies et les léthargies qui affaiblissent l'esprit d'invention des nations. Il faut éduquer l'Afrique selon la perspective de cet esprit inventif, contre les pesanteurs du fatalisme, du défaitisme, du pessimisme et de l'accoutumance au désordre.

Il y a enfin le refus de *l'Afrique de la charlatanisation de l'invisible*. Cette Afrique a tendance à croire que ce sont les forces surnaturelles qui décident du sort des pays et des civilisations, alors que l'essentiel se joue autour des valeurs de responsabilité et du dynamisme concret de transformation sociale. La nouvelle indépendance des pays africain se décide à cette échelle des valeurs essentielles dont l'éducation des générations montantes est la pierre d'angle.

S'il en est ainsi, il est indispensable de savoir que les dynamiques éducatives pour la promotion de la nouvelle indépendance devront se déployer aujourd'hui selon une double logique dont j'ai appris à apprécier la fécondité théorique et la fertilité pratique dans le travail de recherche menée par l'Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs (Pole Institute) à l'Est de la RDC.

Je pense avant tout à *la logique des révoltes constructrices* : la promotion des énergies destinées à donner à la personne et aux groupes sociaux une indomptable capacité d'être des bâtisseurs de leur propre destinée par le refus de toute domination et par la libération de leurs dynamiques inventives et innovatrices face à des problèmes concrets et aux enjeux vitaux de l'existence. Sous cet angle, éduquer c'est faire surgir du plus profond de l'être l'énergie de la liberté, la conscience de sa préservation permanente et la culture de sa valorisation comme substance indispensable à l'épanouissement de l'humain.

Je pense ensuite à *la logique du déploiement des mythes porteurs de transformation sociale profonde et positive*. Dans des sociétés dominées par des anti-modèles et des antivaleurs comme sont des sociétés africain en général et la société congolaise en particulier, il est impératif de fonder l'éducation sur des modèles d'humanité et des dynamiques de valeurs qui fonctionnent comme des mythes fertilisateurs et régénérateurs de l'être. C'est-à-dire des récits porteurs de sens, des personnalités porteuses d'énergie vitale et des réalités historiques porteuses de volonté

de changer le monde.

Les récits porteurs de sens, tous les pays africains le trouveraient facilement dans les luttes qui les ont conduits à l'indépendance. Les personnalités porteuses d'énergie vitale, l'histoire africaine de lutte pour la liberté en regorge et en offre en abondance à la réflexion et à l'action pour la liberté. Les réalités historiques porteuses de changement, il convient de poser un regard lucide et serein sur les événements majeurs de l'Afrique depuis notre rencontre avec l'Occident pour donner un sens créateur aux moments cruciaux qui ont embrasé la conscience africaine de la liberté. Eduquer en Afrique, c'est faire naître dans la société des personnes et des groupes irrigués par la puissance de ces mythes chargés d'énergie vitale.

Conclusion

On l'aura compris : l'essentiel de l'essentiel pour la nouvelle indépendance de l'Afrique, c'est la construction d'un nouvel être africain, l'invention d'une nouvelle dynamique africaine de vie et l'émergence de nouvelles structures éducatives pour l'homme africain responsable et créateur. Dans la célébration du cinquantenaire des autodéterminations africaines, nous n'avons pas été suffisamment sensibles à cette dimension de révolution anthropologique fondamentale. Toute la réflexion que je viens de déployer a cherché à mettre en lumière cette dimension de notre indépendance et à en faire une exigence de fond pour la construction de d'avenir.

PANAFRICANISME ET INDEPENDANCE : ROLE DES MOUVEMENTS DE LIBERATION DANS LE PROCESSUS D'UNITE AFRICAINE

Par **MOUKOKO PRISO** (*Elenga Mbuyinga*)

Professeur de Mathématiques

Institut Supérieur de Pédagogie (ISP/IPSOM), Mbouo/Bandjoun

Secrétaire Général de l'UPC

CAMEROUN

Dans son livre *Panafricanisme ou Communisme ?*, publié en traduction française en 1960 chez *Présence Africaine* à Paris, et dont l'édition originale en anglais est parue à Londres en 1955, Georges Padmore, l'un des historiens les plus connus du Panafricanisme, rapporte que l'idée est due à l'avocat antillais Henry Sylvester-Williams, de Trinidad. C'est Sylvester-Williams qui eut l'idée de convoquer une conférence africaine à Londres en 1900, « *pour combattre les politiques agressives des impérialistes anglais* ». Et c'est cette réunion qui « *mit le mot **Panafricanisme** dans le dictionnaire pour la première fois* ».

Mais déjà, Padmore souligne que si en 1955, « *le Panafricanisme devient partie intégrante du nationalisme africain* », s'il est ainsi né du besoin de solidarité, il sert aussi « *de phare dans la lutte pour l'autodétermination, qui est la condition préalable de fédérations régionales (...) qui pourraient un jour devenir par étapes une fédération panafricaine d'Etats-Unis* ».

L'idée de Panafricanisme est donc, dès sa naissance, totalement liée à celle de l'Indépendance, que Padmore appelle en 1955 « *autonomie* », et à celle, précise, des Etats-Unis d'Afrique.

Nous passons sur les 4 premiers Congrès Panafricains qui se sont tenus entre les deux guerres mondiales. Mais il convient de rappeler quelques points au sujet du 5^{ème} Congrès, car il marque un véritable tournant dans l'histoire du Panafricanisme.

Le 5^{ème} Congrès Panafricain et la question de l'indépendance et de l'unité africaine

Réuni à Manchester en mars et octobre 1945, l'organisation de ce congrès eut essentiellement pour cheville ouvrière le duo constitué par Kwame Nkrumah et George Padmore de Trinidad. Nkrumah présente comme suit le 5^{ème} Congrès Panafricain :

« *Bien que cette Conférence fût la cinquième en date, elle se distingue des quatre précédentes du point de vue résonance, optique et idéologie. Tandis que celles- là étaient soutenues plus particulièrement par des intellectuels de la classe moyenne et par des réformistes noirs de la bourgeoisie, le Cinquième Congrès Panafricain réunissait des ouvriers, des syndicalistes, des cultivateurs, des représentants de Coopératives, des étudiants africains et d'autres étudiants de couleur. Comme la plupart des participants au Congrès étaient des Africains, l'idéologie fut le Nationalisme Africain, révolte du nationalisme africain contre le colonialisme, le racisme et l'impérialisme en Afrique. Et alors, le nationalisme africain « devint en effet, un mouvement massif placé sous le signe de « l'Afrique aux Africains » ». (in GHANA, autobiographie de Kwame NKRUMAH, Présence Africaine, 1960, p.66)*

Dès la fin de la guerre, en 1945-46, Nkrumah entame une activité soutenue pour établir des relations militantes avec les personnalités des pays d'Afrique Occidentale sous domination coloniale française. Il fait le voyage de Paris pour rencontrer des gens comme Senghor, Sourou Apithy, Lamine Gueye, Houphouët-Boigny. Avec eux, il a de longs entretiens et, ensemble, ils projettent « *entre autres, la création d'un Mouvement en vue d'établir l'Union des Républiques Socialistes d'Afrique Occidentale* » (op.cité, pp. 69-70).

Or, c'est précisément en 1946 que Houphouët-Boigny et d'autres leaders politiques des colonies françaises d'Afrique Noire réunissent un congrès à Bamako, pour fonder un mouvement à vocation indépendantiste : le **Rassemblement Démocratique Africain (RDA)**. La question peut donc se poser s'il n'y avait pas, déjà, un double langage de certains protagonistes, et aujourd'hui, avec les faits vécus, cette question semble devoir recevoir une réponse fondée, comme nous allons le voir.

Le Congrès du RDA à Bamako en 1946 et son orientation

Ce congrès qui rassemble des militants anti-colonialistes venus de la quasi-totalité des colonies françaises en Afrique au sud du Sahara, adopte une ligne résolument anti-colonialiste et se prononce pour la lutte pour l'indépendance. Il élit à la présidence l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, qui jouit alors d'une bonne popularité à cause de sa pugnacité dans les syndicats de planteurs indigènes contre les menées des colons qui, par exemple, essayaient de se faire octroyer le monopole de l'utilisation des ouvriers agricoles, mettant ainsi les planteurs africains riches en difficulté.

Le RDA, organisé en Sections Territoriales (PDCI-RDA, PDG-RDA, USRDA, respectivement en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, etc..., l'UPC au Cameroun était la Section Kamerunaise du RDA), était dirigé par un Comité de Coordination comprenant des dirigeants des divers pays. Au congrès du RDA de 1949, Ruben Um Nyobe, Secrétaire Général de l'UPC, sera élu Vice-Président du RDA. Le Rassemblement apporte le soutien de tous les militants africains à chacune des Sections. L'UPC en bénéficiera jusqu'en 1950, quand Houphouët, ayant annoncé son fameux « *repli tactique* », sera sèchement contrôlé par Um Nyobé et la Direction de l'UPC. C'est ce qui fait dire et écrire, en 1974, à Cheick Anta DIOP, la chose suivante :

« C'est en février 1952, alors que j'étais Secrétaire Général des Etudiants du RDA, que nous avons posé le problème de l'indépendance politique du Continent Noir et celui de la création d'un futur état fédéral. (...) Il est certain qu'à l'époque, les députés malgaches et le leader camerounais Ruben Um Nyobe mis à part, aucun homme politique africain francophone n'osait parler d'indépendance, de culture, oui de culture et de nations africaines. Les déclarations qui ont cours aujourd'hui à ce sujet, frisent l'imposture et sont, pour le moins, des contre-vérité flagrantes ». (C. A. Diop : Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique Noire ; Présence africaine, Paris, 1974, page 6)

La chose est tellement vraie, qu'Houphouët la reconnaît et en même temps avoue implicitement à sa manière, son virage, mais seulement en 1957.

En effet, dans son n° daté 4 Octobre 1957, le quotidien libéral-négrier français *Le Monde* publie une interview accordée par Houphouët au journaliste André Blanchet. Il y déclare notamment ce qui suit :

« Au congrès de Bamako en 1946, la thèse de l'autonomie, c'est-à-dire en fait de l'indépendance avait prévalu contre la mienne. Mais on voulait que je sois Président du Mouvement. Comme je me refusais à accepter des fonctions qui m'auraient obligé à faire appliquer des décisions que je n'approuvais pas, on rouvrit le débat, ma motion l'emporta de justesse et je pus prendre la présidence (...) Et c'est ainsi qu'au lieu du combat pour l'indépendance, nous choisîmes l'adhésion à la Communauté Française. Ma satisfaction, aujourd'hui, c'est que cette thèse, non seulement reste celle de tout le RDA, mais soit aussi devenue celle de tous les autres partis africains. »

Il n'est donc aucunement surprenant que Houphouët et ses amis politiques dans d'autres pays africains aient été farouchement opposés à toutes les thèses fondamentales de Kwame Nkrumah. Le 28 Avril 1956, Houphouët, avant l'interview citée ci-dessus, avait déjà déclaré, dans un meeting public à Abidjan : *« Aucun problème national ne se pose en Afrique Noire »* (cité par J. Ndong Obiang, dans *L'OUA et la lutte pour l'indépendance*, mémoire de DES de science politique, Paris, 1972, page 39).

Et le 11 novembre 1957, commémorant sans doute à sa manière la victoire de 1918 de « son pays » sur l'Allemagne, il précisait que la lutte pour l'indépendance était, ni plus ni moins, *« ...cet esprit de vengeance qui s'est exprimé à Bandoung contre les anciens peuples colonisateurs. »* (interview à André Blanchet, dans *Le Monde*, 11 novembre 1957).

Ainsi, quiconque est contre l'indépendance est aussi, quasi automatiquement, contre l'unité africaine telle qu'elle est conçue par les patriotes et l'ensemble des peuples africains à travers tout le Continent. Et réciproquement, ceux qui s'opposent à l'unité africaine véritable, sont en réalité aussi contre l'indépendance.

Solidarité effective au Kamerun et ailleurs, radicaux et modérés

Dès sa naissance en avril 1948, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) se positionne clairement comme une organisation anti-colonialiste, luttant pour l'indépendance d'ailleurs prévue dans l'Accord de Tutelle signée dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU), puisque le Kamerun est pays sous tutelle comme les autres pays classés anciennes colonies allemandes. L'UPC pose rapidement que le pays doit pouvoir obtenir son indépendance dans un délai de dix (10) ans à compter de 1946, ce qui, du point de vue de l'UPC, fixe la fin du régime de tutelle en 1956.

En même temps, l'UPC inscrit rapidement son action dans le cadre de la lutte globale des Peuples Africains contre la domination coloniale et impérialiste. Autrement dit, pour l'UPC, la lutte pour l'indépendance du Kamerun est intimement liée à la lutte des autres peuples africains, donc aux thèses du Panafricanisme. Une délégation kamerunaise avait d'ailleurs participé au congrès fondateur du RDA à Bamako en 1946, alors même que l'UPC n'était pas encore créée. Cette orientation panafricaine ne fera que s'approfondir au fil des ans à partir de 1948 et, comme signalé plus haut, l'UPC devient rapidement la Section Kamerunaise du RDA. Quand elle

demande sa légalisation en avril-mai 1948, l'administration coloniale au Kamerun traîne les pieds, prend tout son temps. Et il faut une intervention énergique du député RDA -Côte d'Ivoire Ouezzin Coulibaly au ministère des colonies à Paris, pour que le récépissé valant acte de reconnaissance légale soit délivré à Douala par l'administration coloniale.

C'est fort de cette orientation approuvée par les masses populaires africaines que Um Nyobé et la Direction de l'UPC rejettent le « repli tactique » de Houphouët et ses amis à partir de 1950, pour continuer dans la voie de la lutte pour l'indépendance.

Cette fermeté de l'UPC lui vaut une haine farouche des colonialistes qui engagent alors une politique dite « *des oppositions africaines* ». Celle-ci consiste à monter des kamerunais contre l'UPC et sa politique. C'est en fait le début des manœuvres pour créer ce qu'on appellera plus tard « les modérés » aussi bien à l'intérieur de chaque pays africain qu'au plan continental. Alors on se trouve devant un « *double nationalisme africain* » : le véritable nationalisme africain qu'on appellera de plus en plus le nationalisme radical, et l'autre, frelaté qu'on appellera le nationalisme modéré, pour lui donner une couleur respectable aux yeux des populations mais en vain.

Au Congo, rien n'interdit de considérer que le MNC et Patrice Lumumba représentent le nationalisme africain radical, et que des gens comme Kasavubu, Tschombé, Kalonji et autres, représentent le nationalisme africain frelaté dit « modéré ».

La curiosité, pour autant qu'on puisse s'exprimer ainsi, c'est que face aux thèses du Panafricanisme et de l'unité africaine, les deux courants se positionnent aussi clairement : les modérés sont pour un émiettement de l'Afrique, pour transformer les mini-pays sortis de la colonisation en micro-pays facilement manipulables par l'impérialisme étranger, maintenant ainsi l'Afrique sous la domination et l'oppression ; les chefs du courant modéré ont un objectif qui est que chacun ait sa petite république qui est en fait une chefferie traditionnelle qu'il dirigera à sa guise avec ses amis ; et c'est au Congo que cette thèse s'exprime sans doute avec le maximum de clarté, avec le groupe de Tschombé, mais aussi ceux de Kalonji au Kasai et aussi l'Abako de Joseph Kasavubu chez les bakongo. Au contraire, les nationalistes africains véritables dits radicaux, sont pour la marche rapide vers le regroupement de toute l'Afrique, vers l'unité africaine réelle c'est-à-dire incluant l'unité politique ; ils disent que cette voie est la seule qui puisse permettre à l'Afrique de créer la force et l'espace économique qui conduiront à une marche en avant rapide pouvant satisfaire les immenses besoins légitimes des peuples africains : c'est la voie de Lumumba et ses partisans au sein du Mouvement National Congolais (MNC). Rapidement, les nationalistes radicaux comprennent et soutiennent qu'aucun des mini-pays sortant de la domination coloniale directe ne pourra réussir seul quelque soit son statut, sa grandeur, sa population. Les modérés ne veulent rien entendre de tel, et tout se passe comme s'ils sont actionnés par ceux qui ont intérêt à ce que la domination étrangère sur l'Afrique se poursuive indéfiniment. Et ils bénéficient constamment du soutien multiforme des forces impérialistes.

Cette politique coloniale des oppositions africaines se manifeste aussi par exemple dans l'utilisation de soldats de tel pays pour aller combattre les nationalistes dans tel autre pays quand ces derniers ont dû prendre les armes : cas de soldats ghanéens transportés sous commandement britannique contre les troupes kényanes de la *Land and Freedom Army* commandées par le Field Marshal Didan Kimathi , plus connues sous l'appellation de *Mau Mau* ; cas de soldats pris au

Tchad, au Congo Brazzaville, sous commandement français pour aller combattre les troupes de la guérilla kamerunaise de l'UPC. Dans le cas du Kenya, il s'agissait pour les colonialistes anglais, d'isoler le nationalisme radical incarné par Kimathi, afin d'aboutir à un compromis avec les modérés représentés par Jomo Kenyatta. Et c'est ce qui advint après l'assassinat du commandant en chef de l'armée nationaliste. Dans le cas du Kamerun, les soldats africains mercenaires participèrent à la traque de Um Nyobé jusqu'à ce qu'on le trahisse et qu'il soit arrêté et assassiné le 13 septembre 1958. Dans d'autres pays, la lutte contre le nationalisme africain radical a revêtu des formes parfois spécifiques, mais elle a été la même dans le contenu : assassinat d'Eduardo Mondlane au Mozambique, suivi plus tard par celui de Samora Machel ; assassinat d'Amilcar Cabral en Guinée-Bissau-Cap Vert, qui n'a pas été sans effet sur la transformation de ce mini-pays en deux micro-pays ; assassinat de Barthélémy Boganda en Oubangui-Chari (plus tard RCA) pour avoir suggéré qu'on pourrait peut-être penser à faire des Etats-Unis d'Afrique Centrale....

Pendant ce temps de lutte anti-colonialiste, la coordination dans les pays sous domination française ne fut pas le seul cas. En effet, rapidement aussi, dès qu'ils furent en état de se rencontrer, les nationalistes radicaux créèrent le Comité des Organisations Nationalistes des Colonies Portugaises (CONCP), qui regroupait le MPLA (Angola), le FRELIMO (Mozambique), le PAIGCV (Guinée Bissau-Cap vert) notamment. Même si la collaboration des nationalistes dans les colonies anglaises ne prenait pas la forme organisée comme le RDA ou le CONCP, elle n'en existait pas moins sur le terrain des luttes. En Afrique du Nord, la solidarité arabomusulmane jouait aussi largement et, à partir de 1955-56, le Maroc et la Tunisie indépendants apportaient aux nationalistes algériens un précieux soutien, tout comme le faisait l'Egypte dirigée par Gamal Abdel Nasser.

Le souffle nouveau à partir de 1957 : l'indépendance du Ghana et Kwame Nkrumah

Au mois de mars 1957, avec le retour de la Gold Coast à l'indépendance sous le nom mythique de Ghana et sous la direction de Kwame Nkrumah, c'est un souffle nouveau qui passe sur la scène africaine, à la fois pour les luttes nationalistes et le combat pour l'unité africaine et le triomphe des idées historiques du Panafricanisme.

Le Président Nkrumah était évidemment conscient que la double position qu'il était obligé d'assumer désormais, à la fois chef d'un état indépendant soumis malgré lui à des contraintes diplomatiques et, en même temps, militant engagé du Panafricanisme et de l'indépendance de l'Afrique, ce double statut donc, lui faisait désormais obligation d'être présent sur deux tableaux. Il ne pouvait pas renoncer à ses convictions profondes avec le second aspect, et il ne pouvait pas totalement échapper à ses fonctions de chef d'état.

Dès le mois d'avril 1958, il organisa à Accra le premier sommet des Etats indépendants d'Afrique, qui ne fut pas enthousiaste totalement pour adopter des positions radicales sur la lutte anti-colonialiste. Aussi, il réunit du 5 au 13 décembre de la même année, la première Conférence des Peuples Africains (*All African Peoples' Conference*). Cette dernière regroupait uniquement les organisations anti-colonialistes du continent, en lutte pour obtenir l'indépendance. Là, non seulement les délégués algériens « furent chaleureusement applaudis », mais encore, « le Kamerun et l'Algérie furent l'objet de résolutions spéciales ».

C'est à l'occasion de cette conférence des peuples à Accra, en décembre 1958, que Patrice Emery Lumumba rencontre Félix Roland Moumié pour la première fois. Lumumba est Président du Mouvement National Congolais (MNC), tandis que Moumié est Président de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) qui est unanimement considérée comme l'incarnation du mouvement national kamerunais. Depuis l'assassinat, en septembre de cette même année 1958, de Ruben Um Nyobe, qui était Secrétaire Général de l'UPC et leader suprême incontesté, Moumié est devenu le chef suprême de l'UPC. Lumumba et Moumié ont en gros le même âge (nés l'un comme l'autre en 1925), des tempéraments très proches, l'un et l'autre bouillants, dynamiques, intrépides et déterminés pour la défense de l'Afrique, même esprit de sacrifice pour les peuples africains.

Ils décident donc immédiatement d'engager et de développer une collaboration multiforme, militante et fraternelle entre le MNC et l'UPC, notamment en utilisant les structures mises en place par la Conférence de décembre 1958 (entre autres le Secrétariat Permanent à Accra). Dès ce moment, Lumumba est enthousiasmé par l'idée que le Kamerun sera bientôt indépendant (même les colonialistes français viennent de l'admettre certes du bout des lèvres) ; ce qui le pousse à suivre de très près ce qui se passe au pays de l'UPC, toutes les étapes du processus de décolonisation de ce pays. En particulier, alors même qu'il est désormais très absorbé par la situation congolaise, il suit pratiquement comme le font les principaux dirigeants de l'UPC, la préparation, le déroulement et la conclusion infâme de la session spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU en février-mars 1959 consacrée à la question kamerunaise. Moumié attire constamment son attention sur les mauvais coups que les impérialistes ne cessent de monter contre l'indépendance, visant à dévier la lutte anti-colonialiste de ses objectifs réels.

Dès la fin de la session spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU qui fixe au 1^{er} janvier 1960 l'accession du Kamerun à l'indépendance, Lumumba déclare que le MNC ne reconnaîtra plus l'autorité de la Belgique sur le Congo à compter du 1^{er} janvier 1960. La répression redouble alors contre le MNC au Congo et contre l'UPC au Kamerun, laquelle UPC est depuis juillet 1955, réduite à la clandestinité en même temps que son organisation des femmes (UDEFEFEC), celle des jeunes (JDC), et les syndicats patriotiques (CGKT).

Les échanges permanents entre le MNC et l'UPC conduisent les deux organisations à harmoniser leurs positions sur l'idée d'une table ronde dans chacun des deux pays, que l'UPC et d'autres mouvements et personnes demandent au Kamerun depuis longtemps déjà, en vain, et que le MNC et d'autres obtiendront pour le Congo à Bruxelles, avec les belges. La collaboration s'intensifie pour préparer ensemble l'indépendance dans l'un et l'autre pays, puisque celle du Congo est fixée au 30 juin 1960, à l'issue de la Table Ronde de Bruxelles. A la demande de Lumumba, la Direction de l'UPC décide de mettre à la disposition du MNC et du Congo, un certain nombre de militants et cadres de l'UPC qui terminent leurs études supérieures à l'étranger. Lumumba propose que la radio de Léopoldville (nom d'alors de Kinshasa) mette des plages horaires à la disposition de l'UPC. Moumié sera un conseiller spécial de Lumumba comme il l'est déjà pour Sékou Touré en Guinée, et pour Kwame Nkrumah. Dès juillet 1960, Moumié peut pratiquement habiter à Léo. Quand les colonialistes avec la complicité de l'ONU proclament l'indépendance néo-coloniale le 1^{er} janvier 1960 pour le Kamerun, contre la volonté de la majorité des kamerunais, l'idée d'un Gouvernement Provisoire Kamerunais en exil naît et, rapidement, Moumié et Lumumba n'ont aucun mal à s'entendre dessus, et ils s'accordent pour que Léopoldville abrite ce gouvernement ne serait-ce que pour l'adresse publique et officielle. Toute

cette activité, qui suscite un courroux sans borne des colonialistes, explique pourquoi, quand, 3 mois après l'indépendance, il fait son coup d'état contre Lumumba, Mobutu déclare qu'il veut aussi arrêter Moumié pour l'envoyer en cadeau à son « *ami le Président Ahidjo* ». Mais Moumié, qui se trouvait au Congo lors du putsch, réussit à sortir clandestinement du pays. Son projet criminel, Mobutu le réussira en envoyant Lumumba, Okito et Mpolo à ses amis Tschombé, Munongo et Nendaka au Katanga.

Moumié et Lumumba sont cependant désormais les cibles favorites des impérialistes. Mais avant qu'ils ne soient tous les deux assassinés à 35 ans, la Conférence d'Accra de décembre 1958 ouvre la voie à deux types de rencontres des forces *doublement nationalistes*. Car par la suite, les deux conférences (des Etats d'une part, des Peuples d'autre part) ne furent pratiquement jamais sur la même longueur d'onde : celle des Etats apparaissait plus proche du nationalisme frelaté et des modérés, tandis que celle des Peuples était plus représentative du nationalisme radical.

La 2^e Conférence des Etats, réunie du 4 au 8 août 1959 à Monrovia connut des affrontements entre par exemple le Libéria modéré et la Guinée alors radicale. On eut du mal à reconnaître le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) ; et on se contenta d'une vague résolution demandant « *une trêve politique au Cameroun* ».

Quelques mois plus tard, en janvier 1960, se tint à Tunis la 2^e Conférence des Peuples. A la fin de ses travaux, cette conférence désigna un Comité Directeur comprenant notamment Ahmed Boumendjel (FLN Algérie), Patrice Lumumba (MNC Congo) et Félix Roland Moumié (UPC Kamerun). La résolution spéciale sur l'Algérie demandait « *la reconnaissance du GPRA par tous les Etats Africains, la création d'un corps de volontaires, (...) le retrait des troupes noires engagées dans le conflit algérien par la République française.* » (voir Philippe Decraene : *Le Panafricanisme* », Que sais-je ? PUF, Paris, pages 53-54)

Rien d'étonnant alors, si les assassinats de Moumié et Lumumba furent rapidement programmés par les impérialistes peu après et mis à exécution à moins de trois mois d'intervalle (octobre 1960 pour Moumié, janvier 1961 pour Lumumba).

Après ce double meurtre, le sentiment général répandu est alors que le combat pour l'Afrique Unie, le combat pour les idées fondamentales du Panafricanisme, venait de recevoir coup sur coup deux attaques terribles qui, en fait, n'en faisaient qu'une seule. Le cynisme avec lequel les deux meurtres avaient été exécutés ne laissait aucun doute sur la détermination farouche des néocolonialistes en Afrique, contre les peuples africains. Tous les observateurs lucides et objectifs comprenaient clairement que « *le communisme et la guerre froide* » n'étaient que des prétextes fallacieux pour couvrir la vaste entreprise d'exploitation et d'oppression des peuples africains, qui date d'au moins la Traite des Nègres, donc de plusieurs siècles, et qui continue encore et toujours.

Il fallait donc opposer à cette politique impérialiste une détermination plus farouche encore. Ce qui exigeait que les organisations anti-colonialistes renforcent leur unité et l'unité de leurs combats. Ces organisations allaient désormais se trouver face à l'épreuve de l'unité africaine comme facteur déterminant fondamental de leurs luttes.

Au Caire, en mars 1961, à la 3^e Conférence des Peuples, les délégués approuvèrent « *le recours à la force pour liquider l'impérialisme.* ». Puis ils prirent des résolutions militantes sur l'Algérie, le Kamerun, l'Union Sud-Africaine, le Congo, les colonies portugaises. *Le soutien apporté au GPRA fut total* », et l'on exigea « *le rappel de toutes les troupes françaises et anglaises stationnées au Kamerun* ». Ensuite, ils apportèrent le soutien de tous les peuples africains au gouvernement lumumbiste d'Antoine Gizenga installé alors à Stanleyville.

Pendant ce temps, les modérés s'organisaient patiemment, conseillés qu'ils étaient par les forces qui, depuis au moins la Traite des Nègres, ne voient l'Afrique qu'en termes de colonies. Et, à partir de 1961, s'ouvrit un vaste débat qui ne disait pas toujours clairement son nom, autour des questions capitales suivantes pour l'avenir de l'Afrique : (1) fallait-il ou non l'unité africaine ? (2) si oui, quel devait en être le contenu ? et (3), comment alors la réaliser ?

A ces questions, les modérés répondaient : oui bien sûr à la première ; des regroupements économiques régionaux et une certaine coopération entre états souverains aux frontières intangibles telles qu'elles étaient issues de la colonisation à la 2^e ; une organisation des Etats indépendants à la 3^e. Quant aux radicaux, un seul chef d'état avait des idées claires sur ces questions ; il s'appelait Osagyefo Kwame Nkrumah et était alors Président de la République du Ghana. Son idée centrale était qu'il fallait immédiatement réaliser une unité politique, via la formation des Etats-Unis d'Afrique, en formant sans tergiversations un gouvernement continental d'union qui ne se chargerait pas de tout, mais seulement de quelques domaines importants comme la défense, les relations extérieures, les grandes orientations économiques.

Il exposa ses idées dans un livre publié au milieu de 1963, et intitulé « *Africa must unite* », ou encore « *L'Afrique doit s'unir* » en français. De nombreux dirigeants intervinrent dans ce débat, qu'ils fussent au pouvoir ou non. Une nouvelle conférence des organisations nationalistes d'Afrique se réunit à Accra au Ghana, en mai 1962. L'UPC mit en garde contre le coup tordu qui se préparait, et qui consistait à convaincre tout le monde, radicaux et modérés, de se mettre ensemble. Personne ne l'écouta. Même le Président Nkrumah croyait possible une unité africaine dans le cadre que suggéraient les modérés et leurs conseillers occultes. Tout en continuant à soutenir les combattants qui luttaient contre le colonialisme et désormais aussi contre le néo-colonialisme, il croyait en la possibilité d'une union véritable avec les modérés. Et c'est ainsi que naquit et se développa l'idée d'aller à une conférence panafricaine de tous les chefs d'états.

Dans le même temps, le Président Nkrumah ne négligeait aucune occasion de faire avancer le processus concret d'unification : il fit l'expérience d'une union Ghana-Guinée-Mali, comme premier noyau des Etats-Unis d'Afrique, vite réduite à Ghana-Guinée ; il signa avec Patrice Lumumba un accord secret qui consacrait l'union du Ghana et du Congo avec capitale à Léopoldville. Ce qui suggère fortement que le problème de Nkrumah n'était pas le pouvoir, comme le racontaient alors, et aujourd'hui encore, à gauche et à droite, ses détracteurs.

La création de l'OUA et sa signification profonde

Le débat qui s'était déroulé dans toute l'Afrique depuis pratiquement 1960 sur *comment réaliser l'unité africaine et avec quel contenu*, trouva une sorte de conclusion provisoire au début de 1963, lorsque fut décidée la convocation unanime, par les chefs d'états, d'une conférence continentale, destinée à trouver une réponse à la question. Cette conférence se tint à Addis Abeba

du 23 au 25 mai 1963. Au terme de trois jours de débats au cours desquels tous les chefs d'états avaient pu prendre la parole, Nkrumah se retrouva seul à défendre la nécessité immédiate d'un gouvernement continental d'union. Dans son discours à la fois pathétique et de portée historique, il mit tout le monde en garde en déclarant :

« *L'Unité Africaine est avant tout un royaume politique qu'on ne peut gagner que par des moyens politiques. Le développement économique et social de l'Afrique procèdera de cette réalisation politique ; l'inverse n'est pas vrai (...)* A moins que nous ne réalisions l'Unité Africaine maintenant, nous qui siégeons ici aujourd'hui, seront les victimes et les martyrs du néocolonialisme » (voir « *Addis Abeba, Mai 1963, Conférence au sommet des Etats indépendants africains* », publié par Présence Africaine, Paris, 1964, page 46).

Même Julius Nyeréré, quasi unanimement respecté dans toute l'Afrique, lâcha Nkrumah, en se préoccupant avant tout de « sauver sa tête » lorsqu'il déclara : « *il ne sera pas écrit dans l'Histoire que, sans l'entêtement du Tanganyka et son refus de coopérer, la conférence d'Addis Abéba arait été un succès* » (op.cité, page 225).

Au moment de décider, la question fut posée de savoir quel cadre on allait donc créer : les modérés proposèrent une Organisation des Etats Africains (OEA). Comme cela aurait donné en anglais « *Organization of African States* », en abrégé *OAS*, la délégation algérienne attira l'attention d'Ahmed Ben Bella sur le fait que cela conduirait à des difficultés en Algérie, où l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète), groupe terroriste clandestin au sein de l'armée française, opposé à l'indépendance de l'Algérie, posait encore des bombes aussi bien en France qu'en Algérie). Et c'est alors que l'on accepta presque malgré soi, le nom finalement retenu de *Organisation de l'Unité Africaine (OUA)*. Les modérés venaient de gagner une bataille importante. Leur proposition d'une OEA comme en Amérique, n'avait été rejetée que par une sorte de hasard, une sorte de miracle imprévu.

Le lecteur sera intéressé de savoir que Nyéréré, dont le ralliement à la thèse des regroupements économiques régionaux pour aller vers l'unité africaine avant de parler d'unité politique, avait donné quelque consistance à ce camp des modérés, revint sur la question près de 35 ans plus tard. En effet, le 6 mars 1997, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'indépendance du Ghana, Nyéréré, invité à Accra, déclara qu'au vu de tout ce qui s'était produit en Afrique depuis 1963, il pensait qu'il avait eu tort et que Nkrumah avait eu raison (voir June Milne : *Kwame Nkrumah , a biography*, Panaf Books, 2000, page 95). Malheureusement, les réhabilitations à titre posthume ou non, ne sont pas opératoires dans l'histoire de l'humanité et, en tous cas, on est passé à autre chose, avec ici, plus d'un demi siècle de perdu pour les peuples africains

La chose d'une gravité extrême à laquelle nous avons assisté avec la naissance de l'OUA, c'est la confiscation politique du Panafricanisme par des chefs d'états qui firent de leur OCEA (Organisation des Chefs d'Etats Africains) un véritable syndicat de chefs d'états.

Mais ce n'est pas tout. Car les quelques radicaux qui existaient en 1963 ont été, ou bien renversés, Nkrumah le premier en février 1966 après Ben Bella en juillet 1965, ou bien transformés en une variante de progressistes curieux, pris comme dans un piège infernal auquel ils ne semblaient plus eux-mêmes comprendre grand' chose. On en est arrivé à une « *coopération d'état à état* » entre les régimes progressistes de 1958-63 et des régimes fièrement néocoloniaux

dès le départ, y compris dans le domaine policier, avec livraison de militants d'opposition politique. Et, évidemment, tout le monde a fini par s'aligner sur les volontés du néo-colonialisme. Même les fameux regroupements économiques annoncés n'ont pas survécu souvent à l'OUA, à la seule exception sans doute de l'UMOA qui d'ailleurs, n'existait pas en 1963. En Afrique Centrale, l'UDEAC a disparu, pour devenir la CEMAC qui suit la même voie. La zone de libre échange en Afrique de l'Est a certes continué, mais de quelle manière ? Alors, sans doute conscients de la débâcle, les modérés, restés seuls en tant que tendance politique sur la scène africaine, ont voulu rendre l'hommage du vice à la vertu. Et, en 1980, une méga-conférence de l'OUA à Lagos a accouché d'un monumental « *Plan de Lagos* », annonçant un « *Marché Commun Africain pour l'an 2000* ». Aujourd'hui, en 2010, on attend toujours ce monumental Marché Commun, trente ans après qu'il ait été annoncé en grande pompe, comme si l'on avait pensé que l'an 2000 ne serait jamais atteint au point que, au Kamerun par exemple, le régime en place avait bruyamment promis « *l'éducation pour tous en l'an 2000* », puis « *santé pour tous en l'an 2000* », etc, etc.

Plus encore, l'on a assisté, sous l'OUA, à la naissance et au développement ahurissant du système imposé du parti unique à travers tout le continent, parfois sous le prétexte que cela permettait « *la construction nationale, à partir de la multitude de tribus qui autrement se mettraient à se battre sans cesse les uns contre les autres* » ; ou alors parce que la démocratie et le multipartisme n'étaient que « *des idéologies importées contraires aux cultures africaines* ». En même temps, se sont succédés des coups d'états comme si le phénomène relevait d'une sorte de main invisible qui voulait apprendre quelque chose de spécial à l'Afrique entière, pendant que l'OUA, pusillanime comme il n'est pas permis, clamait ne pas tolérer des prises de pouvoir par la force, pour avaliser les putschs aussi scandaleux les uns que les autres, ponctués d'assassinats politiques souvent crapuleux.

Puis a commencé à émerger l'époque de la corruption triomphante et arrogante, à la fois mère et fille des détournements sans vergogne des fonds publics par de petites cliques qui se construisaient en deux temps trois mouvements des fortunes colossales dans une totale impunité, comme si les systèmes néo-coloniaux en place étaient arrivés en fin de parcours, le tout sans que « *la communauté internationale* » s'émeuve le moins du monde de « *ces histoires de nègres* » ni même qu'elle se sente vraiment concernée par tout cela.

Quant à ce qui aurait dû être une des premières préoccupations de l'OUA, à savoir la libération des pays africains qui, longtemps après 1963 et sa fondation, subissaient encore le joug colonial, afin de poursuivre la construction de l'unité africaine, l'OUA a étalé au grand jour son incapacité à faire avancer réellement ce dossier, comme l'ont clairement montré les cas de la Rhodésie (devenu plus tard le Zimbabwe indépendant), le Sahara Occidental, et d'autres encore.

La signification profonde de l'OUA, c'était d'abord que la petite bourgeoisie nationaliste des années de lutte contre le colonialisme, arrivée au pouvoir par la suite, subissait une sorte de transformation socio-politique spéciale qui la poussait dans les bras de la bourgeoisie impérialiste pour continuer la même politique d'oppression et d'exploitation des peuples africains. Ce faisant, cette petite bourgeoisie trahissait totalement les peuples dont elle reniait désormais la cause, devenant une bourgeoisie compradore pillant le pays en complicité active avec les néo-colonialistes étrangers. Mais en même temps, la faillite de l'OUA montrait avec une clarté sans

fard, que dans l'étape en cours de l'évolution du monde, la bourgeoisie africaine était totalement incapable de conduire des processus de véritable libération des pays africains, de progrès social véritable et d'unité africaine authentique. C'est ce qu'un parti comme l'UPC au Kamerun avait perçu dès le milieu des années 1970, en résumant la situation dans le mot d'ordre : « *L'OUA a fait faillite ! Il faut une Panafricaine Révolutionnaire !* ».

Aussi, est-ce dans un profond soulagement général qu'en 2001, l'Afrique toute entière apprenait que l'OUA, prenant enfin conscience de sa propre faillite, mettait fin à une expérience qui, en 38 longues années, avait tourné à une ronde de sommets aussi inutiles que fastueux. Elle se faisait remplacer par une autre : **l'Union Africaine (UA)**.

Si en comparaison de l'OUA et de sa monumentale faillite, l'Union Africaine apparaît comme un pas dans la bonne direction, les peuples africains, forts justement de l'expérience de la défunte OUA, ne peuvent pas se permettre de prendre pour argent comptant les promesses verbales des régimes promoteurs de la nouvelle union. Et ce, d'autant plus que les hommes et femmes qui servent à l'UA ont été formés au moule de l'OUA : un moule anti-unité africaine.

C'est la raison pour laquelle, pour sa part, dès le 30 juin 2001, le Comité Directeur de l'UPC adoptait un document intitulé « *Pour que l'Union Africaine relance vraiment le Panafricanisme, pour aller vers les Etats-Unis d'Afrique : 12 propositions de l'UPC* », document qui fut immédiatement adressé à tous les gouvernements des Etats africains sans exception. On ne peut pas dire que l'UA ait décidé d'entrer dans la voie suggérée dans ce document. De sorte qu'il est fort à craindre que l'UA risque aussi de subir le même sort que la défunte OUA, et, en terminant comme cette dernière, elle n'aurait une fois de plus, servi qu'à faire perdre un demi siècle supplémentaire à l'Afrique. Mais heureusement, l'expérience doit servir, et l'on est en droit de penser que les patriotes africains n'attendront pas 2040 pour faire le bilan de faillite de l'Union Africaine, si celle-ci tourne le dos à toutes les attentes des peuples africains qui durent depuis plusieurs décennies.

Quelles perspectives à l'heure actuelle pour le Panafricanisme, l'Indépendance véritable et l'unité Africaine ?

Toute tentative sérieuse visant à dégager des perspectives à l'heure actuelle, doit tenir compte d'au moins deux choses essentielles qui sont : la profonde misère des peuples africains et le fait qu'ils ne peuvent plus accepter longtemps cette intolérable situation d'une part, et d'autre part, le contexte global de mondialisation capitaliste qui impose aux peuples d'être encore plus forts s'ils veulent survivre en restant maîtres de leur destin.

Aussi, la thèse centrale de ce que l'on doit appeler le Panafricanisme Révolutionnaire aujourd'hui, reste-t-elle et doit-elle rester celle qui affirme que l'Afrique doit s'unir, elle doit s'unir politiquement, pour former des Etats-Unis d'Afrique, avec un Gouvernement continental d'Union. Seule une Afrique ainsi unie constituera un espace suffisamment grand pour permettre d'engranger des moyens matériels et humains pour un développement économique et social, technique et culturel assez rapides pour éviter que la jeunesse africaine perde patience.

Le fait que les projections vers 2040 annoncent que la Chine deviendra probablement la première puissance mondiale devant les Etats-Unis d'Amérique suivis de l'Inde, doit nous faire sérieusement réfléchir en Afrique. Car sans doute la Chine aura entre 1,5 et 2 milliards d'habitants et l'Inde environ 1,5 milliard sinon plus. A l'heure actuelle, l'Afrique entière compte environ 1 milliard il est vrai handicapés pour beaucoup par la pandémie du sida. Mais nous devons regarder l'avenir en face et en tirer courageusement les leçons. Pour cela nous devons nous préparer et préparer la jeunesse africaine à une lutte opiniâtre, de longue haleine, une lutte de libération qui ait tiré toutes les leçons essentielles des 100 ans qui viennent de s'écouler et qui ont vu l'Afrique tomber pour longtemps sous la domination étrangère. Seule une telle lutte peut, en ayant pour objectif ce que dit la thèse centrale du Panafricanisme Révolutionnaire, ouvrir aussi la voie à une véritable Renaissance Africaine. Seul cela peut faire recouvrer sa vraie liberté et sa dignité à l'homme noir comme à l'homme africain en général.

UNE REFORME NECESSAIRE : DEPASSER UNE CENTRALISATION ETOUFFANTE

Par Antoinette Kankindi,
Strathmore University,
Kenya

Résumé

Pour regarder avec optimisme l'avenir de la RDC à partir de ses 50 ans d'indépendance, il faut aller au-delà d'une logique qui tend à lire la cause de ses crises avec une certaine superficialité que cache un langage par trop médiatique. L'idée de refonder l'Etat, presque de le fonder semble la plus indiquée, étant donnée sa longue absence ou sa faillite selon l'angle que l'on adopte pour l'examiner. Le titre choisi voudrait explorer la forme de l'Etat qui répondrait à un des meilleurs atouts quasi inexplorés de la RDC, à savoir le pluralisme qui marque tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a. C'est là un aspect qui permettrait de parler de la forme de l'Etat qu'elle aurait du adopter, et faute de cela, elle s'est retrouvée recolonisée d'une manière beaucoup plus coriace. Nous proposerons donc une lecture critique de la centralisation à outrance comme obstacle à la démocratie. Et, en passant, il faudra épinglez quelques signes défectifs de la démocratie moderne elle-même afin d'arriver à une conclusion concernant les pistes de réforme de l'une et de l'autre.

1. Introduction

Dans la réflexion qui va suivre, nous voulons poser le problème de la refondation de l'Etat congolais dans le contexte des interrogations qui ont surgi depuis 1960 sur la forme à donner à cet Etat dans le monde actuel. Nous déblairons d'abord le terrain du problème en interrogeant la manière dont les médias ont perçu hier et perçoivent maintenant encore les enjeux du devenir politique congolais dans la tension entre une centralisation extrême et une décentralisation incohérente. Nous présenterons ensuite une vision fédérale du Congo comme voie de sortie des impasses actuelles, à partir d'une approche théorique de ce qu'est réellement le fédéralisme. Nous proposerons enfin des perspectives concrètes pour la refondation de l'Etat congolais ici et maintenant, sur la base de ce que nous considérons comme le cœur du problème : la construction d'une société de coexistence paisible entre ses différentes composantes.

2. Un processus vicié

Les discussions sur l'avenir de la RDC sont dominées par un langage stéréotypé et pessimiste. C'est notamment le cas de la persistance des conflits expliquées toujours en termes ethniques, ou aussi le protagonisme grandissant d'une action humanitaire dont le réalisme peut souvent se révéler douteux. Nous assistons ces dernières années à une participation globale sans précédent dans les questions congolaises. En effet, là où il y avait seulement quelques diplomates et hommes d'affaires européens qui négociaient directement avec les plus hauts niveaux d'un leadership dictatorial, nous avons maintenant un mélange chaque fois plus diffus d'organismes de tous genres parlant au nom d'entités plus ou moins anonymes grâce à une orchestration savante par médias interposés. Tous parlent (et peut-être travaillent à) d'un effondrement imminent. La vision d'un avenir meilleur doit commencer à partir d'une approche qui aille au-

delà d'une logique viciée avec laquelle les faiseurs d'opinion traitent la RDC. C'est la logique qui cherche des échappatoires historiques en fabriquant de toutes pièces sans se soucier du poids humain que porte l'histoire. Etant donné l'impossibilité de défaire tous les nœuds du langage médiatique ici, il faut tout au plus éviter de tomber dans la même tentation et aller droit au cœur du problème. Tout d'abord, il est utile de faire face à la cause éloignée de la crise, qui n'est pas exclusive à la RDC. Principalement, il s'agit de la nature de l'État postcolonial. Les plus grands obstacles à la paix et au développement durable qu'est la corruption à tous les niveaux de la gouvernance, ainsi que les conflits armés, sont à la fois des conséquences de l'échec de l'État et de l'ingérence extérieure. Et cela depuis la politique coloniale, la politique de la guerre froide et aujourd'hui face aux sables mouvants de la nouvelle géopolitique après la chute du mur de Berlin, avec le renforcement du rôle d'une l'ONU dont les résolutions sont si souvent inefficaces. Le désespoir économique et la violence ethnique remontent à cette origine même politique dans ses différentes dimensions.

C'est ce contexte précis qui oblige au retour à la question de la crise de l'État moderne, en tout cas de ses limites du point de vue de la réalité africaine. Le panorama de l'Afrique contemporaine laisse croire que celle-ci est encore, au moins à bien des égards, à la recherche de son indépendance. La chute des idéologies qui ont entretenu la guerre froide a révélé avec insistance que la forme d'État-Nation héritée de la colonisation ne répondait pas aux réalités africaines. Le nombre d'années d'indépendance correspond presque au nombre de conflits endémiques qui ont ravagé le continent depuis l'époque de la décolonisation jusqu'à ce jour, quoique les guerres africaines d'aujourd'hui n'aient plus grand-chose en commun avec les rebellions des années 1960. Le continent totalise à lui seul, le plus grand nombre de populations réfugiées et/ou déplacées. La mention des conflits est faite dès à présent car c'est à première vue la conflictualité en Afrique qui a menacé très tôt la forme de l'État-Nation. Mais avant d'examiner d'autres raisons de la faiblesse de cette forme de gouvernance politique, il faut immédiatement disqualifier deux sortes d'opinion à propos de la violence en Afrique : celle qui veut faire croire que la violence constitue un élément intrinsèque à la culture africaine d'une part ; et d'autre part celle qui soutient que la colonisation a été le pire pour l'Afrique et que sans elle, le continent serait en paix. Ces deux opinions constituent des extrêmes dangereux pour l'identité africaine. Il faut aussi ajouter que ceux qui veulent juger l'Afrique en appliquant les paradigmes du passé occidental ou le modèle de la démocratie libérale aboutissent à un diagnostic incorrect.

La *Polis* africaine souffre d'abord du poids de la virtualité des frontières coloniales. Ce poids n'a pas seulement déstabilisé l'État. On pourrait dire qu'il était déjà, à la veille de la vague des indépendances, un obstacle majeur à sa formation. De telle sorte qu'il serait légitime de penser qu'il n'y a eu d'État que dans la forme et pas dans le fond. Il faut tenir compte du fait que les conflits ont été fomentés par les pouvoirs coloniaux qui, pour régner, n'ont pas résisté à la tentation de diviser. On pourrait pousser la considération jusqu'à affirmer que l'État est encore à bâtir au sud du Sahara, exception faite de l'Afrique du Sud, un cas bien particulier. Mais pourquoi l'État-il est encore à bâtir? L'acceptation même du concept d'État et ce qu'il est devenu en Afrique après 1960 sont une preuve évidente de son inexistence au sens strict. Il s'agit du concept d'État moderne consolidé en Europe occidentale surtout avec les monarchies française, espagnole et suédoise, il y a environ cinq siècles. Ses caractéristiques marquantes sont généralement de grandes armées, un pouvoir économique résultant de taxes et impôts systématiquement prélevés sur la population et une bureaucratie fortement centralisée capable

d'exercer une autorité souveraine sur un territoire relativement immense¹.

Sous cette forme, l'Etat s'occupait de l'ordre, de la sécurité, des lois, et de la protection du droit de propriété, ce qui lui a, du reste, permis d'offrir les conditions nécessaires à un accroissement économique sans précédent. C'est cette dimension formelle de l'Etat décrite ci haut qui fait croire que l'Afrique a hérité du temps colonial la forme d'un Etat moderne. Redéfini avec plus de force par la philosophie rationaliste, celui-ci était, cependant, né des conditions spécifiquement européennes qui, d'une manière ou d'une autre, l'ont plutôt exigé. Le débat contemporain sur la crise de l'Etat, en Afrique, est en train de démontrer qu'il portait probablement en soi les limites de son universalisation. D'après certains, il est fort possible que les problèmes sociopolitiques propres à différents contextes géographiques, en ce moment, soient dus au fait d'avoir négligé d'approfondir cette réalité². Voyons en bref en quoi consistait cette réalité à l'origine du concept d'Etat, ce qui permettra d'en montrer les limites, et ainsi poser les prémisses d'une analyse déblayant le terrain pour proposer une structure de l'Etat répondant aux particularités du Congo/Zaïre.

On distingue généralement trois phases dans ce processus³ : la progressive concentration du pouvoir politique qui s'érigea en souverain, souvent en souverain absolu ; le constitutionalisme libéral qui naquit avec l'objectif de limiter le pouvoir absolu de la première phase au plan interne en le divisant et en spécifiant ses compétences ; et finalement la phase de la démocratisation du pouvoir par laquelle, à travers la participation universelle une nouvelle légitimité est conférée à l'Etat et, avec elle, le mandat d'une intervention sociale majeure. La première phase caractérisa le Bas Moyen-âge avec une résurgence du droit romain qui suggérait aux princes la revendication pour eux-mêmes de la *plenitudo potestatis*⁴. Une fois qu'ils l'acquéraient, ils l'exerçaient au détriment des pouvoirs locaux, jusque là exercés par des seigneurs féodaux ; et au détriment des pouvoirs extérieurs, normalement exercés soit par un empereur, soit par un pape. En l'hégémonie à la nouvelle entité, et le roi devenait un monarque. Dès lors le pouvoir s'exerce à partir d'une seule source qui a le monopole de la chose publique sur tout le territoire et sur tous les citoyens.

Un trait marquant de cette phase, c'est la relation souverain-sujet qui crée l'uniformisation de tous les sujets, les citoyens, ouvrant ainsi la voie au processus de démocratisation dans sa dimension égalitariste. L'Etat ainsi formé est incapable d'assimiler les différences dans la condition politique de ses membres qui ne sont que ses sujets (égaux), auxquels il a aussi tendance à imposer un système légal uniforme.

¹ Fukuyama, F. (2004), *State-Building. Governance and World order in the 21st Century*, Cornell University Press, p.15 (La traduction du titre en français serait: La construction de l'Etat. Vers un nouvel ordre mondial au 21^{ème} siècle). C'est dans ce livre où Francis Fukuyama a théorisé son concept de « Failed States », des Etats qui ont échoué, un peu comme des Etudiants recalés aux examens pour n'avoir pas bien appris leurs sujets. Les examens en fonction desquels il juge avec dureté les Etats sous- développés de l'Afrique sub-saharienne sont les critères de développement tracés par les bailleurs de fond. Quoi qu'il ait raison sur bien des points concernant le leadership, il se pourrait qu'il n'ait pas vraiment pensé qu'il n'y avait pas, en Afrique, d'Etats à proprement parler. Il est hasardeux de remettre en question une autorité comme la sienne. Néanmoins, pour de raisons de cohérence historique, il est opportun de revisiter ce concept.

² Cruz, A., (1999), *Ethos y Polis. Bases para la reconstrucción de la filosofía política*, Eunsa, Pamplona, p. 44. (La traduction de ce titre en français serait : Ethos et Polis. Fondements pour une reconstruction de la philosophie politique)

³ Ibidem, pp.44-45

⁴ Plénitude du pouvoir

Le facteur ayant le plus déterminé cette évolution des choses était la guerre. En cette période l'effort de guerre visait à soumettre, sur le plan interne, les divisions et résistances intestines d'une part ; et d'autre part il visait à accroître la capacité d'affronter avec succès une possible agression de l'extérieur. C'est dans ce contexte que Machiavel a élaboré sa théorie de la souveraineté comme étant le monopole de la guerre réduisant donc l'essentiel de l'Etat à une situation marginale et exceptionnelle, plutôt qu'à la tâche d'une gestion ordinaire des affaires publiques qui justifie toute gouvernance. La concentration d'un pouvoir pareille suscita la nécessité de le limiter en le soumettant à la loi. Et c'est de cette manière qu'apparut la division du pouvoir en trois, mais pour des raisons fonctionnelles en lieu et place des raisons personnelles ou même territoriales.

Le constitutionalisme libéral, quant à lui, limitait ce pouvoir par d'autres moyens rendus possibles par la distinction entre l'Etat comme une entité différente de la société civile composée des gouvernés, citoyens libres. Leur liberté et leurs droits individuels et inaliénables devenaient la limite du pouvoir souverain. L'Etat prit ainsi une structure légale, qui comptait déjà avec son monopole de la force, et maintenant aussi le pouvoir de garantir la liberté économique de laquelle il va tirer tant de profit pour contrôler les gouvernés. Mais les gouvernés sont membres d'une société civile autonome qui ne peut être confondue avec l'Etat lui-même. C'est comme cela que l'économie de marché (libre) a pu se développer. Il faut seulement ajouter que l'économie étant l'apanage des bourgeois, la poursuite progressive de leurs intérêts allait influencer la politique et conséquemment le fonctionnement de l'Etat consistant en une fonction de contrôle et de sécurité. L'identité du citoyen individuel dans ce cadre est, comme on l'a vu plus haut, une identité uniforme et même uniformisante car l'ordre social nouveau n'est pas un ordre intégrateur, mais plutôt accumulateur.

Le mouvement démocratique intervint pour mettre en question la légitimité de l'Etat libéral surtout dans sa légalité, dont l'établissement n'était pas participatif. Si seul un petit groupe avait le pouvoir de décréter la loi, alors l'égalité devant cette loi n'était que formelle. En plus cette loi, matériellement parlant ne représentait que les intérêts de ce petit groupe avec un préjudice certain pour le reste de citoyens. C'est donc pour réclamer une juste représentation des intérêts de tous que la démocratie égalitariste va s'imposer. L'égalité devant la loi devrait s'accompagner d'égalité en matière de participation politique. On en vint alors à revendiquer l'universalité de la participation politique et la démocratisation de l'Etat dans un esprit purement libéral. Le changement que la démocratisation introduisait n'était pas une modification de l'Etat constitutionnel libéral mais son vrai accomplissement, c'est-à-dire sa progressive transformation vers un Etat libéral de bien-être social appuyé par les théoriciens de l'interventionnisme de l'Etat comme Marshall, Keynes, etc.

La configuration de l'Etat se montre, à partir de cette étape, comme une entité différente de la société elle-même. Celle-ci est autonome mais elle n'a pas de lois fixes car elle est le domaine de pluralisme. Alors elle se trouve en situations de conflit qu'elle ne peut pas résoudre seule, ce qui implique l'intervention de l'Etat dans ses fonctions régulatrices. La société aussi se dessaisit souvent des responsabilités publiques, ce qui requiert une réponse de la part de l'Etat, réponse qui, compte tenu de l'autonomie de la société, finit par consister en contrôle et supervision au lieu d'une action configuratrice et intégrative. Logiquement, le résultat final est un appareil étatique gigantesque de contrôle et l'autonomie du social n'est en réalité qu'une complète

bureaucratisation, c'est-à-dire, tout le contraire d'une vraie autonomie. Le gigantisme est prouvé par l'omniprésence de l'Etat dans toutes les activités humaines : de l'éducation à l'économie, de la sécurité sociale à la santé, de l'administration interne à la politique étrangère... L'Etat façonne, contrôle, supervise, régleme, légifère, autorise, proscri, même dans le domaine privé comme le mariage, la naissance, la liberté religieuse, etc.

La modernité libérale occidentale comme réalité sociopolitique qui a créé l'Etat moderne n'a pas d'équivalent en Afrique sub-saharienne avant les indépendances. C'est pour cette raison que l'effort de calquer ce modèle sur l'Afrique noire a eu des résultats frustrants et même régressifs. Et c'est là la preuve majeure des limites de son universalisation. L'appareil gigantesque de l'Etat forcément centralisé et lourdement bureaucratique projeté sur une société déstabilisée par une colonisation brutale et, plus tard, par des dictatures non moins brutales semble avoir corroboré une vieille définition de l'Etat dans sa finalité. La finalité de l'Etat est toujours la même et elle consiste à limiter l'individu, le dompter, l'assujettir, le subjugué⁵.

Comme appareil, l'Etat peut vraiment faire tout cela, surtout si l'on considère que dans sa forme moderne copiée en Afrique, il est une association politique qui établit une souveraineté juridictionnelle sur un territoire limité par des frontières conventionnelles, et l'exercice de son pouvoir central est assuré par des institutions publiques. L'organisation sociale relève de la responsabilité de ces institutions dont le financement est aussi public. En tant qu'association ou entité il ne coïncide pas avec une réalité sociologique englobant les besoins et aspirations concrètes des citoyens: il n'est qu'un appareil au sens littéral du mot. En tant que tel, il agit souvent contre ces besoins et aspirations. Même si l'Etat a toujours été regardé comme la catégorie fondamentale de la vie politique, aujourd'hui son rôle et son sens sont remis en question par des faits concrets. L'émergence de ce que Fukuyama a appelé « Etats défaillants » et que d'autres ont appelé « Etats creux/vides »⁷ démontre, une fois de plus, que ce modèle caractérisé par une sorte d'ultracentralisation du pouvoir ne garantit pas l'ordre social qui porte vers un développement des citoyens.

L'Afrique de ce moment présente une intéressante photographie de ce que l'on pourrait appeler « Etats creux » : le Liberia et la Sierra Leone (jusqu'il y a peu), la Somalie, le Sud du Soudan, le Zimbabwe, et dans une certaine mesure, la République Démocratique du Congo. Si l'on s'en tient à la forme, on peut dire que ces pays sont des Etats puisqu'ils ont une souveraineté, des institutions publiques, une légitimité, le monopole de la force et un territoire. Encore que cela n'est plus possible pour la Somalie. Cependant, sur le fond, il serait absolument prétentieux de l'affirmer. Le caractère multiethnique de la plus grande partie des pays dont la forme superficielle est l'Etat, et sa conséquence directe sur « l'in-naturalité » des frontières qui les délimitent, constitue une autre preuve que l'Etat qui correspond à une nation est le privilège de l'Europe occidentale. On dirait même un privilège partiel car l'Europe des années 1990 a connu aussi son lot d'« Etats défaillants » après l'éclatement de l'ancienne Union Soviétique et l'implosion de l'ex- Yougoslavie. L'absence de la réalité « nation » est la raison qui explique la possibilité d'Etat « creux » pour ne pas dire vide de son contenu originaire.

Par exemple, en Afrique sub-saharienne, le manque objectif de synchronie entre le

⁵ Heywood, A. (2002), Politics, Palgrave, New ork, p.85. Heywood cite Max Stirner, The Ego and his own, 1845 en ces termes : « The purpose of the State is always the same : to limit the individual, to tame him, to subjugate him »

développement de la nationalité et l'Etat hérité du colonialisme a fait qu'il n'y ait pas un seul pays qui n'ait pas une ou plusieurs minorités ethniques à cheval sur les frontières respectives. C'est là un facteur qui s'est révélé nécessairement explosif en cas de crise économique ou de secousses géopolitiques. En fait ce maillon est précisément celui qui a cédé sous la pression de la dette internationale administrée par des dictateurs et alimentant la conflictualité interne. Il a cédé à la chute de l'équilibre bipolaire qui a coïncidé avec une tendance à la violation du droit international, la faiblesse (ou l'impuissance) des institutions comme les Nations Unies et l'ancienne Organisation de l'Unité Africaine devenue Union Africaine.

Si la structure de l'Etat est superficielle, on voit alors à quel point elle peut contribuer à bloquer tout développement politique et ouvrir la voie à ce que Nkrumah avait pressenti comme étant le néo-colonialisme, à savoir le colonialisme économique. La destinée des soi-disant Etats a fini entre les mains des corporations puissantes économiquement. Dans ces conditions la conflictualité prend une autre forme, c'est un jeu maintenu et alimenté par les pouvoirs forts de la globalisation qui profitent justement de l'absence de vrais Etats pour imposer leur contrôle. Une nouvelle manière de coloniser ! Voilà un bon nombre de raisons qui justifient un changement de perspective, une remise en question de la structure de l'Etat.

2. CHANGER DE CAP

Les nouveaux équilibres géopolitiques ont capté cette urgence de changer de cap. Cela s'est cristallisé dans la vague de nouvelles constitutions reformées qui, cependant, ne semblent pas avoir trouvé la meilleure structure de l'Etat. En tout cas l'exemple du Congo/Zaïre est plus criant. La nouvelle constitution de février 2006 propose une décentralisation qui cache mal, ou pas du tout, le pouvoir encore concentré au niveau central. Il y a eu des résistances trop fortes à adopter le fédéralisme. Pourtant, étant donné la variété de ses richesses humaines et naturelles, l'étendue de son territoire, le Congo devrait faire face à moins de difficultés pour un développement rapide en adoptant ce système. C'est pour cette raison qu'il est opportun de proposer le fédéralisme comme étant la meilleure forme qui réponde à ses spécificités. Cette proposition se veut être adressée à ceux qui ont à cœur une éducation civique sortant des sentiers battus du slogan facile.

L'adoption de la démocratie comme principe de gouvernance politique est en train d'être universalisée, mais l'on voit que, comme le concept d'Etat, elle a des défauts qui lui sont pratiquement endogènes. Le premier semble être la philosophie individualiste du libéralisme qui l'inspire. L'individualisme est incapable de structurer une gouvernance du bien commun et paralyse donc toute forme politique. La démocratie moderne, d'autre part, a renoncé à tout principe moral universel, ce qui explique pourquoi elle recourt à la corruption pour organiser son propre fonctionnement. Elle transforme ainsi l'activité politique en une sorte de champ ouvert aux plus opportunistes. Cependant, puisque la démocratie est fondée sur le principe de la liberté et de l'égalité, elle devrait être corrigée ou améliorée de ses défauts d'abord pour pouvoir construire une forme politique viable. Le correctif de la démocratie ne peut que venir de la considération de l'objet de gouvernance : les personnes et leurs communautés dans leur dignité, les personnes dans leurs besoins concrets, d'où l'importance de l'égalité et de la liberté. Mais cette « égalité ne peut pas être forcée par le pouvoir politique au-delà des principes de justice et

de respect de la juste liberté⁶ » des personnes.

On pourrait se demander : « Mais quel est donc le genre de société qui puisse rendre possible une vraie démocratie ? » Aristote avait considéré la question et sa conclusion était que la démocratie était rendue possible par une classe moyenne de citoyens. Ce doit être une majorité de citoyens libres et égaux réellement, ayant droit de participer au pouvoir politique d'une manière réelle. Ceci est différent de la tendance à réduire la participation politique au suffrage universel direct qui, souvent, finit par un choix entre le maintien d'un establishment politique ou son remplacement par un autre dans le contexte du jeu des partis politiques. Ceci finit par devenir un jeu d'intérêts partisans bien loin de la gouvernance du bien commun à tous. Adopté par un système politique centralisé, la démocratie ainsi entendue promeut, en pratique une culture discriminatoire, une compétition entre partis politiques et des institutions injustes, sans oublier qu'elle recourt, sans ambages, à la corruption à tous les niveaux en commençant par le plus haut. Le fédéralisme présente des caractéristiques qui peuvent ajuster la démocratie aux besoins des citoyens et structurer des institutions y répondant mieux qu'une décentralisation qui n'est autre chose qu'une *longa manus* d'un pouvoir fortement encre en un centre de pouvoir. En permettant une plus objective application de la démocratie, le système fédéral forge un Etat qui a plus de chance d'être un Etat de droit, particulièrement pour des pays à haute diversité comme la RDC.

Parmi les facteurs qui justifient la formation d'une fédération l'on compte la similarité historique qui unit des communautés politiques différentes mais ayant chacune une identité politique propre, des traditions propres à préserver. Aux Etats-Unis il y eut nécessité de former un gouvernement central mais en même temps détermination de préserver, défendre et promouvoir les libertés individuelles et celles des Etats fédérés. Nous avons dans ce qu'on appelle *Federalist Papers* une explication détaillée⁷, par Alexander Hamilton, James Madison et John Jay, de la manière dont la convention établissant la fédération a veillé à défendre l'équilibre entre les deux instances d'exercice de pouvoir dans l'intérêt de l'Etat Fédéral, des Etats Fédérés, et des citoyens. La même chose est arrivée en Allemagne où la tradition régionale a été conservée sans porter préjudice à l'appartenance et la construction d'un même pays, malgré l'interlude terrible des années du nazisme. En fait la structure fédérale qui y a si bien réussi a été, au début, imposée par les alliés comme condition de leur appui à la reconstruction. Ils avaient donc bien compris que ce serait la forme qui assurerait une reprise au pays après la seconde guerre mondiale.

Un autre facteur intervenant dans la genèse d'un système fédéral c'est l'existence d'une menace externe ou l'aspiration à un rôle plus effectif dans les affaires internationales, principalement en relation avec les Etats limitrophes. Une voix et un poids diplomatique plus forts sont nécessaires pour négocier des traités et faire des alliances. Ce facteur a également hâté la formation de la fédération allemande face aux autres puissances européennes. L'autosuffisance dans la gestion des affaires publiques n'est jamais viable, elle conduit vers l'isolement de l'Etat qui s'y enferme et les résultats sont néfastes pour ses populations. Finalement l'extension géographique influence aussi la formation d'une fédération d'Etats. En fait, pratiquement tous les pays à territoire étendu ont adopté le fédéralisme comme système politique : les Etats-Unis, le Canada, le Brésil, l'Australie, le Mexique et l'Inde. Les Etats géographiquement grands ont nécessairement une grande diversité culturelle avec des traditions régionales fortes et bien distinctes. Ceci requiert

⁶ Alvira, R. (2006), Démocratie et Cité de Dieu, document inédit.

⁷ <http://www.foundingfathers.info/federalistpapers/>

une gouvernance adéquate, c'est-à-dire un échelonnement d'institutions au-delà des limites d'un système unitaire. A la diversité culturelle correspond aussi une diversité ethnique et souvent, une diversité de ressources économiques. Dans ces conditions précises, le fédéralisme a prouvé être le système qui tire le mieux profit de cette diversité qui, en son sein, cesse d'être une occasion de division. Au Canada, par exemple, la diversité ne tient pas seulement aux traditions, elle est également linguistique. En Inde, la diversité, en tout cas au Punjab et au Kashmir, tient aussi à la religion.

La caractéristique la plus importante d'une fédération d'Etat c'est l'équilibre et l'autonomie qui existent entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs fédérés. En observant ces caractéristiques, on voit que, de toute évidence, l'avantage le plus important du système fédéral sur toute forme de centralisation et/ou décentralisation, c'est que la périphérie a une voix et un rôle politique clairs, sûrs, autonomes et dynamiques, définis et garantis par une constitution que le pouvoir fédéral ne peut pas modifier sans la participation du pouvoir fédéré. Les Etats fédérés jouissent d'une gamme de pouvoirs autonomes et ont une représentation directe au niveau central à travers un mécanisme dynamique. Il y a une coopération entre les deux niveaux, pas une subordination, même sur le plan financier. Un deuxième avantage non moins négligeable est la limitation du pouvoir central par une autre gamme de « checks and balances » exercés au niveau régional pour la protection de la liberté des citoyens. Finalement, le système fédéral s'est montré, jusqu'à maintenant le seul capable de résorber les tensions et divisions pour maintenir une unité et une cohérence autrement impossibles dans des sociétés fragmentées. C'est pour cela qu'il constitue le système le plus adéquat à des pays à grande variété ethnique comme la RDC.

Les fédérations ont déjà démontré qu'elles étaient capables même de vaincre les séparatismes puisque l'autonomie des identités y est respectée. Elles font également face aux contraintes causées par des immigrations massives mieux que les autres systèmes étatiques. Heywood pense que ceci est même le meilleur mérite de la fédération aux Etats-Unis⁸. Il est aisé de voir en ce dernier avantage la bouée de sauvetage pour la RDC qui partage une longue frontière avec neuf pays différents des suites du dépiècement de l'Afrique à la conférence de Berlin. L'identité des populations frontalières trouverait automatiquement une solution que les tensions d'un système centralisé et/ou décentralisé rendent impossible en appliquant l'exclusion sous prétexte de nationalisme. Il est donc possible d'en finir avec les amertumes et les ressentiments divisionnistes hérités du temps colonial et entretenus par les dictatures successives. Bien plus il est possible d'en finir sans recourir à la guerre dont les conséquences n'ont pu et ne peuvent être que néfastes.

En bref on peut comprendre que le fédéralisme, étant un système qui instaure le partage équilibré de l'exercice du pouvoir entre deux ordres politiques régional et central, puisse assurer mieux la souveraineté constitutionnelle des deux ordres d'une manière complémentaire et collaborative. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce système suscite toujours l'intérêt politique. Il ne divise pas la souveraineté, il respecte plutôt son titulaire originel, le peuple, quand il assure constitutionnellement la participation active de la périphérie de manière indépendante. Il empêche donc le danger de voir cette souveraineté du peuple usurpée par un pouvoir central exclusivement et, encore moins par une seule personne et son cacique politique. En plus il y a des

⁸Heywood, A.(2002) p.164: "The genius of US federalism, for instance, was perhaps less that it provided the basis for unity among the 13 original states, and more that it invested the USA with an institutional mechanism that enabled it to absorb the strains that the immigration exerted from the mid- nineteenth century onwards"

preuves tangibles qui démontrent empiriquement combien ce système offre les conditions légitimes d'une plus grande stabilité politique, une confiance entre citoyens et le dépassement de possibles clivages culturels. En fait le fédéralisme est basé sur un *pactum foederis* ou accord dans la volonté de vivre et se développer ensemble.

La décentralisation, quant à elle, relève toujours d'un système unitaire, c'est-à-dire un système dans lequel le pouvoir souverain est investi en une seule institution politique qui décide tout. Mis à part le cas « pathologique » des dictatures et les régimes totalitaires, l'institution la plus unitaire est, par exemple, le parlement britannique et son autorité législative absolument unique. Il fait et défait les lois discrétionnairement, ses pouvoirs ne sont ni codifiés ni contrôlés par une constitution écrite. Il n'y a pas d'autres instances qui puissent les mettre en cause. Les institutions locales peuvent être organisées, réorganisées et même supprimées avec la même discrétion. Le terme anglais « *devolution* » est devenu l'expression la plus exacte de la décentralisation. Il implique le transfert par le gouvernement central de certains pouvoirs à des institutions régionales⁹. Heywood explique que le verbe anglais « *devolve* » veut dire passer ou transférer les pouvoirs et devoirs d'une haute autorité à une qui lui soit inférieure.

La différence entre cette décentralisation détaillée et le fédéralisme consiste dans le fait que même si leurs juridictions territoriales sont similaires, les entités décentralisées n'ont pas et ne participent pas de la souveraineté qui est exclusivement du ressort du gouvernement central. Leurs compétences et leur pouvoir dérivent et sont conférés par le pouvoir central qui en garde le monopole. Dans sa forme la plus faible, à savoir la décentralisation administrative comme celle consacrée dans la nouvelle constitution de la RDC, « *devolution* » veut dire que les institutions régionales sont appelées à mettre en pratique des décisions et règlements pris ailleurs. Dans sa forme législative, les assemblées régionales ont un certain pouvoir de décision mais il est limité par la loi sur la décentralisation qui les institue. Le pouvoir des entités décentralisées reste ainsi à la merci du pouvoir législatif qui peut le révoquer discrétionnairement. Au fond cette constitution aura repris les dispositions de la loi fondamentale de 1960 qui parle de la RDC comme s'il s'agissait encore d'une colonie. Certains parlent de cette loi fondamentale et de la constitution de Luluabourg comme des tentatives fédéralistes, mais elles ne le sont pas. Elles sont l'une centralisatrice et l'autre une tentative de décentralisation. Elles ont bel et bien contribué à la forte centralisation du pouvoir.

La différence entre le fédéralisme et la décentralisation se situe donc au niveau de la source de pouvoir et pas seulement au niveau de leurs compétences respectives¹⁰. Dans le système fédéral le pouvoir des Etats fédérés est constitutionnel et ne peut pas être modifié sans leur participation. Dans un système décentralisé et même fortement décentralisé, il est délégué par le pouvoir central aux entités régionales par une loi, et donc il peut être facilement retiré, modifié, en tout cas manipulé par un parlement central sans que les assemblées régionales puissent y résister. Le contrôle que le pouvoir central conserve de cette manière réduit toujours la souveraineté et finit par soumettre les populations locales à des contraintes lourdes. Il ne faut pas négliger aussi la voie facilement ouverte par et pour la corruption de même que la manipulation des institutions régionales à partir du centre. Ceci peut fomentier ce que Heywood appelle un système de

⁹ Heywood, A. (2002), p.167

¹⁰ Watts, R.L., (1998), *Federalism, federal political systems, and federations*, in *Annu. Rev. Polit. Sci.*, 1:117-37

colonialisme interne¹¹ au sein duquel la périphérie géographique est exploitée aisément par le centre. Il explique, par exemple, que le nationalisme en Ecosse et au pays de Galles en Grande-Bretagne vient, en partie, du fait de la subordination économique de ces régions vis-à-vis de l'Angleterre, surtout du sud-est de l'Angleterre. Cette subordination s'accroît à cause de la dépendance de ces régions sur l'industrie lourde anglaise, le chômage, et le niveau bas des salaires dans ces régions. Les assemblées décentralisées n'ont pas de pouvoir législatif.

Des éléments de différence qui précèdent, l'on peut conclure les avantages du système fédéral trois points importants : son adaptabilité plus flexible aux exigences de l'économie devenue globale, la complémentarité des relations institutionnelles qui permettent une consultation, coopération et coordination sur un terrain réel et sa capacité d'intégrer l'unité et la diversité pour une plus grande stabilité de l'ensemble. Ces avantages montrent bien pourquoi le système fédéral permet plus de participation démocratique et plus de responsabilité publique.

Au-delà de nos peurs au Congo

Les détracteurs du système fédéral, en tout cas ceux qui s'y sont opposés au cours de l'étrange processus qui a conduit à la constitution en vigueur en RDC, doutent de sa capacité intégratrice. Ils soutiennent que dans une société multiethnique où les différences régionales sont aussi marquées qu'en RDC, il favoriserait trop les intérêts régionaux qui finirait en des divisions insurmontables. C'est là un cas théorique seulement, on dirait même hypothétique. Une crainte pareille a conduit l'Afrique du Sud à adopter la fameuse « devolution » plutôt que la fédération. La réalité pratique démontre le contraire. Dans une analyse de la solution aux conflits au sein du système fédéral, Gagnon¹² démontre qu'il ne faut pas juger si le système peut éliminer les conflits. Il faut en revanche tester son habileté à résoudre les conflits qui surgissent. Les conflits sont parfois inévitables dans les relations sociales. Les systèmes fédéraux qui semblent avoir résisté au test de l'histoire ne l'ont pas fait pour avoir éliminé toute possibilité de conflit, mais pour avoir su les résoudre en utilisant les mécanismes de consultation, coopération et collaborations dont ils se sont dotés. Les instances de dialogues sont plus près des problèmes à résoudre. C'est de cette manière que le système fédéral arrive à favoriser une culture politique de vraie tolérance parce que reconnaissant les caractéristiques distinctives des groupes humains, des régions, etc.

L'échec de certaines fédérations dans le tiers-monde aussi a fait croire qu'il s'agissait d'un système défectif. Mais cet échec est à imputer à l'immaturation politique du leadership dans le tiers-monde longtemps incapable d'assumer et d'assimiler la discipline qu'exige la combinaison « shared rule » (gouvernance partagée au niveau fédéral) et « self-rule » (auto-gouvernance au niveau fédéré) corrélative aux deux niveaux de gouvernance du système fédéral. D'autre part, l'efficacité du système fédéral dépend énormément de la capacité de respect des normes constitutionnelles, des structures établies par ces normes, l'esprit inclusif et la vraie tolérance. Or, dans le cas de la RDC, la culture politique, jusqu'à présent, a été abordée à partir des paramètres plutôt dictatoriaux, ayant ignoré et même rendu impossibles ces conditions essentielles à une gouvernance responsable. Il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui encore il y ait tellement de résistance à adopter le fédéralisme. Mais cette résistance ne trouve plus d'autre fondement que la

¹¹ Heywood, A. (2002), p.171

¹² Gagnon, A-G. (1993), The political uses of federalism, as quoted by Watts R.L.

peur de certains de perdre les « valves » par lesquelles le pouvoir central a rançonné son propre peuple, en réduisant ses richesses humaines et ressources naturelles à de simples instruments de division aussi bien à l'intérieur de ses frontières que dans ses relations avec ses voisins.

Les dirigeants se comportent exactement comme leurs homologues du temps colonial. En effet, en Afrique postcoloniale, et pour cela la RDC est un exemple typique, la direction des affaires publiques ne s'est jamais considérée comme responsable devant le peuple. Les dirigeants ont eu à répondre de leurs agissements seulement à leurs « clients directs », estimant que le maintien de leur pouvoir dépendait de ces derniers. En fait, c'est la façon dont le clientélisme s'est « institutionnalisé ». Parmi les clients, l'on compte d'abord et avant tout les puissances occidentales, la famille, le clan ou la tribu. Le divisionnisme du temps colonial a pu trouver continuité dans la période postcoloniale de cette manière. De toute évidence, une telle pratique a changé le sens de la politique comme service à la population, au bien public et bien commun. On peut dire que ce sens a été complètement perverti dès le départ et a perdu progressivement, jusqu'à ce que nous voyons aujourd'hui sous la forme de l'absence complète de l'état de droit, l'extrême détérioration de l'infrastructure, la bureaucratie absurde et l'incapacité de l'État d'offrir un minimum de services de base.

4. Conclusion

Par conséquent aujourd'hui l'État, du moins pour le cas de la RDC, apparaît comme une coquille vide approximativement depuis la décennie des années 80, ou même depuis la fameuse « zaïrianisation » décidée par Mobutu au début des années 70. Quand un pays atteint ce stade (le stade d'une coquille vide), il est géré par des mécanismes informels qui prennent la forme de clientélisme plus aiguë et la corruption, le gaspillage des ressources nationales, l'usage de fonds publics pour des fins personnelles dans le chef de ceux qui détiennent le pouvoir. Une fois ce cycle installé, la peur du fédéralisme se transforme en campagne anti-fédéraliste pour des raisons faussement nationalistes cachant l'incapacité de l'État de s'acquitter de ses tâches formelles. A ce stade, il perd absolument son autorité et sa capacité à se réformer. En conséquence, il ne contrôle plus le niveau de violence générée et n'a plus la capacité de protéger son peuple et son intégrité territoriale, et donc sa position de leader d'administration perd sa légitimité. C'est ce qui est arrivé en RDC au régime de Mobutu, en passant par l'entrée des forces génocidaires rwandais dans la partie orientale du pays en 1994, la guerre de 1996, au dialogue de Sun City, et aussi au régime actuel. Aucun processus de démocratisation ne pourrait rétablir un État qui a franchi un seuil critique de l'effondrement sans négocier avec les pouvoirs informels précisément créé par l'absence de l'autorité de l'État dans le but de refonder celui-ci. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a eu Sun City. Les bailleurs des fonds avaient compris qu'avec un tel niveau de la déliquescence de l'Etat en RDC, il fallait forcer une négociation. Puisque Sun City n'a pas osé toucher la question de la forme de l'Etat, nous voici au seuil du 50ème anniversaire de notre indépendance encore a temps pour y réfléchir ensemble mais en osant toucher cette corde sensible de la forme la plus adéquate pour un avenir meilleur, une RDC développée enfin. Le processus de démocratisation est impuissant dans une situation pareille aussi à cause des défauts inhérents à la démocratie moderne. En effet, l'on nous que démocratie c'est surtout le multipartisme, les élections libres et démocratiques, le respect des droits et libertés de l'homme, ainsi que l'adoption du libre marché. Or nous remarquons que cette même démocratie est totalement vulnérable face au terrible pouvoir d'achat de l'argent de telle sorte que d'aucuns croient qu'elle aurait besoin de la corruption pour fonctionner. Il s'agit ici de tout un sujet pour une autre conférence, mais disons

en bref que seule une politique cohérente qui reconnaît les exigences morales du service au bien commun est capable de rendre à la démocratie sa force face au pouvoir corrompeur de l'argent. Toute politique cohérente est organisée et menée suivant l'impératif moral que l'organisation d'une société humaine structure en des institutions de service au peuple. Une démocratie qui ignore ce service devient une affaire partisane laissant le peuple bien loin en marge de ses activités et ses visées. Ceci a aussi, comme l'Etat, son histoire cristallisée dans la manière dont les idéologies de gauche et de droite interprètent la liberté humaine, la paix et la sécurité.

L'ETAT CONGOLAIS, AU-DELA DES ETHNIES

Par Jean Patrice NGOYI
CICP

1. Aujourd'hui, la question de l'unité du Congo dans la perspective de la refondation de l'Etat n'est pas une question théorique qu'il s'agirait d'analyser à partir des conceptions politiques élaborées dans les universités. C'est une question existentielle de vie ou de mort que nous devons aborder sur la base des drames vécus par nos populations depuis 1960.

Dès l'aube de l'indépendance, le pays a été confronté à deux sécessions sanglantes et à un émiettement tribal dans un désordre extrême dont le nom est connu dans les sciences politiques avec le concept de *congolisation*. Le concept traduisait une réalité tragique : celle d'une entité politique en déliquescence, qui implose avant de s'être donné un destin et qui subit comme une fatalité de désordre de ses propres forces centrifuges sous les yeux de la communauté internationale dont on ne sait pas si elle est la solution au problème ou si elle est le cœur même du problème.

Né dans le vertige de la *congolisation*, l'Etat qui devrait se construire sur notre terre a toujours été sous la menace de cette pathologie qui la fonde. A tout moment, il a été appelé à se créer comme un ordre contre le chaos.

Patrice Lumumba avait compris qu'on ne se bat pas contre un tel chaos sans une forte idéologie de l'unité nationale comme un Congo au-delà des ethnies et de leurs pesanteurs divisionnistes. S'il a voulu un Congo uni, c'est parce qu'il savait que c'était la seule voie de juguler la *congolisation* et de créer un Etat moderne au cœur de l'Afrique, sur la base des valeurs, des normes et d'une vision partagées. Il savait que la bataille de cette unité n'était pas gagnée d'avance, ce que la sécession du Katanga représentait en 1960 était pour lui le signe avant-coureur d'un Congo implosé. La sécession kasaïenne consécutive à celle du Katanga l'a conforté dans cette certitude et il s'est lancé dans une lutte désespérée contre la *congolisation*.

Cette lutte avait une dimension politique certaine : il fallait se doter d'un Etat suffisamment fort pour tenir ensemble toutes ses composantes contre les forces centrifuges mais aussi suffisamment démocratique pour que son unité ne soit ni imposée d'en-haut par un dictateur ni décidée dans des capitales occidentales par les Nations Unies ou les grandes puissances internationales.

Lumumba s'est toujours méfié non seulement des tentations sécessionnistes, mais aussi des velléités fédéralistes. Pour lui, le Katanga sécessionniste de Tshombé et l'Etat autonome ou l'Etat fédéré du Sud-Kasaï proclamé par Kalonji n'étaient qu'une seule et même réalité : celle du drame de la *congolisation*. Il avait raison.

Quand on analyse aujourd'hui le poids de l'Union Minière du Haut-Katanga dans la sécession de Tshombé et le rôle des agents de la Minière de Bakwanga (MIBA) dans la rébellion kasaïenne, le sécessionisme et le fédéralisme à la Congolaise ne peuvent qu'apparaître comme les manifestations dramatiques de la *congolisation*.

On ne peut pas réfléchir sur la refondation de l'Etat congolais en faisant fi de l'héritage de la *congolisation* dans l'inconscient collectif et dans la mémoire collective des Congolais.

C'est au nom de cette mémoire et de cet inconscient que je nme méfie de tout discours aux relents fédéralistes et aux ambitions balkanisatrices. Le Congo, pour moi, c'est le Congo au-delà de ces tentations. J'assume ainsi l'héritage de Lumumba dans ma propre vision politique, sur la base des réalités de la *congolisation* qui est l'expérience de fond pour la refondation politique de l'Etat Congolais.

2. J'adhère aussi à un autre héritage de l'unité du Congo : l'héritage d'une certaine vision que Mobutu et son système incarnèrent pendant un temps dans l'histoire de notre pays. Mobutu n'a pas toujours été le dictateur sanguinaire qu'il est devenu au fil des années à la tête de l'Etat. Au debut de l'exercice de son pouvoir il a fondé le nationalisme congolais et il l'a imposé comme vision du monde contre le Congo de la guerre civile arrimée au tribalisme comme énergie d'éclatement et d'implosion du pays.

Dans l'histoire de notre pays nous avons tendance à enfermer l'image de Mobutu dans ses accointances avec la CIA et dans ses manœuvres d'agent néocolonial des Maîtres du monde. Il y a du vrai dans cette image, mais ce n'est pas toute la vérité. Mobutu a été forgé dans sa vision qu'il avait de l'Etat par la tragédie de la *congolisation*. Il a compris qu'une telle chienlit exigeait des méthodes, fortes d'unification du pays, même si ces méthodes ont dérivé vers une dictature féroce et délirante. Son intuition de départ était bonne ; il fallait un Etat, une nation et une idéologie unitaire pour sauver le Congo de la *congolisation*. Le nationalisme mobutien a été de ce point une réussite : il a créé une conscience collective qui, aujourd'hui encore, ne supporte pas l'idée de la balkanisation du Congo, sous quelque prétexte que ce soit. Qui ne se souvient pas du temps où tout Congolais et toute Congolaise pouvaient vivre paisiblement sur toute l'étendue du territoire national et éprouver partout la fierté d'appartenir à une même nation ? Qui n'a pas en mémoire, parmi les hommes et les femmes de ma génération du temps où l'on pouvait venir d'un coin du pays pour exercer les fonctions de gouverneur dans une autre région du pays ? Qui n'a pas un jour, en son âme et conscience célébré le nationalisme congolais authentique comme une idéologie de la grandeur d'un Congo fort et uni ?

On ne peut pas prétendre que la conscience et les pratiques de nationalisme au temps de Mobutu furent des échecs au point que les velléités de balkanisation sous les nouveaux habits du fédéralisme deviennent maintenant la voie d'avenir.

Comme Lumumba, Mobutu a profondément détesté les tentations fédéralistes. Il y a vu le masque de la *congolisation* et le risque de la chienlit. Qui peut dire véritablement maintenant que ces risques ont disparu dans l'imaginaire de certains Congolais ? Quand des groupes de militants continuent à proclamer le Katanga indépendant et de célébrer sa gloire dans leurs propres cérémonies du cinquantenaire, n'est-ce pas que le vers est toujours dans le fruit ? Depuis les guerres de la rébellion muléliste jusqu'aux tragédies de l'Est du Congo, n'assiste-t-on pas ou déferlement d'un certain Congo du feu et du sang que le seul mot fédéralisme met de nouveau dans l'imaginaire ?

Mobutu a trahi lui-même sa vision du Congo uni en dérivant vers le tribalisme dans l'exercice d'un pouvoir politique fondé sur une garde prétorienne tribalisée. Il a développé une gouvernance d'hégémonie pouvoiriste ethnique. C'est cela qui a tué son régime. Quand il a trahi son propre nationalisme, il a conduit le pays vers le gouffre, Il ne faut pas prendre cette dérive pour la vérité et penser tranquillement qu'il suffit d'agiter le fédéralisme comme un fétiche théorico-théoricien pour trouver la nouvelle clé des songes pour le salut du Congo.

Il serait intéressant d'ailleurs de chercher à savoir quelles sont les connotations que ce mot a chez les Congolais pour s'en méfier dans le débat politique national et chercher les nouvelles voies d'organisation de l'Etat au Congo.

3. Pour la refondation de l'Etat Congolais, je ne veux pas ici me limiter à l'évocation de Lumumba et Mobutu, comme si l'argument d'autorité bâti sur leurs cendres suffisait à me donner raison. Il me semble important de recourir à un moment crucial de l'histoire congolaise où le débat entre fédéralisme et unitarisme fut conduit et déployé par des forces vives du pays. Ce moment, c'est la Conférence Nationale Souveraine comme refondation de l'Etat et de la politique au Congo.

Cette Conférence a eu lieu dans un contexte d'anti-mobutisme exacerbé. Elle voulait instaurer l'ère d'une démocratie congolaise riche et dynamique. Or, sur la question précise de la forme de l'Etat à promouvoir, l'héritage de l'unité nationale à travers des institutions solides incarnées dans la capitale et irriguant toutes les veines de la nation ne fut pas sérieusement ébranlé. On voulait débarasser le pays du dictateur, mais on ne voulait pas d'un fédéralisme tropical qui n'aurait été que l'exacerbation des identités meurtrières dans un pays dont l'histoire montre à quel point les politiciens instrumentalisent le sentiment d'appartenance tribale pour diviser le territoire congolais en petites féodalités militarisées.

Si la Conférence nationale congolaise a pris des distances contre le fédéralisme, il faut y voir un symbole fort face à un mot dont le sens dans notre pays ne correspond pas à la chose qu'il désigne.

S'il faut refonder l'Etat, c'est vers de mots nouveaux qu'il faut se tourner pour leur donner des contenus fertiles en vue d'inventer l'avenir d'une démocratie congolaise vécue par tous les Congolais et toutes les Congolaises au-delà de toutes mentalités, de *congolisation*. Tout ce qui, de près ou de loin, en théorie ou en pratique, par action ou par omission, remet en branle l'imaginaire de la *congolisation*, je le bannis de ma vision du monde : ma vision d'un Congo comme un Etat uni dans ses mécanismes de gouvernance et de fonctionnement concret.

4. Je ne veux pas dire que l'idée fédérale est une mauvaise chose pour notre pays. Je dis simplement qu'elle est trop fortement chargée de négatif dans notre imaginaire pour être vraiment une idée d'avenir.

Il faut voir les réalités en face. Ce n'est pas au moment où la majorité des Congolais ont peur de voir leur pays démantelé dans les conflits de l'Est de la République et dans les relations avec les pays voisins qu'il faut proposer comme dynamique de refondations de l'Etat un concept piégé par l'histoire congolaise depuis cinq décennies.

Il convient d'imaginer vraiment autre chose. Quand je dis qu'il faut imaginer autre chose, je mets aussi en cause l'idée actuelle de l'unité nationale fondée sur un Etat dictatorial et destructeur des droits humains. L'Etat dictatorial, la Conférence nationale souveraine l'a déjà tué dans notre imaginaire congolais. Quelle que soit la forme sous laquelle il surgit chez nous, il ne peut pas être le symbole de l'unité nationale. Il n'en est que la caricature, même s'il se fait illusion lui-même en croyant qu'il doit fonctionner de manière pyramidale.

Au fond, c'est la philosophie pyramidale comme mode de gouvernance et de gestion qu'il faut casser. Elle nous a déjà plongés dans le gouffre avec l'expérience mobutiste. Ce qu'il faut, c'est inventer

l'Etat démocratique congolais dont la sève nourricière soit une nouvelle manière de penser, de rêver, de vivre et l'incarner la politique par chaque citoyen et chaque citoyenne.

5. C'est le moment d'ailleurs de poser clairement la question : « L'Etat c'est qui ? » On connaît la réponse célèbre d'un célèbre Roi français : « L'Etat, c'est moi ». Nous n'avons pas besoin d'un tel Roi- Soleil au Congo. Nous n'avons pas non plus besoin d'une Caste- Soleil au pouvoir qui régenterait à partir de Kinshasa toutes les affaires du pays, avec des représentants locaux qui ne seraient que des relais dociles et des vaines caisses de résonance.

Nous avons besoin de l'Etat citoyen : l'Etat de la responsabilité citoyenne à toutes les échelles de l'action de transformation sociale et d'invention des structures d'organisation susceptibles de résoudre les problèmes au niveau où ils se posent dans un pays. L'Etat, c'est en fait un type d'esprit capable de secréter un type performant et efficace d'organisation politique communautaire. Un Etat ainsi compris n'a pas besoin d'être qualifié de fédéraliste ou unitariste. C'est un Etat communautaire que le Congo devra encore inventer dans sa philosophie comme dans ses structures.

C'est en cet Etat-là que j'ai foi.

RACONTER L'ETAT A PARTIR DES MARGES: L'EXPERIENCE DE LA FRONTIERE GOMA-GISENYI.

*Par Martin Doevenspeck,
Université de Bayreuth
Allemagne*

Introduction

Cette courte contribution est axée sur la manière dont les Congolais et les Rwandais, à la frontière entre les villes de Goma, en RDC et Gisenyi, Rwanda, racontent l'Etat. Cette frontière est riche en contrastes. D'une part, elle est très militarisée, gardée et constamment sous la surveillance de différents services secrets. D'autre part, des milliers de personnes négocient leur passage chaque jour, officiellement ou clandestinement. Petits commerçants, cultivateurs journaliers, voyageurs, contrebandiers mais aussi étudiants et enseignants vont et viennent entre les deux villes. Ils traversent une frontière qui sépare non seulement deux pays qui, après quinze ans de guerre, se font la guerre par procuration et s'accusent mutuellement de soutien à des milices et groupes rebelles, n'ont repris que très récemment des efforts hésitants vers un rapprochement politique. Cette frontière semble aussi une séparation entre deux ordres politiques et sociaux complètement différents. D'un côté, le Rwanda, ostensiblement le plus "fort" Etat africain avec son obsession sécuritaire et de contrôle et un impressionnant développement économique, au moins en termes d'indicateurs macroéconomiques. De l'autre, la RDC dont les institutions étatiques sont, par expérience, qualifiées par une majorité de citoyens de faibles, de dysfonctionnelles, sinon de complètement absentes. C'est ici, aux trois postes frontaliers de Grande Barrière, Petite Barrière et Kibumba-Ruhuna et le long des "makoro", petite bande de terre entre les postes frontaliers, que j'ai observé les deux Etats au travail et collecté les notions et les perceptions que les populations frontalières ont de l'Etat. Il s'agit aussi bien des personnes qui naviguent entre les deux bords que de ceux pour qui l'autre côté constitue l'endroit où il ne faut pas se rendre. Dans la petite description empirique suivante, je vais présenter quelques perceptions des Etats congolais et rwandais en analysant la façon dont les gens racontent la frontière. J'estime que décrire les processus politiques et les reconfigurations d'un Etat au quotidien au lieu des modèles abstraits peut fournir de précieux renseignements sur les relations Etat-Société et une compréhension de la légitimité de l'Etat.

“On a besoin d'un mur” : Des Nilotiques et agresseurs, raconter ‘l'autre’

Spécialement durant la guerre entre le CNDP de Laurent Nkunda et les FARDC la majorité des Congolais perçurent la frontière comme trop poreuse, comme une passerelle pour les agresseurs Rwandais et les gens firent valoir qu'elle devrait bénéficier d'une meilleure protection. En discutant avec les habitants du bouillant quartier de Birere dans la ville de Goma directement situé à la frontière, on peut entendre de nombreuses histoires à propos des Rwandais faisant entrer frauduleusement des armes à Goma, à propos de l'infiltration des troupes rwandaises, des pillages transfrontaliers, de la stratégie rwandaise de déstabilisation du Congo pour des intérêts économiques et de leur appui aux rebelles Tutsi congolais dans la région du Kivu.

« Je vous le dis, vivre ici n'est pas facile. Ces gens viennent avec des tomates, mais dans le panier, sous les tomates, vous trouverez des armes. Il y a des fusils, des grenades et des cartouches. Vous pensez que ces gens sont des commerçants ? Non, ce sont tous des soldats. Ils

essaient de gagner leur guerre contre nous par tous les moyens possibles. Le pire c'est que nos propres soldats collaborent souvent avec eux Avec un peu d'argent vous pouvez les acheter. Nous allons perdre cette guerre parce qu'ils peuvent acheter nos soldats Cette guerre de Laurent Nkunda est semblable à celle du RCD. Et le RCD, c'est le Rwanda. Nkunda, c'est le Rwanda. Nkunda et Kagame, ce sont des frères. Il n'y a aucune différence. Ce qu'ils veulent c'est tout le Kivu. Les Tutsi sont des Nilotiques et ils ont toujours besoin de la terre. Ils viennent chez nous et veulent devenir congolais. Et aussitôt que vous leur accordez la nationalité ils veulent avoir des terres. Vous regretterez si vous ne cédez pas la terre. Ils vont vous tuer.” (Entretien avec un boutiquier de Birere, octobre 2008.)

Même s'il y a une certaine vérité derrière ce genre de propos entendus à la frontière - car ce n'est pas un secret que le Rwanda a soutenu les rebellions congolaises par le passé - ils peuvent aussi en partie s'interpréter en relation avec le conflit violent dans l'arrière-pays rural de Goma dans la mesure où les dangers relatifs à ces combats étaient généralement répercutés à la frontière. Avec l'expérience d'une organisation territoriale para-étatique violente aux contours flous, la frontière Goma-Gisenyi était perçue comme une des rares manifestations d'un Etat qui est par ailleurs à peine visible. Au moins ici, les populations frontalières désirent la stabilité et une certaine fiabilité de leur propre Etat, même si cet Etat est incapable de gérer le reste de la province du Nord Kivu dont une partie est contrôlée par des milices et l'autre subit la loi d'une armée incontrôlée. C'est la raison pour laquelle beaucoup de gens étaient extrêmement déçus par les préposés à la frontière censés la surveiller et la protéger mais qui sont accusés de complicité avec les agresseurs Rwandais présumés.

Cependant ce discours congolais à la frontière révèle aussi systématiquement la généralisation des tendances anti-Rwandaise ou plutôt anti- Tutsi par l'adoption des stéréotypes racistes coloniaux (“Nilotiques”), perpétuant ainsi le sens de “l'altérité”. Les histoires relatives à l'infiltration rwandaise et aux stratégies de déstabilisation reflètent clairement les principales lignes éditoriales de la presse pro- gouvernementale en RDC qui brandit continuellement le péril d'un Empire Nilotique. Le fantasme d'une colonisation tutsi dans la région du Kivu entretient le débat politique depuis le début des années 1960; il a gagné en importance avec les rébellions de l'AFDL et du RCD- Goma soutenues par le Rwanda. Depuis que Laurent Nkunda a été perçu principalement comme un suppôt du Rwanda, la rébellion du CNDP est intégrée dans le même prisme d'images. Le rôle douteux joué par le Rwanda à l'est du Congo les quinze dernières années est incontestable. Cependant il semble que le gouvernement congolais ait besoin de ce fantasme pour gagner en légitimité et exercer le pouvoir sur une population qui le critique de plus en plus pour sa corruption et son incapacité à lui fournir les services de base tels que la sécurité. Ainsi les politiciens admettent aisément la division artificielle entre autochtones et étrangers qui alimentent les conflits autour des terres, de l'identité et du pouvoir qui peuvent être considérés comme la cause profonde des conflits violents à l'est du Congo plutôt que la très controversée exploitation des minerais et leur commercialisation.

Fait remarquable, il y avait très peu d'histoires semblables du côté rwandais. Au contraire, la plupart des Rwandais ont souligné les opportunités que la frontière leur offre sous forme de fraude à petite échelle et de commerce transfrontalier.

**“La frontière est une richesse”
Chora chora et collabos: La frontière comme ressource.**

A Goma comme à Gisenyi les frontaliers parlent de contrebande en termes de Chora chora. Chora est un mot Swahili à plusieurs sens: “fuir”, “éviter/ passer à travers” et “cacher”. Le système chora chora procure du revenu à plusieurs personnes dans les deux villes, particulièrement à Gisenyi, et fait partie de la vie quotidienne, comme pour la plupart d'autres frontières. Cependant, entrer en RDC avec de la contrebande, particulièrement avec du pain et autres biens de consommation courante qui sont rares du côté congolais, peut difficilement être qualifié de fraude, car cela se passe plus ou moins ouvertement. C'est plus une question de négociation avec les divers services opérant à la frontière. Par conséquent, cette frontière est un champ lucratif, non seulement pour les contrebandiers mais aussi pour une multitude d'agents congolais des frontières, officiels ou semi-officiels, les soi-disant “collabos”. Ceux-ci sont des civils recrutés par les agents des frontières haut gradés afin qu'ils collectent pour eux de l'argent auprès des commerçants et des contrebandiers.. Chaque “collabo” est attaché à un officiel qui apparaît rarement en public pour demander de l'argent. Même les initiatives isolées en vue de formaliser le régime frontalier, comme lors de la visite du Président rwandais Kagame à Gisenyi en octobre 2008, sont perçues par ces collabos comme une restriction à l'opportunité d'accroître leur revenu.

« Nous sommes des sous-traitants, nous travaillons pour la sécurité de notre nation mais nous ne sommes pas payés. Et nos familles ont besoin de manger J'ai six enfants et aujourd'hui par exemple je n'ai absolument rien à leur offrir. Tout cela à cause de la visite de Kagame. Il est venu avec ses soldats en provenance du Darfour pour sécuriser la frontière. Et maintenant, plus personne ne passé à travers les “makoro”. Normalement nous gagnons de l'argent sur les contrebandiers et les commerçants qui viennent avec du carburant ou de la viande, mais maintenant tout le monde est obligé de passer par la Grande Barrière ou la Petite Barrière où il ne nous est pas permis de travailler. »

(Entretien avec un agent non-officiel des services de renseignements congolais à Goma, octobre 2008)).

Cependant, la contrebande se passe principalement de Goma vers Gisenyi et semble être d'abord et avant tout un phénomène rwandais en ce sens qu'il est question d'une re-exportation non-officielle des produits dont les valeurs en douane sont sous-estimées par les alliances entre commerçants et agents des douanes. Les cosmétiques, l'alcool, les tissus imprimés, le lait en poudre, les tomates en boîtes et les friperies sont les principaux produits qui traversent vers le Rwanda.

Pour nous, la frontière est un moyen de survie... Nous travaillons pour les propriétaires des magasins de Gisenyi qui veulent éviter de payer les droits de douane de leurs produits à Rwanda Revenue Authority... Chora chora n'est pas un problème pour les Congolais. Nous les payons, ce sont de bonnes gens... Le problème, c'est Rwanda Revenue Authority. Ils sont si bien payés qu'ils n'acceptent pas facilement le chora chora. Nous sommes donc obligés de négocier avec les soldats.”

(Entretien avec un contrebandier rwandais à Goma, octobre 2008)

Cette citation est tirée d'une entrevue avec l'un des nombreux passeurs qui font traverser clandestinement des produits pour les commerçants de Gisenyi. Ils sont appelés *Amavubi*, ce qui

signifie abeilles en kinyarwanda, et ils transportent de grandes quantités de biens de valeur à travers le *makoro*. *Amavubi*, c'est aussi le nom de l'équipe nationale rwandaise de football, ce qui signifie que ce nom leur est attribué aussi pour les distinguer d'un autre groupe de contrebandiers appelés APR. L'APR est un club de football de Kigali qui est considéré comme moins fort que l'équipe nationale. Les APR sont donc ces nombreux contrebandiers qui passent généralement par les postes frontaliers officiels en transportant de petites quantités de marchandises de contrebande. Le grand défi pour les *Amavubi* est d'échapper au contrôle de RRA et de convaincre les gardes-frontière rwandais. Contrairement aux agents de RRA dont le salaire est dix fois plus élevé, les soldats et les policiers semblent généralement ouverts aux négociations mais ils sont plus conscients qu'ils sont observés par leurs supérieurs et ne coopèrent par conséquent qu'avec les gens qu'ils connaissent déjà. Cette pratique a donné lieu à plusieurs véritables réseaux, obligeant les contrebandiers à l'attente, parfois pendant des heures, à la frontière, avant d'apercevoir "leur" soldat ou policier rwandais.

“Il n’y a pas la vie au Rwanda”

Echapper à “l’Etat du développement” : les femmes commerçantes rwandaises à Goma

Chaque jour ce sont des centaines de femmes rwandaises, paniers de produits agricoles sur la tête, qui marchent vers la poste frontière de la *Petite Barrière*. La plupart d'entre elles viennent des villages montagneux autour de Gisenyi et doivent parfois marcher deux heures ou plus. Pour ces femmes, la frontière est une excellente occasion pour échapper aux restrictions économiques des autorités rwandaises qui interdisent le commerce informel dans les rues, dans un Etat de « développement » répressif qui régleme même ce que les paysans sont autorisés à cultiver.

A Gisenyi, vous ne pouvez rien vendre Ils ne veulent pas que vous vendiez dans les rues, c'est interdit. Ils vont vous punir. Ils vous demandent d'aller au marché, mais je n'ai pas suffisamment d'argent pour vendre au marché. Il faut acheter une place au marché, mais où est l'argent? A Goma, les gens ont de la chance. Il y a de la nourriture et de l'argent... Et si vous payez le Rasta, vous pouvez beaucoup gagner en vendant des tomates dans les rues. ”

(Entretien avec une vendeuse de rue rwandaise, juillet 2010, Goma)

C'est surtout l'interdiction du commerce de rue, l'une des rares activités économiques que peuvent pratiquer les ruraux pauvres et la population urbaine active non qualifiée qui est difficile pour ces femmes. Afin de réduire le commerce informel et d'accroître les recettes fiscales, tous les vendeurs doivent actuellement louer de petites échoppes dans les deux marchés officiels de Gisenyi, Mbugangari et Murigari. Toutefois, la plus petite place dans ces marchés coûte 12 dollars américains par mois, sans compter le pot-de-vin que les commerçants sont parfois obligés de payer à l'administration du marché pour obtenir une place. C'est beaucoup trop pour la majorité de femmes qui sont alors obligées d'aller à Goma pour assurer leur subsistance. Traverser la frontière pour aller travailler comme vendeuse de rue à Goma peut être considéré comme une voie de sortie temporaire, une stratégie pour faire face aux incertitudes spécifiques dues au modèle rwandais de développement.

L'interdiction du commerce de rue et la réglementation stricte de ce qui est essentiellement une agriculture de subsistance ne sont que deux parmi les nombreuses mesures contenues dans le projet de législation rwandaise pour la modernisation à la fois du secteur agricole et de la société rurale. Accompagner les femmes commerçantes de retour dans leurs foyers dans les collines

autour de Gisenyi donne une impression de leurs conditions de vie, façonnées par une politique rurale rwandaise qui conçoit «la pauvreté comme au moins partiellement un problème de mentalité» (Ansoms 2009: 302)

Ici les paysans craignent le long bras de l'Etat, représenté par exemple par les moniteurs agricoles. Parfois ils sont encouragés à planter leurs cultures en lignes et d'adopter la monoculture; parfois ils doivent remplacer leurs bananiers par des fleurs, et parfois les haricots sont interdits. Les gens sont obligés de porter des chaussures ou des sandales et doivent ainsi dépenser de l'argent pour acheter des chaussures au lieu de la nourriture.

Comme les enfants de la rue et les mendiants dans les rues de Kigali, qui sont régulièrement arrêtés, les paysans qui marchent pieds nus ou en portant des vêtements en lambeaux ne correspondent pas à la vision du projet de modernisation du Rwanda, qui encourage la technologie de l'information et l'idéal d'une société des services, et qui est clairement axée sur les centres urbains (GoR, 2000), ce qui pourrait élargir le fossé entre zones rurales et urbaines.

La tension des relations Etat -société au Rwanda est en outre illustrée par le fait que les femmes commerçantes acceptent facilement les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent lors de la vente dans les rues de Goma: exclusion des places de marchés officiels, harcèlement par les civils congolais et par les fonctionnaires (pour une vue d'ensemble récente, voir Kimanuka et Lange 2010).

Légitimité de l'Etat, relations Etat- société et le besoin de 'l'autre'.

Quel genre de conclusions peut-on tirer du croquis empirique ci-dessus? Tout d'abord il devient évident que se concentrer sur les expériences et les appréciations des personnes qui vivent avec des frontières est en phase avec la revue des études sur les frontières, loin des approches descriptives des limites des états et vers l'analyse des processus dans les zones frontalières. Une telle approche reconnaît en outre que les frontières des Etats ont toujours été -et sont encore souvent- modelées par le commerce et une gamme d'activités illicites qui constituent des stratégies importantes de subsistance pour les populations frontalières qui font usage des possibilités spécifiques offertes par la frontière, tout autant que par la géopolitique et les processus de la mondialisation et l'intégration régionale. L'approche a également démontré que même sous de constantes reconfigurations géopolitiques, la frontière comme construction sociale n'est pas seulement imposé par le haut, à partir d'un «Etat» abstrait, mais est également perpétuée par le bas, par des gens dont la vie quotidienne est marquée par cette limite de l'Etat.

En ce qui concerne la légitimité de l'Etat, les alliances plus ou moins ouvertes entre les trafiquants et les autorités frontalières congolaises confirment dans une certaine mesure la faible performance de l'Etat congolais. Mais au lieu d'être absent, comme dans de nombreuses zones rurales des provinces du Kivu où cette absence provoque de graves incertitudes juridiques, l'Etat congolais se présente à la frontière sous des formes multiples. Près de deux douzaines de services étatiques opèrent à la frontière et contribuent à une prolifération de l'Etat. Ce que Raeymaekers et Vlassenroot (2009: 141) veulent dire devient alors clair quand ils décrivent la forme de l'Etat congolais comme «intermédiaire» afin de souligner les lacunes des concepts tels que «effondrement de l'Etat» ou «Etat défaillant». Les auteurs soulignent que ce qui est décrit comme

absence ou faiblesse de l'Etat est le résultat des compétitions entre les sphères étatiques et non étatiques de réglementation, comprenant des institutions antagonistes qui, souvent, se neutralisent mutuellement (ibid.)

C'est seulement à la frontière que les Congolais rencontrent leur propre Etat, par ailleurs souvent invisible, exerçant un contrôle hybride, réel et symbolique. Toutefois, la participation des représentants de l'État à la contrebande ne promet pas l'avènement d'un modèle politique alternatif qui remette en question la légitimité de celui en place. Au contraire, la prolifération de l'Etat subvertit l'Etat-nation en même temps qu'elle semble continuellement le confirmer, car il dépend de la frontière pour sa perpétuation.

D'une autre part, les perceptions qu'ont les populations de l'Etat rwandais de « développement », qui doit se projeter dans des zones rurales méfiantes, nous amènent à remettre en question l'image publique du Rwanda, pays prospère et en développement. Les commerçantes rwandaises tout comme les contrebandiers utilisent la frontière pour échapper, au moins temporairement, à l'omniprésence de leur Etat. Cela peut être une surprise pour certains observateurs, qu'on bombarde de rapports sur les succès du pays en matière de politique anti-corruption mais cet Etat aussi, à l'image de ses gardes-frontières, est corruptible. Toutefois, il est évident que les commerçants et les contrebandiers contredisent et soutiennent simultanément l'Etat rwandais quant à l'origine externe des problèmes et des pratiques qui, à terme, stabilisent l'ordre établi dans le pays.

Pour résumer, on pourrait conclure que le fantasme maintes fois exploité d'une colonisation Tutsi de la région du Kivu tout comme l'image soigneusement cultivée d'un Rwanda moderne et qui réussit procèdent de deux mythes dont les politiciens ont besoin pour présenter respectivement « l'autre côté » comme l'endroit d'où vient le danger et gagner ainsi la légitimité, le pouvoir et le contrôle.

Mais ce que les dirigeants oublient, et que la considération tant par les Congolais que par les Rwandais de la frontière comme ressource prouve, est que l'échange mutuel dans les pratiques quotidiennes frontalières au niveau local peut contribuer à une déconstruction des versions officielles de l'altérité. Les populations frontalières vivent une variété d'expériences et on ne peut qu'espérer que les avantages mutuels de la frontière contribuent à une destruction des stéréotypes et conduisent vers un processus de consolidation de la paix par le bas.

Références

Ansoms, A. (2009) Re-engineering rural society: The visions and ambitions of the Rwandan elite. *African Affairs*, 108, 289-309.

GoR, Government of Rwanda (2000) Vision 2020. Ministry of Finance and Economic Planning: Kigali.

Kimanuka, C. and Lange, M. (2010) La Traversée. Petit commerce et amélioration des relations transfrontalières entre Goma (RD Congo) et Gisenyi (Rwanda). *International Alert*. London.

Raeymaekers, T.; Vlassenroot, K. (2009) Reshaping Congolese Statehood in the Midst of Crisis and Transition. In: Engel, U.; Nugent, P. (Eds.) *Reshaping Africa*. Leiden, Boston. Brill: 139 – 167.

GOVERNANCE SANS GOUVERNEMENT? LE RÔLE DE L'ÉTAT CONGOLAIS DANS LA GOUVERNANCE URBAINE SEMI-AUTONOME; ÉTAT DES LIEUX ET RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR.

*Par Karen Buscher, Université de Ghent
Et Richard Bongenia, Université de Goma*

Introduction

Cinquante ans après l'indépendance de la RDC, on constate une forte urbanisation à grande vitesse qui a eu un impact profond sur les structures politiques et socio-économiques de la société congolaise. A travers cette évolution, on observe ainsi deux dynamiques principales. Tout d'abord, il y a la dégradation ou le déclin des infrastructures de base dans les villes dites « primaires » (les anciennes villes 'coloniales'). Deuxièmement, on voit en même temps la naissance et le développement de nouvelles villes « secondaires », qui au contraire, se développent avec un dynamisme étonnant et qui nous montrent une évolution spectaculaire sur le plan économique, démographique et spatial (De Saint Moulin 2010). Ces nouveaux centres urbains, souvent situés dans la périphérie de l'État, ont une organisation interne très particulière, qui est visiblement différente des villes « primaires » (De Boeck, Cassiman, and Van Wolputte 2010)¹³.

Ce développement urbain « périphérique » ne se manifeste pas seulement dans le sens littéral, mais aussi dans le sens où ces villes semblent se développer et s'organiser en dehors de l'influence directe de l'État central. Dans un contexte d'un État extrêmement faible, des fois même absent, les villes en RDC aussi comme beaucoup d'autres villes en Afrique, ont connu une forte « informalisation » sur le plan politique ainsi que socio-économique. Là où l'État n'est plus capable d'organiser le développement urbain et d'offrir des services publics à ses habitants, multiples autres acteurs non-étatiques ont pris les responsabilités dans la gestion de l'espace urbain. Ceci se traduit par une gouvernance fortement fragmentée, où l'État Congolais est en négociation permanente avec ces différents acteurs non-étatiques, et dans cette négociation, il semble souvent être le joueur le plus faible. Dans ce cas, une situation de gouvernance sans gouvernement est créée, dans laquelle ces villes évoluent d'une manière semi-autonome et où l'État Congolais joue seulement un rôle secondaire.

Mais malgré cela, ces villes congolaises, qui évoluent vers des centres régionaux influents, semblent jouer de plus en plus un rôle politique et économique important. Il nous semble donc inévitable de réfléchir sur le rôle de ces centres urbains secondaires dans le futur développement du pays et sur l'impact d'une gouvernance urbaine semi-autonome sur la reconstruction de l'État Congolais en général, surtout dans le contexte d'une décentralisation en cours.

¹³ http://soc.kuleuven.be/web/files/7/38/Secondarycities_synopsis.pdf

1. La Ville de Goma : Urbanisation spontanée, informelle, anarchique

A partir d'une analyse politico-anthropologique de la situation actuelle de la ville de Goma comme notre cas d'étude, quelques nouvelles visions et pistes de discussion sur l'état de l'État Congolais peuvent être formulées.

La ville de Goma, chef-lieu de la province de Nord Kivu, avec un nombre d'habitants estimé autour de 700.000, est sans doute un bon exemple des dynamiques urbaines semi-autonomes comme on vient de les décrire ici dessus¹⁴. C'est une ville qui a connu une histoire particulière, développée dans un contexte très difficile de plusieurs conflits armés, de crise humanitaire régionale, des catastrophes naturelles, et de l'affaiblissement de l'État. L'évolution de cette ville a abouti à une double image urbaine, assez contradictoire. D'un côté, Goma s'est transformé en une ville de « rébellion », occupant une position géographique, politique et militaire centrale dans les différentes guerres. Goma est ainsi considérée comme une ville de contestation, un « terrain glissant ». D'un autre côté, Goma est devenu un centre d'opportunités, considéré comme 'nouvelle' ville prometteuse, attirant des gens de toute la région à la recherche d'une vie meilleure.

Ainsi, malgré un contexte pénible de violence, de crise et de catastrophes, la ville nous a montré une évolution assez étonnante ; elle est passée en moins de 20 ans du statut d'un petit poste insignifiant à celui d'un centre politique, économique et militaire très influent sur le plan national et régional. C'est une ville qui, grâce aux dynamiques locales et aux efforts courageux de ses habitants eux-mêmes, continue à se développer et à grandir jour après jour.

Pour éviter tout malentendu, il n'est pas question de romancer cette évolution, et il est très important de réaliser que, clairement, seulement une petite partie de la population urbaine a pu profiter de ces dynamiques et des nouvelles opportunités dans le développement urbain. Ceci va être développé plus loin dans ce papier.

L'histoire de la ville de Goma a été marquée par un développement semi-autonome, jusqu'au point que certaines gens parlent d'un « Etat dans un Etat ». En tant que « siège de la rébellion », administrativement et économiquement coupée de la capitale Kinshasa, la ville s'est orientée de plus en plus vers l'Afrique de l'Est ainsi que le Proche et l'Extrême-Orient, en ce qui concerne ses activités économiques. L'évolution de la ville en dehors du contrôle direct de l'État central est donc directement liée à sa position comme ville secondaire et périphérique (Vlassenroot and Büscher 2009)¹⁵. Littéralement positionnée dans les marges de l'État, sur la frontière avec le Rwanda voisin, cette position a renforcé sa connexion avec les réseaux économiques transfrontaliers.

Ainsi, la ville de Goma devient en même temps périphérie (sur le plan national) et centre (sur le plan régional). Sa situation géographique, l'orientation orientale ensemble avec le 'boost' de l'économie des ressources naturelles dans un contexte d'un Etat faible, ont fait de Goma un centre commercial florissant, une ville où les dollars circulent et où les nouveaux marchés sont encore à exploiter.

¹⁴ Pour un aperçu de l'évolution historique de la ville de Goma : (Bucyalimwe 2008)

¹⁵ <http://eprints.lse.ac.uk/28479/1/WP61.2.pdf>

La transformation urbaine vers un centre d'opportunités nous donne cependant seulement une partie de l'explication de l'expansion spectaculaire de la ville de Goma. Autant que ville d'opportunités, Goma est aussi reconnu comme ville de refuge. L'arrivée des grands nombres des réfugiés et déplacés, à la recherche de la sécurité, a donc fortement contribué à l'expansion démographique et géographique de la ville, ainsi qu'à une transformation profonde sur le plan politique, socio-économique et spatial.

Malheureusement, l'expansion spectaculaire de la ville de Goma, où les maisons « poussent comme des champignons », n'a pas été accompagnée par une urbanisation adéquate. On ose même dire qu'un plan urbanistique formel est presque absent. Le développement urbain est donc à situer dans un contexte largement informel et anarchique.

On ose alors argumenter que le développement de la ville de Goma vers ce qu'elle est devenue aujourd'hui n'est pas le résultat des initiatives de gouvernance formelle mais plutôt le résultat de multiples dynamiques locales. Plutôt qu'être le résultat des efforts des services de cadastre, de l'urbanisme et de l'habitat, le développement de la ville de Goma est le résultat des efforts des *Gomatraciens* eux-mêmes. Ce développement est donc plutôt une question d'action humaine qu'une question de planning, relevant de la responsabilité des acteurs non-étatiques plutôt que de ceux étatiques. Ceci mène à une nouvelle sorte d'urbanité qui, pour le futur, mérite beaucoup plus d'attention académique.

Depuis le processus de la décentralisation qui a fait de Goma la capitale de la nouvelle province du Nord Kivu, la ville est logiquement devenue un centre politique, avec des structures politico-administratives visiblement présentes. Néanmoins, si on analyse bien l'évolution urbaine récente, l'État Congolais semble avoir joué seulement un rôle plutôt marginal dans le gouvernement et la gouvernance réelle de la ville.

D'un côté, la gouvernance urbaine informelle a créé de nouvelles opportunités qui expliquent partiellement l'expansion économique de la ville de Goma malgré un contexte régional assez pénible. De l'autre côté, le manque d'une gestion ou d'une planification urbaine officielle a créé de nouveaux contrastes et pistes de tension dans une ville où les opportunités et la prospérité ne sont réservées qu'à une très petite mais influente élite urbaine.

2. Gouvernance sans gouvernement dans un contexte de '*limited statehood*'

C'est Kenneth John Menkhaus qui a introduit en 2006 ce terme de '*governance without government*' qui, dans son analyse du cas de la Somalie, observe comment les zones politiques et économiques dans un contexte d'un État en 'faillite', restent malgré tout gérées, organisées, au lieu de devenir des espaces anarchiques (Menkhaus 2006). Il a analysé ensuite comment les différents acteurs non-étatiques s'engagent dans l'organisation des services de base (comme la sécurité par exemple), et dans l'assurance de la continuation de la gouvernance locale.

La ville de Goma peut ainsi être considérée comme une situation de '*limited statehood*', où l'État, pourtant pas totalement absent, est affaibli et remplacé par plusieurs autres acteurs. L'État Congolais reste souvent un acteur bien présent dans la régulation et la gestion urbaine et dans la négociation du pouvoir; néanmoins il demeure un acteur faible, en compétition permanente avec de multiples autres acteurs plus puissants.

Cette réalité a mené à une situation où la gouvernance est devenue un ensemble de relations très complexes et fragmentées, dans lesquelles les décisions politiques et économiques sont exercées par différentes 'niveaux' ou 'échelles' de pouvoir.

Brièvement, on peut identifier au sein de ces relations complexes, trois groupes principaux d'acteurs non-étatiques, actifs dans la gestion et la gouvernance urbaine.

Le premier groupe, ce sont les acteurs dits 'économiques'.

Aujourd'hui, la ville de Goma est connue dans la région comme ville économique, ville des entrepreneurs et des commerçants. A travers l'évolution de la ville au cours des 15 années passées, il s'est formé une nouvelle « classe » ou « élite » économique, « *les nouveaux riches* » comme on les appelle à Goma, qui ont émergé dans différents secteurs économiques qu'on connaît tous : les ressources naturelles, le carburant, le commerce avec Dubaï, l'immobilier, l'aviation, etc. Il s'agit d'un petit nombre de '*grands barons*', très connus dans la ville de Goma, et très influents. Leur présence et influence est très visible dans la ville, pas seulement à travers des réseaux économiques mais aussi souvent à travers la vie urbaine politique et sociale. Par le pouvoir de leur richesse et des moyens qu'elle leur confère, ils se sont construits des réseaux sociaux importants dans la société urbaine, et ils ont bien investi dans des stratégies de popularité, de visibilité et de protection. De plus en plus, ce sont eux qui se font voir et entendre dans la gestion urbaine, où ils sont devenus des acteurs incontournables.

Dans une ville qui s'est développée grâce aux initiatives privées, il n'est donc pas très surprenant de constater que ce groupe d'acteurs non-étatiques gagne de plus en plus une voix et une visibilité importantes dans la gouvernance de la ville de Goma.

Comme deuxième groupe, on peut identifier la communauté internationale.

Il s'agit non seulement de la présence (extrêmement visible et influente) de la MONUSCO à Goma, mais aussi de toutes ces organisations internationales qui se sont installées dans la ville de Goma sous le parapluie du développement et de l'assistance humanitaire. Il s'agit d'une présence de longue durée avec un très profond impact local. Ce « *secteur humanitaire* » est bien intégré dans la vie urbaine et, pour certains, est devenu un nouveau secteur économique, un nouveau commerce à exploiter. Quand les Gomatraciens parlent de la « commercialisation de la crise », ils font référence à toutes les jolies maisons construites pour les louer à ce staff international pour des milliers de dollars par mois, à tous ces jolis hôtels avec leurs grandes salles des conférences, à tous ces endroits de récréation où ce même staff international se retrouve après le travail. Il y a beaucoup à dire sur ce secteur humanitaire comme nouvelle source d'opportunités, mais cela risque de nous amener trop loin. Cependant, ce qui est important ici c'est que la présence croissante des acteurs internationaux a eu un impact profond sur le développement et la transformation urbaine et sur les dynamiques locales politiques, économiques et sociales (Büscher and Vlassenroot 2010)¹⁶. Là où l'État n'est plus capable d'offrir les services de base aux habitants, ce sont souvent ces acteurs qui se chargent de plus en plus des responsabilités de l'État (Trefon 2004). Par exemple, la MONUSCO et le PNUD deviennent de plus en plus actifs dans certains domaines publics et les services sociaux comme la sécurité, l'emploi, l'éducation, ainsi que la planification urbaine. Pour offrir ces services ils opèrent alors comme une sorte de structure parallèle. Comme nouveaux acteurs urbains bien intégrés, ces organisations gagnent de

¹⁶ <http://biblio.ugent.be/input/download?func=downloadFile&fileOId=885761>

plus en plus une voix forte sur le développement et la gestion urbaine, en créant de nouvelles opportunités ainsi que de nouvelles pistes de conflit autour du contrôle de l'espace urbain (espace politique, socio-économique, géographique...). Ces acteurs internationaux ne sont pas seulement en compétition avec l'État, ils ont aussi souvent développé des relations délicates et tendues avec des élites locales.

Finalement, comme un troisième groupe urbain impliqué dans la gouvernance informelle de la ville de Goma, il y a les acteurs armés. Pour le cas de la ville de Goma, étant un centre de contestation militaire, ces derniers acteurs ont joué un rôle crucial dans le développement récent de cette ville. Déjà depuis 15 ans, les groupes armés ont toujours été des acteurs influents dans la politique urbaine. Et jusqu'aujourd'hui, ils gardent, directement ou indirectement, leur poids dans la gouvernance locale. Nombre d'ex-seigneurs de guerre, dont la plupart sont maintenant intégrés dans l'armée Congolaise, sont des figures bien connues pour leur influence dans cette ville. Là où les acteurs économiques s'imposent par le pouvoir de l'argent et la communauté internationale par le pouvoir du développement, ces acteurs militaires réussissent à s'imposer par leur pouvoir de la force, le pouvoir des armes. Comme c'est aussi bien le cas à l'intérieur, ils savent gagner leur position de négociation en ville par la menace, ce qui les a rendus des acteurs incontournables dans la négociation du pouvoir.

Tout ces acteurs non-étatiques sont engagés à leur propre façon dans la pratique de la gouvernance urbaine locale. A travers leur interaction avec l'État congolais, ces différents acteurs sont interconnectés dans une façon très complexe, tout en créant des relations d'interdépendance. Par exemple, dans le contexte actuel d'un État faible et d'une situation politique et militaire assez instable, les opérateurs économiques sont obligés de s'allier aux acteurs politiques et militaires afin de protéger leurs activités commerciales et autres. Les « cotisations » des opérateurs économiques en faveur des mouvements armés ou des acteurs politiques est un fait bien connu mais dont on n'ose pas souvent parler. Et comme l'argent fait le pouvoir dans la ville de Goma, les acteurs politiques seront à leur tour obligés de coopérer avec de *grands barons* de Goma pour pouvoir réussir dans leur démarche de pouvoir. Ainsi, les différents groupes entrent dans des stratégies complexes de négociation, afin d'assurer leur pouvoir dans le contrôle politique et socio-économique de la ville.

Dans ce contexte, Goma est devenu un exemple de ce que Lindell décrit comme «*une situation où les pratiques de gouvernance sont exercées et contestées entre différents centres de pouvoir dispersés où, à chaque niveau, des acteurs multiples sont engagés dans la création et la contestation des lois locales de la gouvernance urbaine* » (Lindell 2007).

Concrètement ceci veut dire que les autorités locales urbaines comme le maire de la ville et les différentes divisions urbaines, doivent constamment négocier avec ces acteurs non-étatiques qui tous réclament leur position dans la ville et le contrôle sur l'organisation urbaine. En l'absence des moyens formels, le maire de la ville devient un mendiant envers les opérateurs économiques et le secteur humanitaire qui, à leur tour, arrivent à mettre de plus en plus leur poids sur les décisions locales.

3. Une urbanisation fragmentée, arbitraire, inégale.

Quand on circule dans la ville de Goma, on constate que la présence visible de l'État Congolais est plutôt limitée. À l'exception de quelques drapeaux mis par-ci par-là, il n'y a pas grand chose qui fait référence à cet État congolais. À part des infrastructures de l'administration provinciale,

les autorités urbaines sont pauvrement installées dans des baraques en bois sans électricité ni eau, manquant tout minimum d'équipement. Et malheureusement, cette absence physique reflète bien l'impact effectif de ces autorités dans la gestion de la ville de Goma.

Pourtant, comme on l'a déjà constaté, malgré cette faible présence d'un État, la ville de Goma continue à évoluer et à se développer avec un fort dynamisme local. Ainsi, malgré un planning informel, la ville reste d'une certaine façon structurée, organisée. Dans ce sens, la ville de Goma peut être considérée comme ce que Théodore Trefon a décrit comme le « désordre urbain organisé » (Trefon 2004), un désordre qui a fait de Goma une ville très dynamique et influente.

Le développement urbain informel et semi-autonome comme on l'observe pour le cas de Goma aussi bien que pour d'autres villes à l'est du Congo, a mené à de nouvelles formes d'urbanisation, qui n'ont plus rien à voir avec ce que l'on appelle un planning urbanistique classique, et qui se réalisent selon des motifs imprévisibles, instables et souvent inégaux (Simone 2005). Pour la ville de Goma, il est clair que l'engagement de différents groupes d'acteurs non-étatiques comme identifiés ci-dessus dans la gouvernance urbaine, se réalise d'une façon extrêmement fragmentée, dispersée, et arbitraire. Ces acteurs opèrent dans la gestion urbaine par rapport à leurs propres visions, objectifs et attentes.

En dépit d'une petite partie de la population urbaine qui a pu en profiter énormément, dans une telle urbanisation dépourvue de vision globale ou intégrale, la plupart des habitants urbains ne pourront jamais profiter et se retrouveront complètement exclus de toute forme de développement urbain. Il suffit de se promener dans des quartiers périphériques de la ville de Goma pour le constater.

Alors, bien que l'intervention de l'État ne semble pas être une condition nécessaire dans la croissance économique et l'évolution de la ville de Goma vers un centre de commerce florissant, elle semble rester une condition essentielle et indispensable pour arriver à un développement égal, intégral et à long terme. C'est grâce aux initiatives privées que la ville de Goma est aujourd'hui parmi les grandes villes économiques de la région. Cependant, il est clair qu'un tel développement urbain semi-autonome signifie un défi énorme pour la légitimité de l'État Congolais.

Dans le contexte d'un processus de décentralisation en cours en RDC, la question pertinente reste la suivante : Est-ce que, après cette longue période de compétition avec d'autres acteurs non-étatiques, l'État Congolais serait capable de reprendre sa responsabilité en ce qui concerne la gouvernance locale urbaine ? On peut prendre l'analyse d'une telle situation de pouvoir urbain constamment négocié, comme une occasion de mieux comprendre l'état actuel de l'État Congolais, à cette occasion du 50^{ième} anniversaire de l'indépendance. Est-ce que l'avenir urbain sera fondé sur ces nouvelles formes de gouvernance ? Car il est clair que la force d'un futur État Congolais responsable doit venir de la base, et doit être construite sur des initiatives locales ; une compréhension profonde des actuelles dynamiques urbaines nous semble donc essentielle.

Bibliographie

1. Büscher, Karen and Koen Vlassenroot, 2010. "Humanitarian presence and urban development: new opportunities and contrasts in Goma, DRC." *Disasters* 34: 256-273.

2. Bucyalimwe, Mararo Stanislas, 2008. "Goma (Nord Kivu, RD Congo). Point de mire et de paradoxe" (<http://gomafocus.org>)
3. De Boeck, Filip, An Cassiman, and Steven Van Wolputte. *Recentring the City: An Anthropology of Secondary Cities in Africa*. 2010. Leuven, IARA.
4. De Sint Moulin, Léon, 2010. "Villes et Organisation de l'Espace en République Démocratique du Congo." *Cahiers Africains* 77.
5. Lindell, Ilda, 2007. "The Multiple Sites of Urban Governance: Insights from an African City". *Urban Studies*, 45: 9
6. Menkhaus, Kenneth John, 2006. "Governance without Government in Somalia: Spoilers, State Building and the Politics of Coping" *International Security* 31: 3.
7. Simone, Abdoumalig. 2005. *Urban Africa. Changing Contours of Survival in the City*.Dakar; London; Pretoria: CODESRIA BOOKS; Zed Books; University of South Africa Press.
8. Trefon, Theodore. 2004. *Reinventing Order in the Congo. How people respond to state failure in Kinshasa*.London/New York; Kampala: Zed Books; Fountain Publishers.
9. Vlassenroot, Koen and Karen Büscher. *Urban Developmen and Identity Processes in Goma*. Working Paper No 61. 2009. London, Crisis States Research Centre. Crisis States Research Papers Series.

THEME II : INDEPENDANCE ET INTERDEPENDANCE : INVENTER DES CONVERGENCES PORTEUSES

Nous ne sommes pas seuls. L'Afrique, l'Asie et les peuples libres et libérés de tous les coins du monde se trouveront toujours aux côtés de millions de Congolais qui n'abandonneront la lutte que le jour où il n'y aura plus de colonisateurs et leurs mercenaires dans notre pays. A mes enfants que je laisse, et que peut-être je ne reverrai plus, je veux qu'on dise que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance et de notre souveraineté, car sans dignité il n'y a pas de liberté, sans justice il n'y a pas de dignité, et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres (Dernière lettre de Lumumba à Pauline, sa femme)

STRATEGIES CHINOISES DE SURVIE A KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO¹⁷

Par Thierry Vircoulon, chercheur associé à l'Institut français des relations internationales

L'abondante littérature sur les relations Chine-Afrique se focalise beaucoup sur le côté "officiel" de ces relations (visites et accords diplomatiques, grands contrats d'affaires signés avec les principales entreprises chinoises, etc.). Ce n'est que récemment que l'intérêt s'oriente vers l'autre dimension de la relation Chine-Afrique: les initiatives chinoises privées en Afrique. Comme les communautés chinoises d'affaires croissent rapidement à l'étranger, le questionnement porte désormais sur leur histoire, leur dynamique, les intérêts des entreprises mais aussi les problèmes que rencontrent ces communautés d'affaires¹⁸. Dans cette perspective, cette étude examine comment les hommes d'affaires chinois parviennent à s'implanter et à conduire leurs activités dans un des environnements d'affaires les plus difficiles du continent africain: Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Afin d'opérer (certains diront « survivre ») dans cet environnement hostile, les commerçants chinois de Kinshasa ont développé un *modèle commercial spécifique* qui paraît déjà en danger.

I - La Chine et le Congo: des relations en pleine expansion, malgré des chemins divergents

Les liens entre la Chine et la RDC ne datent pas d'aujourd'hui. Ils remontent aux années soixante et ont pris un nouveau tournant en janvier 1973 (peu après la visite de Richard Nixon) lorsque le président du Zaïre de l'époque, le maréchal Mobutu Sese Seko, a visité la Chine. La coopération technique chinoise se manifesta et se matérialisa par la construction de deux bâtiments hautement symboliques dans la capitale Kinshasa: le stade et le Parlement (1979). En dépit de son alignement pro-occidental, le Congo réussit à tisser des liens étroits avec la Chine pendant le règne de Mobutu. Cette relation sera affectée plus tard par la chute chaotique du régime de

¹⁷ Cet article n'aurait pu voir le jour sans de nombreuses discussions avec des commerçants, diplomates et simples habitants de Kinshasa que je remercie par la présente tout en préservant leur anonymat.

¹⁸ Voir par exemple « Les petits entrepreneurs et commerçants chinois au Mali et au Sénégal », Antoine Kernen et Benoît Vuillet, *Sociétés politiques comparées*, n°5, mai 2008 ; « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou 'sanglot de l'homme noir' ? », Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertonecello, *Afrique contemporaine*, n° 218, 2006-2. Pour une description impressionniste et mondiale de l'expansion de la diaspora chinoise, lire *Planète chinoise*, François Hauteur, Carnets nord, Paris, 2008.

Mobutu et les guerres qui ont suivi. Dans les années quatre-vingt-dix, lorsque la Chine a commencé sa discrète montée en puissance politique et économique, la RDC était en pleine décomposition: les deux pays suivirent des trajectoires historiques asymétriques. Mais dès que l'agitation politique s'apaisa, les relations sino-congolaises redémarrèrent durant la transition politique (2003-2006). Au cours de cette période, la coopération officielle fut rétablie au plus haut niveau de l'Etat. Le président Kabila se rendit trois fois à Pékin: une visite officielle en 2002 (un accord de coopération fut alors signé), de nouveau en 2005 (un accord de coopération militaire fut signé ultérieurement), puis en 2008. Une Commission de coopération bilatérale fut mise en place et plusieurs actions concrètes suivirent : en 2006, la coopération chinoise construisit un hôpital de 150 lits d'une valeur de 6 millions de dollars américains et dirigé par des médecins chinois dans un quartier populaire de Kinshasa (Ndjili); plusieurs prêts furent accordés à la RDC par les autorités chinoises (4,5 millions USD et 5,3 millions d'USD au cours du sommet Chine-Afrique en 2006). La Chine est également présente sous le drapeau des Nations Unies en RDC : l'armée chinoise est actuellement impliquée dans la mission de paix des Nations Unies avec 218 soldats de la paix basés dans la ville de Bukavu, à l'Est du Congo.¹⁹

La croissance des relations commerciales entre la RDC et la Chine

Source : ambassade de Chine à Kinshasa

La Chine présente son discours continental d'une relation gagnant-gagnant comme la stratégie de développement pour la reconstruction de la RDC. Paradoxalement, l'approche de Pékin est clairement fondée sur le slogan néolibéral « commerce, oui ; aide, non »²⁰. Le moteur du développement est censé être le commerce, et non l'aide, comme l'a déclaré l'ambassadeur de Chine à Kinshasa au cours de sa première conférence de presse: « *Nous allons mettre un accent particulier sur le domaine économique et commercial pendant notre mandat dans la mesure où nous entretenons déjà des relations politiques excellentes* ». Les autorités chinoises insistent sur les avantages mutuels d'une relation commerciale forte. En 2010, les intérêts chinois sont maintenant bien établis dans plusieurs secteurs en RDC, notamment la communication et la construction²¹. En prime, les Chinois ont également investi dans le secteur médical (joint-venture entre Labo Médical et le groupe chinois Fuzhou Huasheng Textile pour la production des moustiquaires) et dans l'industrie textile (l'usine Congotex a été achetée par des investisseurs chinois en 2004).

Mais la Chine est également devenue le premier acteur dans un domaine fondamental en RDC : la reconstruction des infrastructures. Après des années de guerre et de déclin de l'État, la RDC a un besoin urgent de routes et d'infrastructures énergétiques. Un plan très ambitieux de reconstruction des routes a d'ailleurs été élaboré par les bailleurs des fonds. Avant 2007, les entreprises de construction chinoises avaient commencé à reconstruire des routes en remportant des appels d'offres de la Banque Mondiale. Grâce à ces contrats, deux des plus grandes

¹⁹ Pour un panorama de l'aide chinoise à la RDC, voir « La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congolaise », Thierry Vircoulon, *Afrique contemporaine*, 2008/3, n°227. Pour un autre exemple de partenariat sino-africain en matière de reconstruction, lire « Angola and China, a pragmatic partnership », Alex Vines & Indira Campos, Center for Strategic and International Studies, mars 2008.

²⁰ « Trade not aid »,...

²¹ Le président Kabila a ainsi effectué une visite au siège de la société ZTE-Télécommunications lors de sa dernière visite officielle en Chine.

entreprises de construction chinoises opérant en Afrique (CNCTPC et Sinohydro) se sont installés dans le pays. En 2006, leurs contrats s'élevaient à 42 millions USD, et en 2007 ils totalisèrent 110 millions USD. Sinohydro est en charge de la reconstruction de plusieurs sections de la route nationale 1 (Masimanimba-Kikwit et Kikwit-Basthamba) et une section de la route nationale 4 (Niania-Beni) tandis que le CNCTPC est en charge de la construction des routes à Kinshasa et dans la province du Sud Kivu : Bukavu-aéroport (34 km), Kamanyola-Uvira (90 km) et Kasongo-Kindu (200 km).

S'agissant des infrastructures, la Chine a également fait des propositions pour:

- Financer la rénovation et l'extension de la centrale électrique d'Inga,
- Construire une route reliant l'enclave de Cabinda et Luanda (le projet *Cabinda Link Project* est conduit par China Road and Bridge Corporation et il inclurait la construction d'une route Sud - Nord traversant la province du Bas-Congo ainsi que la construction d'un nouveau pont sur le fleuve Congo),
- Rénover la ligne de chemin de fer entre Kinshasa et Matadi (cette ligne de chemin de fer est à peine opérationnelle et sa rénovation rendrait plus aisée la circulation routière entre le port de Matadi et Kinshasa),
- Construire un nouveau port en eau profonde sur la côte congolaise (projet de port de Banana)²².

La justification économique de ces projets est très claire: l'économie congolaise ne se développera pas tant que les infrastructures de transport ne seront pas reconstruites.

En septembre 2007, la Chine et la RDC ont signé un méga-contrat de 9 milliards USD sur le modèle « infrastructures contre ressources naturelles »²³. Ce méga-contrat vise à financer la reconstruction des routes, des chemins de fer et des infrastructures sociales (dispensaires et écoles) à travers le commerce des minerais. Une joint-venture minière a été créée entre la Gécamines (la compagnie minière nationale détenant les droits miniers au Katanga) et deux entreprises de construction chinoises (China Railway Engineering Group – CREC - et Sinohydro). Dans cette joint-venture, les Chinois constituent l'actionnaire principal (68%) et les Congolais détiennent 32% des actions. Ce partenariat sino-congolais dénommé Sicominex va exploiter le cuivre et le cobalt du Katanga afin de financer des projets de construction herculéens: 6000 km de routes, 3000 km de chemin de fer, 2 universités, 31 hôpitaux et 145 centres de soins de santé primaires²⁴. Le montage financier implique que l'Eximbank préfinance les travaux des entreprises de construction chinoises, le remboursement se faisant à travers la vente des minerais.

Cet accord a suscité une controverse dans la communauté des bailleurs de fonds. D'une part, la communauté des donateurs s'inquiète du fait que, tandis que son approche globale est fondée sur les « réformes de la gouvernance en échange de l'aide internationale », l'aide chinoise ne comporte aucune exigence en termes de gouvernance. D'autre part, le FMI s'inquiète du risque de ré endettement lié à ce méga-contrat alors que la RDC était déjà endettée (12 milliards USD en

²² Cette proposition semble avoir été rejetée au profit d'une proposition concurrente coréenne qui a été discutée en 2010 lors de la visite du président Kabila en Corée du Sud.

²³ Compte-tenu de l'insolvabilité de nombreux Etats africains, la Chine a développé ce type de contrats qui s'apparente au retour du troc dans le commerce international, à l'instar de ce qui se pratiquait après la crise économique de 1929.

²⁴ Voir l'annexe du protocole d'accord entre la RDC et le groupement des entreprises chinoises, Kinshasa, 17 septembre 2007.

2008), dette qui a finalement été annulée en 2010. Le contrat stipulait que la dette serait garantie par l'État alors que la RDC voulait bénéficier de la stratégie de réduction de la dette du FMI. Après une période d'opposition, un arrangement a finalement été trouvé en échange de l'abandon de la garantie d'État²⁵. En plus de cela, des critiques plus "techniques" ont également été soulevées: le manque de transparence dans la convention de financement, le manque de transferts de technologie et de savoir-faire, l'absence de plan de création d'emplois, l'absence d'étude d'impact environnemental, etc. Ce méga-contrat s'est transformé en une controverse politique entre la communauté des donateurs et le gouvernement congolais et entre l'opposition et le gouvernement. Lors de sa visite à Kinshasa en juin 2009, Dominique Strauss-Kahn, le directeur du FMI, a officiellement déclaré que la clause relative à la garantie de l'État était incompatible avec le processus de la réduction de la dette, avant de préciser que le gouvernement congolais devait choisir entre le FMI et l'aide chinoise. Il y a eu un débat très suivi au Parlement en mai 2008 et, en raison du climat de méfiance entre l'exécutif et le pouvoir législatif, les députés ont fait dix recommandations pour s'assurer que la RDC allait bénéficier pleinement du méga-contrat. Même au sein de la majorité présidentielle, certains députés ont critiqué ce méga-contrat (par exemple, le président du Parlement d'alors, Vital Kamerhe, l'a appelé ironiquement « argent contre minerais »).

Jusqu'à présent, le soutien chinois à la RDC vise à sécuriser l'accès aux minerais. Il fait partie de la quête chinoise globale des matières premières, comme le montre l'arrivée de nombreux commerçants et de travailleurs chinois dans le secteur minier artisanal au Katanga. Pékin tente de créer un partenariat à long terme avec le gouvernement congolais et Kinshasa a besoin de partenaires pour ouvrir et exploiter son immense potentiel en minerais. C'est la raison pour laquelle le gouvernement chinois est le seul donateur intéressé par le système de chemin de fer moribond de la RDC. Il faut noter que la ligne de chemin de fer construite par la Chine en Angola depuis le port de Lobito jusqu'à la ville frontalière de Dilolo sera une nouvelle voie pour l'exportation des minerais de la province du Katanga. Cette nouvelle ligne ferroviaire sera en concurrence avec les routes australe (Lubumbashi-Durban) et orientale (Lubumbashi- Dar es Salam). Ce gigantesque projet de chemin de fer angolais est une réplique de la « Ligne de la Liberté » construite dans les années 70 et reliant les mines de Zambie au port de Dar es Salam.

L'aide chinoise est, de ce fait, très attractive pour le gouvernement congolais qui a désespérément besoin de développer ses infrastructures afin de relancer la croissance économique alors qu'aucun autre donateur n'avait été capable (ou intéressé) de mobiliser autant d'argent. D'un point de vue commercial, la balance commerciale sera positive pour la RDC et il n'y a absolument pas d'exigence de gouvernance ni de respect des droits de l'homme liés à cette aide. La Chine est désormais le deuxième partenaire commercial de la RDC et les liens d'affaires sont en train de se développer de plus en plus rapidement. La balance commerciale est en faveur de la RDC (exportation de minerais versus importations de produits manufacturés), les hommes d'affaires congolais et les fonctionnaires sont maintenant habitués à voyager en Chine pour des transactions commerciales et des visites d'étude (en 2008, l'ambassade de Chine recevait environ 200 demandes de visas par semaine).

²⁵ Pour une analyse détaillée de cette controverse, « Autopsie d'une controverse internationale, le partenariat sino-congolais sous le feu des critiques », Thierry Vircoulon, *Les Temps Modernes*, janvier-mars 2010, n°657.

Le renforcement des relations politiques entre Pékin et Kinshasa et la mise en œuvre progressive du méga-contrat sont en train de donner une impulsion à des initiatives économiques individuelles. De plus en plus de migrants chinois arrivent à l'aéroport de Kinshasa affirmant qu'ils viennent contribuer aux « 5 chantiers », dénomination officielle de la stratégie de reconstruction du président Kabila²⁶. Dans l'ombre des missions des diplomates de haut niveau et des fonctionnaires d'Eximbank, il y a un flux de commerçants chinois qui tentent individuellement leur chance comme boutiquiers à Kinshasa et comme petits ou moyens entrepreneurs dans le secteur du cuivre dans la riche province minière du Katanga.

II - L'autre face du commerce chinois au Congo

Selon le rapport annuel de la Banque mondiale, *Doing Business 2009*, la RDC a obtenu la note la plus basse au monde en termes d'environnement des affaires: la RDC occupe la 181^e position sur 181 pays (ce classement s'est amélioré en 2010 en plaçant la RDC au 175^{ème} rang).

La République démocratique du Congo dans le classement *Doing Business 2009*²⁷

Critères	Rang
Facilité de faire des affaires	181
Démarrage d'une entreprise	154
Traitement des permis de construire	141
Embauche des travailleurs	175
Enregistrement de propriété	152
Obtention d'un crédit	163
Protection des investisseurs	150
Païement des taxes	153
Commerce transfrontalier	160
Exécution des contrats	173
Fermeture d'une entreprise	150

Selon le rapport *Doing Business*, il faut 13 procédures et 155 jours pour créer une entreprise en RDC ; 14 procédures et 322 jours pour construire un entrepôt et 8 procédures et 57 jours pour enregistrer une propriété. Les coûts de ces procédures ont tendance à être plus élevés que dans d'autres pays ; l'exécution d'un contrat s'avère particulièrement difficile (43 procédures et 645 jours) et l'indice de protection des investisseurs est très faible. Cela n'a toutefois pas empêché les Chinois de faire des affaires en RDC.

Il est de notoriété publique que les hommes d'affaires sont considérés comme la « meilleure proie » par les fonctionnaires en quête d'argent facile. Alors que les citoyens et les expatriés souffrent au quotidien d'une fonction publique corrompue, le monde des affaires est une cible encore plus lucrative. En effet, en RDC, la fonction publique est en plein désarroi depuis de nombreuses

²⁶ Les « 5 chantiers » comprennent l'eau et l'énergie, les infrastructures, la création d'emplois, le logement, la santé et l'éducation.

²⁷ Source www.doingbusiness.org

années, les salaires des fonctionnaires ne sont que symboliques et le budget présenté pour 2011 atteint 10 milliards USD pour un pays de 60 millions d'habitants. En conséquence, les différentes administrations se sont transformées en des entreprises de non-droit et de lutte pour gagner une vie décente: chaque administration, de l'armée au service de santé, est une agence autonome de génération des revenus. La corruption n'est pas tant un phénomène d'offre qu'un phénomène de demande. Par ailleurs, dans la fonction publique, la corruption est devenue une pratique acceptée comme culturelle. En décembre 2008, environ 50 hommes d'affaires (dont quelques-uns des hommes les plus riches du pays) ont été arrêtés à Kinshasa sous divers motifs. L'objectif des magistrats qui ont délivré ces mandats était de les effrayer assez pour leur soutirer de l'argent à un moment crucial de l'année. Au même moment, au Katanga, certains contrats miniers ont été remis en cause par la voie judiciaire dans l'espoir d'extorquer de l'argent aux compagnies minières.

L'insécurité juridique, le harcèlement administratif et fiscal et la criminalité sont les problèmes quotidiens auxquels fait face la communauté des affaires à Kinshasa. Pour un opérateur économique, il est assez fréquent de voir son entreprise fermée ou sa licence d'importation contestée par l'administration après avoir importé des conteneurs remplis de marchandises (le contenu des conteneurs est alors saisi) ou de se voir arrêté par la police pour des motifs fantaisistes. Il est aussi assez fréquent de voir sa propriété contestée en justice par un prestataire qui « fait équipe » avec un magistrat. Toutes les administrations harcèlent les entreprises et elles sont actuellement en train de se multiplier avec le processus de décentralisation (par exemple, la province de Kinshasa a mis en place une direction financière et fiscale en 2008 et la double imposition Etat/province qui a frappé les entreprises a nécessité un arbitrage entre le premier ministre et les provinces en novembre 2010). Dans la fonction publique congolaise, les gens font une distinction entre les « *emplois profitables* », c'est-à-dire les postes qui permettent d'obtenir beaucoup d'argent grâce à des pratiques de corruption, et *les autres*. A Kinshasa, l'absence de statistiques rend la criminalité presque invisible du point de vue quantitatif. Néanmoins, si l'on considère la prolifération des sociétés privées de sécurité, il devient clair que les entreprises ont besoin de protection et qu'un monde souterrain de criminels à louer se développe.

L'insécurité juridique, le harcèlement administratif et fiscal, la corruption et la criminalité sont donc des préoccupations réelles pour les Chinois comme pour les autres investisseurs étrangers. En 2007, un membre d'une délégation de la China National Machinery Equipment Import et Export (CEMEC) en visite dans une entreprise de diamants appartenant à l'Etat a ainsi été tué dans son hôtel à Mbuji Mayi. Lors de leur visite à Kinshasa en 2008, les membres du groupe Chine-Afrique ont insisté sur la sécurité physique et juridique de leurs investisseurs.

Le modèle chinois des affaires à Kinshasa

En RDC, les migrants chinois se concentrent dans deux régions: la capitale, Kinshasa, et la province du Katanga. Selon des sources chinoises, en 2008, environ 1 000 Chinois travaillaient dans la capitale, la plupart d'entre eux comme commerçants, et 5 000 travaillaient au Katanga, principalement dans le secteur minier²⁸. C'est la première communauté qui fait l'objet de cette

²⁸ Sur les investissements chinois au Katanga, lire « DRC : Chinese investment in Katanga », Johanna Jansson, http://www.pambazuka.org/en/category/africa_china/63573.

étude. Environ 150 magasins chinois sont visibles dans le "Grand Marché", c'est-à-dire le plus grand marché dans le centre-ville de Kinshasa, juste derrière l'avenue principale (avenue du 30 Juin), où l'on peut tout trouver, de la nourriture à l'électronique et où les hommes d'affaires des autres communautés (principalement Libanais, Ouest Africains et Indiens) ont aussi leurs boutiques.

Les plus anciens membres de la communauté commerciale chinoise sont arrivés à Kinshasa dans les années quatre-vingts mais ils sont maintenant numériquement dépassés par la vague des nouveaux-venus depuis 2000. Parmi les nouveaux arrivants, certains avaient une expérience antérieure en Afrique, d'autres n'en avaient pas. Certains sont arrivés avec leurs femmes, mais la plupart d'entre eux sont venus seuls. En arrivant sans visa à l'aéroport de Kinshasa, ils affirment souvent venir pour contribuer aux « 5 chantiers », mais ils s'impliquent dans les activités commerciales.

Comme dans les autres villes d'Afrique, les commerçants chinois à Kinshasa vendent des biens de consommation courante, allant des vêtements aux chaînes HIFI en passant par l'équipement de cuisine. Bien entendu, ces produits sont bon marché, de mauvaise qualité et fabriqués en Chine. Leur secteur est l'importation, et non l'exportation, les seules exportations de la RDC vers la Chine étant les ressources naturelles (bois et minéraux) qui sont commercialisées par des sociétés chinoises, et non par des individus. Les commerçants se sont établis dans le meilleur marché de la ville et leurs biens sont environ quatre fois moins chers que dans les autres magasins²⁹. Ils ont également tendance à être critiqués pour leur mauvaise qualité, mais le faible pouvoir d'achat local en fait le seul choix pour de nombreux ménages congolais.

Les magasins sont loués individuellement et fonctionnent avec des employés congolais. Les commerçants chinois restent dans la cour intérieure où ils s'occupent du stockage et de la trésorerie tandis que la face visible de l'entreprise, pour les clients, est une personne congolaise avec qui ils peuvent parler et interagir selon les habitudes locales.

Le système économique des boutiquiers chinois de Kinshasa est basé sur les importations de biens de consommation bon marché en provenance de Chine. Cela signifie que, d'une part, l'administration stratégique pour les commerçants chinois est la douane et, d'autre part, la rentabilité dépend de la capacité d'importer et de vendre de grandes quantités dans un court délai. Ce modèle d'entreprise implique un bon réseau parmi les fonctionnaires des douanes et d'importantes liquidités financières. En fait, de grands hommes d'affaires chinois contrôlent ce commerce: ils disposent de l'investissement de départ pour remplir des conteneurs de biens de consommation en Chine qu'ils fournissent à leurs compatriotes boutiquiers à Kinshasa. Le commerce en provenance de Chine est donc un commerce intra-Chinois, même à Kinshasa: les grands commerçants chinois vendent aux petits commerçants chinois qui vendent à la clientèle populaire congolaise. Étant donné que ces produits proviennent de Chine, d'autres vendeurs en gros (comme les Libanais, les Africains de l'Ouest ou les Indiens) ne peuvent pas rivaliser avec les grands hommes d'affaires chinois dans la fourniture des biens aux petites boutiques chinoises opérant dans le "Grand Marché". Ces affaires dépendent en grande partie de la connaissance des fabricants en Chine. Cela explique aussi pourquoi les commerçants chinois ont tendance à recruter des employés chinois, même pour des emplois nécessitant des qualifications minimales.

²⁹ Evaluation convergente de commerçants chinois et congolais.

La langue chinoise est un atout obligatoire dans ce commerce intra-Chinois. Bien sûr, ceci contribue quelque peu à l'image trompeuse d'une communauté commerçante très cohérente, alors qu'en fait la communauté des migrants chinois en RDC reste marquée par d'importantes divisions.

Les autres milieux d'affaires étrangers à Kinshasa, y compris les Africains de l'Ouest, les Libanais, et les Indiens, perçoivent les Chinois comme formant une communauté fermée et impénétrable. Africains de l'Ouest, Libanais et commerçants Indiens sont venus par vagues successives, mais la plupart d'entre eux s'installèrent en République démocratique du Congo après l'indépendance (par exemple, certains hommes d'affaires libanais, en particulier dans le commerce des diamants, sont arrivés en RDC assez tard, dans les années 90, fuyant la guerre civile au Liberia et en Sierra Leone). Ce sont des communautés urbaines qui se sont engagées dans des activités lucratives lorsque les hommes d'affaires occidentaux – belges pour la plupart – se sont retirés de la RDC en raison de la « zaïrianisation » de l'économie. En 1973, Mobutu Sese Seko décida de transférer la propriété des Blancs aux « Zaïrois » et cela entraîna la fin de plusieurs moyennes et grandes entreprises qui, plus tard, furent réactivées par les nouveaux migrants (Ouest-africains, Libanais et Indiens). Chacune de ces communautés commerçantes a une spécialité: les Africains de l'Ouest sont réputés dans le commerce du textile, les Indiens sont très impliqués dans la distribution et les Libanais sont considérés comme dominant le commerce du diamant ; les Indiens et les Libanais sont également d'importants acteurs dans l'industrie du bâtiment à Kinshasa.

Ancrés depuis plusieurs décennies dans le monde des affaires de Kinshasa, ils voient les Chinois comme de nouveaux arrivants, c'est-à-dire de nouveaux concurrents. En général, ils disent qu'ils n'ont pas d'interaction d'affaires avec leurs homologues chinois et qu'aucun commerçant chinois ne fait des affaires en dehors de sa communauté. Ce sentiment d'une communauté fermée est également renforcé par le fait que les Chinois parlent à peine une langue étrangère (au mieux, un peu de français ou un peu d'anglais), tandis que la plupart des commerçants libanais parlent le lingala. En outre, les Indiens ou les commerçants libanais emploient beaucoup de personnel, notamment des domestiques. Ils créent des emplois et, pour le meilleur et pour le pire, ils interagissent avec les Congolais qui savent comment et où ils vivent et connaissent peu ou prou les codes de comportement avec ces « étrangers-là ». En revanche, la communauté chinoise semble très secrète et grandit dans une absence d'interactions sociales qui éveille les soupçons parmi les Congolais et les autres groupes d'étrangers.

Le modèle d'affaires des commerçants chinois à Kinshasa implique également une hiérarchie claire dans la communauté. Les « grands commerçants » sont les seuls fournisseurs pour les petits commerces dans le marché. En général, ce sont les plus anciens, les plus riches et les mieux établis des commerçants Chinois dans la ville ; ils peuvent être considérés comme le noyau de la communauté d'affaires chinoise. En tant qu'intermédiaires, ils négocient avec les fonctionnaires de la douane; ils passent les commandes directement aux usines en Chine; ils dictent le prix des biens de consommation; et ils font les meilleurs profits. Comme ils rendent possible le commerce Chine / RDC, ils constituent le maillon essentiel tant pour les fonctionnaires congolais que pour les commerçants chinois. Cette position stratégique leur confère un avantage quand il s'agit de négocier des prix et des pots-de-vin et cela peut se transformer en un monopole.

Certaines sources, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté chinoise, ont signalé

l'aggravation des mécontentements à l'intérieur de la communauté des commerçants chinois. Ces tensions opposent les « grands commerçants » aux nouveaux arrivants chinois au sujet de certains accords commerciaux. Les nouveaux venus semblent contester le prix des marchandises importées et tentent de proposer des réseaux alternatifs d'approvisionnement à partir de la Chine. Cela n'a pas plu à certains commerçants chinois bien établis et a divisé, dans une certaine mesure, la communauté des affaires. Face à cette lutte pour la domination économique, l'ambassade essaie de ne pas s'impliquer dans les querelles des hommes d'affaires et de rester neutre. Mais, bien que très discrètes, ces rivalités intra-chinoises égratignent l'image d'une communauté d'affaires très soudée³⁰.

Stratégies chinoises de survie dans un environnement économique hostile

Le comportement de la communauté des commerçants chinois dans l'environnement économique hostile de Kinshasa n'est pas vraiment différent de celui d'autres communautés étrangères d'affaires. Contrairement à leurs homologues occidentaux cependant, les commerçants chinois ne bénéficient pas beaucoup de la protection de leurs autorités diplomatiques. L'ambassade intervient de temps à autre auprès des autorités congolaises, mais généralement elle se focalise sur les problèmes des grandes entreprises chinoises comme CEMEC et Synohydro. Il est même possible que les diplomates chinois rechignent à intervenir pour protéger leurs ressortissants car les commerçants enfreignent souvent les réglementations en matière de fiscalité et d'immigration. Au cours des deux dernières années, il semble que les seuls étrangers incarcérés dans la prison centrale de Kinshasa aient été des migrants chinois. En outre, au Katanga, 40 Chinois ont été expulsés pour défaut de visas en juin 2007. Compte tenu de ces circonstances, ces migrants chinois récents semblent être une source d'embarras pour l'ambassade plutôt qu'un atout, et les diplomates, prudents, essaient d'éviter de s'impliquer dans les conflits entre les administrations congolaises et les commerçants. Ces derniers sont généralement abandonnés à eux-mêmes quand il s'agit de traiter avec les autorités congolaises. Il n'est pas étonnant, alors, qu'ils se soient adaptés à cette situation en développant ce modèle d'affaires intra-Chinois qui leur permet de réduire au minimum les contacts avec les étrangers, en créant leurs propres associations d'affaires et en usant de la corruption.

Il existe deux structures d'affaires chinoises à Kinshasa: la Chambre de commerce dirigée par M. Zhang, créée en 2002 et l'Association chinoise pour l'assistance mutuelle dirigée par M. Liang, établie en 2006. Elles ont toutes deux été reconnues par l'ambassade et se font concurrence pour l'adhésion des commerçants. Elles jouent un rôle protecteur et utile pour leurs membres et font pression sur les autorités congolaises à chaque fois qu'un problème se produit pour leurs adhérents. Bien que les deux organisations traduisent la solidarité des commerçants chinois, la deuxième a été créée en opposition à la Chambre de commerce, jugée peu favorable aux nouveaux arrivants. L'objectif principal de l'Association chinoise pour l'assistance mutuelle est de les aider à s'installer dans l'environnement difficile kinois. Ces organisations traduisent une solidarité divisée à l'intérieur du milieu des affaires chinois, la Chambre de commerce

³⁰ Ces clivages entre anciens émigrés et nouveaux venus sont classiques et se retrouvent dans d'autres diasporas chinoises. Pour son application en Papouasie-Nouvelle Guinée, voir « Contemporary Chinese Community in Papua-New Guinea: Old Money versus New Migrants », James Chin, *Chinese Southern Diaspora Studies*, vol 2, 2008. Pour son application en Afrique du Sud, voir « Chinois d'Afrique, Chinois en Afrique et Afro-Chinois : les multiples visages de la communauté chinoise d'Afrique du Sud », Thierry Vircoulon, *Monde Chinois*, 2006.

représentant les « grands commerçants » et l'Association chinoise pour l'assistance mutuelle représentant les nouveaux arrivants. Il convient de noter qu'à Kinshasa, toutes les communautés d'affaires étrangères n'ont pas créé leurs propres corporations professionnelles : aux côtés des Chinois figurent les Belges, Français et Indiens – les Libanais étant structurés en tant que communauté et non en tant que corporation.

Afin de faire face au harcèlement fiscal et administratif continu de la part de la police et des multiples services fiscaux, les commerçants chinois se sont associés à des comptables liés à la Direction des impôts au ministère des Finances. Ces comptables sont chargés de régler les problèmes avec les différentes administrations congolaises. Ils sont les « hommes clés » pour n'importe quel problème avec les fonctionnaires (l'imposition, la propriété, les demandes des licences, et les actions juridiques et judiciaires). Au lieu de traiter directement avec les multiples administrations prédatrices, les commerçants chinois ont sous-traité ce travail épuisant et délicat à certains intermédiaires congolais qui ont de vastes réseaux de contacts dans la fonction publique et qui peuvent résoudre tout problème sérieux par la corruption. Il est, bien sûr, impossible de savoir combien ils sont payés pour ces services, mais le service rendu semble être suffisamment rentable pour permettre à la communauté d'affaires chinoise de se développer.

En termes de protection contre le crime, les commerçants font la même chose que leurs homologues libanais ou indiens: ils paient la « brigade de garde » (une unité spéciale de la police nationale) afin de garder leurs locaux. Afin de ne pas avoir de problèmes avec les commerçants congolais du "Grand Marché", il semble que les commerçants chinois ont également financé leur association et le service municipal chargé de la gestion du marché. Les grands hommes d'affaires chinois ont également tendance à développer des réseaux politiques: ils ont des interactions avec les membres du parti au pouvoir et, selon certains, les plus riches d'entre eux ont même accès à la présidence. Face à un environnement commercial très corrompu, les commerçants chinois recourent à la « règle du jeu » - la corruption - par les mêmes moyens que les autres milieux d'affaires. Toutefois, il convient de noter que le succès n'est pas toujours au rendez-vous. Selon certaines sources chinoises, au moins 20% de tous les commerçants chinois qui tentent leur chance à Kinshasa échouent et repartent, soit parce que le magasin n'est pas assez rentable, soit qu'ils trouvent l'environnement de travail trop difficile.

Ce modèle d'affaires n'est pas statique : en quelques années, de nouvelles tendances sont apparues. Premièrement, la plupart des commerçants établis et prospères sont maintenant en train de s'engager dans la petite industrie locale, en mettant en place de petites unités de production qui ne nécessitent pas des compétences techniques complexes et qui peuvent être facilement démontées. Il s'agit de fabriques de chaussures, de bouteilles et de bassines en plastique. A Limete, le quartier industriel de Kinshasa, un homme d'affaires chinois travaillant dans l'importation des médicaments et du matériel médical a même ouvert une clinique. Bien qu'il continue avec son commerce d'importation, il est également en train d'accroître et de diversifier ses intérêts dans le secteur médical en utilisant du personnel médical chinois.

Il est difficile de savoir si ces investissements dans la production locale sont dus à la hausse des coûts de production en Chine ou à une augmentation des taxes de la douane congolaise. Peu importe les raisons, le développement de petits investissements industriels est le bienvenu selon les diplomates chinois et les nationaux car il implique une certaine création d'emplois. En revanche, deux innovations sont problématiques : l'apparition de la vente ambulante - la vente

des produits alimentaires dans les rues - et l'extension du périmètre d'action de la communauté commerciale chinoise vers les banlieues populaires de Kinshasa. Si le premier développement est le bienvenu dans la mesure où il contribue de façon modeste à l'industrialisation à Kinshasa, la combinaison des deux dernières tendances a contribué à accroître la méfiance, voire l'hostilité, à l'égard des Chinois: en réaction à cette nouvelle concurrence, dans une banlieue, les commerçants chinois ont été chassés. L'expansion commerciale chinoise a été de plus en plus discutée à Kinshasa : les préoccupations populaires ont abouti à un projet de loi qui a été déposé au parlement en 2009 afin d'empêcher les Chinois d'acheter des magasins et des entreprises. À cet égard, la réaction des autorités locales à ce mécontentement populaire a été rapide et le système de protection des commerçants chinois sera bientôt testé dans l'arène politique.

Conclusion

Dans l'ombre des relations officielles entre la RDC et la Chine et des méga-contrats, les initiatives privées chinoises de commerce sont en pleine expansion. L'expansion des petites entreprises chinoises à Kinshasa se passe en grande partie en dehors du champ de vision et d'intervention des diplomates et elle suit un modèle d'entreprise qui est basé sur le commerce intra-Chinois, la solidarité (non sans limites ni divisions, comme expliqué) et la corruption. Les commerçants chinois de Kinshasa ont développé un modèle commercial agressif afin d'opérer (certains diront « survivre ») dans un environnement commercial hostile. Néanmoins, ce modèle d'affaires n'est pas sans faille: il véhicule l'image d'une communauté d'affaires chinoise secrète, il s'oppose aux intérêts des pauvres commerçants locaux, il est hiérarchisé et il pourrait ne pas être politiquement durable.

En fait, on ne peut qu'être surpris par le contraste entre les très bonnes relations diplomatiques entre le Congo et la Chine et les mauvaises relations entre le peuple congolais et les commerçants chinois. Bien que cette communauté chinoise soit relativement récente, elle est déjà confrontée à un mécontentement populaire à l'échelon local et le projet de loi précité est le signe d'une pression politique croissante et de nouveaux défis à venir pour la communauté d'affaires chinoise résidant en RDC. Les plus éclairés des hommes d'affaires chinois sont conscients de cette situation et du danger qu'elle représente, et ils pourraient bientôt essayer d'améliorer leur image en soutenant le développement local et des projets de renforcement des capacités, à l'instar d'autres milieux d'affaires étrangers. Les activités de bienfaisance ne sont pas encore publiquement soutenues par des hommes d'affaires chinois, mais cela est évoqué au sein de la communauté. Et les rapports critiques écrits par des ONG sur les conditions de travail dans les entreprises chinoises vont certainement leur faire sentir la nécessité de lutter contre cette publicité négative³¹.

³¹ « Les conditions de travail au sein de l'entreprise chinoise CREC sont inacceptables », Asadho, Kinshasa, janvier 2010 ; « Chinese Mining Operations in Katanga », Raid, septembre 2009.

L'ONU DANS LE PROCESSUS DE PRESERVATION DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Par Hilaire De Prince POKAM

Enseignant à l'Université de Dschang (Cameroun)

Résumé

Depuis l'indépendance proclamée le 30 juin 1960, la République Démocratique du Congo (RDC) appelée tout d'abord Congo (1908-1971), ensuite Zaïre (1971-1997), se trouve confrontée à plusieurs crises qui ont ébranlé sa souveraineté et suscité l'intervention de plusieurs acteurs internationaux à l'instar de l'Organisation des Nations Unies (ONU), des Etats-Unis, de la France, de la Belgique, etc. En ce qui concerne particulièrement l'ONU qui a accéléré le rythme de la décolonisation en rendant prohibitif pour les puissances coloniales le coût politique du statu quo³², elle est présente dans ce pays depuis plus de quarante ans. Cet article se propose, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de la RDC, de savoir si ses multiples actions menées depuis 1960, ont été un facteur de préservation de la souveraineté internationale de ce pays dont les ressources minières très alléchantes suscitent des convoitises sans pareilles à travers les grandes puissances. Car, « il y a bien longtemps que le sous-sol du Congo aiguise les appétits »³³. Il nous conduira à nous demander si cette présence continue de l'Organisation mondiale n'est pas plutôt le signe de son échec et de son instrumentalisation par ses membres influents ayant des enjeux plus ou moins avoués dans ce pays. Ce qui ouvrira des pistes pour de véritables stratégies de préservation de l'indépendance de la RDC.

I – UN ENGAGEMENT MITIGE DANS LE PROCESSUS DE PRESERVATION DE L'INDEPENDANCE DE LA RDC

De même que la Société des Nations, la création de l'ONU fut en relation directe avec l'expérience des deux guerres mondiales. C'est la raison pour laquelle l'Organisation mondiale est loin d'être insensible aux situations susceptibles de menacer la paix qui représente sa fonction centrale. Elle s'est engagée maintes fois en RDC dans des opérations de maintien de la paix. Car, l'indépendance de ce pays est très souvent ébranlée par les guerres civiles et les invasions étrangères des Etats voisins qui le dépossèdent de certaines de ses prérogatives de souveraineté. C'est tout d'abord entre 1960-1964 et depuis la première guerre du Congo de 1996 ayant permis à Laurent-Désiré Kabila de renverser Mobutu au pouvoir depuis 1965. Cependant, cet engagement n'a pas toujours été efficace.

1. L'intervention effective mais subvertie par les grandes puissances lors de la crise de 1960-1964

Lors de la crise de 1960-1964, l'ONU vola au secours de la RDC. Son action fut cependant en partie compromise par les divergences entre grandes puissances dont les comportements étaient

³² - SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, Dictionnaire des relations internationales, 2006, p. 369.

³³ - BRAECKMAN Colette, Les nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale, Paris, Fayard, 2003, p. 7.

plus conformes à leurs intérêts. Ce qui conforte un des postulats de l'analyse stratégique selon lequel « les acteurs ont toujours des objectifs. Il n'y a pas d'acte gratuit, le comportement de chacun dans une situation organisationnelle est toujours orienté vers des buts »³⁴.

1.1. L'effectivité de l'intervention

La RDC accéda à l'indépendance le 30 juin 1960. Les jours suivants, des désordres éclatèrent et la Belgique envoya des troupes afin, selon elle, de protéger et d'évacuer les Européens. Le 12 juillet 1960, le Gouvernement congolais demanda à l'ONU une aide militaire pour protéger le pays contre l'agression extérieure, restaurer la paix et l'ordre, mettre fin à la sécession des provinces du Katanga et du Kasai. Deux jours plus tard, le Conseil de Sécurité (CS) exigea par une résolution à la Belgique, de retirer ses troupes et autorisa la prestation d'une assistance militaire au Gouvernement congolais jusqu'au moment où les forces nationales de sécurité seraient à même, selon l'avis du Gouvernement, de remplir leur tâche.

En moins de 48 heures, des contingents de la Force des Nations Unies fournis par plusieurs pays (asiatiques et africains notamment), commencèrent à arriver au Congo. En même temps, des experts civils de l'ONU étaient dépêchés sur place pour aider à maintenir les services publics essentiels. Pendant les quatre années qui suivirent, l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC) eut pour mission d'aider le Gouvernement congolais à restaurer et à maintenir l'indépendance politique et l'intégrité territoriale du pays, de l'aider à maintenir l'ordre et de mettre en œuvre un vaste programme d'assistance technique.

Les instructions données par le CS à la Force des Nations Unies furent renforcées au début de 1961, après l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Patrice Lumumba. Celle-ci devait protéger le Congo de toute ingérence extérieure, notamment en évacuant les mercenaires et conseillers étrangers du Katanga et en empêchant, par la force si nécessaire en dernier ressort, les affrontements et la guerre civile.

Après la rentrée du Parlement en août 1961, qui s'effectua sous les auspices de l'ONU, le principal problème était la tentative de sécession du Katanga, menée et financée par des éléments étrangers. En septembre et décembre 1961, puis en décembre 1962, les forces sécessionnistes menées par des mercenaires étrangers affrontèrent la Force des Nations Unies. En février 1963, après la réintégration du Katanga dans le Congo, la Force commença progressivement son retrait. A la demande du Gouvernement congolais, l'Assemblée générale de l'ONU autorisa le maintien d'effectifs réduits pendant encore six mois. Le retrait fut donc achevé le 30 juin 1964. L'aide civile continua sous la forme du plus vaste programme d'assistance en 1963-1964. Ce programme occupait environ 2000 spécialistes. Cette première intervention de l'ONU dont le mandat fut modifié pour inclure la garantie de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique du Congo, ne semble pas un succès total tant par son déroulement que ses résultats. Car elle a été subvertie par les grandes puissances qui ont une « force au jeu »³⁵ au sein des Nations Unies.

³⁴ - ROJOT (J), op. cit., p. 217.

³⁵ - - « La « force au jeu » est un concept relationnel. Il désigne les chances qu'a un joueur de l'emporter sur un autre », ELIAS Norbert, Qu'est-ce que la sociologie, Paris, édition de l'Aube, 1986, p. 86.

1. 2. La subversion de l'intervention par les grandes puissances

L'opération des Nations Unies en vue de la consolidation de la frêle indépendance du Congo, donne lieu à une configuration³⁶ qui forme un ensemble de tensions entre les grandes puissances. Elle a au départ fait l'objet de controverses entre les membres permanents du CS en concurrence les uns avec les autres tant pour la définition du problème que pour l'élaboration des solutions à apporter. Car, elle a été engagée alors que le CS, responsable politique de cette action, était profondément divisé. Cette force de maintien de la paix se retrouve dans une situation de guerre, alors qu'elle n'est en aucune manière préparée pour ce type de mission.

D'abord le désaccord sur sa mission et même la nature de son mandat a été patent. Par exemple, le Gouvernement congolais, avec le soutien des Africains « radicaux » et des Etats socialistes, demandait que l'ONUC n'expulse pas seulement les troupes belges du Katanga, mais qu'elle mette aussi un terme à la sécession de l'autre province par la force si nécessaire. Le Secrétaire général qui pensait que l'ONU avait un rôle décisif à jouer pour prévenir le chaos comme pour éviter l'engagement des grandes puissances lorsque éclatent les troubles au Congo³⁷, insistait de l'autre côté que le rôle de l'ONUC n'était pas politique et était confiné à la pure action de police. Il était soutenu par la plus grande partie des puissances occidentales menées par les Etats-Unis. Jusqu'à sa mort accidentelle en 1961, il maintenait toujours cette interprétation restrictive du mandat de l'ONUC. C'est finalement sous U Thant que la sécession katangaise s'acheva en 1962.

Ensuite, il y eut une absence de soutien des grandes puissances à l'initiative de l'ONU, principalement trois membres du CS : Etats-Unis, France, URSS. La France tenta d'entraver l'action de l'ONU en refusant de participer aux frais engagés pour ses opérations au Congo. Elle vota comme l'URSS, contre le projet de résolution du 20 septembre 1960 faisant notamment appel aux Etats membres de l'ONU pour contribuer au Fonds des Nations Unies pour le Congo. Le général de Gaulle l'annonça lui-même dans une conférence de presse, le 18 avril 1961, où il reprocha « à l'Organisation des Nations Unies ou désunies » ses « séances tumultueuses et scandaleuses » et son « ambition de se manifester, fût-ce par les armes, comme elle l'a fait au Congo. Le résultat, dit-il, c'est que l'on voit se transporter sur place son incohérence globale, les conceptions personnelles de ses divers mandataires et la partialité individuelle de chacun des Etats qui envoient leurs contingents avec leurs propres consignes »³⁸.

La hargne du président français envers le « machin » s'accompagnait d'une animosité personnelle envers Dag Hammarskjöld. Sans aucun doute, l'âpreté des débats au Palais de verre de Manhattan et les tergiversations de l'ONU au Congo pouvaient-elles justifier l'attitude du Général : les forces de l'organisation internationale avaient ainsi « protégé » Lumumba à Léopoldville après son limogeage et empêché son arrestation par les soldats congolais aux ordres du colonel Mobutu, mais en même temps en occupant la radio, les Casques bleus l'empêchaient de s'expliquer publiquement et, en bloquant l'aéroport de la capitale, interdisaient à ses partisans de venir à son secours. Pourtant Dag Hammarskjöld n'était pas intervenu pour empêcher le

³⁶ - « Ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques », ELIAS (N), *ibid.*, p. 157.

³⁷ - DE SENARCLENS (P), *op. cit.*, p. 117.

³⁸ - WAUTHIER Claude, *Quatre présidents et l'Afrique*, Paris, Seuil, 1995, p. 106.

transfert de Lumumba au Katanga après sa capture, ce qui avait incité Nikita Khrouchtchev à déclarer que c'était le Secrétaire général de l'ONU, responsable de sa « livraison » par Mobutu à Tshombé, qui avait « assassiné » Lumumba³⁹. La réputation de l'ONU, déjà rendue responsable du chaos au Congo, avait été ternie par l'humiliante démarche de son Secrétaire général, qui avait tenté de négocier avec Tshombé à Ndola, en Rhodésie du Nord (c'est en s'y rendant que son avion s'abîma dans la forêt et qu'il y trouva la mort en septembre 1961).

La France prit également position pour la Belgique lorsque celle-ci fut mise en cause par l'URSS pour avoir saboté l'indépendance du Congo et dirigé un « complot colonialiste » en fomentant la sécession du Katanga. « Ces accusations sont ridicules »⁴⁰, comme le déclarait souvent à l'époque le représentant permanent de la France à l'ONU, soutenu d'ailleurs par les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Ensuite, la France se refusa, en vertu de l'article 2 paragraphe 7 de la Charte de l'ONU, de s'immiscer dans les affaires intérieures du Congo, estimant que l'ONU ne pouvait régler la question du Congo, que seuls les Congolais devaient et pouvaient résoudre leurs propres difficultés. Sa position s'expliquait par son propre engagement en Algérie et ses visées au Katanga.

En effet, l'hostilité du président français envers l'ONU avait bien entendu ses origines dans la guerre d'Algérie : lorsque éclata la sécession katangaise, la question algérienne était âprement discutée dans l'enceinte de l'organisation internationale qui était devenue, de ce fait, l'une des bêtes noires du régime gaulliste. L'attitude du général et de son entourage s'inscrivait au demeurant dans le cadre d'une stratégie anticommuniste assez primaire que justifiait à leurs yeux le soutien de l'URSS et des leaders de l'Afrique progressiste, Kwame Nkrumah, Sékou Touré et Gamal Nasser, à Patrice Lumumba et au Gouvernement d'Antoine Gizenga. Les uns et les autres étaient pour Paris affligés d'un vice tout aussi réhébitorique : ils défendaient la rébellion algérienne.

Aussi, la France soutenait-elle Tshombé dans son processus de partition du Zaïre. En se conciliant les bonnes grâces de Tshombé, ceci devait permettre à la France de prendre sa part du gâteau au Katanga. C'est la thèse que soutient, entre autres, Peter Scholl-Latour. « Jacques Foccart, écrit-il, avait reçu comme instruction du général de Gaulle de combler le vide laissé par le départ des Belges du Katanga et de faire valoir les intérêts français dans la partie francophone de la « ceinture de cuivre », à cheval entre la Rhodésie du Nord et la province sécessionniste »⁴¹. La France intervenait donc au Katanga dans ce sens. C'est ainsi que le représentant de l'ONU au Katanga Connor Cruise O'Brien, dans un livre qui fit le procès de l'action de Dag Hammarskjöld, y dénonçait aussi les jeux britanniques et français : « je n'ai pas vu l'Algérie de l'OAS et pourtant l'atmosphère de ce pays, telle qu'on la décrit m'est particulièrement familière, parce que j'ai passé six mois au Katanga. Avec cette différence que les « affreux » ne sont pas seulement quelques groupes d'Européens encadrés de mercenaires. Il y a derrière eux, au Katanga, deux grandes puissances occidentales qui pratiquement font la loi : la Grande-Bretagne et la France »⁴².

³⁹ - Ibid., p. 107.

⁴⁰ - Armand Bérard cite par NANDJUI Pierre, Houphouët-Boigny. L'homme de la France en Afrique, Paris, l'Harmattan, 1995, p. 149.

⁴¹ - Cité par Wauthier (C), op. cit., p. 109.

⁴² - O'Brien Connor Cruise cité par Wauthier (C), op. cit., p. 107.

Les Etats-Unis, à l'instar de la France, soutenaient la Belgique qui avait occupé militairement le Katanga. C'est ainsi que le 30 juillet 1960, le Département d'Etat américain déclara que « la Belgique avait le droit d'envoyer des troupes au Congo pour protéger des vies humaines en danger ». En plus, les Etats-Unis avaient de l'aversion pour Lumumba, de même que certains responsables de l'ONU. Le général suédois Von Horn, commandant des troupes de l'ONU, écrira six ans plus tard dans ses Mémoires : « il n'était pas à dissimuler que nous tous, à commencer par Dag Hammarskjöld, nous nourrissions une profonde méfiance et de l'aversion pour Lumumba. Personnellement, je nourrissais une grande considération pour Mobutu. Contrairement à Lumumba, il me semblait un patriote qui ne perdait pas son temps à jouer avec des théories communistes ».

L'URSS s'opposa également violemment à l'opération pacificatrice de l'ONU, demandant le retrait des Casques bleus et le remplacement du Secrétaire général dont elle dénoncera « les agissements criminels »⁴³, par une « troïka », c'est-à-dire un secrétariat de trois membres qui lui auraient permis d'y exercer son droit de veto⁴⁴. Elle refusa comme la France, le paiement des opérations de maintien de la paix.

Ce comportement des grandes puissances et surtout des deux supergrands qui paralysa le CS, démontre qu'elles ont effectivement subverti l'ONUC pour leurs propres enjeux stratégiques et économiques. Il démontre à merveille que la guerre froide a gagné le Congo. Car, l'ancienne colonie belge est désormais le théâtre de la première épreuve de force américano-soviétique sur le continent noir. Devant l'Assemblée générale, le président Eisenhower salua le rôle humanitaire de l'ONU mais il mit tout en œuvre pour éviter d'avoir, avec Lumumba, un nouveau Castro au centre de l'Afrique. Krhouchtchev quant à lui, dans chacune de ses interventions, fulmina contre l'impérialisme occidental : « ce que l'URSS demande est simple : bas les pattes au Congo ! Nous donnerons toute l'assistance nécessaire à la République du Congo »⁴⁵. C'est ainsi que les différents leaders congolais liaient leurs stratégies locales à celles des grands acteurs internationaux : Tshombé, avec son anticommunisme virulent, et Kasavubu, jouaient la carte de l'Occident et de l'Afrique modérée ; Lumumba, proche des non-alignés, finirait par « coller » au camp socialiste et par demander à Moscou les moyens de régler la sécession du Katanga.

Ces antagonismes politiques ont bien évidemment entravé le mandat de l'ONU au Congo, comme le démontre parfaitement P. De Senarclens : « au Congo, l'ONU s'engouffre dans un univers chaotique où rien ne correspond aux catégories de sa logique conquérante. Dans sa noble candeur, le Secrétaire général avait espéré qu'elle pourrait orienter le cheminement des nouveaux Etats à l'écart des ornières de la guerre froide. Mais le monde n'échappe pas aux ambitions des grandes puissances. Il avait cru que le secrétariat pourrait agir de manière objective et indépendante en se fondant sur les directives générales du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée. Mais on n'échappe pas aux contradictions du politique, aux antagonismes de la scène internationale, même en plaçant les Nations Unies au service d'une grande cause »⁴⁶.

⁴³ - ZORGBIBE Charles, Histoire des relations internationales 1945-1962, Paris, Hachette, 1995, tome 3, p. 301.

⁴⁴ - COYLE CUSHMAN David, L'ONU au travail, Paris, Nouveaux Horizons, 1964, p. 140.

⁴⁵ - Cité par Zorgbibe (C), op. cit., p. 301.

⁴⁶ - DE SENARCLENS (P), op. cit., p. 118.

Ce comportement des grandes puissances au sein de l'ONU nous place au cœur de la théorie réaliste des relations internationales selon laquelle « la poursuite de l'intérêt national détermine l'action des Etats dans les organisations internationales »⁴⁷. C'est dans ce sens que P. De Senarclens une fois de plus écrit : « les grandes puissances utilisent l'Organisation en suivant leurs propres intérêts, et ne concèdent rien aux exigences de la Charte lorsque cette dernière contrarie leurs ambitions politiques »⁴⁸. Après cette affaire du Congo, il devient alors manifeste que les grandes puissances n'acceptent pas que l'ONU puisse exercer une influence politique directe, et notamment que le Secrétaire général prenne des initiatives à cette fin. L'affaire du Congo entraîne l'organisation dans une crise dont les séquelles politiques et financières continuent de peser aujourd'hui. Elle coïncide avec une remise en cause fondamentale du modèle socio-culturel qui inspirait alors l'action de l'ONU. Elle va correspondre avec un ébranlement de la prédominance occidentale au sein du secrétariat⁴⁹.

Dans l'ensemble, l'intervention de l'ONU, si elle est parvenue à libérer le pays des troupes belges et des mercenaires étrangers et à préserver l'intégrité territoriale du pays, a moins réussi à établir les conditions pour le maintien du droit et de l'ordre en formant l'armée nationale congolaise en tant que force responsable. Car, comme le démontre Lefèvre, « la division, la désunion et la démoralisation dans l'armée nationale congolaise étaient en même temps la cause et le symptôme de la dislocation tribale et politique et du chaos dans le Congo. L'indiscipline et l'irresponsabilité des soldats congolais étaient la plus grande menace à la légalité interne et à l'ordre durant toute la période »⁵⁰. Cette description de l'armée congolaise permet de mieux comprendre ces propos du Secrétaire général U Thant qui démontrent l'action inachevée de l'ONU au Congo. Ils ne seront d'ailleurs pas démentis par la suite : « au Congo, comme dans beaucoup d'autres pays, l'avenir est imprévisible, et l'on peut s'attendre à beaucoup de difficultés et de problèmes »⁵¹. Les deux guerres du Congo (1996-1998) qui seront marquées par l'inertie et l'engagement inefficace de l'ONU, en constitueront une parfaite illustration.

2. De l'inertie à un engagement inefficace lors des deux guerres du Congo

Les deux guerres du Congo mettent encore à l'épreuve l'ONU qui se fait d'abord signaler par un silence complice et ensuite par un engagement dont l'inefficacité justifie sa présence continue en RDC.

2.1. L'inertie lors de la première guerre (1996- 1997)

Dès 1992, dans le Kivu (à l'Est du Zaïre), des luttes interethniques aux enjeux politiques, fonciers et régionaux relayés par des débats sur la "nationalité douteuse" de certains Zaïrois de la région, font des milliers de morts. C'est sur fond de ces crises, enflées par une cohabitation hostile entre

⁴⁷ - SMOUTS Marie-Claude, Les organisations internationales, Paris, A Colin, 1995, p. 23.

⁴⁸ - DE SENARCLENS (P), op. cit., p. 101-102.

⁴⁹ - Ibid., p. 119.

⁵⁰ - Cité par Walter C. Soderlund and E. Donald Briggs, "Zaire (Democratic Republic of Congo), 1996 : "opération Assurance". The intervention that never was", p. 174, site internet : www.styluspub.com/rescs/chapters/1565492617_excerpt.pdf, date de recherche 26-05-2010.

⁵¹ - Dossier pour la paix. Extraits de textes et discours du Secrétaire général des Nations Unies U Thant sur les grandes questions d'actualité 1961-1968.

les réfugiés rwandais et les habitants du Kivu et par les attaques contre le Rwanda orchestrées depuis les camps de réfugiés, que se greffera le démarrage de la guerre de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) dès septembre 1996, qui a vu la chute de Mobutu évincé par L-D Kabila. Lors de cette première guerre, l'ONU, dont la mission principale est pourtant le maintien de la paix et de la sécurité, est totalement absente et silencieuse.

Alors que les troupes de Kabila étaient aux portes de la capitale, l'ONU s'occupait plus des enquêtes de droits de l'homme que des combats en cours. Le CS dénonçait surtout l'obstruction exercée par les rebelles contre une enquête sur les violations des droits de l'homme au Zaïre. Car, les responsables de la rébellion interdisaient à l'ONU d'aller enquêter dans l'Est du pays alors que les témoignages sur des exactions commises par les rebelles se multipliaient. La mission désignée par l'ONU avait été d'ailleurs interdite d'accès aux zones contrôlées par les troupes de l'AFDL. Aussi, l'envoyé spécial de l'ONU Mohammed Sahnoun évoquait-il le cessez-le-feu qui ne pouvait empêcher l'avancée de l'AFDL. Le diplomate précisait que « M. Kabila a ordonné à ses troupes d'arrêter leur avance sur tous les fronts » alors que quelques heures plus tard, Kabila, dans une déclaration à l'agence Reuter, affirmait : « je veux que ce soit clair, un cessez-le-feu est hors de question, mes forces continueront de progresser sur tous les fronts »⁵². A cette faillite de l'ONU, s'ajouta le silence complice des grandes puissances qui démontrait que leurs objectifs latents avaient pris le dessus sur leurs objectifs manifestes⁵³.

Cette complicité des grandes puissances a été bien perçue à l'ONU au moment où L-D Kabila devenait officiellement président de la RDC. Le CS s'essouffait sur une réaction appropriée aux événements récents dans ce pays. Le texte final, adopté par consensus, faisait part, dans le premier paragraphe, de l'« opposition » des membres du Conseil à « toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays ». A l'initiative de Washington, des consultations avaient abouti à un premier texte se félicitant du changement de régime à Kinshasa. Il avait été rejeté par les autres membres du Conseil, qui estimaient qu'il « n'y avait pas vraiment lieu de simplement se féliciter »⁵⁴. Une nouvelle version du texte, appuyée notamment par la France, et fondée essentiellement sur la nécessité d'avoir accès aux réfugiés et, surtout, de mettre immédiatement sur pied une commission d'enquête visant à vérifier les allégations de massacres commis par les forces de Kabila, avait été bloquée par Pékin, qui insistait, comme d'habitude, sur le principe de non-ingérence dans les affaires des pays souverains. Pour le reste, le texte de l'ONU endossait le fameux plan de paix en cinq points pour le Zaïre élaboré dès le début du conflit, qui était le noyau du mandat de Mohammed Sahnoun en tant que représentant de l'ONU dans la région des Grands Lacs. Ce plan déjà largement dépassé par les événements, prévoyait entre autres, un cessez-le-feu, la tenue d'élections, ainsi que le retrait des forces étrangères, y compris des mercenaires. Quant au Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, il avait tout simplement exhorté L-D Kabila à respecter « le choix et la voix du peuple zaïrois » après sa prise du pouvoir⁵⁵.

⁵² - Le Monde du 6 mai 1997, p. 1.

⁵³ - « Les objectifs manifestes sont ceux que l'acteur avance pour expliquer son action mais les objectifs latents sont ses objectifs réels, même si encore une fois il ne les a pas toujours ni clairement formulés ou explicités, ni même obligatoirement présents consciemment à l'esprit », ROJOT (J), op. cit., p. 219.

⁵⁴ - Le Monde du 31 mai 1997, p. 2.

⁵⁵ - Le Monde du 20 mai 1997, p. 1.

2. 2. L'intervention tardive et inefficace lors du second conflit (1998-2003)

L'ONU intervient tardivement dans la seconde guerre du Congo, une intervention qui s'avère jusqu'à présent inefficace malgré quelques succès.

a – Une intervention tardive

En mai 1998, L-D Kabila accuse ses anciens protecteurs de piller les ressources minières et agricoles de l'Est du pays, et de porter atteinte à l'intégrité territoriale de la RDC, en occupant la zone frontalière du Kivu. Il dénonce, en particulier, la volonté expansionniste du Rwanda vers cette région qui devient la véritable poudrière d'un conflit régional larvé. Les pays concernés réfutent ces accusations. Le Rwanda continue de justifier sa présence en RDC par la seule nécessité d'y combattre les extrémistes hutus rwandais qui y ont trouvé refuge depuis le génocide de 1994 et qui tentent des incursions dans le pays pour y reprendre le pouvoir. De même, l'Ouganda persiste à justifier la sienne par l'obligation de sécuriser également ses frontières face aux infiltrations des mouvements rebelles qui oeuvrent à partir de leurs bases arrière au Kivu. Enfin, les troupes venues du Burundi occupent aussi le Kivu pour lutter contre les rebelles hutus burundais qui y entretiennent également des bases arrière pour rétablir un pouvoir hutu au Burundi. Les objectifs des nouveaux alliés se dessinent clairement : non seulement sécuriser les frontières pour empêcher les infiltrations de rebelles venus de RDC vers leur pays respectif, mais aussi renverser L-D Kabila devenu imprévisible et trop menaçant pour eux. De surcroît, et surtout, il s'agit de consolider leur mainmise sur l'exploitation illicite des fabuleuses richesses de l'Est de la RDC.

C'est ainsi qu'en 1998-2003, suit un deuxième conflit, le conflit des Grands Lacs, dans lequel ces mêmes pays soutiennent une nouvelle rébellion pour écartier cette fois L-D Kabila du pouvoir. Le conflit prend alors une dimension régionale d'une grande complexité en raison de l'implication de sept pays africains et de nombreux groupes rebelles dans les combats, pillant les ressources naturelles de la RDC et commettant les pires atrocités sur la population.

Alors que cette seconde guerre est déclenchée le 2 août 1998, il faudra attendre le 31 août pour que le CS appelle à un cessez-le-feu et au retrait des armées étrangères, plaçant sur le même pied ceux que les Congolais appelaient les « forces d'agression » et les « forces invitées » (c'est-à-dire les militaires envoyés par les pays de la SADC). Ceci démontre le manque de l'idée d'engagement de sa part alors que c'est sa fonction inscrite dans la Charte. Le processus de paix est surtout l'œuvre des Africains à travers les accords de Lusaka, Luanda, Pretoria et les résolutions de Sun City. C'est d'ailleurs lors de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka de 1999, que les Nations Unies sont sollicitées par les parties pour établir une opération de maintien de la paix en RDC qui devait entre autres, développer un plan d'action pour la mise en place d'un accord de cessez-le-feu pour tous les concernés. Cette mission sera connue plus tard comme la Mission des Nations Unies pour la RDC (MONUC). Face à ce retard de l'ONU, D. Moïsi nous livre quelques raisons : « parce que les Nations Unies, en vertu de leur mandat, ne peuvent être que réactives, elles interviennent toujours trop tard. Chaque fois qu'une intervention se révèle nécessaire, la composition de la brigade de « pompiers » doit être renégociée. La lenteur avec laquelle la

coalition ad hoc est constituée contraste tragiquement avec l'urgence qui serait nécessaire à la réussite de l'intervention »⁵⁶.

b – Un engagement quasi inefficace

La MONUC a été déployée en décembre 2000. Elle fut tout d'abord une spectatrice passive, une posture qui entama sa crédibilité. Les forces des Nations Unies étaient placées dans une situation impossible. Car n'ayant pas l'autorisation d'ouvrir le feu, les militaires déployés en Ituri se sont montrés incapables d'empêcher les massacres récurrents. C'est le cas lors de l'attaque et la prise de Moliro et des violences à Bunia. Elle commet également des exactions.

L'attaque et la prise de Moliro, en pleine période de négociations politiques congolo-congolaises tendant à trouver une issue politique à la crise qui sévit en RDC, ont provoqué la décision de la délégation gouvernementale congolaise de suspendre sa participation aux travaux du fait que l'incident constituait une violation flagrante de l'Accord de Lusaka dont la MONUC est justement chargée de veiller au strict respect. Le gouvernement congolais accusa la MONUC « de ne se contenter que de constater les faits ». Il a fallu un coup de colère du CS pour obtenir l'évacuation sans conditions des troupes rebelles de Moliro et le retour de la délégation gouvernementale à la table des négociations à Sun City, Afrique du Sud.

La Ville de Bunia quant à elle, capitale de l'Ituri, change plusieurs fois de mains durant les combats, particulièrement après le retrait des troupes ougandaises en mai 2003 consécutivement à la signature de l'accord général de Pretoria, mettant fin à la deuxième guerre du Congo. La MONUC se trouve alors incapable de faire face aux violences. Il faut l'envoi des militaires français début juin pendant l'opération Artémis pour stabiliser la situation. Mais les troupes françaises ne peuvent désarmer les milices qui attendent leur départ. Par ailleurs les armes circulent abondamment sur place, soit du fait de la contrebande menée par d'importants intermédiaires comme le célèbre Viktor Bouts, soit par transit après fabrication sous licence en Ouganda ou au Zimbabwe. En plus, les Casques bleus se sont comportés aussi mal que n'importe quelle troupe en RDC. Ses troupes se conduisant parfois comme des occupants et commettant de nombreuses exactions.

Ces faits démontrent l'impuissance des forces de l'ONU face à des groupes qui poursuivent la guerre par d'autres moyens, dont ceux de la criminalité. C'est la résolution 1493 qui a accru la capacité militaire de la MONUC et l'autorisa à utiliser tous les moyens nécessaires pour accomplir son mandat. Malgré tout, la crédibilité de la MONUC est bien entamée et elle doit faire plus pour s'adjuger la confiance des Congolais. Cependant, le bilan de la MONUC n'est pas entièrement sombre et bon nombre de Congolais le reconnaissent surtout qu'elle est épaulée par d'autres forces.

Elle a réussi quelque peu désenclaver l'intérieur de la RDC par des opérations humanitaires ponctuelles en faveur de certaines régions reculées. Elle essaie tant bien que mal d'obtenir la libre circulation des marchandises et des hommes d'affaires sur le fleuve Congo depuis Kinshasa vers la ville de Kisangani. La création de "Radio Okapi" dont le réseau de correspondants en territoire encore sous contrôle rebelle suscita, chez les auditeurs, un sentiment de confiance dans une

⁵⁶ - MOISI Dominique, «Les Nations Unies entre paix incertaine et justice sélective », dans Ramses 2002, p. 62.

certaine unicité du pays. En plus, les déploiements de la MONUC et Artémis permirent de consolider le processus de stabilisation de la RDC. Toutefois, la transition démocratique restait à assurer et, en 2006, dans l'optique de la tenue des premières élections présidentielles et législatives pluralistes depuis quatre décennies, l'Union européenne (UE) allait à nouveau, à la demande de Secrétaire général des Nations Unies et des autorités de Kinshasa, consentir à déployer une force militaire destinée à assurer la sécurité du processus démocratique, en soutien de la MONUC et en complément des opérations civiles EUPOL Kinshasa et EUSEC RD Congo lancées respectivement en avril et juin 2005 en vue de former les forces armées et de police congolaises. Ainsi, le 27 avril 2006, le Conseil Affaires générales et relations extérieures adopta l'action commune 2006/319/PESC créant l'EUFOR RDC dont le mandat avait été fixé deux jours plus tôt par la résolution 1671 du CS de l'ONU. Ce mandat donnait essentiellement pour mission à l'EUFOR d'appuyer la MONUC en qualité de force de réaction rapide pendant la période électorale.

La résurgence des conflits dans la province du Kivu et surtout l'offensive militaire de la rébellion du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) de l'ex-général congolais Laurent Nkunda alors que la MONUC est toujours présente en RDC, démontrent que ce pays n'est pas encore au bout de ses peines. Ceci d'autant plus que pendant les six mois du conflit, Joseph Kabila, qui souffre d'une perte de confiance depuis la signature des contrats miniers et de coopération avec la Chine, a pu constater la solitude internationale de la RDC, l'inefficacité de l'ONU, le désintérêt des Etats-Unis occupés par leurs élections présidentielles, les divisions de l'UE, les atermoiements de l'Union Africaine et de la SADC.

Dans l'ensemble, l'ONU n'est pas sortie grandie de ses opérations en RDC menées depuis 1960. Celles-ci ont souligné les limites de sa volonté et de sa capacité d'action et laissent percevoir que son engagement en vue de la préservation de l'indépendance de ce pays est mitigé. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que son engagement est instrumentalisé par ses membres les plus puissants qui, à côté de l'objectif global de l'organisation, poursuivent leurs propres intérêts dans les jeux où ils sont impliqués.

II – UN ENGAGEMENT INSTRUMENTALISE PAR SES MEMBRES LES PLUS PUISSANTS

Au sein des Nations Unies, les acteurs sont inégaux. Certains Etats y occupent des positions d'influence, étant membres permanents du CS. Ils sont les principaux bailleurs de fonds et sont amenés à se prononcer sur les dossiers de conflits gérés par le CS. C'est le cas des conflits en RDC dans lesquels les Etats-Unis et la France, placés dans un contexte d'interdépendance stratégique instrumentalisent l'ONU et sont parfois en contradiction avec ses objectifs.

A – Le jeu des intérêts américains comme facteur d'inertie ou d'action de l'ONU

Les Etats-Unis qui représentent beaucoup pour l'ONU⁵⁷, utilisent depuis la crise de 1960, les Nations Unies comme un instrument occasionnel de leur politique étrangère en RDC. Ce recours

⁵⁷ - A ce propos, Pierre de Senarclens par exemple écrit : « Ils ont assumé une part déterminante dans la création et le développement des Nations Unies. Ils ont exercé longtemps une influence décisive sur leur évolution politique. Ils ont toujours fourni à leurs activités une impulsion de premier plan », DE SENARCLENS (P), op. cit., p. 16.

au multilatéralisme comme entreprise intéressée est au cœur de la politique de la première puissance mondiale dès la fin de la seconde guerre mondiale⁵⁸. Elle s'illustre par son soutien à l'action de l'ONU dans le conflit de 1960 et aux deux guerres du Congo conduisant au suivisme ou à l'inertie des Nations Unies. Des actions qui dissimulent mal leurs enjeux latents.

1 – Le soutien à l'action de l'ONU dans le conflit de 1960

En 1960, les Etats-Unis utilisent les troupes de l'ONU pour imposer leur domination en RDC présentée comme un rempart face à l'expansion du communisme en Afrique dans le contexte de la guerre froide. Mobutu que beaucoup d'auteurs décrivent comme un agent de la CIA⁵⁹, devient l'allié de l'Occident au cœur de cette Afrique convoitée par les « rouges ». Le 4 septembre 1960, après son premier coup d'Etat, la première action qu'il entreprend est d'ordonner l'expulsion des ambassades de l'URSS et de la Tchécoslovaquie du Congo. Les échanges diplomatiques entre le Zaïre et l'ex-URSS sont restés absents pour une longue période. Il a fallu huit ans avant que Mobutu permette la réouverture de l'ambassade soviétique à Kinshasa. Malgré cela, les relations entre Kinshasa et Moscou sont restées en général tendues pendant le régime Mobutu. Moscou est l'une des rares grandes capitales du monde que Mobutu n'a pas visitées pendant tout son règne. On comprend pourquoi en 1963, en pleine crise congolaise, l'état-major américain lui décerne, sur ordre du président Kennedy, la plaque de commandeur de la Légion du mérite. Ses propos lors de cette cérémonie sont assez éloquentes à cet égard : « en nettoyant son pays des éléments étrangers communistes, il a prouvé qu'il était le gardien de la liberté et un ami des nations libres du monde »⁶⁰.

Les Etats-Unis sont également soutenus dans leurs actions par le Secrétaire général qui fait leur jeu. Son rôle n'est pas neutre et renforce ce pays. P. De Senarclens le laisse percevoir en ces termes : « si le Secrétaire général n'est pas l'homme d'un camp, si son objectif n'est autre que de satisfaire les « besoins du peuple congolais » en facilitant l'établissement d'un Etat dans cette colonie abandonnée, son engagement s'inscrit entièrement dans la logique occidentale, dans le prolongement de la « mission sacrée » d'une autre époque. Il fait objectivement le jeu des Etats-Unis en cherchant l'établissement et la consolidation de forces et d'institutions libérales, en s'efforçant de prévenir l'intervention de l'URSS. Rien d'étonnant que les Etats-Unis en viennent à appuyer de bout en bout l'opération des Nations Unies et la position du Secrétaire général au Congo »⁶¹. Par leur position au sein de l'ONU, les Etats-Unis se comportent comme le plus puissant dans toute organisation, en amenant ainsi le Secrétaire général dans son jeu : « le plus puissant joue sur plusieurs relations de pouvoir cumulables mais tous ont des stratégies »⁶². Ceci d'autant plus que « l'autonomie du Secrétaire général et la politisation de sa fonction sont avérées

⁵⁸ - « Ni Roosevelt, ni Truman n'étaient altruistes par nature. Leur engagement en faveur du développement des institutions multilatérales relevait d'un mélange d'expériences, de calculs et d'idéaux. (...) La forme hiérarchique des principales institutions multilatérales constitue une claire illustration de cette part d'intérêts nationaux qui a conduit les architectes du multilatéralisme à le servir en s'en servant », DEVIN Guillaume, « Le multilatéralisme est-il fonctionnel ? », dans BADIE Bertrand et DEVIN Guillaume (dir.), *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La découverte, 2007, p. 152.

⁵⁹ - C'est par exemple le cas de WAUTHIER (C), op. cit., p. 110.

⁶⁰ - Cité par *Le Monde* du 20 mai 1997, p. 11.

⁶¹ - DE SENARCLENS (P), op. cit., p. 118.

⁶² - ROJOT (J), op. cit., p. 230.

tant qu'elles ne mettent pas en cause les intérêts supérieurs des grandes puissances, singulièrement aujourd'hui des Etats-Unis »⁶³.

2 – Le soutien des deux guerres du Congo conduisant au suivisme ou à l'inertie de l'ONU

Si lors de la crise de 1960, les Etats-Unis sont en faveur de son règlement et y engagent l'ONU, ils vont par la suite soutenir les deux guerres de la RDC en induisant les Nations Unies à l'inertie ou au suivisme.

a – L'entrée de l'ONU dans le jeu des Etats-Unis par son suivisme lors de la première guerre du Congo

Lors de l'offensive engagée en 1996 par L-D Kabila contre le président Mobutu, les Etats-Unis auraient apporté un soutien au chef de l'AFDL. Plusieurs sources prétendent qu'une aide aurait été accordée pour la coordination de l'offensive et un soutien important en communications. Force est de constater que la coordination de l'offensive a été excellente et que les troupes de l'Alliance semblent avoir été très bien au courant des mouvements de troupes de leurs adversaires. Selon l'agence de presse chinoise, trois postes d'observation ont été installés par l'armée américaine : à Fort Portal en Ouganda, à Kigali et à Brazzaville. Des aides matérielles auraient été également accordées. Plusieurs indications reprises dans la presse écrite sont confirmées par des témoignages de terrain. On parle d'uniformes, des moyens de transmission, de livraison d'armes et de munitions, de véhicules de transport militaire⁶⁴.

Sur le plan financier, le secteur des mines américaines et canadiennes auraient prêté main-forte à l'alliance : dès le contrôle de Goma, des entreprises minières de ces pays ont jugé bon de soutenir les futurs maîtres du Zaïre. L'opération de (semi) privatisation du secteur minier déjà en cours sous le Premier ministre Kengo a été « adaptée » aux circonstances, et certains nouveaux contrats ont été négociés, parmi lesquels un contrat-mammouth avec l'entreprise « America Mineral Fields », portant sur l'entièreté de la concession Gécamines. Une autre entreprise, Tenke Fungurume Mining Inc., aurait viré la première tranche du paiement conclu pour la concession qu'elle allait exploiter. Des paiements auraient été effectués par des riches hommes d'affaires zaïrois. L'AFDL aurait également bénéficié des conseils des Américains.

En plus de ce soutien direct, les Etats-Unis ont usé de la voie diplomatique pour accélérer l'arrivée de L-D Kabila au pouvoir. Ils ont parrainé avec l'Afrique du Sud, des rencontres entre Mobutu et Kabila en vue de négocier le départ de Mobutu, assistés de l'envoyé spécial de l'ONU qui n'a que joué son jeu. Car, la délégation américaine de Bill Richardson n'a pas hésité à demander à Mobutu de songer à prendre sa retraite, lui donnant des garanties pour ses biens matériels, sa famille personnelle et sa famille politique. Bill Richardson avait adressé cette mise en garde de Clinton à Mobutu : « nous ne voulons pas voir votre cadavre demain traîner dans les

⁶³ - BOURGI Albert, « L'élection du nouveau Secrétaire général de l'ONU », p. 844, site internet : www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/58_Bourgi.pdf, date de recherche, 26-05-2010.

⁶⁴ - KENNES Erik, « La guerre au Congo », site internet : www.ua.be/objs/00110992.pdf, date de recherche 26-05-2010.

rues de Kinshasa »⁶⁵. Le « Grand léopard » avait finalement accepté cette idée, promettant de s'effacer de la scène politique zaïroise. Aussi, Américains, Français et Sud-africains s'efforçaient-ils de convaincre Mobutu de nommer à la tête de son pays une autorité de transition, une personnalité zaïroise indépendante avec laquelle le chef rebelle devait négocier. Cette idée était encore bien partagée par l'ONU. Car, dans l'entourage de son envoyé spécial et de l'OUA, l'ambassadeur Mohamed Sahnoun, on observait que l'important était d'éviter que le dénouement de la crise soit purement militaire. Il s'agissait de forcer Kabila « à donner des gages de démocratie, en acceptant un échéancier avec à terme des élections »⁶⁶. Il n'est donc pas surprenant que dès la prise de Kinshasa par les troupes de l'AFDL, les Etats-Unis aient été parmi les premiers à reconnaître de facto le nouveau régime : « il n'est pas nécessaire de proclamer formellement que nous reconnaissons le (nouveau) gouvernement »⁶⁷, avait déclaré le porte-parole du département d'Etat. Cette reconnaissance consacre la victoire symbolique des Etats-Unis sur la France qui n'a cessé au cours de ce conflit, de démontrer que les deux pays se comportaient en partenaires rivaux en RDC.

b –L'inertie de l'ONU face au soutien des Etats-Unis à la seconde guerre du Congo

Arrivé au pouvoir, L-D Kabila perd progressivement ses meilleurs soutiens : Etats-Unis, Afrique du Sud. Une offensive rwando-ougandaise est engagée afin de déloger le nouvel homme fort de la RDC et semble soutenue par les Américains comme l'écrit C. Breackman : « à Kigali, quelques jours après le début des opérations, un responsable du renseignement, sous le sceau de l'anonymat, me confia les véritables raisons de l'entreprise : « les Américains nous ont demandé d'écarter Kabila, qui ne leur convient pas... »⁶⁸.

L'attitude des Américains envers L-D Kabila était donc claire : « soutien tant qu'il reste sous protection rwando-ougandaise et lâchage dès que les relations se dégradent ». C'est dans ce contexte qu'en septembre 1997, les Américains deviennent hostiles à L-D Kabila et se sentent déçus par les orientations économiques et politiques du régime de Kabila. C. Breackman rapporte une fois de plus qu'en juillet 1998, « les Américains avaient encouragé le Rwanda et l'Ouganda à se débarrasser de Kabila qu'ils jugeaient incapable de diriger un Etat suivant les règles du libéralisme et qui remettait en cause les contrats passés avec les sociétés minières. Ils estimaient qu'aucune paix durable ne pouvait être conclue tant que le vieux rebelle ami de Cuba, de la Corée du Nord et de la Libye serait aux commandes »⁶⁹.

L'inertie des Nations Unies semble cette fois-ci totale pour une longue période dans une guerre que soutient un membre permanent du CS d'une institution ayant pourtant pour mission principale le maintien de la paix et de la sécurité internationale. En jouant un rôle en contradiction avec celui de l'ONU, les Etats-Unis affaiblissent en même temps cette institution. C'est étant sollicitées de toutes parts que les Nations Unies, outre les appels lancés par le CS pour un cessez-le-feu, suite à l'initiative du Secrétaire général, Kofi Annan, désignèrent un envoyé spécial, Moustapha Niasse. Après tout, l'issue de la guerre sera favorable aux Américains. Car

⁶⁵ - Richardson Bill, ambassadeur américain à Kinshasa cite par ADJAGBE (M), BANYONGEN (S), op. cit., p. 8.

⁶⁶ - Le Monde du 8 mai 1997, p. 2.

⁶⁷ - Le Monde du 21 mai 1997, p. 2.

⁶⁸ - BREACKMAN (C), op. cit., p. 63.

⁶⁹ - Le Soir, 3 février 2001.

c'est dans ce contexte de violence que L-D Kabila sera assassiné en janvier 2000. La faiblesse de l'implication internationale équivalait pratiquement à une approbation de la guerre.

3 – Les enjeux des Etats-Unis dans leur processus de domination ou de contrôle de l'ONU en RDC

Que ce soit en 1960, 1996 ou 1998, l'intervention américaine dans les crises en RDC à travers la domination ou le contrôle de l'ONU, est sous-tendue par des enjeux latents. Car, « les Etats-Unis tendent à ne percevoir l'Afrique que lorsque ses problèmes rejoignent les inquiétudes, les préoccupations de Washington »⁷⁰. Ceux-ci sont surtout économiques et stratégiques.

En effet, accéder aux ressources naturelles de la RDC devient actuellement un défi majeur d'autant plus que le pays avait bénéficié d'un rapprochement inextricable avec la France pendant la guerre froide. L'avènement de l'unipolarité met fin à la sous-traitance impériale et ouvre la porte au règlement des comptes. Au niveau de la politique étrangère américaine, la menace soviétique a cédé dans l'ordre de priorité à la conquête des ressources minières africaines. Les déclarations de guerre à la France devenue nouvelle rivale se sont multipliées ainsi que le résume Philpot : « nous devons assurer notre accès aux immenses ressources naturelles de l'Afrique, un continent qui renferme 78% de réserves mondiales de chrome, 89% de colbat ». La déclaration a été plus explicite lorsque feu Ron Brown alors Secrétaire d'Etat au Commerce affirmait : « les Américains vont tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de l'Afrique, à commencer par la France. Nous ne laisserons plus l'Afrique aux Européens ». Le Secrétaire d'Etat d'alors Warren Christopher n'était pas en reste : « Le temps est fini où l'Afrique pouvait être divisée en sphères d'influences, où des puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers des pays comme leur domaine réservé. Aujourd'hui, l'Afrique a besoin de tous ses amis et pas du patronage de quelques -uns »⁷¹.

La MONUC participe également de cette violence structurelle dont Washington a fait usage pour dominer Paris sur le chemin de Kinshasa⁷². Le choix de ses responsables a été stratégique d'autant plus qu'il existe une méfiance entre le Canada et la France depuis le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle. Ainsi verrouillée, cette institution a été un instrument de domination américaine par excellence comme le témoigne les aveux de Raymond Chrétien : « en me nommant, M. Boutros Ghali choisissait quelqu'un qui voulait travailler avec les Américains. J'ai insisté pour que les autres représentants internationaux soient sortis (...) pendant mon mandat »⁷³. Sur le plan stratégique, les Etats-Unis considèrent la Région des Grands Lacs dont fait partie la RDC, comme un des cordons contre l'intégrisme endémique et un poste d'observation de l'Océan Indien.

Dans l'ensemble, nous pouvons admettre à partir du cas de la RDC que : « les Etats-Unis veulent dominer l'ONU, utiliser l'organisation à leurs propres fins, présenter ces fins comme étant le bien

⁷⁰ - MOREAU DEFARGES Philippe, Relations internationales. 1. Questions régionales, Paris, Seuil, 1997, p. 301.

⁷¹ - Cités par ADJAGBE (M), BANYONGEN (S), op. cit., p. 6.

⁷² - A en croire Galtung, la violence structurelle renvoie à une forme de violence provoquée par les structures ou institutions d'une société donnée, qui empêche les individus de se réaliser.

⁷³ - cité par ADJAGBE (M), BANYONGEN (S), op. cit., p. 11.

universel et attendre qu'on les en remercie. Les Etats-Unis conçoivent l'ONU comme une feuille de vigne servant à camoufler leurs objectifs politiques pour obtenir l'adhésion des alliés et faciliter celle de l'opinion américaine, en présentant les interventions militaires comme des opérations humanitaires et multilatérales⁷⁴. On peut dès lors comprendre l'impuissance des Nations Unies en Afrique, impuissance qui n'est que le reflet d'une paralysie générale imposée par les Etats-Unis⁷⁵. Car, dans les années 1990, le CS était souvent perçu comme un instrument de la politique étrangère des Etats-Unis. La sollicitation de l'ONU par la France constitue également une stratégie de rationalisation de ses objectifs en RDC.

B – La rationalisation par la France de ses objectifs latents en sollicitant l'ONU

En dehors de la crise de 1960, la France adopte dans les autres conflits congolais, une stratégie consistant à rationaliser ses objectifs latents en sollicitant constamment l'action de l'ONU comme rempart face aux convoitises américaines.

Si en 1960, la France a joué la carte de la sécession katangaise et fait obstacle à l'action des forces de l'ONU, elle est devenue par la suite favorable aux interventions des Nations Unies dans ce pays en modifiant les modalités d'intervention. Ce changement de comportement se caractérise par le renoncement aux interventions armées décidées sur une base bilatérale, sans un appui diplomatique et même militaire négocié dans une arène multilatérale, principalement le CS de l'ONU. Une volonté d'influer sur un conflit en Afrique conduit à privilégier la négociation d'un déploiement de Casques bleus de l'ONU au CS et toute opération armée nationale ou multinationale décidée en parallèle d'un tel déploiement doit veiller en priorité à appuyer ce dernier pour lui éviter un échec fortement médiatisé, tel que ceux rencontrés en Somalie, au Rwanda ou en ex-Yougoslavie dans la première moitié de la décennie 1990. A travers les deux guerres du Congo, le CS émerge comme espace social progressivement imbriqué dans l'environnement des décideurs de la politique africaine de la France.

Lors du premier conflit de 1996, la France apporta un soutien divers à Mobutu. Par exemple, un dispositif de mercenaires est mis en place par la DST, le réseau de Charles Pasqua et celui de Jacques Foccart⁷⁶. Ce pays était l'Etat le plus engagé en faveur d'une intervention militaire en RDC. Washington interpréta ce soutien français à Mobutu comme une provocation selon son ambassadrice Melissa Wells : « Ne pensez pas qu'on vous laissera nous lancer un autre affront au Zaïre »⁷⁷. On comprend pourquoi au cours de ce conflit, la France n'a pu mobiliser l'ONU en vue d'une intervention face au membre le plus puissant du CS ayant une force au jeu supérieure à la sienne. Celle-ci aurait bien souhaité l'intervention des Nations Unies selon ce résumé de Jacques Godfrain, Ministre de la Coopération, sur le comportement de Paris dans la crise zaïroise : « Nous avons été pour une conférence régionale des pays riverains des grands lacs sous l'égide de l'ONU et de l'OUA »⁷⁸. De façon péremptoire, le chef de mission américaine a opposé une fin de non-recevoir à la proposition de la France d'envoyer une force d'intervention au Kivu. « Nous

⁷⁴ - Courrier International n°316 du 21 au 27 novembre 1996, p. 7.

⁷⁵ - DECAUX Emmanuel, "Les Nations Unies et la région des Grands Lacs", p. 39, site internet : www.politique-africaine.com/numeros/pdf/068032.pdf, date de recherche, 26-05-2010.

⁷⁶ - Pour plus de détails sur l'envoi de mercenaires par la France en faveur de Mobutu dès 1996, lire VERSCHAVE François-Xavier, La Françafrique. Le plus long scandale de la République, Paris, Stock, 1998, pp. 253-282.

⁷⁷ - ADJAGBE (M), BANYONGEN (S), op cit, p. 7.

⁷⁸ - Le Monde du 19 mai 1997, p. 3.

savions que la France voulait sauver Mobutu. Or, pour nous, il était justement question d'éviter d'offrir la moindre chance à Mobutu »⁷⁹.

La France sera encore plus active lors du conflit de 1998. Car, elle a fortement encouragé l'implication progressive des Nations Unies, de l'UE et des acteurs africains dans les Grands Lacs et en particulier en RDC. Elle adopte ainsi une stratégie consistant à déplacer les frontières de l'organisation et à constituer un « environnement négocié »⁸⁰.

En effet, lors de cette deuxième guerre du Congo, la France, initialement hostile à Kabila père, finit par se ranger du côté de Kinshasa, fût-ce pour de très mauvaises raisons, faire payer à Kagame d'avoir, en 1994, chassé du pouvoir un régime hutu ami de la France. Sous l'impulsion de Paris, et en particulier grâce à l'action de l'ambassadeur Jean-David Levitte, le CS multiplie les résolutions demandant le retrait des troupes étrangères et commande les enquêtes sur le pillage des ressources naturelles qui feront grand bruit. Sous l'influence du même ambassadeur, le CS de l'ONU s'exaspère de voir toutes ses résolutions demeurer lettre morte⁸¹. La France a également fait un important lobbying au CS pour qu'une opération de maintien de la paix soit déployée en RDC. Ainsi, en vue du déploiement de l'opération EUFOR RDC, elle a fortement plaidé en ce sens dès la fin de l'année 2005 au sein du CS de l'ONU. C'est d'ailleurs la France (dans l'opération Bengua) qui constitua l'ossature de la force européenne.

La France a encouragé la montée en puissance dans la région des Grands Lacs, à travers l'ONU, de l'UE qui s'est affirmée aujourd'hui comme un acteur majeur du processus de paix en RDC. L'UE a ainsi été le premier bailleur des élections, qu'elle a financé à hauteur de 250 millions d'euros. Elle est également le premier partenaire de la RDC en terme d'aide publique au développement. Le rôle de l'UE s'est en particulier affirmé au travers de l'Opération Artémis, menée en Ituri en juin et août 2003, qui est la première opération militaire de l'UE en Afrique. La France a été la nation-cadre. La mission de l'UE était composée à 90% des militaires français et le commandant de la force, le général Thonier, était également Français. Cette mission était la première d'une coopération entre l'ONU et l'UE. Le CS avait rendu possible Artémis par sa résolution 1484 du 30 mai 2003, placée sous le chapitre VII de la Charte. Dans le prolongement de cette opération, l'UE s'est engagée dans une coopération en matière sécuritaire avec les autorités congolaises avec le lancement de deux missions (PESD), l'une dans le domaine de la police (EUPOL), l'autre dans le domaine de l'appui à la réforme de l'armée congolaise (EUSSEC).

Par ailleurs, l'UE a décidé, à la demande des Nations Unies, de déployer de juillet à décembre 2006, une mission de sécurisation des élections (EUFOR) en soutien de la MONUC. La France a été avec l'Allemagne le principal contributeur de cette force. Elle a constamment soutenu la consolidation de la MONUC (augmentation de ses effectifs jusqu'à 18 000 hommes, mandat placé sous chapitre VII de la Charte de l'ONU, concentration des effectifs à l'Est) pour participer à la sécurisation, en particulier dans les régions de l'Est. Ayant compris la duplicité américaine en soutien aux rebelles, la France a convaincu le CS à adopter la résolution 1080 plaçant le mandat de la MONUC sous le chapitre 7. C'est aussi à l'initiative de la France qu'en 2001, le CS a été

⁷⁹ - Simpson D., ambassadeur américain à Kinshasa cité par ADJAGBE (M), BANYONGEN (S), op cit., p.10.

⁸⁰ - FRIEDBERG (E), op. cit., p. 98.

⁸¹ - BRAECKMAN, (C), op. cit., p. 136.

saisi du problème et qu'un groupe d'experts a été chargé de procéder à une étude sur le pillage des ressources naturelles du Congo opérée durant la période des hostilités.

Ces diverses actions louables de la France en vue d'éviter la violation de l'intégrité et de la souveraineté de la RDC, ne sont pas exemptes d'enjeux latents même s'ils sont presque nuls⁸². Sur le plan géopolitique, la RDC est importante pour la construction d'un espace régional africain. L'enjeu économique n'est pas non plus à négliger. Ainsi, Jacques Foccart justifiait-t-il l'intérêt de la France pour la RDC en ces termes : « Le Congo-Léopoldville, le Zaïre aujourd'hui, est le plus grand pays francophone d'Afrique. Il dispose de ressources naturelles considérables »⁸³. On peut comprendre pourquoi le président Sarkozy dont le pays n'est plus le plus grand partenaire de la RDC, ait préconisé un partage entre le Rwanda et la RDC de l'espace régional et des richesses du Kivu, lors de sa visite dans la région des Grands Lacs en 2009. Les actions françaises ont également un enjeu symbolique en tant que puissance moyenne : « Les puissances moyennes, notamment la France, trouvent là une chance de survie, comme si l'excès d'unilatéralisme du plus fort précipitait les Etats de second rang vers les Nations Unies »⁸⁴. Le dernier enjeu est culturel à travers la promotion de la langue française.

CONCLUSION

En définitive, l'ONU s'est effectivement engagée en RDC pour préserver l'indépendance de ce pays depuis la première crise de 1960. Cependant, elle n'a pas réussi à fournir des garanties d'indépendance politique et d'intégrité territoriale à la RDC. Elle est encore présente dans ce pays dans une intervention de « state-building »⁸⁵ menée par la MONUC⁸⁶ qui, loin de répondre aux conditions de terrain, renvoie d'abord aux intérêts stratégiques des Etats occidentaux⁸⁷. Dans l'ensemble, l'ONU peine depuis à retrouver une mission historique de grande ampleur en RDC comme ce fut le cas pour la décolonisation. A la longue, elle devient plutôt un obstacle pour l'indépendance de ce pays alors qu'elle était chargée de le protéger.

D'une part, ses actions sont fondées sur le jeu d'influence des grandes puissances, principalement la France et les Etats-Unis qui s'imposent comme les acteurs pertinents dans la résolution des conflits en RDC. Cette étude a permis de démontrer que leurs diverses actions et inactions au sein de l'ONU ou à l'extérieur à propos des crises congolaises, ne sont très souvent que des digressions masquant des objectifs réalistes : défendre leurs propres intérêts. Ces deux pays

⁸² - Jean-François Bayart observe ainsi que : « Museveni a été toujours très ouvert à la coopération et aux investisseurs français. (...) La France est ainsi devenue l'un des premiers partenaires économiques de l'Ouganda, alors que ses intérêts au Zaïre demeurent pratiquement nuls », cité par Le Monde du 3 mars 1997, p. 3.

⁸³ - Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard, tome 1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, p. 310.

⁸⁴ - BADIE Bertrand, « Quand le multilatéralisme s'impose », dans BADIE (B) et DEVIN (G) (dir.), op. cit., p. 212.

⁸⁵ - Il ne s'agit plus seulement de stopper des combats, mais d'organiser des processus de pacification des sociétés et de leurs rapports, notamment en contraignant ces sociétés à regarder en face les crimes commis. Ici, se pose le problème de la « construction d'Etats » (state-building). Depuis la décennie 1990, la construction d'Etats ou de nations s'impose comme l'une des rubriques majeures de l'agenda mondial.

⁸⁶ - Dans ce processus du state-building en RDC, la résolution 1493 de l'ONU a fixé les buts suivants à la MONUC : maintien de la paix et sécurité en Ituri et au Kivu, faciliter la transition (par des élections libres et démocratiques), établir des règles de droit et les droits de l'homme, développer les conditions humaines pour une paix durable, soutien et management (réformer et restructurer la MONUC afin qu'elle remplisse ces objectifs efficacement).

⁸⁷ - POULIGNY Béatrice, POUVE Raphaël, « Le state building au secours de la sécurité internationale », dans RAMSES 2004, p. 60.

servent et se servent de l'ONU en RDC et la fin de la bipolarité ne signifie pas la fin des ingérences en Afrique. La présence continue de l'ONU d'autre part, dépossède le pays de certaines de ses prérogatives de souveraineté. L'instrument de gestion des conflits participe de l'affaiblissement de la souveraineté étatique. Car, la communauté internationale se substitue aux autorités dirigeantes en élaborant les règles définissant le statut de l'Etat décomposé par les guerres. Finalement, la compétence sécuritaire est exercée de plus en plus souvent au nom de l'ONU et des organisations régionales africaines qui se sont octroyé la prérogative de maintenir l'ordre. Cet Etat se trouve ainsi instrumentalisé par des instances étrangères et, par là, « internationalisé »⁸⁸. Le danger de cette situation est le risque de disqualification de la RDC en tant qu'acteur de la scène internationale par sa mise sous tutelle par l'Organisation mondiale comme l'a écrit T. Trefon dans son dernier ouvrage. Il y considère le Congo comme un géant sous tutelle⁸⁹. Tout compte fait, la situation de la RDC et d'autres pays de la sous-région, laisse percevoir une fois de plus l'image de l'Afrique dont parlait F. Constantin juste après la fin de la guerre froide, une Afrique « toujours comme sujet, enjeu, victime et non comme véritable acteur »⁹⁰.

Cette situation contraignante pour la RDC ouvre des pistes pour une véritable indépendance de ce pays : la restauration de son intégrité territoriale, la reconstruction de l'Etat et de l'armée, le patriotisme, la promotion d'une bonne gouvernance, l'adoption d'une politique de bon voisinage et la stabilisation de toute la région des Grands Lacs.

⁸⁸ - TSHIYEMBE MWAYILA, « Ambitions rivales dans l'Afrique des Grands Lacs », *Le Monde diplomatique*, janvier 1999, p. 10.

⁸⁹ - TREFON Théodore, *Réformes au Congo : attentes et désillusions*, Paris, L'Harmattan, 2009.

⁹⁰ - CONSTANTIN François, « L'Afrique ajustement et conditionnalité », dans LAÏDI Zaki (dir.), *L'ordre mondial relâché, sens et puissance après la guerre froide*, Paris, PFNSP, 1992, p. 233.

THEME III : RESSOURCES NATURELLES : CASSER LE CYCLE DE LA MALEDICTION

Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire. Nous avons connu le travail harassant, exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Qui oubliera qu'à un noir on disait "tu", non certes comme à un ami, mais parce que le "vous" honorable était réservé aux seuls blancs? Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort. (Discours de Patrice Emery Lumumba, 30 juin 1960).

L'ECONOMIE SOLIDAIRE : UNE STRATEGIE POUR REBATIR L'ESPOIR ET SUSCITER LA CONFIANCE CHEZ L'HOMME CONGOLAIS DU 21EME SIECLE.

Par SEBISOGO M. Laurent, (Ph.D).

Cotonou, mai 2010.

Consultant en Economie Sociale et Solidaire

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACECA	: Association des Coopératives d'Épargne et de Crédit en Afrique
ACI	: Alliance Coopérative Internationale
ACOGENOKI	: Association coopérative des éleveurs du Nord-Kivu
BCC	: Banque Centrale du Congo
BIT	: Bureau International du Travail.
CIRIEC	: Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative.
COOPEC	: Coopérative d'épargne et de crédit.
FAO	: Food and Agricultural Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation).
ISDR	: Institut Supérieur du Développement Rural
NU	: Nations -Unies.
OIT	: Organisation Internationale du travail.
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement.
RDC	: République Démocratique du Congo.
UCOOPANOKI	: Union coopérative des Agriculteurs du Nord-Kivu.
UE	: Union européenne.
UNFPA	: United Nations Found for Population (Fonds des Nations Unies pour la Population)

Résumé

1. Sans doute, depuis le 30 juin 1960, seul ce jour du jeudi 30 juin, fut la seule journée ensoleillée de la République du Congo et de ses deux autres postérieures, la République du Zaïre et la République Démocratique du Congo, pour ceux et celles qui se souviennent de cette journée ! Mais cet ensoleillement fut de courte durée car une crise profonde allait s'installer de façon durable, devenant une donnée structurelle de la nation alors **en émergence mais toujours en quête de la construction d'elle-même !** Le ressort de l'homme s'est brisé et la perte de confiance en soi s'est installée chez le Congolais, situation provoquée et qui s'est exacerbée avec la crise multidimensionnelle des trois dernières décennies, avec les conséquences connues et les effets observés : la difficile reconstruction de l'Etat, les tendances centrifuges dans certaines parties de la République, les conflits et les guerres, la fragmentation des populations congolaises, se réfugiant dans les ethnicités régionales, le sauve- qui- peut général, exprimé dans cette quête de fuite en avant vers l'extérieur à la recherche des oasis de paix ou des eldorados de bien-être, comme réfugiés, soit politiques soit économiques soit de la faim, etc.

2. L'objectif de ce papier est de tenter d'explorer une hypothèse, à savoir que la RDC ne pourra se mettre debout que si elle fait de l'homme congolais le sujet de son devenir sur les plans économique, socioculturel et politique. Aussi, la stratégie qu'entend explorer le texte est celle de l'économie sociale et solidaire, par laquelle les populations s'investissent dans des entreprises qui leur permettent de résorber les déficits vitaux auxquels elles sont confrontées, comme contraintes majeures qu'elles doivent affronter, (à savoir, la nourriture, les soins de santé, l'éducation des enfants, etc..) ; et ce grâce à des activités multiformes réalisées et organisées au sein des organisations et des entreprises dont elles sont propriétaires, recourant à des processus de concertation démocratique, s'initiant à la démocratie dans la gestion de leurs affaires, en pratiquant la transparence. Il s'agit donc d'un plaidoyer pour l'économie sociale et solidaire.

Il va de soi, que cette stratégie requiert un type d'Etat dont les acteurs et les animateurs se conçoivent comme étant au service des populations. Elle contribue elle-même, cette stratégie, à pourvoir la société en cadres préparés à « servir réellement » et non pas à se servir, comme la tendance a prévalu jusqu'à date.

« Pour bien conduire son peuple, il faut le connaître parfaitement »⁹¹ et donc bien l'aimer.

S'il fallait paraphraser le Général Janssens, pour nombre de Congolais, 50 ans d'indépendance équivalent à 50 ans sans indépendance, tant il est vrai que la plupart souhaiteraient voir revenir les « Blancs » ! Du « cha cha » qui agrémenta la journée ensoleillée de ce jeudi 30 juin 1960, le souvenir a disparu de la mémoire collective. Seule la préoccupation de la survie est au rendez-vous de la vie quotidienne ; les Congolais ont perdu tout espoir et la confiance en l'existence. C'est que les 50 ans d'indépendance ne se sont pas soldés par un mieux-être qui permettrait aux fils et aux filles du pays de se sentir véritablement chez eux. Aussi, le questionnement suivant

⁹¹ MANDELA, N. (1995), *Un long chemin vers la liberté*, Autobiographie traduit de l'anglais par Jean Guiloineau, Fayard, Paris, p.594

est-il au centre d'intérêt du développement entrepris, à savoir « quelle stratégie pour rebâtir l'espoir et susciter la confiance chez l'homme congolais du 21^{ème} siècle » ?

1. Le mirage d' « un pays aux richesses fabuleuses ».

1.1. Une population congolaise fragilisée !

En ces débuts du 21^{ème} siècle, la population congolaise (RDC) était estimée à quelque 64,700 millions d'habitants, en 2008 par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), dans son rapport sur « l'état de la population mondiale 2008 ». Cette population atteindrait le chiffre de 186,6 millions en 2050, selon la même source. Le taux de mortalité infantile est de 92 pour 1000 en 2008, l'espérance de vie de 45,3 et de 47,9 ans respectivement pour les hommes et pour les femmes. En ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes, la proportion des femmes congolaises est estimée à 69,9% parmi les pauvres.⁹² De ce rapport, les indicateurs sont révélateurs de la fragilité de la société congolaise, comme le laissent apparaître l'espérance de vie, l'état de pauvreté des femmes, traduisant sans doute la gravité de la crise qui s'exerce sur la société congolaise.

Le rapport du PNUD sur le développement humain de la RDC, rendu public en décembre 2008, ne dit pas autre chose : l'indicateur du développement humain au cours de la période 1995-2006, extrait dudit rapport, révèle trois tendances : la baisse continue des revenus jusqu'à 2003-2004, la dégradation de la situation sanitaire, la baisse de l'espérance de vie à la naissance et la régression de l'accès au savoir. Selon le même rapport, « les citoyens congolais vivent dans la précarité ; le système économique est aujourd'hui fermé ». « Les indicateurs de la pauvreté y sont alarmants, la RDC figurant parmi les pays les plus pauvres du monde »⁹³.

Ces indicateurs traduisent, en réalité, ce qui se lit sur les visages des populations, comme nous avons eu à le constater déjà en novembre 2006, lors d'un bref séjour à Kinshasa. L'on est frappé d'observer, à l'œil nu, l'état de déstructuration de l'homme congolais, de désintégration de l'espace géophysique du pays, des infrastructures de transport, de santé, d'éducation. Etc... La crise a vraiment déboussolé l'homme congolais, l'a vidé de sa substance physique et intellectuelle. Dans les rues, sur le boulevard, on ne voit que des individus « hagards », en train de se battre à qui mieux- mieux pour se frayer un passage ou une place qui dans le bus, qui dans un taxi, dont l'état est lui-même désintégré ! L'homme congolais donne la parfaite image de cet être dont Jésus parlait (pour les croyants, bien sûr !) : l'homme fatigué, déjà à six heures du matin et qui attend, sans pouvoir le dire parce qu'il n'a plus d'énergie à cet effet, que quelqu'un le soulage du fardeau existentiel sous lequel il ploie.

Dans ces conditions, la conséquence manifeste est la tendance à la fuite en avant. L'on se réfugie alors dans la religiosité à la recherche d'un sauveur face à la misère totale à laquelle l'on est confronté, comme l'a relevé E. Mbokolo dans une récente interview.⁹⁴

« Il faut au peuple congolais une sorte de volonté, mais peut-être aussi un Bonaparte qui aide à construire l'Etat, mais en s'appuyant sur des ressources intellectuelles et démocratiques. Ce n'est

⁹² Voir eurac info, « euracinfo@eurac-network.org », du 8 janvier 2008.

⁹³ Rapport du PNUD sur le développement humain en RDC, 20 décembre 2008.

⁹⁴ Interview accordée au Journal kinois *Le Potentiel*, en novembre 2009

pas facile, car dans le pays il y a un problème psychologique et moral évident. Les gens sont complètement désabusés. La misère a atteint un tel niveau que de nombreux Congolais ont un excès de fièvre de religiosité. Beaucoup assurent que ce n'est pas l'homme qui fait l'histoire, mais Dieu. »

Et l'historien d'avertir : « Si vous avez une idée comme ça en tête, ce n'est pas vous qui allez développer votre pays. Je connais des gens qui implorant Dieu de venir aider le Congo. Moi je leur réponds : « Que voulez-vous que Dieu fasse de plus ? Il vous a donné un grand pays, de la flotte, des minerais, des terres riches. Avec 60 millions d'habitants, vous voulez qu'il fasse le développement à votre place ? Il faut arrêter tout ça et considérer que les vices qui handicapent le pays sont d'abord à l'intérieur des Congolais eux-mêmes. »⁹⁵

Les vices qui minent le pays se retrouvent effectivement à l'intérieur des Congolais eux-mêmes. C'est donc sur le Congolais qu'il s'agit d'agir ! Ce mal est, sans doute, le résultat d'un modèle de développement privilégié jusqu'à date.

1.2. Le « paradoxe congolais ! »

Il existe, en effet, un paradoxe congolais ! « Une nation aux richesses abondamment fabuleuses bénéficiant de 80 % du coltan mondial, 10% du cuivre et autant du diamant, avec un grand pourcentage de sa population qui croupit dans la pauvreté abjecte ! » La RD Congo est-elle vraiment un pays riche ? « On le dit et (on) le répète que le Congo est extraordinairement riche en matières premières. Or, il n'est guère riche au sens propre du terme (..), car, comme nous le rappelle Bardos-Eltoronyi, « ... il ne suffit pas d'être naturellement doté de richesses. Il faut encore savoir /pouvoir l'exploiter et il faut que cela se fasse au bénéfice de la population. Pour ce faire, il convient que ces richesses soient entièrement sous le contrôle des autorités locales : l'exploitation, la transformation et la commercialisation. De plus, ces autorités sont appelées à redistribuer les revenus d'une façon égalitaire. Il n'y a aucune raison que ces deux conditions soient remplies au Congo »⁹⁶.

Cette appréciation est sans appel, et cela devrait interpeller tout un chacun pour se questionner sur la vraie richesse de la RDC !

Il existe ainsi une idée et même une idéologie, comme cela apparaît plus haut, qui fait de la RDC, un pays aux richesses immenses. Mais, qu'est-il advenu des « richesses tant vantées du Congo ? »⁹⁷, si l'on considère l'état de pauvreté dans lequel vit la population !

Ce «paradoxe de l'abondance », que l'on peut aussi qualifier de « paradoxe congolais » est lié bien entendu, au paradigme de développement jusqu'ici privilégié, non sous-tendu par un appareil d'Etat moderne. Car celui actuellement aux affaires se livre plutôt à la « gabegie financière », faisant de la corruption une culture, ce qui fragilise la nation et conduit à des conflits

⁹⁵ Mis en exergue par nous !

⁹⁶ Nicolas Bardos-Féltoronyi, (2007), « Congo, un Etat sous tutelle », dans La revue Nouvelle, décembre, No 12, p71..Mis en exergue par nous !

⁹⁷ DEPELCHIN J,(1982), *De l'Etat indépendant du Congo au Zaïre contemporain (1885-1974).Pour une démystification de l'histoire économique et politique*, CODESTRIA, Karthala.

multiples, entraînant un coût humain énorme, évalué à quelque 5,4 millions de morts uniquement depuis 1998 jusqu'en 2006, résultant des conflits, de la guerre et de la crise humanitaire. Aussi, importe-t-il d'attirer l'attention sur la responsabilité du politique.

Le politique, en RDC, porte en effet une lourde responsabilité. Bien sûr, cette responsabilité est entière dans l'hémorragie financière, qui a accéléré l'appauvrissement de la nation et précipité les populations dans la pauvreté abjecte. Cette responsabilité est aussi engagée, en amont, dans le déficit de « gouvernance » dans tous les domaines, favorisant les pratiques corruptrices, sources de la circulation incontrôlée des ressources financières, rendant toute accumulation impossible au niveau de l'Etat en faveur de l'intérêt collectif et donc en faveur de tous. Il s'agit maintenant d'arrêter pour créer les conditions générales en vue d'une gouvernance qui permette une gestion transparente dans un contexte du développement démocratique.

1.3. Se libérer de l'idéologie inhibitrice de tout effort d'auto construction

Il s'agit de se libérer de cette idéologie en vogue d'un pays aux ressources immensément riches, dont les Congolais sont prisonniers, laquelle (idéologie) inhibe toute possibilité de s'investir pour construire le pays et relativiser, en conséquence, le modèle jusque-là privilégié, fondé sur la croyance aveugle de l'existence des richesses immenses que contiennent le sol et les sous-sol du pays, qui, en réalité, ont fait et continuent de faire le malheur des filles et des fils de ce pays. En effet, la richesse potentielle ne conduit nulle part si elle n'est pas mise en valeur pour l'intérêt du pays.

La question fondamentale en RDC, est celle de l'homme, qui doit savoir et mettre le savoir au service de son pays, celle du pouvoir, qui doit savoir mener des politiques de la mise en valeur des ressources du pays au bénéfice de la population. Aussi, convient-il de chercher des solutions vers la population elle-même pour en faire le moteur de son devenir ! C'est une perspective dont les résultats ne peuvent se laisser entrevoir qu'à moyen terme, mais il faut commencer à un moment donné, impliquer et encourager effectivement la population dans le processus conduisant à son autocréation et à son auto-développement.

Se libérer du paradigme d'un Congo immensément riche signifie ainsi mettre en place un système politique (avec une classe politique) au service des populations, avec une politique agricole conséquente, à concevoir avant tout pour satisfaire les besoins internes, avec un processus de transformation à réaliser sur place en vue de créer une plus-value, et assurer la commercialisation. Ceci est du reste aussi valable pour la production industrielle et même minière ! La libération de l'idéologie du paradigme d'un pays riche conduit aussi à se libérer du poids de l'aide extérieure avec toutes les pesanteurs qui l'accompagnent, ce qui requiert un type d'hommes et de femmes avec un leadership politique et économique, qui aime son pays, c'est-à-dire la RDC et s'investit pour se mettre à son service⁹⁸.

Cette libération du paradigme dominant renvoie à la quête d'un paradigme auxiliaire, celui de l'économie sociale et solidaire.

⁹⁸ La RDC est souvent citée comme une illustration d'un cas d'école de l'existence des richesses du sol et du sous-sol immenses qui ne servent guère au développement du pays, faute précisément des ressources humaines de qualité au service du pays !

2. La quête d'un paradigme auxiliaire : la demande de l'économie sociale dans le contexte de crise !

Il s'agit ici d'offrir une vue sur l'économie sociale et solidaire, en rapport avec la crise en cours aussi bien en Afrique qu'en RD Congo, dans la perspective à la fois de la sortie de la crise, de la lutte contre la pauvreté et dans le contexte de la reconstruction post-conflit. Il est vrai, faut-il le reconnaître, que la crise ne sévit pas seulement en RDC et en Afrique, elle sévit aussi dans les sociétés post-industrielles occidentales, qui en subissent les effets, comme il est apparu ces derniers temps, en fin 1999 et début 2010, avec la crise financière. Aussi faut-il s'ouvrir à cette interrogation, adressée à tout acteur, intéressé et interpellé par cette approche de l'économie sociale et solidaire.

L'interpellation est d'ordre épistémologique :

« Il est *temps*, en effet, que nous mettions fin à la domination d'une économie inspirée par la culture de la guerre, la culture de la conquête, la culture du meilleur, du plus fort.

« Il est *temps* d'affirmer, au contraire, que l'idéologie de la compétitivité mondiale est en train de créer des déserts : non seulement des déserts environnementaux, des déserts économiques, des déserts technologiques, mais surtout des déserts sociaux et humains.

« Il est *temps* donc de faire place aux alternatives. Dès lors, la question est bien posée : Est-ce que l'économie sociale peut représenter une alternative à la compétitivité et à l'actuelle organisation inefficace de l'économie mondiale ? »⁹⁹.

Cette invitation nous est adressée par le Professeur Riccardo PETRELLA, de l'Université Catholique de Louvain, fondateur et président du Groupe de Lisbonne, qui a dirigé la publication de l'ouvrage, très connu, *Limites à la compétitivité* (1995). Son engagement pour une économie sociale, comme voie alternative à l'économie capitaliste néolibérale, tranche complètement d'avec la perception classique en matière du développement.

Ce questionnement postule la nécessité d'une rupture épistémologique qu'il s'agit d'opérer pour envisager la recherche des solutions du développement de l'Afrique, en général et de la RDC, en particulier, en s'écartant le plus possible des chemins battus classiques, jusqu'ici privilégiés par les penseurs tout aussi classiques. D'où l'intérêt de l'approche par l'économie sociale et solidaire, c'est d'autant plus que l'Afrique continue de ployer sous le poids d'une crise multiforme, lourde de conséquences. Il en est de même de la RDC, avec sa crise multidimensionnelle interne, avec les conséquences que l'on connaît.

3. Expérience congolaise des pratiques de l'économie sociale.

Il est généralement admis que l'économie sociale est constituée des éléments que sont les coopératives, les mutuelles et les associations, la coopérative étant considérée comme la colonne vertébrale. Sous ses trois éléments constitutifs, l'économie sociale¹⁰⁰ apparaît très tôt dans les

⁹⁹ PETRELLA, R. (1997) *Economie sociale et mondialisation de l'économie*, produit par SUCO, Montréal, p.3

¹⁰⁰ Bien que le label lui-même, expression d'une économie sociale déjà en œuvre dans le monde occidental, apparaisse en 1830 avec Charles DUNOYER, il ne fera son irruption dans les disciplines scientifiques que fort tardivement sous forme vulgarisée à travers différentes manifestations et références scientifiques, entre 1977-1982, voir Desroche, H. (1983), *Pour un traité d'économie sociale*, Coopérative d'Information et d'Édition Mutualiste (C.I.E.M), Paris.

pratiques sociales en RDC, d'abord dans la colonie belge du Congo, et ensuite en République Démocratique du Congo, sous ses différentes dénominations et mutations (de République du Congo, République du Zaïre, etc.).

3.1. Dans le contexte colonial

A l'époque coloniale l'économie sociale, sous le label des coopératives, est instrumentalisée aussi bien sur le plan politique en faveur du pouvoir colonial que sur le plan économique en faveur du secteur privé, instrumentalisation qui en a altéré le sens et la signification et a contribué à susciter le désintérêt auprès de la population destinataire de la formule coopérative¹⁰¹ L'exploration de l'inscription des pratiques de l'économie sociale sur le terrain colonial laisse découvrir l'exclusion de la coopérative d'épargne et de crédit de la typologie coopérative retenue et proposée par le pouvoir colonial. Sans aucun doute, il ne s'agit guère d'un oubli innocent, mais bien d'un oubli « délibéré », car ce type de coopérative était alors appréhendé, perçu comme un moyen et une force économique, fort « dangereuse », susceptible de fournir aux populations la clé de l'émancipation financière et donc politique, comme le laisse entrevoir le questionnement soulevé, par Dekoster, mais laissé sans réponse¹⁰², lors de la discussion au conseil colonial consacrée à la création des coopératives de crédit. Ce n'est qu'en 1969 que la pratique des coopératives d'épargne et de crédit sera introduite au Zaïre et connaîtra un essor et une expansion qui répondaient à des besoins multiples depuis longtemps en attente d'être satisfaits.

3.2. La période post-coloniale.

3.2.1. De façon schématiquement globale !

La crise qui s'est installée en République du Congo au lendemain de l'accession à l'indépendance n'a pas permis de se pencher sur les pratiques de l'économie sociale. Plus simplement, l'on peut dire qu'à la faveur de l'obscurantisme intellectuel qui a prévalu, la même tendance d'instrumentalisation de l'outil coopératif s'est poursuivie là où quelque effort était mené !

Un léger sursaut va apparaître avec la République du Zaïre, lequel s'amorce dès 1963 et se consolide quelque peu vers 1972, traduisant et laissant apparaître une répartition géographique des coopératives sur les 9 régions de la République, y compris Kinshasa.¹⁰³ Cependant, nombre de coopératives observées sont essentiellement implantées dans les régions agricoles, fonctionnent assez mal et sont réduites à la seule fonction de ramassage des produits, rarement à la transformation de ceux-ci. Par contre, les coopératives d'épargne et de crédit, dont l'émergence avait été inhibée pendant la période coloniale, ont fait leur apparition dans le paysage des pratiques de l'économie sociale, et ce à partir d'un triple foyer : à Basankusu en Equateur en 1970, à Kinshasa en 1971 et à Bukavu au Kivu, en 1972 à partir de l'Institut Supérieur de

¹⁰¹ SEBISOGO, (1985), Analyse critique des coopératives et des paysannats au Congo Belge (1920-1959). Vers la démythification des modèles coloniaux des coopératives et des paysannats, Thèses de Doctorat, Université Laval, Québec, Canada, ; SEBISOGO M. (1989), « *La nature de la coopérative et les vicissitudes de son implantation au Zaïre* », Actes du 2^{ème} Séminaire scientifique régional de philosophie, Mbanza-Ngungu, du 20-23 1987, Recherches Philosophiques Africaines, Faculté catholique de Kinshasa, pp 61-72

¹⁰² SEBISOGO, M. (1988), « Les coopératives d'épargne et de crédit ont-elles existé au Congo belge ? », Zaïre-Afrique, No.222 ; pp.99-108).

¹⁰³ SEBISOGO, M. (1975), « *La contribution des offices au fonctionnement des coopératives* », Etudes zaïroises, vol.No.2, mai-juillet, pp.17-40..

Développement Rural (ISDR), jusqu'à devenir un véritable mouvement coopératif d'épargne et de crédit.¹⁰⁴ A peine dix ans après son implantation, la pratique de l'économie sociale, sous cet aspect d'épargne et de crédit, a répondu aux espoirs qu'elle laissait entrevoir, permettant à ses membres de couvrir divers besoins d'ordre social, notamment la réponse à la pression sur les parents en ce qui concerne les besoins scolaires des enfants, l'amélioration de l'habitat et enfin un effort était consenti et orienté vers l'investissement économique productif. Le mouvement coopératif d'épargne et de crédit a connu un essor vertigineux qui, en 1986, se laissait apprécier à travers ces données, avec quelque 111 coopératives d'épargne et de crédit, 155.511 membres, 3.991.198 \$US d'épargne accumulés et 642.278 \$US comme montant de prêts courants¹⁰⁵. Cet effort sera malheureusement arrêté plus tard dans les années 1993 et 1994, à la suite des mesures prises dans le cadre de la réforme monétaire, dite « de Birindwa », entraînant le changement de signes monétaires avec le passage du zaïre (monnaie) aux Nouveaux Zaïres. Cette démonétisation réduisait ainsi à néant les épargnes accumulées, sans qu'aucune indemnisation ne fût accordée aux coopérateurs. Il s'agit là de l'un des aspects des rapports (négatifs) entre le pouvoir politique et les coopératives, rarement soutenues par le pouvoir pour l'intérêt des coopérateurs en tant qu'élément ou corps de la société. Sur le plan théorique, nous voyons là deux acteurs, le pouvoir politique et les populations, dans des rapports asymétriques, défavorables à celles-ci.

3.2.2. Au Nord Kivu, de façon particulière.

Alors que le mouvement coopératif d'épargne et de crédit prenait un essor extraordinaire en RD Congo et ce jusqu'à son arrêt dans les années 93/94, le Nord-Kivu restait arc-bouté sur le mouvement coopératif essentiellement agricole, avec entre autres, l'Union Coopérative des Agriculteurs Nord-Kivu (UCOOPANOKI) et l'Association coopérative des éleveurs du Nord-Kivu (ACOGENOKI), couvrant les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

L'ACOGENOKI naît dans les années 80, plus précisément entre 1978-1983, à la faveur d'un projet dénommé, « développement de l'élevage du Nord-Kivu », avec un accent mis sur « l'organisation coopérative des éleveurs ». Ce projet va être mis en branle en plusieurs phases et bénéficiera du financement du PNUD, de la FAO, et plus tard du Canada via l'ACDI¹⁰⁶. Suscitée par quelques gros éleveurs, l'ACOGENOKI, sous l'emprise d'un groupe ethnique dominant et bénéficiant d'énormes moyens financiers, va se lancer dans une ranchisation du Nord-Kivu, développant un élevage extensif. Ce processus aura-t-il conduit à l'occupation des terres, avec une accentuation des conflits fonciers, se traduisant par une opposition manifeste entre les gros

¹⁰⁴SEBISOGO, M, (1975), « Les coopératives d'épargne et de crédit sont-elles possibles au Zaïre ? cas du développement coopératif à Bukavu », Etudes zaïroises, Vol.No.1, janvier-mars, pp ;25-45 ; KIKASSA, M (1981), « Les dix ans du mouvement coopératif d'épargne et de crédit au Zaïre », Zaïre-Afrique, No 159, Novembre, pp543-565 ; SEBISOGO, M. (1982-83), « Les espoirs et les défis du mouvement coopératif d'épargne et de crédit au Zaïre », dans Coopératives et développement, Revue du CIRIEC, Vol.No.1, pp77-95 .

¹⁰⁵ SEBISOGO, M. (1997), « *La pratique coopérative et la démocratie en Afrique : quelle sociologie de la coopération pour le développement de la démocratie coopérative ?* » dans BEAUCHAMP, C., sous la dir (1997), Démocratie, culture et développement en Afrique noire, Edit. L'Harmattan, Montréal et Paris, p. 135, selon les données fournies par l'ACECA, cité par le B.I.T. **En annexe 1** se trouve mise en évidence, en détail, l'évolution des coopératives d'épargne et de crédit en RDC entre 1971 et 1981.

¹⁰⁶ BUCYALIMWE M.S, (2001), « *Pouvoirs, élevage bovin et la question foncière au Nord-Kivu* », dans L'Afrique des grands Lacs, Annuaire 2000-2001, sous la dir.de Stafaan Marysse et Filip Reyntjens, Paris, L'Harmattan, 2001, pp.219-250.

éleveurs et les paysans¹⁰⁷ ? L'ACOGENOKI, comme association coopérative des éleveurs, a-t-elle succombé à l'exacerbation des conflits fonciers et donc à la montée des violences entre les paysans, et les éleveurs ? Si tel est le cas, c'est le contraire de l'esprit coopératif. L'existence d'un pouvoir régalien aurait dû contribuer à établir un équilibre entre les deux types d'acteurs du monde de l'élevage et du monde paysan, en vue d'une certaine complémentarité !

Dans le domaine proprement agricole, une organisation faîtière est à signaler ; il s'agit de l'Union des Coopératives Agricoles du Nord-Kivu, « UCOOPANOKI »¹⁰⁸. Des informations extraites de la carte de visite- Ucoopanki¹⁰⁹, il ressort que l'« UCOOPANOKI fut créée lors d'une assemblée générale de fondation regroupant les délégués de 16 coopératives agricoles situées dans les Zones¹¹⁰ de Rutshuru, Masisi et Walikale en date du 15 mai 1981. De 1981 à 1986, les Assemblées générales annuelles composées de tous les Présidents ont eu lieu et un représentant assisté d'un secrétariat furent choisis en vue d'assurer une certaine permanence en animation, démarches, représentation, réception des rapports, informations et ceci d'une façon bénévole. Les principales activités de l'Union furent de représentation auprès de l'Etat et organismes d'aide internationale et d'assurer les échanges avec les Unions d'autres régions¹¹¹. L'assemblée générale du 22 juin 1986 fut considérée par les délégués des 24 coopératives, précoopératives et groupements, comme étant la première Assemblée Générale d'organisation coopérative. A cette occasion en effet, les statuts de l'Union furent adoptés à l'unanimité et fut élu le 1^{er} Conseil d'Administration composé de 6 membres.

Les objectifs de l'UCOOPANOKI, arrêtés, lors de l'assemblée générale du 22 juin 1986, se ramènent aux points suivants :

- assurer une formation adéquate des membres dans le domaine coopératifs ;
- aider les paysans membres des coopératives de base à améliorer le système de travailler la terre, et par voie de conséquence, augmenter la production agricole ;
- informer suffisamment les membres sur les principes coopératifs ;
- étudier les voies et moyens d'améliorer le système de commercialisation des produits agricoles, et le cas échéant, mettre en place une structure souple et bénéfique à tous ;
- assurer la formation en gestion coopérative aux dirigeants et employés des coopératives et pré coopératives membres ;
- aider les membres à l'élaboration de petits projets de développement communautaire ;
- cultiver l'esprit d'auto organisation pour le développement chez les membres. »

Pour l'essentiel, les activités principales se ramèneraient à l'écoulement des produits agricoles des membres et à l'approvisionnement en intrants.

A l'examen de ces objectifs et des activités énoncées, on constate qu'il s'agit, en réalité, des objectifs et des activités classiques tels que dévolus à toute organisation faîtière, dans la théorie et doctrine coopératives.. Il resterait à vérifier comment ces objectifs se sont traduits dans la réalité et dans le contexte sociohistorique de l'espace géographique où se déployaient les activités de l'UCOOPANOKI. Sans aucun doute, de nombreuses (autres) organisations de l'économie sociale ont existé et certaines continuent de voir le jour et à fonctionner tant bien que mal. Une

¹⁰⁷ BUCYALIMWE, M.S.(2001),op.cit et LEPLIDEUR, M.A. et A.BISHWEKA,(1990), « RD Congo Zaïre : au Nord-Kivu,les cow-boys font la loi », dans Syfia International, Syfia Info,Agence de Presse,(du 01.10.1990)

¹⁰⁸ Voir fiche ad hoc dans SEBISOGO, M. (s.d), Archives personnelles.

¹⁰⁹ Voir SEBISOGO M., (s.d.) fragments d'archives personnelles sur les coopératives en RDC

¹¹⁰ Il s'agit de la dénomination des entités administratives

¹¹¹ Idem

exploration approfondie reste à entreprendre pour dresser un tableau général et complet de la situation.

Il n'empêche qu'un constat s'impose : de façon générale, hier pendant la période coloniale, les institutions de l'économie sociale, dans leur trait essentiel qu'est la coopérative, ont été instrumentalisées aussi bien sur le plan politique en faveur du pouvoir colonial, que sur le plan économique en faveur du secteur privé colonial, jusqu'à exclure l'émergence des coopératives d'épargne et de crédit en faveur des populations, ainsi qu'il a été relevé. Cette instrumentalisation s'est poursuivie au cours de la période postcoloniale par les nouveaux pouvoirs congolais qui ont subverti l'instrument coopératif, et n'ont jamais voulu en faire un outil de promotion des populations congolaises. La loi coopérative de 1956, qui n'a jamais été mise à jour jusqu'à date, malgré les multiples projets de révision, endormis dans les tiroirs, constitue une indication manifeste de cette absence de volonté politique. La liquéfaction des épargnes des coopérateurs, en 1993/1994, par l'opération de démonétisation qui a ruiné les coopérateurs d'épargne et de crédit, est un autre aspect de cette distanciation du pouvoir congolais de l'intérêt général vu ici sous l'angle des coopérateurs.

Par ailleurs et de façon particulière, au Nord-Kivu, la crise qui s'y est manifestée et y a été vécue, sous plusieurs aspects, s'exprimant ouvertement en conflits d'ordre tribal et ethnique, se traduisant en guerre ouverte, n'a pas laissé de chance aux institutions de l'économie sociale d'éclorre et de se développer normalement. Bien au contraire et plus qu'ailleurs, les organisations de l'économie sociale semblent avoir été instrumentalisées, allant souvent jusqu'à l'exacerbation des conflits fonciers, politiques, au lieu de contribuer à la cohésion aussi bien régionale que nationale et s'écartant, ce faisant des idéaux et principes de base qui leur sont propres, comme nous le confirme cet observateur de la situation de Goma en 1993 : « Les hommes du pouvoir ont ainsi manipulé à leur guise les diverses organisations qui dominaient le terrain, qu'elles soient les ONGD, les partis politiques, les églises ou les mutualités ethniques proprement dites. Cette instrumentalisation était d'autant plus aisée que certains d'entre eux présidaient aux destinées de ces associations »¹¹² Il y a là un véritable problème du pouvoir (politique) et du savoir ! : Du savoir, ou mieux d'absence de savoir, dans la mesure où le savoir et l'intelligence disponibles, au lieu d'éclairer, servent à obscurcir la réalité et ne contribuent guère à la création des outils d'autopromotion, comme les lois sur les coopératives¹¹³. Il y a plus fondamental, un problème du pouvoir ou d'absence de pouvoir régalién, qui puisse se soucier d'assurer le bien public et de protéger les intérêts de l'immense majorité de la population.

¹¹² BUCYALIMWE MARARO S, (s.d.), « Le Nord Kivu au cœur de la crise congolaise » dans Congo Forum (s.d.).

¹¹³ L'on évoque souvent le danger de l'intrusion dans les coopératives d'épargne et de crédit, surtout au début du processus de création, et de façon générale en économie sociale, des acteurs portés par la truanerie, comme on l'a observé avec l'affaire « Bindo » dans l'ex-Zaïre, et plus récemment à l'Est de la RDC, à Goma dans certaines COOPEC. Il en a été ainsi de l'affaire « Maldoff », qui a défrayé la chronique, mettant en danger le système financier américain, du nom de ce trader américain du Wall Street ! Tout récemment encore, c'est l'affaire dite de « ICC services », c'est-à-dire « Investment Consultancy Computing Services », qui, au Bénin, a provoqué une crise, à la suite des « taux mirobolants » (200% d'intérêt) promis à des déposants et épargnants, lesquels taux n'ont pu être tenus, jusqu'à ruiner les milliers de déposants ! L'affaire a éclaté au grand jour en juillet 2010. Dans tous ces cas, il y a une question fondamentale de base : l'existence de la loi, support des institutions d'économie sociale, la présence de l'autorité de l'Etat avec des gestionnaires compétents, au-dessus de tout soupçon, pour appliquer et faire respecter la loi et enfin l'éthique comme fondement culturel de la société !

L'état de pauvreté dans lequel vit scandaleusement la population congolaise, relevée plus haut, nous renvoie au sommet mondial sur le développement social, tenu à Copenhague, en 1995, qui a balisé la stratégie de lutte contre la pauvreté !

4. Les leçons du sommet mondial sur le développement social.

Avec l'aggravation de la crise partout observable dans le monde dans les années 90, entraînant l'approfondissement de la pauvreté, la décennie 1990-2000 a été marquée par le sommet mondial sur le développement social, organisé et tenu à Copenhague, sous l'impulsion des Nations Unies¹¹⁴ Ce sommet a reconnu que les coopératives tenaient une place importante pour le développement centré sur l'être humain. Il s'est engagé à utiliser et à développer leur potentialité, afin d'éliminer la pauvreté.

4.1. Contexte global.

En 1996 l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte la résolution 51/58 du 12 décembre « reconnaissant l'importance des coopératives et s'engageant à prendre dûment en considération le rôle que peuvent jouer les coopératives dans l'application et le suivi des objectifs du développement économique et social, en particulier ceux énoncés par le sommet mondial pour le développement social, concernant l'éradication de la pauvreté, la création d'emplois et le renforcement de l'intégration sociale ». En 2002, la même l'Assemblée générale en appelle à l'attention des Etats membres sur le projet de directives visant à créer un environnement propice au développement des coopératives, qui a « reconnu dans le mouvement coopératif un important protagoniste des affaires nationales et internationales ». Au cours de la même année (2002), l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) adopte la recommandation 193, selon laquelle la promotion des coopératives devrait être considérée comme un des piliers du développement économique et social aux niveaux national et international¹¹⁵ De son côté et déjà en 2003, l'Union européenne (UE) appuie le mouvement coopératif (européen) en adoptant le Statut de la société coopérative européenne. Voici un contexte général et global, dessiné par les Nations Unies, où la coopérative, comme un élément nodal de l'économie sociale, est considérée comme un outil de lutte contre la pauvreté !

Même si pendant cette période, la RD Congo se trouvait plongée dans ses conflits internes et engluée dans une guerre à l'est, il est capital de s'inscrire dans ce contexte et apprendre à se servir efficacement de cet outil pour faire face à différents besoins, notamment sortir la population de la pauvreté.

4.2. Secteurs d'application observés avec des résultats concrets !

L'exhortation à l'économie sociale et coopérative trouve sa justification à partir des résultats observés. En effet, depuis quelque 150 ans, les coopératives se sont étendues à plus ou moins 100 pays, s'appliquant à des secteurs et à des activités aussi diverses que sont l'agriculture, les

¹¹⁴ NATIONS UNIES (1995), Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars ; NATIONS UNIES, Département de l'information, (1995) : Les coopératives, école de la démocratie ; NATIONS UNIES, Assemblée Générale, (2005), Rapport du Secrétaire Général sur le Rôle des coopératives dans le développement social, N.Y.

¹¹⁵ OIT (2002), Recommandation 193 concernant la promotion des coopératives, voir <http://www.orion.coop/IndexR193FR.html>.

pêcheries, le logement et l'habitat, la banque, l'assurance, l'eau, l'électricité, les soins de santé, etc. Seuls quelques secteurs sont ici référés à titre exemplatif.

Dans le secteur des coopératives agricoles classiques, c'est-à-dire, celles créées et instituées, et selon les données de 1994, près de 600.000 coopératives agricoles étaient opérationnelles et fonctionnaient dans le monde, totalisant 226 millions de membres et plus de 500 milliards de dollars US de chiffres d'affaires. De ce tableau, l'Afrique, en comptait quelque 11.205.687 membres, 52.524 coopératives et 9.151 millions de dollars US en chiffres d'affaires.¹¹⁶ La situation RD Congo n'est sans doute pas incluse dans ces données, du fait de l'inconsistance de celle-là et de la non-appartenance à des organisations de l'économie sociale coopérative, mutualiste et associative enregistrées au niveau international. C'est dire tout de même l'intérêt et l'urgence de travailler à la promotion des entreprises coopératives agricoles, pour conjurer le déficit alimentaire et favoriser la création des emplois.

Très symptomatique est l'irruption des coopératives dans le secteur financier, et ce à travers les coopératives d'épargne et de crédit et la micro finance. Par ce biais, il y a encouragement à l'épargne volontaire, à la possibilité des prêts et assurances à des tarifs abordables. Il s'agit ici du rôle capital comme sources de petits comptes d'épargne et de services de prêts. Toujours, selon la même source,¹¹⁷ une remarquable expansion des finances par le biais des coopératives est observable à l'échelle globale : « D'après certaines estimations, les coopératives d'épargne et de crédit compteraient aujourd'hui,¹¹⁸ 120 millions d'adhérents dans 87 pays ; elles aident leurs membres à améliorer leurs revenus, à créer des richesses, à assurer leur sécurité et à se loger avec leurs familles ». Ceci requiert, sans doute, un environnement sécurisé et stable, ce qui pose le problème de l'existence d'un Etat de droit ! Certains pays africains, notamment le Bénin, ont marqué une longueur d'avance dans ce domaine de coopératives d'épargne et de crédit.

Le domaine des assurances est un autre secteur où les coopératives ont aussi fait une percée : « L'assurance est un domaine financier important qui permet de réduire la vulnérabilité des pauvres face aux crises économiques, en protégeant leurs avoirs et en limitant les risques. Les coopératives ont montré qu'elles pouvaient constituer un moyen efficace de fournir des micro-assurances comportant des garanties contre la maladie, le vol, la violence et les catastrophes naturelles. Elles permettent aussi d'informer les travailleurs pauvres, en particulier ceux du secteur informel, et de leur faire comprendre l'utilité des assurances »¹¹⁹. Au Bénin, le développement progressif du système de micro-assurance dans le domaine de la santé, a conduit certaines institutions de formation à monter des programmes de formation ad hoc afin d'offrir des ressources humaines compétentes, en réponse à la demande des dites compétences.

Face à la pauvreté croissante, s'est développé un système de micro-crédit :

« Le développement des services de micro-crédit et des micro-financements proposés par les coopératives a permis aux pauvres, en particulier aux femmes, de concrétiser pleinement leur

¹¹⁶ MONZON CAMPOS, José Luis, (1997) « Les contributions de l'économie sociale à l'intérêt général » ; dans MONNIER, L et B. THIRY, édés, (1997), Mutations structurelles et intérêt général. Vers quels paradigmes pour l'économie publique, sociale et coopérative ?, Editions CIRIEC International et de BOECK Université, Bruxelles. (voir Annexe. 2).

¹¹⁷ NATIONS UNIES, (2005), op.cit.

¹¹⁸ En 2005, l'année du rapport.

¹¹⁹ NATIONS UNIES, (2005)..

possibilité de production. L'accès au crédit, en particulier les politiques et programmes adaptés au milieu rural et à l'agriculture, est au centre des actions qui visent à rendre autonomes les femmes des régions rurales ». Un tel type de programme (de micro crédit), monté en faveur des femmes pauvres au Bénin, a connu un tel engouement et répondu à des besoins pressants des femmes, qu'il est devenu un enjeu politique et un sujet de polémique entre les partis lors des campagnes électorales. Plus instructif est le système de micro-crédit monté au Bangladesh en faveur des femmes, sous l'impulsion du Professeur Muhammad Yunus à travers la création de la Grameen Bank, « la Banque des pauvres », dont la mission est de favoriser la sortie des femmes du cercle de pauvreté, en leur octroyant de petits crédits. Cette institution a fait ses preuves, ce qui a valu à son promoteur le prix Nobel de la Paix en 2006.

Un secteur non moins important est celui de la santé, où la coopérative se trouve devoir intervenir. « Des coopératives de soins existent dans plus de 50 pays et dispensent à environ 100 millions de foyers de soins, tels que traitements médicaux, réadaptation et éducation sanitaires». ¹²⁰ A cet égard, des expériences analogues existent au Bénin, avec les cliniques coopératives de santé, qui ont vu le jour comme conséquence indirecte des mesures d'ajustement structurel dans la fonction publique, et ont permis et permettent encore d'offrir des soins de santé à une couche de population, tout en garantissant des emplois à une catégorie de praticiens de la santé.

Un secteur insoupçonné où la coopérative permet également l'accès à des services, est celui de l'électricité. Deux cas peuvent ici être cités : « Au Bangladesh, plus de 79 coopératives rurales d'électricité comptent quelque 4 millions d'abonnés et desservent plus de 25 millions de personnes. Grâce à l'aide d'organismes donateurs, le réseau continue de s'étendre et devient de plus en plus viable financièrement. Le taux de recouvrement est de plus de 98% et les pertes s'élèvent à 16% ».

Aux Etats-Unis, un des pays les plus capitalistes s'il en est, la coopérative joue également un rôle dans la distribution de l'électricité : « Un millier de coopératives de distribution d'électricité appartenant à la National Rural Electric Cooperative Association desservent 34 millions de consommateurs. L'association aide également à créer des coopératives d'électricité dans les pays en développement comme le Bangladesh, la Bolivie, l'Inde, le Nicaragua et le Vietnam ». ¹²¹

Le sommet mondial pour le développement social, dans son rapport élaboré à cet effet, a mis en exergue le fait fondamental que « les coopératives ont été reconnues comme un outil adéquat non seulement pour le développement dans tous les pays en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le chômage par la création d'emplois productifs, la promotion de l'égalité et la justice mais aussi comme un outil capital dans le contexte de reconstruction post-crise et post -conflits :

« *Cooperatives through their economic model with stresses self-help and mutual aid promote local economic and social development. Cooperatives also help facilitate social and political reconciliation, and provide acces to financial services and spur employment* ». ¹²²

¹²⁰ NATIONS UNIES, (2005), op.cit, p.8.

¹²¹ NATIONS UNIES, (2005), op.cit, pp 8-9.

¹²² Nations Unies, (1995), « Cooperatives in Social Development », Social Perspective on development (SPDB) Branch, www.un.org/esa/socdev/social/contactus.asp.

En se limitant à la seule coopérative, comme élément de l'économie sociale, l'on voit qu'elle offre d'énormes possibilités d'intervention, et ce dans les pays aussi bien en développement que dans ceux développés.

5. La contribution de l'économie sociale à la démocratie.

Quelle peut être la contribution de l'économie sociale au développement de la démocratie ? Les formes d'organisation coopérative, mutualiste ou/ et associative, s'appuient sur un ensemble de principes et de règles données, notamment la liberté d'adhésion (liberté d'entrée et de sortie) et la gestion démocratique de l'organisation. Il y a, en outre, le principe de double qualité d'adhérents et d'usagers de l'organisation ou de l'entreprise, le principe d'une éducation permanente des membres de la coopérative, de la mutuelle ou/ et de l'association. L'on sait aussi que ce mode de fonctionnement est sous-tendu par un ensemble de valeurs qui mettent l'accent sur l'autosuffisance, la démocratie, l'égalité, l'équité, sur la solidarité ainsi que sur l'honnêteté et la responsabilité sociale de tous, ensemble de valeurs qui offrent une solidité interne à ces entreprises et organisations sociales. .

Aussi, l'économie sociale, sous sa forme coopérative en particulier, est-elle perçue comme une excellente école d'apprentissage de la démocratie, dans la mesure où les membres, à travers l'exploitation de leurs entreprises ou le fonctionnement de l'organisation, apprennent à se comporter par concertation à l'aide des règles et des principes propres à leur organisation, qu'ils s'emploient par ailleurs à intérioriser. Elles constituent aussi un vivier normal de la formation des ressources humaines, acquises à l'exercice des responsabilités au service des autres. L'on constate du reste que les pays à culture hautement imprégnée des valeurs propres de l'économie sociale (coopérative, mutuelle et associations), tels les pays du Nord ou le Canada, en particulier le Québec, sont des pays où la démocratie est solidement implantée et vécue de façon dynamique.

En guise de conclusion.

Le chemin dessiné ci haut, sur la base d'un paradigme sinon alternatif du moins auxiliaire qu'est l'économie sociale et solidaire, requiert une politique et un engagement politique de promotion des entreprises de l'économie sociale et solidaire, en conformité avec la recommandation 193 de l'OIT plus haut référée. En outre, il doit être complété par un dispositif de formation et de recherche : il y a en effet intérêt à soutenir les pratiques de l'économie sociale et solidaire par des formations ad hoc afin de renforcer les compétences multiformes dont les acteurs/actrices ont besoin.

Toujours sur le registre de la formation, une nécessité s'impose de promouvoir et d'intégrer dans le système d'enseignement primaire, secondaire et universitaire l'enseignement de l'économie sociale et solidaire, afin de doter le pays en ressources compétentes de haut niveau et diffuser la culture de l'entrepreneurship coopératif dans la société.¹²³ ! Il s'agit là de pallier le déficit de savoir, manifeste dans ce domaine !

¹²³ **O.I.T et alii (1997)**, Vers la culture de l'entrepreneuriat coopératif. Conférence/Atelier sur l'intégration de la recherche, des pratiques et des enseignements coopératifs dans les programmes scolaires et universitaires. Pays Francophones d'Afrique. Cotonou, Bénin, 15-18 octobre.

Enfin, il s'agirait d'accompagner tout ceci par un programme de recherches sur les pratiques en cours de l'économie sociale et solidaire, pour en apprécier les forces et les faiblesses, afin d'élaborer des projets d'appui conséquents. Il est paradoxal que les universités nord-américaines, notamment canadiennes, accordent des subventions de recherche pour leurs universités, afin de voir leurs jeunes cadres s'investir dans l'exploration de l'état des coopératives dans la région des Grands Lacs, se prédisposant, ce faisant, à préparer des spécialistes très compétents sur ce chantier de savoir et sur cette aire géographique! Et la RDC, que fait-elle pour elle-même ?

Ainsi, la phase de reconstruction qui s'ouvre, au lendemain des 50 ans après l'indépendance, arc-boutée sur un nouveau paradigme, celui de l'économie sociale ici proposé, constitue un défi pour tous les acteurs, à savoir: l'autorité politique d'abord, à tous les niveaux dont la charge c'est-à-dire le pouvoir, doit être conçu comme un service aux populations, qu'il s'agit de connaître et d'aimer ; ensuite, les populations elles-mêmes, qui doivent s'investir et se constituer partenaires de l'Etat et enfin les partenaires au développement, dans l'appui qu'ils croient pouvoir apporter pour contribuer au développement et au développement de la démocratie ! Quels défis pour les bâtisseurs de l'espoir pour permettre aux populations de la RD Congo en général et du Nord-Kivu en particulier, de se tenir debout et de s'engager réellement et paisiblement sur la voie de la construction de la démocratie en vue de leur essor socio-économique !

Si dans les 25 prochaines années, 25 ou 30 % de la population de nos provinces sont engagées et s'investissent dans des initiatives d'économie sociale et solidaire, de type coopératif, mutualiste et associatif, alors des transformations ne cesseront de s'opérer sur les plans aussi bien social, économique que démocratique et sans doute environnemental. Ainsi une base solide aura été bâtie pour faire reculer la pauvreté, les valeurs d'égalité, d'équité, de solidarité et de responsabilité auront été intériorisées à la faveur des pratiques concrètes d'activités d'autopromotion, et un leadership multiforme se sera formé pour une véritable démocratisation de la société congolaise, à partir de la base.

Cela est possible, mais il s'agit de se libérer de toutes les pesanteurs. Parce qu'ailleurs, le relèvement est en train de s'opérer sous nos yeux ! La population pourra alors, progressivement récupérer la confiance en soi, retrouver l'espoir, et s'inscrire dans la trajectoire de l'ensoleillement perpétuel du 30 juin 1960.

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des coopératives d'épargne et de crédit en RDC entre 1971 et 1981.

Années	Nombre de coopératives	Nombre de membres	Epargne totale en « Zaïre » *	Montant de prêts en « zaïres »	Placements en « zaïres ».
1971	2	-	-	-	-
1972	19	959	9.320	3.584	-
1973	25	4040	106.909	41.951	97.684
1974	26	8.199	450.952	80.616	326.050
1975	36	11.134	511.649	188.339	423.244
1976	44	12.579	863.926	235.907	730.421
1977	47	16.366	1.300.455	251.239	968.767
1978	58	23.085	3.731.600	251.239	968.767
1979	63	31.636	6.785.000	437.200	1.974.200
1980	70	44.417	10.695.900	1.045.400	3.607.300
30 juin 1981	70	58.922	16.461.700	1.628.900	6.528.800

Source : Sebisogo, (1982-83), « Les espoirs et les défis du mouvement coopératif d'épargne et de crédit », Coopératives et développement, Revue du CIRIEC, vol 15.N.1, p81

*. A l'époque, le change entre le dollar US et le zaïre –monnaie s'établissait en raison d'un (1) zaïre pour deux (2) dollars US.

Annexe 2 : Les coopératives agricoles dans le monde.

Continent	Nombre de membres (72 pays)	Nombre de coopératives (79 pays)	Chiffres d'affaires en millions de dollars US (50 pays)
Europe	13.796.277	58.149	265.746
Asie	195.070.033	454.433	125.148
Amérique	6.256.572	18.346	113.303
Afrique	11.205.687	52.524	9.151
Océanie	109.933	169	9.203
Total	226.438.502	583.621	522.551

Source : Monzon Campos, JL (1997,95).La plupart des données correspondent à l'année 1994. L'on constate que l'Afrique représente une part minime dans cette configuration des coopératives agricoles classiques.

LE DOUBLE CONGO – ECONOMIQUE ET POLITIQUE : APPROCHES PARALLELES ET SCHIZOPHRENES : CAS DE LA TABLE RONDE ECONOMIQUE DE BRUXELLES (1960).

Par Aloys Tegera
Directeur Recherche
Pole Institute

Les trois piliers du système léopoldien sur lesquels il organisa l'exploitation économique de l'Etat Indépendant du Congo sont : les capitaux privés des entrepreneurs occidentaux, la terre immense congolaise¹²⁴ en échange de ces capitaux moyennant bien entendu des taxes et des actions dans ces entreprises et la sueur des hommes adultes valides (HVA) pour rendre le Congo rentable. C'est ce modèle d'exploitation que le roi Léopold II légua à la Belgique en 1908, qui ne changea pas durant la colonisation si bien que l'indépendance précipitée du Congo fut vécue comme un cauchemar par les milieux d'affaires belges ayant des intérêts énormes dans la Colonie.

1. La marginalisation du jeune Etat à la Table ronde économique.¹²⁵

L'accélération des événements qui ont conduit le Congo à l'indépendance prit de court les milieux d'affaires belges ayant des intérêts énormes dans la Colonie. Dès le lendemain de l'annonce de la date de l'indépendance au 30 juin 1960 par la Table Ronde politique ouverte à Bruxelles le 20 janvier de la même année, les valeurs coloniales subirent un effondrement à la Bourse de Bruxelles. Elles ne purent remonter la pente qu'après qu'une résolution destinée à rassurer les investisseurs soit passée et que le principe d'une seconde Table Ronde économique¹²⁶ consacrée aux problèmes économiques, financiers et sociaux soit adopté. En effet, le Congo détenait un portefeuille important estimé à 40 milliards de francs et diverses prérogatives (droit de vote et droit de nommer ses représentants) dans plusieurs entreprises où il ne détenait pas de participations en capital. Ce portefeuille comprenait aussi diverses sociétés telles des entreprises à caractère parastatal, des compagnies à charte, des sociétés à portefeuille, des sociétés minières, des entreprises de transport, des entreprises de production et de distribution d'énergie électrique, et des entreprises privées.¹²⁷

Le terrain perdu pendant les négociations politiques en accordant une indépendance précipitée devait être récupéré au cours des négociations économiques et s'assurer des garanties nécessaires pour protéger les intérêts financiers. Pour le journal boursier, il s'agissait en tout premier lieu, de mettre les entreprises à l'abri d'une nationalisation éventuelle.¹²⁸ Il faut noter que non seulement les Congolais présents à la table des négociations n'avaient sans doute pas accès aux méandres et aux profondeurs des intérêts belges et étrangers, mais aussi que jusqu' alors, aucun parti politique congolais n'avait proposé une quelconque nationalisation. Les partis nationalistes exigeaient par

¹²⁴ Le décret du 21 septembre 1891 déclarait l'Etat Indépendant du Congo propriétaire de tous les produits naturels de la forêt.

¹²⁵ TEGERA, A., *Les Banyarwanda du Nord-Kivu (RDC) au XX^{ème} siècle. Analyse historique et socio-politique d'un groupe transfrontalier (1885 – 2006).*, Thèse pour le doctorat en histoire, Université de Paris I Pathéon – Sorbonne, Juin 2009, pp. 241 – 2247.

¹²⁶ La Table Ronde économique s'est tenue à Bruxelles du 26 avril au 16 mai 1960

¹²⁷ JOYE, P. et LEWIN, R., *Les Trusts au Congo, Société Populaire d'édition*, Bruxelles, 1961 p. 275

¹²⁸ *L'Echo de la Bourse*, 24 mars 1960

conséquent que le portefeuille du Congo soit transféré intégralement et sans condition à la jeune République et que celle-ci fasse usage des droits qui en découlent en nommant ses propres représentants au sein de ces entreprises. Effectivement, la perspective de voir la jeune République du Congo user des droits incontestables lui conférés par la possession du portefeuille faisait peur aux milieux d'affaires et financiers belges et il fallait à tout prix conjurer cette menace. D'autant plus qu'il aurait par exemple suffi que la République du Congo utilise les pouvoirs reconnus à l'Etat au sein des compagnies à charte (C.S.K ; C.N.Ki ; ou C.F.L) pour transformer le rôle de ces compagnies semi-publiques en utilisant les immenses richesses dont elles assumaient la gestion au profit du peuple congolais. Un tel développement était inconcevable pour les milieux financiers et la Table Ronde économique fut utilisée pour forger les voies de sortie. La première tentative fut celle du ministre Raymond Scheyven qui, en brandissant les besoins financiers de la jeune République, proposa la création d'une « société mixte d'investissement » à laquelle le Congo confierait la gestion du portefeuille à la Belgique ; en contre-partie la Belgique apporterait une contribution annuelle d'un milliard de francs au trésor de l'Etat congolais. La réaction de la délégation congolaise fut celle de la prudence, seul le futur gouvernement congolais pourrait engager le jeune Etat et la proposition de Scheyven échoua. Mais comme il fallait parer au plus pressé, le gouvernement belge obtint in-extremis la dissolution des compagnies à charte avant le 30 juin 1960.¹²⁹ Le décret du 27 juin 1960, soit trois jours avant la proclamation de l'indépendance, sanctionna la dissolution du Comité Spécial du Katanga et le partage de ses biens à raison de deux tiers pour le Congo et d'un tiers pour la Compagnie du Katanga. Avant la dissolution, en tenant compte des parts sociales, des obligations ayant droit de vote et des certificats nominatifs, le nombre de voix dont disposaient les principaux actionnaires se répartissaient comme suit : Comité Spécial du Katanga 662.768 voix, Tanganyika 375.160 voix, Société Générale 128.792 voix et la Compagnie du Katanga 18.500 voix. La convention du 27 juin 1960 ayant prévu que la Compagnie du Katanga reprendrait, moyennant l'abandon de 12 % de son actif, la participation du Congo dans cette société, le nombre des voix des principaux actionnaires de l'Union minière se répartissaient désormais ainsi: Congo 478.292 voix, Tanganyika 375.160 voix, Compagnie du Katanga 202.976 voix et Société Générale 128.792 voix. En regroupant leurs parts, la Société Générale, la Compagnie du Katanga et la Tanganyika disposaient à présent d'une majorité très nette aux assemblées de l'Union Minière. Le Comité spécial du Katanga pouvait disparaître, mais le futur gouvernement du Congo venait de perdre le contrôle direct de l'Union Minière.¹³⁰ C'est ce genre de résultat auquel la délégation belge à la Table Ronde économique souhaitait aboutir. Cependant du fait que la délégation congolaise insistait pour que seul le futur gouvernement puisse engager le jeune Etat, une telle convention arrachée quasi unilatéralement allait constituer comme nous le verrons le nœud du fameux « contentieux belgo-congolais » durant la période post-coloniale.

Voici un tableau illustrant la reprise de l'U.M.H.K par les capitaux privés et la marginalisation du jeune Etat Congolais jusqu'en 1965.

Les données du tableau sont issues de la monographie publiée par l'U.M.H.K à l'occasion de son 50ème anniversaire en 1956 et de la liste des titulaires des titres présents à l'assemblée générale

¹²⁹ JOYE, P. et LEWIN, R., *op. cit.* p. 290. Les trois compagnies à charte à dissoudre étaient le Comité Spécial du Katanga (C.S.K), le Comité National du Kivu (C.N.Ki), et la Compagnie des chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs africains (C.F.L).

¹³⁰ JOYE, P. et LEWIN, R., *op. cit.* p. 293

de l'U.M.H.K du 28 juin 1956.¹³¹ Les données de 1965 sont extraites du livre de Fernand Lekime.¹³²

Année	1906		1956		Février 1965
Capital	10 millions		8 milliards		8 milliards
Actionnaires	Titres		Titres		Titres
	Nombre	%	Nombre	%	%
R.D.Congo					17,95
C.S.K	57.000	28,5	315.675	25,4	
Tanganyika C.Ltd.	93.000	46,5	179.760	14,5	14,47
C.C.C.I.	10.000	5			
Cie du Katanga	6.000	3	18.500	1,5	8,95
Société Générale	29.000	14,5	57.685	4,6	4,64
Act. de base divers	5.000	2,5	20.522	1,7	0,85
Petits actionnaires	0	0	649.858	52,3	53,13
Total	200.000	100	1.242.000	100	100

Ce tableau illustre bien l'importance des capitaux britanniques à l'origine de l'Union Minière du Haut Katanga contrairement à l'opinion élogieuse de la « tornade économique » belge. Robert William était non seulement un partenaire incontournable, mais en réalité il détenait aussi la plus grosse partie des actions. Cinquante ans plus tard, les petits actionnaires détiennent la majorité des actions, mais leur poids n'est pas reflété aux assemblées générales, où en 1956, le CSK a plus de 35 % des voix, la Tanganyika 20 % des voix et la Société Générale 7 %. Avec la convention du 27 juin 1960, pour pouvoir rassurer et protéger les capitaux privés majoritaires, il fallait à tout prix que les voix du jeune Etat du Congo à l'assemblée générale soient inférieures aux voix cumulées des autres actionnaires. C'est ce que fit la Compagnie du Katanga en cédant 12 % de son actif au jeune Etat du Congo moyennant l'achat de ses participations dans le Comité Spécial du Katanga à dissoudre. L'objectif fut atteint car le tableau montre bien qu'en février 1965, le jeune Etat possède 19,95 % des actions et est minoritaire dans la prise des décisions aux assemblées.

Au Kivu, les deux compagnies à charte, le C.N.Ki et la C.F.L qui gèrent le domaine foncier, les entreprises minières et agricoles mais aussi ayant des participations dans les entreprises à qui elles avaient cédé des terres en se réservant le droit de redevance minière et le partage dans le bénéfice, parvinrent à annihiler la possibilité pour le futur gouvernement du jeune Etat, de mettre la main sur leurs avoirs.

En effet, selon une convention signée le 25 mai 1960 entre l'Etat colonial belge, la Compagnie des chemins de fer du Congo Supérieur aux grands lacs africains (C.F.L) et les dirigeants du C.N.Ki, l'Etat colonial belge et le CFL se retiraient purement et simplement du C.N.Ki comme « associés concédant s » et renonçaient en même temps à tous leurs droits dans l'association. Ce

¹³¹ HELBIG Danielle, *Paroles du Congo Belge*, Luc Pire, Bruxelles, 2005, p. 86.

¹³² FERNAND LEKIME, *La Mangeuse de cuivre ou la saga de l'Union minière du Haut Katanga de 1906 à 1966*, Didier Hatier, Bruxelles, 1992.

qui permit au C.N.Ki de perdre ainsi son caractère semi-public et de ne représenter que les intérêts privés de ses actionnaires.

Le décret du 30 mai 1960 approuva cette convention et le 21 juin 1960, soit neuf jours avant la déclaration de l'indépendance, les actionnaires du C.N.Ki devenu une entreprise privée à part entière, décidèrent de changer de nom et de se transformer en une société par action ordinaire ; ils créèrent la Société Belgo-Africaine du Kivu, en sigle, SOBAKI. Cette dernière société conservait le droit d'exploiter à son profit exclusif les mines du C.N.Ki ainsi que la propriété intégrale du portefeuille que le C.N.Ki s'était constitué. Et le cas échéant, si le futur gouvernement de la jeune République du Congo tentait de reprendre la gestion des terres domaniales, l'Etat colonial ayant repris le droit de propriété sur le sol et le sous-sol, prévoyait que les actionnaires de la SOBAKI recevraient en compensation une indemnisation de 125 millions de francs belges.¹³³

Pourquoi l'Etat colonial, à la veille de l'indépendance, préférerait-il perdre ses droits dans le C.N.Ki au profit de ses actionnaires constitués en une nouvelle société SOBAKI ? Rappelons que l'Etat colonial détenait 9 % du capital du C.N.Ki et selon son statut original, il s'était réservé la majorité des voix à l'assemblée générale et au conseil de la gérance, ainsi que les trois - dixièmes des bénéfices du C.N.Ki. En cédant tous ses droits à la nouvelle société SOBAKI sans la moindre contrepartie, les autorités belges venaient non seulement d'exclure et d'amputer le jeune Etat de ses prérogatives au sein de cette société, mais aussi d'offrir gratuitement les revenus de l'Etat congolais aux actionnaires de la SOBAKI.

Un coup d'œil sur les membres du conseil d'administration du C.N.Ki aide à comprendre cette décision des autorités belges. L'administrateur général du Ministère des Colonies, Marcel Van den Abeele, était aussi membre du comité de direction du Comité National du Kivu et administrateur de la SAAK, une filiale du C.N.Ki. L'ancien secrétaire général du Ministère des Affaires Economiques, le baron J. Ch. Snoy et d'Oppuers, étaient membres du comité de gérance et du comité de direction du C.N.Ki. L'ancien chef de cabinet du ministre Pierre Wigny, Léon Bruneel, était administrateur d'Auxilacs, une filiale de la C.F.L. Le président de la Chambre, le baron Paul Kronacker était le président de la Compagnie Sucraf à Kiliba (Uvira).¹³⁴ Comme le déplore le journal *De Standaard* : « Au lieu d'être l'œil de l'Etat dans ses sociétés, ces fonctionnaires sont parfois purement et simplement les espions des puissances d'argent dans l'administration de la Place Royale. S'il arrive que le ministre souhaite prendre des mesures qui sont favorables à l'économie congolaise mais ne le sont pas pour les sociétés, ces fonctionnaires délégués sont bien placés d'abord pour avertir leurs amis dans les sociétés et ensuite pour saboter les efforts du ministre ». ¹³⁵ Comment en serait-il autrement aux négociations de la Table Ronde économique où les fonctionnaires belges chargés de fournir des éclaircissements techniques aux participants congolais à la Table devaient plutôt garder le silence ?¹³⁶ Comme l'exprime Benoît Verhaegen bien avant qu'il eût eu connaissance des résultats de la Table Ronde économique : « Il ne faut pas essayer de se masquer cette réalité fondamentale au moment de la transmission des pouvoirs. Il serait trop facile d'incriminer après coup la gestion du Congo indépendant alors que

¹³³ JOYE, P. et LEWIN, R., *op. cit.* p. 294 - 295

¹³⁴ JOYE, P. et LEWIN, R., *op. cit.* p. 285 - 287

¹³⁵ *De Standaard*, 19 septembre 1959.

¹³⁶ JOYE, P. et LEWIN, R., *op. cit.* pp. 291 - 292

la faillite est acquise dès maintenant. Les finances publiques du Congo sont devenues celles d'un pays « assisté », tandis que des entreprises privées se livrent depuis le début de l'année 1959 à une politique économique caractérisée par un « Raubwirtschaft¹³⁷ » pur et simple qui doit à brève échéance aboutir à la paralysie complète du système économique et, corrélativement, à des troubles sociaux très graves¹³⁸.

Quant à la deuxième Compagnie à Charte oeuvrant au Kivu, la C.F.L, l'Etat colonial n'avait pas de participations dans son capital mais il y disposait statutairement de 25 % des voix à l'assemblée générale. Parmi les documents consultés en rapport avec la Table Ronde économique, il n'est fait nulle part mention de 47,4% des bénéfices de l'Etat colonial dans les entreprises de la C.F.L selon l'accord initial. En réduisant la participation de l'Etat colonial au nombre de voix à l'assemblée générale et rien d'autre en terme des bénéfices, la C.F.L se sentait moins menacée et ne trouvait pas que sa dissolution soit nécessaire. Au contraire, elle fut prorogée jusqu'en 1990 et cette mesure fut adoptée le 15 juin 1960 par l'Etat colonial.

2. Le contentieux belgo-congolais.

Le contentieux belgo-congolais et ses multiples soubresauts n'est qu'un chapelet des griefs, justifiés, de la part des autorités congolaises face aux capitaux privés investis au Congo durant l'époque léopoldienne et la colonisation et qui ne sont pas prêts à lâcher du lest. Le contentieux porte sur la dette publique de la Colonie estimée à 44 milliards de francs que la jeune République du Congo devait reprendre à sa charge lors de l'accession à l'indépendance, et le devenir des participations de l'Etat colonial dans les sociétés et compagnies à charte créées durant la période léopoldienne. Nous venons de voir ci-dessus comment la Table Ronde économique a taillé sur mesure les conventions en faveur des intérêts financiers belges et étrangers au Congo. Après une série de tractations entre 1961 et 1964, le contentieux fut réglé par une convention signée le 6 février 1965 entre le gouvernement Tshombe et le gouvernement Lefebvre – Spaak. Elle prévoyait la création d'un Fonds belgo-congolais d'amortissement de la dette publique qui serait alimenté par les contributions de l'Etat congolais et de l'Etat belge jusqu'en 2005, et la rétrocession effective à la République du Congo du portefeuille d'actions de 200 ex-sociétés coloniales. Un an après la prise du pouvoir par Mobutu, cette convention fut considérée comme « un traité honteux » ; elle fut remise en cause par la nationalisation de l'U.M.H.K et le refus du Congo d'alimenter le Fonds belgo-congolais d'amortissement. Un nouveau round de négociations fut engagé entre 1967 et 1968. Au terme de ces négociations, le Congo accepta de payer les indemnités pour avoir nationalisé l'U.M.H.K, lesquelles furent épurées en 1976. Il restait le paiement des indemnités de quatre anciennes sociétés coloniales estimées à 3.768 millions de francs belges en 1988¹³⁹. Quant à la contribution congolaise au Fonds belgo-congolais d'amortissement, la Belgique accepta de reprendre les obligations du Congo dans un

¹³⁷ Expression allemande qui traduit le pillage économique. En effet, la balance commerciale congolaise affiche en 1959 une somme estimée à 13.147 millions de francs. Le gros de ce montant perçu à la vente n'était pas rapatrié et au contraire, au cours de la même année, 7 milliards de francs des capitaux privés sortirent du Congo.

¹³⁸ VERHAEGEN, B., « La décolonisation économique du Congo », in *La Relève*, 9 janvier 1960

¹³⁹ La documentation consultée ne nous permet pas d'identifier les quatre sociétés coloniales en question. Mais nous savons que c'est en 1988 que la Société Générale est passée sous le contrôle des intérêts français et une comptabilité aussi précise à cette date laisse penser que les quatre seraient liées de près ou de loin à la Société Générale qui avait repris le contrôle en 1928 la doyenne des sociétés congolaises, à savoir, la Compagnie du Commerce pour le Commerce et l'industrie (C.C.C.I) de l'époque léopoldienne.

accord intervenu en juin 1971. Quel était le montant de ces obligations que la Belgique acceptait de reprendre ? Dans ces genres de dossiers, les Belges sont très discrets et les détails difficiles à avoir. Il faut attendre un geste de magnanimité belge à l'égard du Congo pour se faire une idée. Le ministre belge Didier Reynders, de passage à Kinshasa en juin 2006, a effacé officiellement une dette de 75 millions d'euros d'intérêts de la Banque Nationale de Belgique qui remonte à 1972. Le total de la dette, intérêts et capital réunis, est estimés à 93,3 millions d'euros. Si on déduit les intérêts qui viennent d'être effacés, le capital serait de 18,3 millions d'euros.¹⁴⁰ C'est ce genre de « charité »¹⁴¹, que la Belgique fait au Congo pour certaines dettes pour le moins obscures où finalement on ne sait pas qui fait la charité à qui dans ces dossiers qui remontent à l'ère léopoldienne et coloniale. La nationalisation des entreprises coloniales en 1973 ouvrit une autre page du contentieux qui n'est toujours pas résolu jusqu'aujourd'hui.¹⁴²

L'ironie de l'histoire est que durant la période léopoldienne, comme durant la période coloniale, l'Etat colonial avait échangé la terre contre l'engagement des capitaux privés investis au Congo. A l'accession du Congo à l'indépendance, sa souveraineté est théorique. Pour le Kivu, objet de notre étude, le domaine foncier restait dans les mains du C.N.Ki et de la C.F.L. La convention du 21 juin 1960 portant création de la SOBAKI prévoyait que toute tentative pour le jeune Etat de récupérer les terres domaniales du Kivu devait se solder par une dette du Congo sous forme d'indemnités. Pourtant, la délégation congolaise à la Table Ronde économique d'avril et mai 1960 demandait que dès le premier jour de l'indépendance, le Congo exerce la plénitude des pouvoirs concédants et les droits administratifs sur le domaine public et dispose librement de ses patrimoines.¹⁴³ Il faudra attendre 1966 avec la promulgation de l'ordonnance-loi no 66-343 du 7 juin 1966 dite loi Bakajika¹⁴⁴ et 1973 avec la promulgation de la loi foncière no 73 – 021 du 20 juillet 1973¹⁴⁵ pour que le Congo recouvre la souveraineté de ses droits sur le sol et le sous-sol et l'exclusivité des compétences en matière de transactions foncières.

En conclusion, il a fallu attendre 1973, soit 13 ans plus tard pour que la République Démocratique du Congo jouisse de la souveraineté réelle sur l'ensemble de son territoire, bref devienne enfin indépendant. Dans ce sens, la zaïrianisation fut une bonne intuition et une bonne décision mobutienne même si dans la suite l'application et la gestion de ce virage important fut une catastrophe. Le Congo des affaires géré de façon schizophrène loin d'une vision politique au service de son peuple est malheureusement le paradigme que la classe politique congolaise s'est approprié. La politique est un boulevard ouvert vers les affaires et l'argent et ces derniers, la motivation principale de l'élite politique congolaise.

¹⁴⁰ *Belga*, du 5 juin 2006.

¹⁴¹ Dans la réalité, cette dette n'est pas effacée mais convertie dans la formation de fonctionnaires du département des finances et l'élaboration d'un système de traçabilité de l'aide que doit assurer la Belgique.

¹⁴² WILLAME, J.C., « Vingt-cinq ans de relations belgo-zaïroises », in *Congo – Zaïre, la colonisation – l'indépendance – le régime Mobutu – et demain ?*, GRIP informations, 1989, p. 147

¹⁴³ GERARD LIBOIS, j., et VERHAEGEN, B., *Congo, 1960, I*, Bruxelles : CRISP, 1961, p. 97.

¹⁴⁴ *Moniteur Congolais*, 1966, p. 560. La loi Bakajika rendit possible la nationalisation de l'Union Minière.

¹⁴⁵ La loi foncière de 1973 permit la zaïrianisation des biens des étrangers.

RESSOURCES NATURELLES ET DEPENDANCE ECONOMIQUE : Cas de la GECAMINES en R.D.C

*Par Ir. Emmanuel NDIMUBANZI
Chef de la Division provinciale des Mines
Nord Kivu*

I. INTRODUCTION

La Générale des carrières et des Mines, en abrégé « GECAMINES » était une entreprise publique née de la nationalisation de la partie minière congolaise de la multinationale Union Minière du Haut Katanga (UMHK) et ses filiales. Le Président Mobutu a dit, par cette mesure, vouloir donner au peuple congolais, l'indépendance économique, qu'il n'avait pas eu au 30 Juin 1960. De sa création à ce jour, la Société a connu beaucoup de restructurations. De l'Union Minière du Haut Katanga, elle est devenue Gécamines, en passant par Gécomines et Gécamines-Exploitation. C'était une Société à caractère industriel, commercial et agro-industriel dotée d'une personnalité juridique. Ses statuts étaient définis par l'Ordonnance n° 78-209 du 5 Mai 1978 prise en exécution de la Loi n° 78-002 du 6 Janvier 1978 portant dispositions générales applicables aux Entreprises Publiques. Par le Décret n° 09/12 du 24 Avril 2009 établissant la liste des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, établissements publics et services publics, la GECAMINES a été transformée en Société Commerciale.

II. GROS PLAN SUR LA GECAMINES DES ANNEES FASTES

2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

A son apogée, en 1988, la GECAMINES avait un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,4 milliard de dollars américains.

2.2. PRODUCTION

2.2.1. Production minière

D'une manière globale, et pour les deux principaux produits que sont le cuivre (Cu) et le cobalt (Co), l'on peut noter deux phases dans l'évolution de la production, l'une ascendante, et l'autre décroissante:

- De 1960 à 1986 : la production de la GECAMINES a évolué normalement ⁽¹⁾, passant de 300.000 tonnes de Cu et 8.200 t de Co en 1960 à 476.000 tonnes de Cu, 11.500 t de Co en 1986
- De 1987 à 1996 : la production est en net recul par rapport à la période précédente avec une chute vertigineuse à partir de 1990. En 1995-1996, la production n'a été que de 30.000 tonnes de Cu, soit 6,5 % de la capacité nationale et de 4.500 tonnes de Co, représentant 26,5% de la capacité annuelle installée.

¹ Excepté en 1978 et 1979

A titre indicatif, nous donnons ci-dessous la moyenne des productions annuelles ⁽²⁾ sur la période allant de 1973 à 1982 :

- 437.520 tonnes de Cuivre
- 12.442 tonnes de Cobalt
- 52.233 tonnes de Zinc (moyenne sur 9 ans)
- 234 tonnes de Cadmium (moyenne sur 9 ans)
- 72.930 kilos d'argent
- 117,2 kilos d'or.

2.2.2. *Produits de laminoirs et câblerie*

Les moyennes annuelles ⁽³⁾ pour la période de 1974 à 1982 sont de :

- 1005 tonnes de produits des laminoirs
- 600 tonnes de cuivre contenu dans fils et câbles

2.2.3. *Productions des installations auxiliaires*

Les moyennes annuelles ⁽⁴⁾ pour la période de 1974 à 1982, sont de :

- 152.767 tonnes d'H₂SO₄ (acide sulfurique)
- 110.555 tonnes de chaux
- 11.644 tonnes de ciment métallurgique
- 102.388 tonnes de charbon trié et lavé

2.3. LES SERVICES FONCTIONNELS ET LES ATELIERS

La GECAMINES, dans sa période faste, a généré directement et indirectement beaucoup de services, qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'identifier de manière exhaustive.

2.3.1. *Approvisionnements*

Le nombre d'articles de toutes sortes gérés entre 1973 et 1982 a été en moyenne de 273.800 par an.

2.3.2. *Transport à l'importation et à l'exportation*

A noter que nous n'avons pas pu obtenir des statistiques de transports inter et intra-urbain de biens (essentiellement de concentrés et autres produits miniers) et de personnes, aussi bien par la voie routière, ferrée, aérienne, que fluviale et lacustre.

Le rapport annuel 1982 ⁽⁵⁾ renseigne les moyennes suivantes d'importations à partir de pays africains :

- Maïs : 117.600 tonnes par an
- Coke et charbon : 118.200 tonnes par an

² GECAMINES : Rapport annuel 1982 , p.12

³ Idem, p.

⁴ Ibidem, p.22.

⁵ O.p.cit

- Autres produits : 80.800 tonnes par an.

En ce qui concerne les importations d'outre-mer, nous reprenons les chiffres tels que communiqués dans le rapport 1982 car, ils font ressortir un élément perturbateur ayant joué un rôle majeur dans les difficultés et plus tard la quasi-mort de la GECAMINES :

Importations d'outre-mer (en milliers de tonnes) ⁽⁶⁾

Via	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973
Matadi	53	41	72	56	42	64	42	36	9	2
Lobito	0	0	0	0	0	0	0	44	57	52
Dar-es-salam	6	5	11	1	10	17	0	0	0	0
Aérienne	1	4	11	8	1	2	2	2	1	0
Durban	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0
Total	60	50	99	65	53	83	44	82	67	54

N.B : L'année 1975 coïncide avec la fermeture de la voie ferrée de Lobito, avec la guerre civile en Angola consécutive à l'indépendance de ce Pays.

La même situation se retrouve aux exportations de Cu, Zn, Cd et divers ainsi que le Co et autres composés cobaltifères : alliage blanc et matte Ni-Co.

Statistiques des exportations (en milliers de tonnes) ⁽⁷⁾.

Via	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973
Matadi	252,3	276,6	2008	186,2	230,5	248,2	241,0	264,9	243,1	214
Lobito	2,9	6,4	0	0	0	0	0	89,5	190,7	155,2
Dar es-salaam	43,1	34,8	38,0	16,3	34,2	86,1	86,0	39,3	77,7	80,8
Voie du Sud	230,4	229,4	232,6	198,1	167,5	183,4	169,9	137,7	61,7	31,5
Avion	0,5	1,6	10,0	10,3	0,9	0	0	0	0	0
Total	529,2	548,8	481,4	410,9	433,1	517,7	496,9	531,4	573,2	481,5

Si l'on peut quelque peu se réjouir du volume des services en terme de transport (en moyenne 22 tonnes par heure sur la voie de Matadi rien qu'à l'exportation), générés par la GECAMINES, pour les entreprises nationales, surtout à l'ONATRA (2^e entreprise nationale), et à la SNCC (même compte non tenu des transports internes de minerais, et consommables divers), l'on ne peut pas manquer d'épingler les difficultés nées, après la fermeture de la voie de Lobito et celle de Beira, tant à l'importation qu'à l'exportation. Cette fermeture était due à la guerre civile en Angola, consécutive à l'indépendance de ce pays en novembre 1975. En effet, la voie nationale par Matadi via Ilebo, quoique devenue plus sûre, était longue et soumise aux inconvénients suivants : ruptures de charge, capacité insuffisante des installations portuaires.

⁶ Rapport annuel 1982, p.32

⁷ Idem, p.24.

La modification de la répartition dans l'utilisation des voies d'exportation s'est traduite par un coût supplémentaire et les inconvénients relevés plus haut ont entraîné une augmentation sensible des cours de route importation et exportation, donc une immobilisation supplémentaire de plusieurs millions de dollars.

A noter ici qu'à un moment donné la GECAMINES a dû même recourir au transport par camions sur la voie de Dar-es-Salam via Kalemie, suite aux difficultés du chemin de fer TAZARA. Ici aussi ce service était confié à des Congolais, dont Katebe Katoto.

Par ailleurs la voie du Sud connaissait aussi quelques difficultés par suite de l'insuffisance de moyens de traction et à la pénurie de Wagons à la Zambia Railways.

2.3.3. *Atelier Central de Panda « ACP »*

Situé à Likasi, cet atelier quoique peu visible, a été, à notre avis, l'un des bijoux de la GECAMINES dans la mesure où il fournissait 60% des pièces de rechange de la GECAMINES. On y fabriquait des pièces variées comme les boulets de broyeurs, des rotors de pompes centrifuges, des turbines, des blocs-moteurs... etc...

La charge globale de l'ACP a enregistré un maximum de plus au moins 747.000 heures en juin 1982⁽⁸⁾.

2.3.4. *Informatique*

La GECAMINES fournissait des services informatiques, à la SNCC notamment.

2.4. PERSONNEL, ACTION SOCIALE

2.4.1. *Effectifs*

Fin 1982, les effectifs du personnel de la GECAMINES était de 34.441 agents dont 233 ingénieurs civils (142 nationaux), 183 ingénieurs techniciens (99 nationaux) et 770 autres universitaires (parmi lesquels 702 nationaux).

2.4.2. *Santé*

En plus de ses engagements contractuels et légaux sur le plan des soins dispensés à son personnel, la GECAMINES s'est vue confier la gestion de l'Hôpital Général Sendwe de Lubumbashi, conformément à une décision prise en Juillet 1981 par le Conseil Exécutif (Gouvernement).

Entre 1974 et 1982, une moyenne de 548.630 consultations par an, soit 1503 consultations par jour et 213.388 journées d'hospitalisation par an ont été enregistrées. Dans les années 60-70, même les Sud-Africains venaient se faire soigner au Katanga, dans les hôpitaux GECAMINES qui à l'époque étaient parmi les meilleurs du continent.

⁸ Rapport Annuel GCM 1982, p.33.

2.4.3. Enseignement

En plus des 868 élèves de l'Institut Technique de Mutoshi, à notre avis, la meilleure école technique du pays, à l'époque, la population scolaire des écoles GECAMINES s'élevait en 1982 à 63.771 élèves (écoles primaires et secondaires, instituts et lycées professionnels).

2.4.4. Formation et promotion professionnelle

En plus de la formation permanente assurée à ses agents aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, la GECAMINES accueillait des étudiants stagiaires de presque tous les domaines des sciences, exactes et sociales. Pendant leur stage, les étudiants bénéficiaient de certains avantages sociaux (transport, logement...).

2.4.5. L'action sociale et agricole du Centre d'Exécution de Programmes Sociaux et Economiques en sigle « CEPSE »

Le CEPSE était une asbl dont les activités couvraient un triple domaine : agricole, artisanal et médico-social notamment (Centre Ortho-Prothésiste). Le CEPSE était subsidié à 100 % par la GECAMINES, qui en contrôlait également la gestion.

Dans le cadre du CEPSE la GECAMINES fournissait une assistance aux collectivités et fermiers, en labour mécanisé pour les PME, engrais (375T en 1982), semences, herbicides...

A titre indicatif, notons qu'en 1982, le domaine artisanal du CEPSE a affiché un chiffre d'affaires de 1.618.000 Z (environ 331 Millions USD); tandis que les surfaces emblavées, pour le maïs, ont atteint 4.715ha, en progression de 800ha par rapport à 1981, ceci en dépit des ruptures de stock, notamment de carburant.

II.5. ACTIVITES HORS OBJET SOCIAL

2.5.1. Les minoteries

Le fofou de maïs (le fameux KAKONTWE) est l'alimentation de base, si pas unique, des populations Katangaises et Kasaiennes. La farine de maïs est tellement importante que son prix de vente était imposé à un niveau inférieur au prix de revient. Ce n'est qu'à partir de 1982 que le prix a pu être réajusté progressivement.

Entre 1973 et 1982, les minoteries de la GECAMINES ont produit annuellement en moyenne 139.140 tonnes de farine de maïs et 5.320 tonnes de farine de froment.

2.5.2. Projet Agro-Industriel

Afin de séparer complètement les activités agricoles de celles ressortant de sa vocation de producteur minier, la GECAMINES s'est orientée vers la création d'une société agro-industrielle.

2.5.3. Hôtel KARAVIA

Néanmoins, dans le cadre d'une série de mesures tendant à dégager la GECAMINES d'activités non en rapport avec ses objectifs, l'Hôtel Karavia a été repris, le 31 Août 1982 par le Ministère du Portefeuille.

III. LA R.D.C ET LE CUIVRE : UN CAS DE FORTE DEPENDANCE ECONOMIQUE

a) Recettes d'exportation

En 1988, le Département (Ministère) de l'Economie Nationale et de l'Industrie notait : « Le secteur minier demeure sans conteste le levier le plus important de l'évolution économique du pays. L'analyse des comptes de l'Etat montre que les exportations des produits miniers interviennent pour 80% du total des échanges. Les produits du Holding GECAMINES représentent 60% du total des recettes d'exportation, 72,3% des recettes du secteur minier et à peu près 28% du PIB. Le seul produit du cuivre représente 65% des recettes d'exploitation »⁽⁹⁾. Ceci est corroboré par une analyse des statistiques disponibles⁽¹⁰⁾.

Exportations en valeurs :

PRODUITS	1987	1986	1985	1978
AGRICILES	18 %	18,5 %	8,1 %	15 %
MINIERS	80 %	79,2 %	90,2 %	83,7 %
INDUSTRIELS	0,9 %	1,1 %	1 %	0,4 %
DIVERS	1,1 %	1,1 %	0,7 %	1,8 %

b) Le cuivre « moteur de l'économie de la RDC »

Il sied cependant de noter que ces chiffres à eux seuls ne révèlent pas toute l'ampleur de la dépendance de l'économie de la RDC vis-à-vis de la GECAMINES.

En effet, le secteur minier, plus particulièrement la GECAMINES, a été le stimulant et le moteur de nombreux autres secteurs de l'activité économique. Nous pensons notamment à la Société Nationale des Chemins de Fer en sigle « SNCC » dont l'essentiel des recettes provenait du transport des produits miniers et qui est « morte » avec les Sociétés minières (GECAMINES, SOMINKI, CONGO-ETAIN, KISENGE-MANGANÈSE...).

Les usines de la GECAMINES, étaient les plus grandes consommatrices d'énergie électrique jusqu'à justifier le tirage d'une ligne HT en courant continu sur plus de 2000 Km (Inga-Shaba)⁽¹¹⁾. A noter ici que même avant Inga, 4 des plus grandes Centrales Hydroélectriques du Pays se trouvaient au Katanga.

⁹ Département de l'Economie Nationale et de l'Industrie ; Conjoncture Economique, Décembre 1988, p.88

¹⁰ Idem, p.43.

¹¹ Le coût final de cette ligne aurait été d'environ 1,5 milliard de dollars américains.

Par ailleurs ce n'est pas par hasard que le Katanga comptait 4 brasseries (Lubumbashi, Likasi, Kamina et Kolwezi). Entre autres entreprises qui tournaient grâce à la GECAMINES, citons la Société Africaine d'Explosifs, en sigle « AFRIDEX » située à Likasi.

Dans certaines villes comme Kolwezi, 80% du charroi était GECAMINES.

Il eut été plus intéressant de recenser tous ceux qui gagnaient leur vie grâce à la GECAMINES ; le rapport annuel 1982 de la GECAMINES nous en donne une idée ; il fait état d'une population totale du personnel GECAMINES en RDC, y compris leurs familles (membres directs), s'élevant à 218.381 personnes, dont 2.573 non-africains.

Si l'on tient compte des réalités de la famille africaine, même sans tenir compte des cultivateurs et éleveurs du Kasai avec le fameux « *Mu Gecamines badji bangaja*¹⁴⁶ », du Kivu (surtout le Maniema avec l'huile de palme qui était aussi utilisée, comme collecteur en flottation dans certains concentrateurs) on peut imaginer l'ampleur de cette dépendance économique dont on nous a demandé de vous entretenir. Au Katanga même les manifestations officielles étaient agrémentées par les « Majorettes » de la GECAMINES. Son Jet privé était aussi réquisitionné pour les déplacements des officiels.

c) Amortissement de la dette extérieure de la RDC

Des prélèvements d'office étaient effectués sur les recettes en FB de la GECAMINES, pour alimenter en dollars le compte d'amortissement de la dette extérieure auprès de FRB à New York pour compte de la Banque Centrale du Congo.

Les fonds étaient recredités à la GECAMINES en monnaie locale après réception des avis de crédit de la FRB.

Pour la GECAMINES, ceci présentait deux inconvénients :

- immobilisation des fonds, en fait prêtés sans intérêt
- double arbitrage de change sans compter les risques de change.

IV. CONCLUSION

De par sa significative contribution au budget de l'Etat (plus ou moins 70%), son impact social (plus ou moins 36.000 agents) et son rôle de moteur des autres secteurs de l'activité économique, c'est à juste titre que la GECAMINES fut appelée « le poumon économique du Congo » et que les 4 villes minières du Katanga, à savoir Kipushi, Kolwezi, Likasi et Lubumbashi furent appelées les 4 roues de l'économie de la R.D.C.

¹⁴⁶ « A la Gecamines on recrute » (en langue luba du Kasai).

L'OR ET LE PETROLE DE L'ITURI, QUELLES RETOMBÉES SUR LA VIE DE LA POPULATION?

Par Abbé Alfred BUJU
CDJP/ Diocèse de Bunia

Résumé

Cinquante ans après l'indépendance de la RD Congo, nous voudrions tableur sur la question des retombées de ressources naturelles, et plus précisément l'or et le pétrole de l'Ituri. Quels bénéfices pour la population directement affectée? L'Ituri est l'un des quatre districts de la Province Orientale. Il se situe dans le Nord-Est de la République Démocratique du Congo et fait frontière avec l'Ouganda à l'Est, le Soudan au Nord, le District du Haut-Uélé au Nord-Ouest, celui de la Tshopo à l'Ouest et la Province du Nord Kivu au Sud. Cette situation géographique lui confère une position charnière, voire stratégique, sur le plan géopolitique, entre la RD Congo et l'Afrique orientale d'une part et entre la RD Congo et l'Afrique Nord-Orientale d'autre part (Soudan,...). Cette région apparaît comme une synthèse physiographique et bioclimatique de la RD Congo et un carrefour de peuplement et compte une mosaïque des peuples où tous les grands groupes ethniques du pays sont représentés (Pygmées, Soudanais, Bantous, Nilotiques). Certains de ces groupes sont à cheval surtout entre l'Ituri et l'Ouganda, mais aussi entre l'Ituri et le Soudan. Sur le plan économique, l'Ituri a de grandes potentialités économiques : d'immenses ressources minérales exploitées (or, coltan, etc...) et non exploitées (béryllium, pyrochlore, manganèse naturel, fer, nickel...) et sans oublier les produits halieutiques. En plus l'Ituri est une région agro-pastorale et piscicole.

Pour le reste, notre présentation se focalisera essentiellement sur deux ressources naturelles, à savoir l'or et le pétrole en vue d'en découvrir les retombées sur la population et enfin nous aborderons la réponse de la société civile en vue de l'éveil de conscience et de la mobilisation de la société face à cette problématique des ressources naturelles.

I. L'OR EN ITURI

1.1. La problématique des contrats miniers mal négociés et la nécessité de leur renégociation.

Bien qu'en Ituri il y ait deux concessions minières, la concession 39 et la concession 40 de l'Office d'or de Kilo Moto (OKIMO), nous allons porter notre attention sur la concession 40 dans la cité minière de Mongbwalu. De fait l'or est exploité à Mongbwalu et ses environs depuis l'administration du Roi belge Léopold II jusqu'à ce jour. A partir de 1982 la voie fut officiellement ouverte aux multinationales à travers des contrats de joint-venture pour l'exploitation des gisements de cet office de droit national. De 1982 à ce jour les multinationales qui se sont succédé dans la concession 40 sont : AUXELTRA BETON: de 1982 à 1986, ORGAMAN: en 1987, ANDRADE GUTIERREZ, KIMIN (Régime MINDEV INTERNATIONAL) en 1991, KIMIN (Régime MINDEV et Associés) : de 1992 à 1997, ASHANTI GOLDFIELD KILO: en 1996, SOCIETE RUSSEL RESOURCES INTERNATIONAL Ltd : 1997; ANGLO GOLDFIELD ASHANTI KILO (AGAK).

Toutes ces multinationales qui se succèdent les unes aux autres mettent à nu la problématique des contrats mal négociés qui ne privilégient pas les intérêts de l'Etat congolais et moins encore

ceux de sa population. Ainsi rendu à l'évidence, le gouvernement congolais s'est vu obligé de décréter une revisitation¹ des contrats miniers. Cette revisitation a été une suite logique à une des recommandations du rapport publié le 26 juin 2005 par une Commission Spéciale de l'Assemblée nationale de Transition, à savoir le Rapport LUTUNDULA, ou Rapport sur « *L'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant les guerres de 1996 – 1997 et de 1998* ».

Concernant spécifiquement l'OKIMO, le Rapport LUTUNDULA examina les clauses de partenariat avec ASHANTI GOLDFIELDS et ANGLO GOLD ASHANTI. Pour la Commission parlementaire spéciale, l'OKIMO n'avait perçu aucun gain réel à travers les différents partenariats. C'est dans cette logique qu'elle suggéra notamment la renégociation de la Convention minière du 23 juin 2000 et la réévaluation de la créance de l'OKIMO au titre de loyer d'amodiation, et ce, en vue de rééquilibrer le partenariat. Après la revisitation, il y a eu la renégociation et aujourd'hui, elle est close pour OKIMO. D'aucun peuvent s'interroger pour savoir si l'après- négociation a été mieux que l'avant- négociation. Difficile à dire dans la mesure où l'opacité autour des contrats demeure car au nom de la clause de confidentialité presque rien ne filtre. Ainsi même si les entreprises minières s'engagent dans des actions de développement et de caractère social, c'est à titre philanthropique et non par responsabilité sociale et moins encore par obligation contractuelle. Dans un tel contexte, la question des retombées de l'exploitation de l'or sur la vie des populations reste cruciale.

1.2. Des retombées de l'exploitation artisanale et industrielle de l'or sur la population de l'Ituri

Cela fait plus de cent ans que l'or est exploité industriellement en Ituri qui a largement contribué - déjà avant l'indépendance du pays- à la construction du Royaume de Belgique et à l'effort de guerre lors des deux guerres mondiales et a même servi à la relance de la Gécamines et de la MIBA.

Aujourd'hui, cinquante ans après l'indépendance de notre pays, il est très difficile de découvrir les retombées positives de cette ressource non- renouvelable. La pauvreté et la misère constituent le lot des populations dans la mesure où cet or profite à une petite poignée de gens plutôt qu'à l'ensemble de la communauté. Malheureusement cette situation s'observe dans le secteur de l'artisanat et de l'industriel.

1.2.1. Retombées de l'exploitation artisanale de l'or sur la population de l'Ituri

Tout d'abord, il convient de signaler que l'exploitation artisanale de l'or a été libéralisée en 1982 par ordonnance présidentielle de Mobutu. Depuis lors, cela fait jusqu'à ce jour vingt-huit ans que l'or est exploité artisanalement. Mais qu'a laissé cet or pour la population riveraine ?

D'après une enquête menée à 2007, l'Ituri comptait plus ou moins 60.000 orpailleurs repartis comme suit : 20 000 à Mambasa, 10 000 à Irumu, 20 000 à Djugu et 10 000 à Mahagi. Et il y avait 460 foyers et regroupements miniers répartis comme suit : 150 à Mambasa, 50 à Irumu, 230 à Djugu et 30 à Mahagi. Enfin, quant au nombre de négociants, il a été relevé un nombre de 600 en raison de 200 à Mambasa, 100 à Irumu, 250 à Djugu et 50 à Mahagi.

L'exploitation artisanale de l'or est réalisée aujourd'hui dans la plus grande partie de la concession 40 de l'OKIMO amodiée à AGK. A voir la sortie de l'or produit artisanalement de

l'Ituri vers Kampala et Butembo en 2006, il sortait mensuellement plus ou moins 400 Kg d'or soit 4800 Kg pour toute l'année.

Il y a lieu de conclure que l'exploitation artisanale de l'or génère des ressources importantes dont une bonne partie échappe complètement aux circuits étatiques et bénéficient plus à des individus. Cependant à voir la pauvreté qui règne dans ses différents sites miniers où cet or est produit, d'aucuns seront surpris désagréablement et pourraient se poser la question suivante : comment comprendre que l'or cohabite avec la misère ? Quels bénéfices ou impacts positifs pour les communautés riveraines directement affectées par cette exploitation artisanale?

A voir le cas de la cité minière de Mongbwalu dans la concession 40, le bilan est aujourd'hui sombre au regard de ce qui suit :

- Les exploitants artisanaux sont victimes des tracasseries tant administratives que militaires.
- Généralement, il n'y a pas d'infrastructures scolaires et sanitaires adéquates et suffisantes dans les sites d'exploitation et le peu qui existe est assez mal maintenu.
- L'habitat est vétuste et rudimentaire à l'exception de quelques personnes qui font positivement la différence.
- Il y a déperdition scolaire des enfants au profit des travaux dans les mines.
- Les femmes sont porteuses des minerais et les concassent en faisant usage de techniques très rudimentaires.
- Les endémies de la malaria, la pandémie de VIH/SIDA, et les maladies pulmonaires comme la tuberculose deviennent le lot quotidien.
- Les routes sont dans un état de délabrement assez avancé.
- Des conflits et tensions sociales exploitants artisanaux et communautés riveraines pullulent et il y a des procès interminables au niveau du parquet général et du tribunal de grande instance de Bunia.
- Des conflits de cohabitation difficile entre l'exploitation industrielle et l'exploitation artisanale dans une concession amodiée à un tiers s'observent déjà.
- Un mauvais encadrement de l'exploitation artisanale par l'OKIMO et cela ressemble plus à l'exploitation du plus petit qui a plus d'obligations vis-à-vis de l'OKIMO et pas vice-versa car le contrat liant les deux parties est très déséquilibré.

Aujourd'hui tous les orpailleurs se plaignent : **“trouver de l'or dans son trou c'est le début d'une malédiction”**. Selon leurs déclarations, **ils perdent jusqu'à 70 % de ce qu'ils trouvent dans un trou en les taxes, ce qui est un grand problème pour le développement de leurs activités.**

De fait l'exploitation artisanale de l'or a plus contribué à asseoir une économie de l'informel qui a permis aux uns et aux autres de survivre quand bien même les retombées sont très minimes pour les populations. Faut-il qu'une telle situation se pérennise même après le cinquantenaire de notre indépendance ? Voilà un des défis importants à relever pour que même le petit paysan qui cultive son champ de patate douce puisse jouir de cet or dont regorge son sous sol.

1.2.2. Retombées de l'exploration et de l'exploitation industrielle de l'or en Ituri

Sur le plan industriel, le constat est aussi amer car tout ce que la colonisation et l'après-colonisation ont laissé comme infrastructures socio-économiques sont dans un état de vétusté fort avancé. L'esprit paternaliste qui a été cultivé avant comme après la colonisation pérennise l'attentisme chez la population qui était habituée à recevoir soins, éducation, maisons d'habitation comme gratuité alors que c'était son droit. Ainsi toutes ces actions sociales n'étaient qu'un saupoudrage derrière lequel la société se cachait pour ne pas poser des actions à impact durable. Si par le passé on était fier d'être de la région minière, aujourd'hui, cela fait honte car il y a eu un recul au lieu d'une avancée. Aujourd'hui, les régions d'exploitation minière sont les plus pauvres. C'est vraiment un paradoxe car les ressources naturelles exploitées n'ont pas laissé d'impact durable pour la transformation sociale des structures et des infrastructures. Et encore la protection de l'environnement n'a pas été garantie.

Concrètement voici le tableau sombre de la citée de Mongbwalu où l'or est exploité artisanalement depuis 28 ans et industriellement depuis plus de 100 ans. Sur le plan de la sécurité sociale, il y a un dossier litigieux des ex-travailleurs de KIMIN hérités par AGK qui sont mal rémunérés au mépris non seulement de la loi congolaise de travail mais encore des directives de l'Organisation Internationale du Travail. Cette question soulève un autre problème, celui du respect des droits humains et en particulier des droits du travailleur. Sur le plan de l'éducation, il est noté aujourd'hui une insuffisance des infrastructures scolaires et celles qui existent sont majoritairement dans un état de délabrement total. Des enseignants prestent dans des conditions infrahumaines et bénéficient d'une subvention ne leur permet pas de nouer les deux bouts du mois à tel point que les parents déjà très paupérisés se sacrifient en complétant les salaires modiques des enseignants en payant des collations mensuelles. Et il n'est pas étonnant de vivre le phénomène de déperdition scolaire des enfants qui voltigent entre l'école et l'exploitation artisanale de l'or. Sur le plan de la santé, il existe un hôpital général de référence de l'OKIMO qui est aujourd'hui victime des contrats miniers mal négociés. L'hôpital connaît un délabrement de fréquentes ruptures de stock en médicaments. Le staff n'est pas convenablement pris en charge et tout cela ne manque pas de porter préjudice aux malades, qu'ils proviennent de Mongbwalu ou des environs. Pire encore ni l'amodiant ni l'amodiataire n'est prêt à assumer la gestion de l'hôpital.

Sur le plan des infrastructures routières, celles-ci sont en terre battue, il n'y a jamais eu, depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, un quelconque projet de macadamisation de la route bien que l'or soit extrait dans la contrée depuis plus de 100 ans. Quant à l'impact environnemental, il y a de grands risques par rapport à la gestion des produits et substances toxiques tels que le mercure, la cyanure, la génération des acides sulfuriques. Aussi la responsabilité environnementale non assumée antérieurement a-t-elle conduit à la détérioration du paysage. Déplacement des lits de certains cours d'eau suite à l'exploitation alluvionnaire, végétation rabougrie impropre à l'agriculture, paysage empierré dans les anciens sites d'exploitation éluvionnaire, entaillement du Mont Tsi, érosion, concentration de grands amas de roches et de terre, amoncellement des déchets de l'exploitation minière, destruction de la forêt et son remplacement par une savane d'origine anthropique, etc. sont autant de manifestations de la dégradation générale de l'environnement. A l'issue de ce regard critique sur les retombées de l'exploitation tant artisanale qu'industrielle de l'or, il ressort un problème majeur de responsabilité dans la gestion des revenus générés par l'or et dans la phase actuelle la population ne retrouve pas son compte.

Pour conclure cette partie sur l'or, il se dégage au moins quatre questions qui méritent l'attention de toute personne avertie :

1. La question de la durabilité des actions sociales des entreprises pour que l'après- mines ne soit pas pire que l'avant- mines.
2. La question de la transparence dans l'exécution des responsabilités sociales des entreprises et du gouvernement vis-à-vis des communautés riveraines et ceci pose ipso facto la problématique des assiettes financières prévues dans le code minier congolais de 2002 pour les actions sociales et de développement communautaire.
3. La question de contraindre les entreprises minières à s'acquitter de leurs obligations contractuelles et de leurs responsabilités sociales vis-à-vis des communautés directement affectées par ladite exploitation.
4. La question de la régulation et de l'encadrement de l'exploitation artisanale de l'or dans une concession amodiée.

A présent orientons le projecteur sur le pétrole.

II. LE PETROLE DE L'ITURI DANS LE GRABEN ALBERTINE

2.1. Introduction

Le pétrole - l'or noir- constitue une autre richesse stratégique dont regorge l'Ituri et qui crée pas mal d'inquiétude et d'angoisse chez la population. En effet, le Graben albertine est constitué de 5 blocs dont 2 couvrent l'Ituri avec une réserve estimée aujourd'hui à plus ou moins 3.000.000.000 de barils par bloc ; ces deux blocs constitueraient donc la partie la plus juteuse. Avant même que l'exploration ne commence, il y a des bousculades entre pétroliers qui veulent s'engager dans le Graben albertine et agitation au sein du gouvernement congolais. Tout ceci est bien illustré par la chronologie des accords politiques que nous allons retrouver dans les lignes qui suivent.

1. *Chronologie des accords politiques conclus en rapport avec l'exploitation du pétrole dans le Graben albertine*

- Le 10 juin 2002, le gouvernement de transition du président Joseph Kabila signe un accord octroyant une concession estimée à plus de 30.000 kilomètres carrés à la compagnie pétrolière canadienne « Heritage Oil, concession correspondant au Graben Albertine.
- Le 28 juin 2006 à Londres, suivant la législation minière et des hydrocarbures de la RD Congo, un accord est conclu entre TULLOW OIL et HERITAGE OIL. Au regard de cet accord d'association, le gouvernement congolais demanda à la Société irlandaise TULLOW OIL de respecter toute la procédure en la matière consistant notamment à vérifier le contrat de partage entre les parties. Selon les accords conclus, Tullow Oil détiendrait 48,5% des actions contre 39,5% à Heritage Oil, et 12% réservée à l'Etat Congolais, et ce, pour une durée de cinq ans.
- Le 21 juillet 2006, à travers le Ministère des Hydrocarbures de la RD Congo signe avec la Société TULLOW OIL un contrat de partenariat de production partagée pour les Blocs I et II. Ce qui lui permet de rechercher et d'exploiter le pétrole dans le versant congolais à

partir des eaux congolaises avec des installations placées en Ouganda. Après avoir prospecté dans la région de Ntoroko (en Ouganda), Heritage Oil constate l'importance de la nappe du pétrole se trouvant dans le versant congolais du Lac Albert et qui s'élèverait à 1 milliard de barils.

- A la remise-reprise du 27 mars 2007 au ministère des Hydrocarbures, notamment entre le ministre du gouvernement de transition et celui du nouveau gouvernement, le Ministre MENDE entrant en fonction reçut de son collègue SIMANGA un inventaire fourni des documents d'archives dans lequel se trouvait le projet d'arrêté ministériel et interministériel sur le travail à la commission de la nouvelle réglementation des produits pétroliers, ainsi que ceux relatifs aux sociétés pétrolières multinationales.
- L'Accord conclu à Ngurdoto (Tanzanie) en septembre 2007 prévoit l'exploitation du bassin pétrolier du Graben albertine collectivement par l'Ouganda et la RD Congo.
- Le 15 septembre 2007, après une entrevue à Arusha avec Mr. Tim O'Hanlon, Vice-président de Tullow Oil Plc, le ministre des hydrocarbures impose à la firme Tullow Oil de rétrocéder 40% de ses parts à la firme Heritage Oil et ce, en contradiction avec le Contrat de Partage de Production(CPP) de Tullow de 2006. En même temps, il laisse à Tullow Oil le Bloc pétrolier II.
- Le 21 janvier 2008, un Contrat de partenariat de production sur le Bloc pétrolier I est signé avec les sociétés Consortium Divine Inspiration Ltd-Petro S.A., H. Oil, Cohydro, Congo Petroleum & GAS Sprl et Sud Oil Sprl.
- 6 - 7 août 2008 : sept ministres sud-africains prennent part dans la capitale congolaise à la réunion interministérielle en vue d'évaluer les accords de coopération entre la RDC et la RSA. C'est à l'occasion que la ministre sud-africaine des Mines, Energie et Hydrocarbures annonce la mise en application prochaine du contrat d'exploration et de la production du Bloc 1 du Graben Albertine conçu en octobre 2007 par la Société pétrolière sud-africaine Petro Sa.
- Par l'Arrêté interministériel n° 012/MinHydro/LMO/07 du 17 octobre 2008, il est autorisé la réouverture du Bloc pétrolier I. Cependant, alors que l'entreprise Petro Sa n'était pas cosignataire d'un CPP avec le Consortium Divine Inspiration de quelque manière qu'il soit ou de cessions à envisager, et après avoir convaincu les Députés nationaux du bien-fondé du choix de Petro Sa comme une nouvelle entreprise de recherche et d'exploitation, le ministre des hydrocarbures signa un CPP avec le Consortium Divine Inspiration et lui accorda le Bloc I. Cette cession était bien en flagrance avec les dispositions de l'article 16 du Décret-loi No 17-2002 du 03 octobre 2002. Pour Petro SA, elle était seulement consultée par le ministère des hydrocarbures, et se disposait « *d'offrir ses services* »ⁱⁱ. De plus, la vente d'un bloc de concession pétrolifère n'est pas de l'apanage d'un ministre, car non qualifié pour l'autoriser.
- Aux dernières nouvelles, depuis le 02 juin 2010, le gouvernement congolais a signé un nouveau contrat de partage et production aux deux nouvelles compagnies dénommées CAPRICAT et FOXWHELP et l'approbation présidentielle à travers une ordonnance est tombée le 22 juin 2010. Aujourd'hui les deux compagnies auraient fusionné dans une joint-venture dénommée OIL OF CONGO. Ainsi le verdict est tombé et cela est de quoi encore jeter une confusion car à chaque gouvernement correspond un contrat et tout cela génère en termes de retombées des inquiétudes pour la population riveraine et toute la communauté iturienne. Cette inquiétude était déjà bien exprimée à travers cette phrase des Evêques du Congo depuis 2007 et reste encore d'actualité :

« L'exploitation prochaine du pétrole dans le Lac Albert en Ituri, foyer de tension, sème des inquiétudes en ce qui concerne le bénéfice qu'en tirera la population. Le peuple veut connaître la vérité pour avoir ses apaisements, car il craint la guerre du pétrole. »

Cette question de guerre du pétrole en Ituri est largement évoquée par les auteurs du livre *Noir Canada* qui consacre quelques pages à Heritage Oil et l'Ituri. Les parlementaires et la société civile de l'Ituri n'ont pas manqué de s'exprimer sur la question chaque fois que l'occasion le leur permettait.

2.2. Les Revendications de Parlementaires et de la Société civile de l'Ituri face à la question pétrolière du Graben albertine

Dans un mémorandum du 11 décembre 2007 adressé au Président de la République, vingt-cinq parlementaires notent *« qu'il est connu à travers le monde que le pétrole est et demeure une ressource stratégique. Il constitue, de ce fait, le nerf de l'insécurité récurrente ainsi que des guerres par procuration sous lesquelles les peuples des pays d'exploitation croupissent »*. Dans cette logique, ils souhaitent l'installation d'une mini-raffinerie et l'utilisation des produits dérivés pour que le pétrole profite aux cinq millions d'habitants de l'Ituri. Et pour l'investissement futur, ils recommandent aussi la promotion de l'apiculture et de la pêche tout en insistant sur la construction des infrastructures sociales de base.

Le 15 mai 2008, à l'occasion des vacances parlementaires, tout en dénonçant l'opacité dont ferait preuve le gouvernement sur le dossier ayant trait à la répartition des marchés du pétrole du lac Albert à certaines firmes étrangères, la Société civile remit aux députés et sénateurs élus de l'Ituri un mémorandum relatif notamment à la quote-part destinée à la population.

Lors de la question orale adressée au ministre des hydrocarbures à l'Assemblée nationale par le parlementaire Bamanisa de la Province Orientale, l'observation suivante lui a été faite : *« D'ores et déjà je constate que le pétrole du Congo n'est pas bien géré, et que notre Assemblée doit veiller à ce que cette ressource soit bénéfique pour notre pays. La responsabilité d'un ministre doit être assumée jusqu'au bout »*. Entre autres griefs adressés au ministre, il a été relevé également la confusion quant à la qualification du contrat, signé sans aucune référence au gouvernement, tantôt comme un Procès-verbal d'exploitation, tantôt comme un Projet Contrat. Et pourtant dans le contrat signé en rapport avec les hydrocarbures, *« l'objet du contrat est l'attribution par la RDC au « contractant » des droits exclusifs de reconnaissance et d'exploration des hydrocarbures ainsi que les droits d'obtention de concession d'Exploitation dans les limites du Bloc »*.

A sa réunion du 19 juin 2008 relative au dossier de l'exploration et de l'exploitation future du pétrole, la Société civile de l'Ituri désapprouve la manière dont le dossier du pétrole du Graben Albertine est géré par le ministère des hydrocarbures, gestion laissant lieu malheureusement à des suspicions. Pour elle, l'Ituri a déjà été victime, notamment dans le secteur minier, de ce type de contrat de bradage des intérêts de la population iturienne ainsi que ceux de toute la nation congolaise.

2.3. *Inquiétudes et angoisses de la population iturienne*

Etant donné que ni l'exploration ni l'exploitation du pétrole n'ont encore commencé sur le versant congolais du lac Albert, il paraît superflu de parler des bénéfices ; néanmoins en termes de prévision et au regard de ce que la population subit déjà autour des transactions liées aux contrats pétroliers, il sied d'aborder la question pour ne pas être désagréablement surpris.

Si l'or qui est exploité depuis plus de 100 ans a produit des résultats très mitigés en termes de retombées, il y a à présent des inquiétudes et des angoisses très sérieuses quant à l'extraction du pétrole. Et c'est à juste titre qu'il sied de dire que dans ce contexte, il paraît extrêmement peu probable que l'extraction du pétrole découvert dans le Graben du lac Albert améliorera le développement économique de façon générale, sans parler de la protection de l'environnement ou des droits humains dans la région. La vérité est que l'extraction de milliards de barils de pétrole brut exacerberait la pauvreté, fausserait l'économie, affaiblirait les industries de main d'œuvre et l'agriculture, augmenterait les abus des droits humains, ancrerait le pouvoir des forces armées, intensifierait les conflits frontaliers et, générerait de nouveaux problèmes des antécédents au sein des communautés, aggraverait la corruption délibérée et la mauvaise gestion des revenus, réduirait la faune et la flore, et polluerait la terre, l'eau et l'air. D'où tout le monde ne gagnera pas à l'extraction du pétrole – sauf si gagner consiste seulement à accroître les profits des compagnies pétrolières et des quelques individus. Bref, les inquiétudes et angoisses de la population riveraine en particulier et iturienne en général se focalisent autour des éléments ci-dessous : le développement économique, la protection de l'environnement, le respect des droits humains, les conflits et la sécurité dans la région. Comment faire face aux inquiétudes et angoisses liées à l'exploitation actuelle de l'or et à l'exploitation future du pétrole en Ituri ?

3. UNE REPOSE DE LA SOCIETE CIVILE DE L'ITURI FACE AUX RETOMBEES NEGATIVES LIEES AUX RESSOURCES NATURELLES

La stratégie a été la mise sur pied d'un cadre de concertation des forces vives de la société civile de l'Ituri sur les ressources naturelles en vue de canaliser les bénéfices potentiels de l'or et du pétrole à l'avantage des populations directement affectées par lesdites ressources. C'est une expérience commencée à 2007 et qui poursuit son bonhomme de chemin.

3.1. *Quid du cadre de concertation de la société civile de l'Ituri sur les ressources naturelles ?*

C'est un regroupement d'organisations associatives et confessionnelles dénommé « Cadre de Concertation », C.D.C. en sigle, ayant pour objet principal de regrouper les différentes associations intéressées et engagées en la matière pour que les ressources naturelles de l'Ituri, ayant été pendant longtemps sources de conflits et de paupérisation des communautés, deviennent facteurs de développement intégral et de mieux être des Communautés locales.

3.2. *Les Objectifs du Cadre de Concertation*

Le CDC a pour objectifs de contribuer à :

- Protéger les intérêts des communautés locales dans l'exploitation des ressources naturelles ;

- Jouer l'interface entre les communautés locales, les Compagnies ainsi que les Groupes d'exploitants des ressources naturelles et l'Etat congolais ;
- Accompagner les Communautés locales pour les aider à utiliser rationnellement les bénéfiques des ressources naturelles en vue de leur développement intégral et durable et de leur mieux-être.

A travers ce cadre, la société civile de l'Ituri s'efforce non seulement d'accompagner les communautés riveraines mais encore de créer un espace de dialogue qui lui permet de faire le monitoring des actions sociales et de développement des entreprises et d'être au moins informé de leurs projets et activités et au besoin d'exercer une certaine pression sur elles avec le concours de certaines organisations de la société civile du Nord, en l'occurrence, CAFOD, Pax Christi - Pays Bas et Human Rights Watch.

CONCLUSION

Considérant tout ce qui a été développé plus haut sur les retombées des ressources naturelles comme l'or et le pétrole sur la population, il y a lieu de constater que celles-ci ont plutôt largement contribué à l'aggravation des conflits armés, et ont été sources des tensions dans la région, occasionnant ainsi des violations massives des droits humains et des convoitises extérieures. Non seulement ces ressources naturelles n'ont presque pas bénéficié aux communautés locales en termes de développement et de réduction de pauvreté ; mais pire encore les communautés locales ne sont pas consultées ni associées à la prise des grandes décisions concernant l'exploitation de l'or et du pétrole (contrat d'amodiation, modalités d'exploitation, partage des revenus, etc.). Ainsi, il y a lieu de conclure qu'au cours du premier cinquantenaire de l'indépendance la population et l'Etat congolais ont été sacrifiés si bien que les ressources naturelles, au lieu de constituer le soubassement de la nation congolaise, ont plus été un facteur qui désagrège cette dernière tout en hypothéquant le présent et l'avenir par des contrats mal négociés, une exploitation artisanale mal encadrée et une exploitation industrielle abusive avec des conséquences et des préjudices néfastes sur l'homme et son environnement. D'où l'homme n'est plus le centre et ipso facto les ressources naturelles le déshumanisent. D'où il n'est plus surprenant d'assister au paradoxe de la pauvreté dans des régions riches en ressources naturelles.

Aujourd'hui plus que jamais, parvenu au seuil du second cinquantenaire de l'indépendance politique de notre beau pays la RDC, force nous est de reconnaître qu'il faut construire une vision commune pour arriver à une conscience nationale, un patriotisme correct et ainsi rompre avec la prostitution de nos ressources naturelles. Ce n'est qu'à cette condition que les ressources naturelles pourront avoir de retombées positives pour reconstruire un RDC nouveau et prospère où il fait beau vivre.

LES RICHESSES DU CONGO : CASSER LA MALEDICTION. REFLEXIONS SUR LA CONSTRUCTION D'UNE « ECONOMIE POPULAIRE » EN RDC

Dominic Johnson, Pole Institute, Berlin, 30 juin 2010

Il existe en République Démocratique du Congo deux économies différentes. La première, qu'on pourrait intituler « économie formelle » ou plutôt « économie visible » ou « officielle », est celle qui se manifeste dans les statistiques et rapports du gouvernement et des institutions financières, une économie basée principalement sur l'exploitation des ressources naturelles du pays et leur exportation dont les recettes gonflent le trésor public, les comptes des entreprises et des banques et donc le produit intérieur brut (PIB). La deuxième, qu'on pourrait intituler « économie informelle », « invisible » ou « inofficielle », est celle qui se manifeste dans la vie des gens, une économie basée sur le travail quotidien dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat (minier ou autre) et toutes sortes de services de proximité pour se procurer un revenu (petit ou minime), pour s'alimenter soi-même ou la famille, en gros pour survivre.

Ce sont deux formes différentes d'organiser le pays et elles entrent souvent en conflit. On peut aussi parler de « petite économie » contre « grande économie », ou « économie de survie » contre « économie de la mort ». L'histoire du Congo indépendant, et même du Congo colonial, est l'histoire de l'opposition parfois féroce entre ces deux types d'économie. Mais en réalité l'un dépend de l'autre et l'avenir de la RDC ne peut se faire qu'avec une synergie harmonieuse entre les deux.

Pour en comprendre les enjeux, il sied d'analyser l'histoire et la commémoration des 50 ans de l'indépendance offre une opportunité de regarder de plus près les racines de la situation actuelle de la RDC, ce qui nécessite un retour sur l'histoire coloniale de ce pays pour en saisir trois caractéristiques qui sont connues mais dont le poids dans le présent n'est pas souvent bien analysé.

1. Le Congo colonial s'est bâti sur la violence. Après 1885, les maîtres belges (on ne parle d'« oncles » que plus tard) ont construit ce qui allait devenir le « Congo belge » sur l'asservissement des populations. Les Congolais n'avaient plus de place ni de droit dans leur propre pays sauf comme main-d'oeuvre pour: a) la valorisation des ressources naturelles comme le caoutchouc, l'huile de palme, le bois, les diamants, le cuivre, le cobalt, l'uranium, l'or, etc; b) la construction de routes et de chemins de fer pour assurer le transport des biens d'exportation, de l'administration et de la main-d'oeuvre; c) le casernement d'autres Congolais dans des centres urbains et des villages désignés en rupture avec les réalités sociales connues et d'où, à terme, émergeait une nouvelle classe de Congolais déracinés et revendicateurs.
2. Le Congo colonial est le fruit de l'ignorance. La colonisation commençait sans que les colonisateurs sachent ce qu'ils allaient trouver dans les territoires dont ils revendiquaient l'autorité. Quand les grandes puissances européennes déclaraient la « neutralité du bassin conventionnel du Congo » à la fameuse conférence de Berlin de 1884-85, le tracé même du fleuve et encore plus l'étendue du bassin dont il était question restait un mystère ; on définissait donc quelque chose qu'on ne savait même pas dessiner sur une carte. La colonisation du Congo, contrairement à celle de la majorité de l'Afrique, était à la fois exploitation, découverte et conquête, ce qui explique son caractère particulièrement féroce et niveleur. L'institution de l'économie coloniale, qui était une économie d'exploitation, se

traduisait comme une occupation militaire.

3. Le Congo colonial détruisait les structures sociales, politiques et économiques existantes sans le savoir et croyait construire du nouveau sur un terrain vierge sans se rendre compte qu'il y existait d'autres logiques et horizons avant leur arrivée. Le Congo dans ses frontières modernes est une invention des colonisateurs. Auparavant, les régions qui sont aujourd'hui l'est du Congo étaient tournées vers l'Est, surtout vers l'empire commercial du Zanzibar et le commerce asiatique. La partie Sud, avec le Katanga et une partie du Kasai, faisait partie des « royaumes de la savane » de l'Angola et de la Zambie actuels. Sur la façade atlantique subsistaient les ruines des royaumes d'autrefois comme le Kongo, détruits par le commerce portugais d'esclaves. Les forêts tropicales n'avaient aucune connexion particulière avec le reste du monde. Dans le nord-est actuel, les peuples soudanais -avec leurs conflits avec l'extension du pouvoir égyptien- dominaient. La construction coloniale arrachait tous ces liens, brisait les liens économiques interafricains précoloniaux et enfermait les populations dans une prison appelée Congo, au service de la Belgique. C'était une prison en miettes, car la pénétration coloniale du Congo se faisait par trois voies complètement isolées les unes des autres: a) la construction du chemin de fer du Bas-Congo (Matadi-Kinshasa); b) l'établissement de postes coloniaux le long du fleuve; c) l'établissement de compagnies privées avec des droits sur des terrains vierges pour y organiser l'exploitation des ressources, d'abord surtout dans le Katanga, le Kasai et les Uélé.

Violence, ignorance et destruction – telles sont les racines de l'économie coloniale du Congo belge, qui allait devenir la base de l'économie « formelle » du Congo souverain dont tout le monde espère la renaissance aujourd'hui pour sortir le pays de la pauvreté et des conflits. On se rendra compte que cet espoir n'est pas très logique si on tient compte de l'histoire. Les grandes entreprises publiques de la RDC, qui sont censées jouer le rôle de « locomotives » pour tirer le pays, sont les héritières des entreprises coloniales d'autrefois, ou plus exactement leurs ombres, survivantes des misères de la zaïrianisation et des contrats léonins récents. Est-ce qu'on peut construire quelque chose de durable sur des ombres de quelque chose que par ailleurs on rejette? Les particularités de l'autre économie, l'économie « de survie », « informelle » ou « invisible », s'expliquent par les trois dimensions de la colonisation décrites ci-haut. Les populations du Congo colonial – celles qui ont survécu au terrible génocide que représentait le début de la colonisation, et qui ne savaient pas encore qu'elles étaient des « Congolais » et qui en fait n'avaient ni droits ni citoyenneté – étaient obligées, par la force des choses, à se bâtir une vie même « le dos courbé ». C'était un mélange de **résistance**, de **soumission** et d'**adaptation**. Le résultat est tout aussi multicolore: les Congolais ont appris à devenir creuseurs dans les mines, à détourner l'argent public dont on sait qu'il n'est que de l'argent volé, à contourner les règles et les lois arbitraires imposées d'en haut, à magouiller une existence à travers les circuits officiels, à construire des circuits économiques hors-la-loi qui assurent la survie de la majorité de la population. Tout cela n'est pas de la « tradition africaine » ; c'est le fruit d'un long apprentissage populaire qui s'est fait contre le pouvoir, contre l'État au Congo.

L' « économie informelle », « inofficielle », « invisible » ou « de survie » de la RDC est donc le résultat d'un processus historique, d'une série de phénomènes de résistance et/ou de construction d'alternatives à l' « économie formelle » qui s'est construite comme économie de violence, d'ignorance et de destruction. Elle constitue un contre-pouvoir qui s'est bâti en réaction à des événements et à des processus précis et identifiables.

Comme tout contre-pouvoir, celle-ci aussi comporte de bonnes et de mauvaises choses, des opportunités et des dangers. Il faut savoir faire la distinction entre ce qui est un acquis précieux d'une lutte populaire et ce qui n'est qu'une adaptation par contrainte à une mauvaise circonstance

(guerre, déplacement, insécurité, catastrophe personnelle ou naturelle). La première de ces deux catégories commence sous la colonisation, avec l'arrêt des travaux et des déplacements forcés et le droit retrouvé des populations de cultiver pour leur propre subsistance. Elle passe ensuite aux droits syndicaux et politiques, à la légalisation du petit commerce même dans des secteurs autrefois interdits et puis à des mesures post-coloniales comme la libéralisation concédée par Mobutu en 1982 de l'activité des creuseurs artisanaux dans les mines et ensuite la fin de beaucoup de monopoles publics.

Dans cette ligne historique qui place les activités « informelles » dans le cadre d'une liberté arrachée au pouvoir, il devient possible de réinterpréter certains processus récents qui sont normalement analysés comme néfastes. Par exemple, la réémergence des liens économiques transfrontaliers et sous-régionaux entre les différentes parties de la RDC et les pays voisins ne doit pas être interprétée simplement comme une faiblesse du Congo, mais comprise comme une force des Congolais. Ils ont su se refaire une place dans les échanges – commerciaux et autres – entre le Kivu et l'Afrique orientale, entre le Katanga et l'Afrique australe, entre l'Uélé et le Sud-Soudan, entre l'Équateur et ses voisins riverains, entre le Bas-Congo/Bandundu/Kasaï et l'Angola. Les architectes de cette réintégration sous-régionale à multiples facettes sont les populations, pas les pouvoirs, et c'est un développement à soutenir plutôt qu'à chercher à supprimer.

Un autre acquis des populations est l'étonnante stabilité et la résistance des structures de l'« économie de survie » qui ont évolué dans la petite agriculture, le petit commerce, les services urbains et l'artisanat minier depuis l'effondrement du Zaïre après 1992. Les structures « informelles » qui sont nées à cette époque, et parfois même avant, sont aujourd'hui pour beaucoup d'entre elles plus anciennes et plus solides que les structures de l'État « formel » qui cherche aujourd'hui de à elles. Il est à craindre que les efforts de « restaurer l'autorité de l'État » dans le domaine économique se concrétisent surtout par une augmentation de l'arbitraire, des méthodes policières, de l'autoritarisme et de la surtaxation. Vouloir tout « régulariser » et « formaliser » peut faire perdre beaucoup aux gens. Les populations ne doivent pas perdre les espaces de liberté économique qu'ils ont su construire durant les décennies de désagrégation de l'État et de guerre. Au contraire on doit tout faire pour alléger leurs fardeaux fiscaux. Ce n'est pas la « maximisation des recettes de l'État » qui fait l'avenir du Congo, c'est la maximisation des recettes des populations!

Le parcours historique de l'« économie informelle » du Congo nous donne à espérer qu'elle pourrait se révéler comme une étape dans la construction d'une « économie populaire » au service des gens – quelque chose que les Congolais n'ont jamais eu depuis la colonisation et parfois bien avant. C'est dans les enjeux de cette construction économique que se joueront les questions de fond sur le devenir des populations et donc sur l'avenir du pays.

THEME IV : REFONDER QUOI A PARTIR D'OU ? LE DEFI CULTUREL

Ainsi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le Congo nouveau, notre chère République que mon gouvernement va créer, sera un pays riche, libre et prospère. Mais pour que nous arrivions sans retard à ce but, vous tous, législateurs et citoyens congolais, je vous demande de m'aider de toutes vos forces. Je vous demande à tous d'oublier les querelles tribales qui nous épuisent et risquent de nous faire mépriser à l'étranger. Je demande à la minorité parlementaire d'aider mon gouvernement par une opposition constructive et de rester strictement dans les voies légales et démocratiques. Je vous demande à tous de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de notre grandiose entreprise. Je vous demande enfin de respecter inconditionnellement la vie et les biens de vos concitoyens et des étrangers établis dans notre pays (Discours de Patrice Emery Lumumba, 30 juin 1960).

L'INDEPENDANCE DU CONGO 50 APRES : INVERSER LE DESTIN PREVU PAR LE QUATRIEME BANQUIER BELGE !

(Voir 4^{ème} Banquier, 4^{ème} scène dans « Une Saison au Congo » de Aimé Césaire)

Ernest FOLEFACK

Docteur en droit de l'Université Montesquieu Bordeaux IV

Enseignant de droit public à la Faculté de droit de l'Université de Dschang Cameroun.

Résumé

Dans l'antichambre d'une salle du palais bruxellois où se tient la table ronde des partis africains, se trouve un groupe de banquiers ; l'indignation et la panique sont à leur comble ; on vient d'apprendre par des indiscretions que le gouvernement belge, à la demande de Lumumba, a accepté de fixer au 30 juin 1960, l'indépendance du Congo. Pourtant au bout de quelques échanges entrent eux les banquiers changent d'avis et crient en chœur : Hurrah ! Hurrah ! Vive l'indépendance ! Ce revirement est provoqué par la proposition du 4^{ème} banquier et concerne la véritable nature de l'indépendance.

La prophétie du 4^{ème} banquier est la trame de notre analyse. Elle n'augure rien de viable pour le Congo et on pourrait l'étendre à tous les pays dans le panier des indépendances de 1960. Elle nourrit pour une part la problématique autour de l'idée de repenser les indépendances en cette année du cinquantenaire. Qu'avons-nous fait des indépendances ? semblent chanter en chœur les Etats africains surtout en cette année où les cinquante ans semble avoir réveillé quelque chose que nous cherchons encore à cerner.

Introduction

La littérature en tout temps et sous tous les cieux a toujours joué un rôle important dans la société en jouant le rôle des miroirs. La question coloniale malgré un début maîtrisé par le colon qui ne voulait qu'une image de mission de civilisation a cependant fini par échoir à la littérature et surtout la littérature des colonisés. C'est ainsi que Tirthankar Chanda parle des indépendances

au miroir des littératures africaines¹⁴⁷. En cette année du cinquantenaire beaucoup a été dit surtout dans le monde francophone au sujet de cette littérature qui est multiforme. Beaucoup pensent que les indépendances il y a cinquante ans ont été un véritable tournant pour la littérature subsaharienne francophone. Et Jacques Chevrier présenté comme l'un des principaux spécialistes des lettres africaines d'écrire «À la "Passion" de la négritude, succède le temps de la désillusion». Je m'inscris en faux par rapport à la tonalité sans nuance de ce spécialiste qui semble confondre négritude et littérature africaine et pire de croire que toute la littérature africaine était bêtement pleine d'illusions pour les indépendances. Dès les années 60 plusieurs écrivains africains et du monde noir ont donné l'alerte sur le caractère factice de l'indépendance et les incompréhensions qu'elles allaient engendrer : on peut ainsi citer : *Une saison au Congo* d'Aimé Césaire ou *Les soleils de l'Indépendance* d' Ahmadou Kourouma. Ce dernier met en scène le désordre postcolonial en Afrique qui fait penser à ceux qui, faisant l'apologie du colonialisme, prétendent que les Africains ne veulent pas ou ne peuvent être indépendants. Pour comprendre les turpitudes de Fama¹⁴⁸ il faut lire *Une Saison au Congo* et le plan des banquiers. Dans cette posture de miroir, la littérature nous fait défiler tous les compartiments du processus des indépendances ainsi que son propre jugement qui en fait un miroir déformant. Cette déformation n'est point à déplorer car l'écrivain n'est pas seulement photographe mais il est aussi un personnage engagé.

Aimé Césaire : son œuvre et ses œuvres

En publiant en 1965 « *Une Saison au Congo* » Aimé Césaire a déjà plus de vingt ans de littérature très engagée et le courant de la Négritude qui un fait marquant de la littérature du XXème siècle. Plus de 45 après sa publication, l'œuvre reste d'une actualité brûlante. La pièce continue d'attirer les foules et les récompenses quand elle est jouée. Une des dernières sorties c'est le prix emporté à Alger en 2007 par la troupe nationale du Sénégal. Un tel succès est la marque de la pertinence et la perspicacité de l'auteur quand il met dans la bouche du 4^{ème} banquier belge les « trucs » qui vont dissoudre les indépendances africaines et permettre aux colons d'hier de continuer à faire de l'Afrique ce qui les intéresse. Qui est Aimé Césaire ? Qu'entend-t-il par le « trique et le Matabich » ?

Aimé Césaire incarne à lui seul le visage de l'Homme Noir : il est originaire de la Martinique c'est-à-dire fruit de la pire souffrance de l'Homme Noir, l'esclavage ; il en est assez proche pour « entendre siffler » les derniers fouets sur le dos des esclaves, ses ascendants directs. Il a vécu la colonisation de son île et par la suite son rattachement à la France. Il a retrouvé les amis parmi lesquels ses semblables¹⁴⁹ venus des Amériques mais aussi ceux venus d'Afrique leur patrie commune. Avec ses amis africains, ils ont mis en exergue la Négritude qui les unit plus que tout. C'est sur ce fond que son œuvre, servie par une connaissance profonde de la puissance du verbe, est mise au service de la négritude.

L'ensemble de son œuvre a pour fil conducteur la condition de l'Homme noir pris dans les tourments de l'esclavage, de la décolonisation, et des indépendances. Son œuvre nous présente

¹⁴⁷ Voir Tirthankar Chanda, « *Les indépendances au miroir des littératures africaines* ».

Anniversaire des indépendances africaines sur www.Rfi.fr

¹⁴⁸ Personnage principal dans « *Les soleils des Indépendances* » Prince déchu dans l'ordre nouveau.

¹⁴⁹ Léon Gontron Damas, Léopold Sédar Senghor

les tableaux contrastés des espoirs et désespoirs des peuples conduits et éconduits par les turpitudes des dirigeants tantôt visionnaires tantôt véritables bourreaux. Dans ses écrits, on retrouvera ainsi les dirigeants allant de Toussaint Louverture à Mobutu en passant le Roi Christophe et Lumumba. Il disait d'Haïti que c'est là où la négritude s'est mise debout pour la première fois. Son analyse du règne du Roi Christophe nous montre la difficulté de la tâche de conduire un peuple (où en est Haïti aujourd'hui ?) - On pourrait poser la même question pour la quasi-totalité des Etats africains. Il y a décidément une différence fondamentale entre diriger un peuple et courir derrière la « trique » et « le matabiche ».

« *Cahier d'un Retour au Pays Natal* » (1946), « *Et les chiens se taisaient* », « *Soleil coupé* » (1948), « *Corps perdu* » (1950), « *Discours sur le colonialisme* » (1955), « *Toussaint Louverture* », « *La Révolution française et le problème colonial* » (1961-62) « *Une tempête* » (1969) etc, toute cette œuvre nous interpelle d'une manière ou d'une autre. Le Congo a retenu particulièrement son attention du poète, essayiste et dramaturge dans « *Une saison au Congo* » qui nous montre comment, au-delà des politiciens qui prennent souvent les devants pour prononcer les discours convenus, la réalité se joue et se noue dans les anti-chambres, dans les forums parallèles, etc. Dans cette pièce de théâtre, ce sont les financiers c'est-à-dire les propriétaires des « comptoirs coloniaux » qui tiennent la corde.

Une saison au Congo et l'agenda de la trique et du matabiche

L'indépendance du Congo est intervenue dans un contexte de précipitation et de « trahison » des intérêts des colons et sous la conduite d'un jeune leader qui se veut visionnaire pour son peuple. Cette attitude irrite au plus haut niveau les ténors de l'économie des comptoirs (symbolisés par les banquiers). Ces derniers, bien qu'opérant de l'antichambre de la réunion officielle où on adopte les accords officiels pour l'indépendance, préparent un autre scénario qui vise à se montrer favorables à l'indépendance afin de mettre en place le plan proposé par le 4^{ème} banquier. Ce plan consiste à s'interposer entre les Congolais et leurs dirigeants et de noyer ces derniers dans un cocktail de choses farfelues résumées en **trique** et **matabiche**. Il s'agit de les prendre au piège des titres ronflants (Présidents, Premier Ministre, Ministres, sénateurs, députés, Directeurs Généraux), de les tromper davantage par les biens faciles comme les comptes bancaires, de gros salaires, des avantages de toutes natures, etc.

Du coup tous ceux des dirigeants congolais qui refusent d'intégrer ce schéma sont bons à abattre. C'est malheureusement l'explication la plus plausible de la mise à mort de Patrice Lumumba quelques mois après l'indépendance. Depuis cette mise à mort, la **Trique** et le **Matabiche** ont pris le dessus au Congo. C'est dire que malgré tout la prophétie du 4^{ème} banquier s'est réalisée, même au-delà de leurs espérances.

En réalité cette pièce pose le problème de la prise de contrôle du destin de l'Afrique après les indépendances. Le Congo n'est qu'une illustration, un cas d'études car plus que les autres Etats, le Congo est un véritable Etat viable par son potentiel économique et humain, ce qui explique les convoitises. Les convoiteurs usent de tous les stratagèmes pour arriver à leurs fins, et ce qui rend le phénomène plus que difficile à éradiquer, c'est la complicité des victimes qui se prêtent volontiers au jeu tragique. Aimé Césaire l'a bien remarqué dans l'ouvrage qui semble être un documentaire ou un reportage. En effet, les Blancs n'apparaissent ni plus égoïstes ni plus veules ni plus cruels que certains des Noirs qui entourent Lumumba, qui le trahissent, qui le mènent à la

mort. Ils ont seulement dans leurs propos et dans leur façon de se laver les mains une allure lasse où la fadeur éclate, qui parvient à faire d'eux les non-participants types d'une immense aventure à laquelle ils ont été tous mêlés. Cette attitude reste plus qu'étendue sur le continent africain. Qu'on ne se trompe pas, on retrouvera toujours dans cette entreprise qui ruine toute l'Afrique les mêmes personnages : des hommes vulgaires, grossiers, matérialistes, faussement nobles, des Blancs mais aussi certains Noirs. Ce sont les mêmes qui continuent d'écumer le continent et qui, par des réseaux locaux occultes qui se recrutent par cooptation, entretiennent - y compris jusque dans les livres scolaires, les conférences, les associations et tous les lieux de prise de conscience de soi et de son destin - le colonialisme paternaliste et l'aliénation des colonisés ; le verbiage des indépendances et de souveraineté ; la duplicité du néo-colonialisme qui exploite les divisions tribales et le nationalisme à courte vue. En écrivant « *Une Saison au Congo* » Aimé Césaire avait voulu mettre en garde les Etats africains qui venaient d'accéder à l'indépendance contre les dangers d'une mauvaise gouvernance.

La « trique », le « matabiche » et les autres pièges.

Ayant senti le mal venir, le peuple lance à ses nouveaux dirigeants qui avaient commencé à s'enrichir sur son dos : « L'indépendance ne doit pas être un mot vide. » Hélas ! Au lieu d'être « des forçats volontaires, condamnés à travailler sans fin et n'ayant pas le temps des soucis matériels », les dirigeants entretiennent les divisions tribales au détriment de l'unité nationale que prône Lumumba. Ce dernier veut se battre contre « ceux qui pensent que le ciel va s'effondrer lorsque le Nègre dira à la face du monde la vérité au Blanc ».

Lumumba a incarné dans l'œuvre qui nous sert de guide l'autre Afrique, celle-là où la trique et le matabiche n'ont pas beaucoup de chance face à l'idéal poursuivi. Très souvent ces idéalistes tombent et on les affuble des vertus au-delà du raisonnable justement parce qu'ils sont morts. Et les morts sont si inoffensifs pour le peuple de la trique et du matabiche. C'est si confortable de prendre la place (le fameux poste) de Lumumba et lui rendre un vibrant hommage. Ce qui importe et qui nous attriste c'est l'échec de sa mission, c'est le triomphe du camp d'en face celui qui est à la solde du 4^{ème} banquier. Le scénario décrit par ce dernier se réalise sous plusieurs formes : la Françafrique par exemple. Les hommes de ces réseaux sont si précieux qu'« *on ne va pas se brouiller avec ceux qui nous rendent de grands services* » dit Claude Guéant, pour justifier la politique du président français, Nicolas Sarkozy, à l'égard de l'Afrique¹⁵⁰. Il s'agit de la grande corruption mondiale dont l'Afrique est le maillon faible car incarnant le poisson dont la pourriture commence par la tête : les dirigeants au service de tous sauf de leurs peuples.

En 2002, lors du procès Elf, Loïc Le Floch-Prigent s'est mis à table en disant : « *On va appeler un chat un chat. L'argent d'Elf part en Afrique et revient en France* ». Et en juin dernier, à l'occasion des obsèques d'Omar Bongo, l'ex-président français Valéry Giscard d'Estaing a révélé sur la radio *Europe 1* un drôle d'échange téléphonique lors de la campagne présidentielle de 1981 : « *J'ai appelé Bongo et je lui ai dit : « Vous soutenez actuellement la campagne de mon concurrent [Jacques Chirac] ». Alors il y a eu un temps mort, et il m'a dit « Ah, vous le savez ? », ce qui était merveilleux. À partir de ce moment-là, j'ai rompu mes relations* ». La grande question aujourd'hui est de savoir comment rompre ce cercle vicieux ?

¹⁵⁰ Voir Christophe Boisbouvier, in « Anniversaire des indépendances africaine sur www.rfi.fr

Pouvait-il en être autrement ? Les pesanteurs.

«Ils ne peuvent rien contre moi», répétait Patrice Lumumba. Mais il se trompait peut-être parce qu'il n'avait pas pris la mesure de la détermination des forces impérialistes et néocoloniales à maintenir dans les liens de la dépendance et d'un désordre organisé un continent objet d'appétits de toutes sortes. Il avait tort car ces forces sont encore à l'œuvre après l'avoir éliminé physiquement. Depuis lors, le Congo paye sa dette de sang. On n'a pas reculé devant la violence pour appliquer le plan du 4^{ème} banquier. La réalité a dépassé la fiction ; toutes les forces sont entrées en scène. Lumumba aurait été qualifié de « mad dog » ou « chien atteint de rage » (donc à abattre) par un agent de la CIA. Il fallait s'occuper des ressources minières du Congo, « Ressources sources des malheurs ».

Au-delà de la main de l'étranger, l'Afrique et les Africains doivent faire face à leurs responsabilités. En considérant que les relations internationales ne sont pas régies par une morale quelconque mais par le jeu des intérêts et en dernier ressort des rapports de force entre les acteurs. Dans ce jeu, l'Afrique a pris un retard dans la planification et la défense de ses intérêts. En plus de ce retard, la vision manque très souvent et quand elle existe c'est pour se limiter à la trique et au matabiche. C'est un véritable drame de cantonner les êtres humains à la recherche des titres, des comptes bancaires et des appartements. Malheureusement rien que pour ces futilités le régime de Mobutu a détruit la RD Congo, Bokassa la RCA, et on peut citer plusieurs autres en Afrique. La curiosité c'est que les Africains perdent toujours la lucidité une fois au pouvoir.

Pour Manthia Diawara « ...Je pense que les leaders africains font tout pour maintenir des État nation afin de se maintenir au pouvoir. Aucun dirigeant africain ne se bat aujourd'hui pour l'intégration régionale. Sans intégration régionale, je ne vois aucun pays viable... »

Pour son Président Amadou Toumani Touré: «Nous n'avons pas eu le choix de nos visions. Nous n'avons pas eu le choix de nos politiques»¹⁵¹

Le plus inquiétant pour l'Afrique c'est qu'en ce début du XXI^{ème} siècle elle semble de plus en plus fragile et « fatiguée » de se gouverner et les dirigeants recherchent au-delà du raisonnable les soutiens des puissances extérieures capables de les aider à se maintenir au « pouvoir » et, en contrepartie, ils leur cèdent le peu de ressources qui restent, y compris les terres agricoles.

Peut-il en être autrement : le rêve est-il permis ?

Le «grand jour» de la proclamation de l'indépendance a consacré en réalité le point de départ du destin tragique que vit encore le peuple du Congo. Lumumba n'a pas été assez méfiant pour le savoir. «Nous avons lutté, nous avons vaincu. Notre pays est désormais entre les mains de ses enfants. (...) que chacune de nos blessures se transforme en mamelles», lance Lumumba à un peuple plein d'espérance. Malgré sa mort, son rêve ne peut pas mourir. Il ne doit pas mourir parce que seule la mort nous empêche de rêver. C'est ainsi qu'ironiquement **en 2010 on reparle d'une 'deuxième indépendance** »¹⁵². **Samir Amin** garde l'espoir et son argument s'appuie sur

¹⁵¹ Interview avec Par Alain Foka RFI Mali/Anniversaire des indépendances.

¹⁵² Christophe Champin in *Anniversaire des indépendances africaines* parlant de certaines anciennes colonies françaises sur www.rfi.fr (<http://www.rfi.fr>)

le Congo: « Je ne suis pas pessimiste et je ne pense pas que ce sont cinq décennies perdues. Je reste extrêmement critique, extrêmement sévère à l'égard des États africains, des gouvernements, des classes dirigeantes, mais je suis encore plus critique à l'égard du système mondial qui est responsable, en grande partie, des échecs africains. Vous savez la colonisation que l'on vante aujourd'hui a été une catastrophe historique. Au sortir de la colonisation, au Congo belge, il y avait neuf Congolais qui avaient effectué des études supérieures. Après 30 ans de régime de Mobutu, l'un des régimes les plus ignobles qu'on ait eu dans l'histoire, ce chiffre se compte par centaines de mille. Autrement dit, le pire régime africain a fait trois mille, cinq mille fois mieux que la belle colonisation belge. Il faut rappeler ces choses ». Il admet que l'Afrique a pris cinquante ans de retard. Dans ces cinquante ans de retard, il y a une part importante de responsabilité des classes dirigeantes. Mais la faiblesse même de ces classes dirigeantes, le fait qu'elles aient accepté de se situer dans le statut d'État client de l'Occident ne réduit pas la responsabilité des pays occidentaux.

Pour lui, « L'Afrique doit trouver sa place. Si elle le doit, elle le peut. Mais c'est un peu théorique. Dans le court terme, l'Afrique reste extrêmement vulnérable. Et comme je le disais, dans l'avenir visible, l'Afrique reste pour le monde entier, particulièrement pour les puissances développées du capitalisme, une source de matières premières : que ce soient les hydrocarbures, que ce soit l'uranium, que ce soient les minéraux rares, les métaux rares (ça c'est très important pour l'avenir), ou que ce soient les terres agricoles ouvertes maintenant à l'expansion de l'agribusiness occidental, chinois, brésilien et autre, que ce soit demain le soleil et donc l'électricité lorsqu'elle pourra être transférée sur de longues distances, et que ce soit l'eau. Le capital international s'intéresse exclusivement à ces opportunités. Pour le capital international, l'Afrique, les Africains n'existent pas. Le continent africain est un continent géographique plein de ressources. Point. Et c'est contre cette idée que l'Afrique doit s'organiser pour non pas seulement refuser de se soumettre à ce pillage, mais utiliser ces ressources naturelles pour son propre développement.»s

Personnellement je le trouve trop optimiste car ce qui arrive à l'Afrique ce n'est pas tant la pauvreté mais le fait que ses dirigeants sont achetables. Ils le sont d'autant plus l'Etat est doté des moyens. C'est le paradoxe des ressources naturelles qui sont sources des malheurs. Pour le Congo comme pour les autres Etats Africains, il est urgent de réunir toutes les forces. Les Eglises du Congo le font déjà sur leur propre terrain : l'Eglise catholique insiste sur l'urgence de sa mission qui consiste à annoncer une parole d'espérance, à s'engager dans la conscientisation des personnes à promouvoir la justice sociale, à former les nouvelles générations à une vraie culture de paix. Cette conviction est partagée par l'ensemble des responsables religieux catholiques. A l'occasion du double jubilé de l'espérance, célébré le 6 décembre 2009 à Kinshasa (50 ans de l'érection de la hiérarchie ecclésiastique locale en RD-Congo, au Rwanda et au Burundi, et 25 ans d'existence de l'Association des Conférences Episcopales d'Afrique Centrale), ils ont lancé un appel à la vigilance aux fidèles chrétiens et aux hommes de bonne volonté : que la conscience commune des peuples ne soit pas prise en otage par des idéologies qui divisent et qui sèment la guerre et la terreur. Dans la même lancée Mgr Philippe Nkiere Kena (Evêque de Inongo), par exemple, a intitulé son message de Noël « *Un matin nouveau, 'le matin de Dieu', s'est levé sur nous : sortons de nos ténèbres* ». Il s'agit, pour chaque Congolais, de sortir de toutes ténèbres du mal personnel et social auquel nous sommes trop habitués et dans lequel nous sommes mollement installés ; sortir des ténèbres de la peur pour combattre contre toutes sortes d'injustices et d'oppressions, spécialement la corruption ; sortir de nos ténèbres pour avoir le courage de dire et

de faire la vérité sur nos vies personnelles, nos institutions politiques, nos structures sociales ; sortir des ténèbres pour garantir l'indépendance sociale de chaque citoyen, de tout le peuple ». Les fidèles sont invités à suivre l'exemple du Cardinal Malula, à se laisser *crucifier pour la vérité, plutôt que de crucifier la vérité.*

En définitive cinquante nous ont laissé sur notre faim mais l'espoir réside dans l'avenir qu'il faut construire et reconstruire toujours et toujours.

CONGO : MYTHES, FANTASMES ET PERCEPTIONS

*Par Christiane Kayser
Pole Institute*

Depuis ma petite enfance le Congo a été vu par nous autres en Europe comme un endroit mystérieux entouré de mythes. Le Congo semble une surface de projection, un espace vierge, un trou noir sur lequel tout un chacun se sent libre de transposer ses fantasmes.

Mais contrairement à d'autres endroits comme Zanzibar, Tombouctou, etc. ces mythes étaient négatifs et effrayants. En y réfléchissant aujourd'hui, je me rends compte que cette image négative n'a pas seulement marqué la perception qu'ont les Européens du Congo, mais a aussi laissé de fortes empreintes sur l'imaginaire des Congolais eux-mêmes. Il est donc grand temps de regarder ces mythes de plus près.

a) Les mythes importés

Le paternalisme et l'infantilisation

Pourquoi Lumumba s'appelait-il Patrice ? Je me rappelle une histoire qui circulait au Luxembourg : dans mon enfance nous étions fortement encouragés à donner de l'argent pour baptiser les petits enfants « païens » (en Afrique évidemment)... En retour nous avions le droit de leur donner un nom, d'une certaine manière de nous les approprier. On m'a toujours raconté que Lumumba a eu son nom d'un « parrain » luxembourgeois. De là à le trouver « ingrat » envers ses « aînés » quand il a osé se battre pour l'indépendance de son pays, il n'y a qu'un tout petit pas.

Il y eut aussi le célèbre album de Hergé « Tintin au Congo » qui a accompagné beaucoup d'enfants dans le monde entier et qui véhicule l'image infantilisante et raciste de « l'indigène » qui se retrouve dans bon nombre de publicités et de publications de l'époque. Les francophones d'entre nous se rappellent peut-être le « nègre Banania », icône de la publicité pour une boisson chocolatée.

Il y a une abondante littérature sur la missionnarisation à outrance du Congo. Elle est surtout illustrée du point de vue des missionnaires eux-mêmes.



L'écrivain belge Lieve Joris décrit en 1987 dans « Mon Oncle du Congo » son périple à la recherche des traces de son oncle missionnaire et sa découverte du pays qui lui inspira par la suite plusieurs ouvrages (La Danse du Léopard, 2001, L'heure des rebelles 2006, Les Hauts Plateaux, 2009). Si au centre de ce premier livre il y a surtout sa propre personne à la découverte d'une contrée exotique, on note ici aussi une nouvelle facette du mythe paternaliste que je décrirais comme le « Congo joyeux et bordélique » qui nous libère, nous les Occidentaux de notre mélancolie ambiante.

Dans son roman à succès « The Poisonwood Bible » Barbara Kingsolver raconte l'histoire d'une famille missionnaire américaine au Congo de 1950 jusqu'après l'indépendance., voir les années 1970. Le père missionnaire est décrit avec toutes les facettes de l'autoritarisme et du racisme. Un de ses personnages (une fille de la famille) tombe amoureux d'un lumumbiste congolais mais même en essayant de faire comprendre les soubresauts de la lutte pour l'indépendance, les relents du paternalisme et de l'infantilisme du « bon indigène » persistent. Les pères missionnaires dont l'époque est révolue sont relayés par les filles ouvertement racistes et néo-coloniales, voir l'héroïne partageant la vie d'un héros de la lutte lumumbiste. Dans tous les cas, nous les Occidentaux apportons la lumière....

Dans l'ensemble le Congo est vu comme un énorme territoire exotique et luxuriant dont les habitants sont ou bien des enfants inconscients qu'il faut éduquer et « civiliser » ou bien des figures exotiques fascinantes qui nous sortent de notre ordinaire... Mais il y a une autre option.

Le cœur des ténèbres

Et si les habitants et les forces naturelles du Congo n'étaient pas innocents et ignares, mais sombres et malveillants ?

Dans la littérature les exemples de « dénigration » du Congo, de sa nature et de ses habitants sont impressionnants. Il y apparaît toujours également l'élément des pauvres indigènes victimes mais en gros l'image est celle d'un endroit traumatisant par lui-même.

Le Cœur des Ténèbres, the *Heart of Darkness*, voilà la formule associée du moins en Occident depuis le célèbre roman de Joseph Conrad avec le Congo...



Est-ce un hasard que Joseph Conrad a tiré ce roman entre autres d'un voyage qu'il a fait sur le navire « le Roi des Belges » en 1890 quand il travailla pour « l'Etat indépendant du Congo », un territoire sur lequel le roi Léopold II de Belgique exerça une souveraineté de fait de 1885 à 1908. Notons au passage que déjà le concept d'indépendance fut utilisé pour dénoter bien autre chose... Le périple décrit dans le roman se présente comme un lent éloignement de la civilisation et de l'humanité vers les aspects les plus sauvages et les plus primitifs de l'homme, à travers à la fois l'enfoncement dans une nature impénétrable et potentiellement menaçante, et la découverte progressive de la fascinante et très sombre personnalité de Kurtz.

Plus tard Francis Ford Coppola utilisera l'ouvrage pour développer son film „Apocalypse Now“. Cette fois-ci le périple est transposé au Vietnam, pays traumatisant par excellence pour les

Américains qui venaient d'y perdre une guerre avec des répercussions énormes au niveau national et international.

André Gide publie en 1927 son voyage au Congo. Il y dénonce les maltraitances infligées aux « indigènes de race inférieure » et la forte ségrégation raciale qui y règne. Pour autant, ce texte ne saurait constituer une dénonciation du colonialisme. La mission civilisatrice de la France est souvent rappelée et André Gide entend rappeler à chacun ses responsabilités : des sacrifices doivent être consentis par les populations africaines au nom du bien-être à venir de la collectivité ; la France ne doit pas abandonner ses prérogatives aux concessionnaires, souvent très critiqués pour leur dangereuse cupidité ; des administrateurs compétents doivent pouvoir limiter l'action néfaste de quelques aventuriers en quête d'argent. Néanmoins, la réaction outrée de la droite à la publication du livre rappelle que ce qui peut s'apparenter aujourd'hui à une critique tiède du colonialisme constituait à l'époque, dans une certaine mesure, une scandaleuse attaque des intérêts français.

Quant à Georges Simenon, grand voyageur et fin observateur il parle dans plusieurs romans de l'Afrique. L'ouvrage le plus remarquable est « L'heure du Nègre, reportage sur un voyage en Afrique » paru en 1932.

Chez lui s'allient – apparemment en toute bonne foi - les mythes du « nègre indolent, passif et imbécile », de la nature triste voir menaçante et du pauvre Européen qui en être civilisé ne peut supporter tout cela !

Voici un extrait de ce qu'il note :

« Dans l'Uele, au nord-est du Congo belge, le poste est une sorte de jardin public aux parterres impeccables. À chaque tournant, il y a des écriteaux impératifs : Prenez à droite ! Tournant dangereux ! Passage interdit ! Chacun des deux fonctionnaires habite une villa somptueuse. Ce qu'administrent les deux administrateurs ? Ils administrent les nègres, parbleu ! Or, ce sont des nègres tout nus ! Les femmes portent en tout et pour tout une petite touffe d'herbes séchées sur le sexe et les hommes, moins coquets, se contentent d'un bout de chiffon. Ils ne fabriquent rien ! Ils ne vendent rien ! Ils cultivent exactement les dix ares de terrain que les Blancs les obligent à cultiver. Cela veut dire qu'avec une pointe de fer, ils raclent la terre en surface, laissent tomber des graines et que, deux mois plus tard, de par le travail d'une journée, il pousse de quoi nourrir une famille pendant une année.

(...) Ils sont des millions [...] dans l'Afrique sans bornes qui vivent parce qu'ils sont nés et qu'ils ne sont pas encore morts, sans jamais avoir eu l'idée de se demander s'ils sont heureux. Savent-ils seulement ce que cela veut dire ?

[...]

Autour d'eux la nature est triste. Le soleil d'Afrique est un leurre. Il est aussi gris, aussi implacable qu'un ciel d'orage. La forêt vierge est grise, elle aussi, et grises, ternes en tout cas, dans la lumière de là-bas, les fleurs les plus colorées de la forêt équatoriale. La tristesse que nous voulons à toute force lire dans les yeux des nègres n'est pas leur tristesse à eux ; c'est la tristesse de toute l'Afrique, des arbres, des fleuves, des bêtes, la tristesse qui se dégage même de la vue du continent monstrueux sur une carte. Les Blancs n'y sont pour rien ou plutôt ils en sont les victimes car, si les Noirs s'accrochent à cette passivité de bétail, les Européens en meurent. »

Essayons d'imaginer une telle description transposée par exemple à la Belgique d'aujourd'hui : ses chômeurs alcoolisés, sa grisaille naturelle (nul besoin ici de décrire le soleil comme un leurre), ses querelles intestines, le rôle que joue l'Union Européenne à Bruxelles....

La création des mythes, on le voit, est chose aisée....

Les mythes « révolutionnaires »

Il y a également la lignée des « découvreurs et sauveurs » du Congo (voir l'article de Gabriele Dietze), dont Che Guevara est sans doute un des plus révélateurs. Il a fantasmé sur le Congo comme lieu d'expérimentation de la révolution en Afrique et a passé en 1964 ensemble avec un groupe de combattants cubains presque tous à la peau noire sept mois au Kivu qui ont vite tourné au cauchemar (voir Che Guevara, Paco Ignacia Taibo II, L'Année où nous étions nulle part, 1995).

Le Che fait un voyage en Afrique et constate – o miracle – une situation au Congo qui hélas ne nous semble pas très lointaine de celle en 2010 !

« La situation du Congo est telle qu'elle met en échec tous les plans stratégiques : l'armée révolutionnaire est indisciplinée et sans convictions idéologiques, les autorités politiques et militaires n'ont pas de rapports avec la population, les divisions tribales interdisent toute unification nationale.

Il cherche un lieu favorable à la mise en pratique de la théorie du foco. Le futur Zaïre semble représenter le meilleur champ d'expérimentation. » (extrait d'un article de Philo Xera, *Volcans*)

Che Guevara arrive au Congo comme les volontaires du développement ou de la paix d'aujourd'hui : il a une idée précise voir fixe de ce qui va faire le bonheur des Congolais, il suffit maintenant de le leur faire comprendre et de les embarquer dans l'aventure :

« **L'ambassadeur cubain en Tanzanie, Rivalta, préparant l'arrivée du Che.** Une fois à Kigoma, je songeais aux inconnues restantes: par exemple la méconnaissance du terrain, ou ce que je pouvais savoir des dirigeants du mouvement de libération. Mes appréciations étaient très négatives. Ces gens se consacraient aux femmes et à la boisson. Toujours hors du Congo, entre Kigoma et Dar es-Salaam. Ils se la coulaient douce. Ils n'étaient pas réellement motivés par la lutte de libération. Le gouvernement tanzanien m'avait montré la liste des dépenses pour tout le mouvement de libération. C'était un chiffre élevé, à cause de l'alcool et des bordels. □ » Notons au passage qu'un de ces dirigeants était feu Laurent Kabila qui posa bien des lapins au camarade Che par la suite quand il s'agissait d'aller au combat.

En ce qui concerne les militants ou combattants de base, c'est encore autre chose :

« **Che.** Le lieutenant-colonel Lambert, qui est sympathique et d'abord enjoué, m'a expliqué comment, pour eux, les avions ne comptent absolument pas car ils possèdent la dawa, un médicament qui rend invulnérable aux balles....Les échecs ont une explication toute trouvée: homme mort, homme qui a eu peur, qui a volé ou qui a couché avec une femme; homme blessé, homme qui a eu peur. Comme la peur est inhérente à la guerre, les combattants trouvent tout naturel d'attribuer une blessure à la crainte, c'est-à-dire au manque de foi. Et comme les morts ne parlent pas, on peut toujours les soupçonner d'avoir enfreint les trois interdits.

Lettre du Che à Fidel: ... Nous ne pouvons pas libérer tout seuls un pays qui ne veut pas se battre. Il faut créer cet esprit de combat et partir à la recherche de soldats avec la lanterne de Diogène et la patience de Job, ce qui tient de la mission impossible vu la merde ambiante.

Che. Je ressentais vis-à-vis d'eux l'impuissance provoquée par le manque de communication directe; j'aurais voulu leur faire comprendre tout ce que je ressentais réellement, mais la

déformation de la traduction, et peut-être la couleur de la peau, annulait tout. Après l'un de leurs nombreux actes de désobéissance (un refus de travailler, ce qui était habituel), je me suis adressé à eux en français, fou de rage; avec mon pauvre vocabulaire, je leur disais les choses les plus terribles que je pouvais trouver, et, au comble de la fureur, je leur ai dit que j'allais leur faire mettre des jupes et transporter le manioc dans un panier (occupation féminine) parce qu'ils n'étaient bons à rien, qu'ils étaient pires que des femmes, que je préférerais former une armée de femmes plutôt que d'individus dans leur genre: et pendant que le traducteur leur assénait ma colère en swahili, ils me regardaient, écroulés de rire, avec une ingénuité déconcertante. [...] »

On peut en effet comprendre que tout le cinéma « révolutionnaire » devait paraître bien ridicule aux yeux de ces combattants qui n'avaient rien demandé et se trouvaient soudain embarqués dans une aventure « cubaine ». Cela n'est pas sans rappeler les plaintes de la « Communauté Internationale » à tous les niveaux qui constate amèrement que les Congolais ne veulent pas coopérer à ce qui est pourtant fait « pour leur bien ». Peut-être que certains d'entre nous devraient s'inspirer du commentaire lucide de l'un des compagnons cubains du Che, Erasme Videaux, avant de se demander ce que nous pouvons faire pour communiquer et coopérer autrement.

« **Videaux.** De nombreux camarades étaient d'avis que les Congolais étaient des lâches. Moi je ne pensais pas cela. Il n'existe pas de peuples lâches, comme il n'existe pas de peuples beaux. C'est un problème de leadership et de conscience. Le niveau culturel peu élevé favorisait l'indiscipline et la désertion. Tout n'était pas rose, il y avait des problèmes, des problèmes internes aux Congolais. Il y avait plus de force religieuse que d'autorité. Ionne, qui servait la mitrailleuse, était un combattant remarquable. Et pas que lui, beaucoup d'entre eux. »

Un autre exemple de l'omniprésence de mythes peut être relevé dans les écrits de la journaliste belge Colette Braeckmans qui a tendance à projeter ses visions d'une Afrique révolutionnaire sur le Congo, hélas représenté pour elle essentiellement par Kabila père et fils, dont elle a défendu pendant de longues années les politiques et actions. Il est regrettable que récemment un de ses articles contenait même un élément jetant de l'huile sur le feu des préjugés interethniques mortels.

Dans un article sur l'assassinat du regretté militant des Droits de l'Homme Floribert Chebeya, qui a été tué avec la connivence de hauts responsables, elle écrit dans le journal *Le Soir* le 29/6/2010 : « Toujours est-il que Chebeya se retrouva entre les mains de Daniel Mukalayi, chef des services de sécurité, accompagné d'un certain Christian, ancien membre du RCD Goma , auquel nos interlocuteurs prêtent une origine rwandaise en précisant: «Ces gens-là tuent facilement.» Christian serait en fuite. »

Les interlocuteurs en question et leurs préjugés racistes ne sont pas remis en question. Le cercle infernal de la recherche des boucs émissaires chez les « autres » au lieu de la recherche d'une solution, de la justice ou d'une vie meilleure pour tous n'est pas touché....

Le mythe du peuple violeur et violé

Aujourd'hui les média et la communauté internationale en général dépeignent souvent le Congo surtout comme un pays de victimes incapables et sans défense. Les différentes guerres et les multiples conflits aux ramifications complexes sont souvent réduits à des relations inégales entre victimes (les Congolais) et bourreaux (les voisins, les multinationales, etc.). Cette image n'est pas correcte (il y a un bon nombre de Congolais qui ont bien profités des guerres et conflits, il y a

plein de causes endogènes), mais surtout elle rend les Congolais et le Congo impuissants et sans défense. Le pillage des ressources congolaises est une tradition néfaste commencée sous la colonisation et perpétuée avec la complicité de bon nombre d'acteurs locaux et internationaux.

Ce mythe est extrapolé et renforcé par rapport aux violences sexuelles qui semblent être devenues une culture scandaleuse au Congo. Les hommes congolais sont vus comme des violeurs et les femmes congolaises comme des violées.

Or le problème est autrement complexe : l'image et la perception qu'ont les Congolais et surtout les hommes congolais d'eux-mêmes, l'impunité ambiante, la violence que beaucoup connaissent comme seule solution à un problème, la non existence d'un Etat digne de ce nom exigent d'autres remèdes que la création de mythes d'impuissants et de boucs émissaires.

b) Les mythes « autochtones »

Justement hélas les Africains et les Congolais eux-mêmes se sont appropriés le gros des mythes exogènes et nourrissent et projettent eux-mêmes plein de mythes destructeurs sur le Congo:

Il est communément appelé le *Ventre mou de l'Afrique*, alors qu'il pourrait être vu comme son cœur ou ses poumons

L'image du *Grand Zaire* a de longues années barré la route à ce que le pays trouve sa place dans le concert des nations africaines.

Kinshasa jadis admirée et courtisée pour sa musique et sa vie culturelle dans les quartiers populaires a muté de *Kin la Belle* à *Kin la Poubelle*.

Kinshasa de loin...



Kinshasa de près



Le pays est décrit comme un *scandale géologique* à cause de ses richesses naturelles et de l'abjecte pauvreté du gros des populations. Or le scandale n'est pas une loi de la nature ahistorique mais en premier lieu politique sur base d'une histoire *d'Afrique des Comptoirs* et il y a donc moyen de changer la situation.

Les relents de l'infantilisation et du paternalisme mais aussi les longues années de leadership politique irresponsable voir criminel ont fait que les Congolais ne voient un salut que de l'ordre des *miracles* :

- Tout problème se résout par la recherche du coupable, toute solution vient de phénomènes spirituels, voir religieux.

- L'aide des occidentaux, de leurs bienfaiteurs, est comme la manne tombée du ciel.

- Le leader quel qu'il soit est leur papa, ils se voient comme ses enfants. Voir entre autres :

Aujourd'hui, l'Afrique centrale est à la recherche d'un leadership fort (...) Freddy Monsa Iyaka Duku, *Le Potentiel*, Kinshasa, 2010).

Où va l'énergie des populations?



La « congolité »

Certains mythes sont plus nuisibles que d'autres... C'est notamment le cas des mythes autour de l'identité congolaise qui – comme en Côte d'Ivoire – contribuent de façon spectaculaire à la fragmentation du pays et aux conflits entre communautés.

La *balkanisation* est un mythe prôné par ceux-là même qui renforcent la fragmentation entre communautés en excluant les uns ou les autres pour cause de *nationalité douteuse*. (voir entre autres les différentes attaques contre Pole Institute publiées dans le journal kinois « Le Potentiel ».) Il suffit de souligner la nécessité d'une vraie décentralisation ou de travailler sur les questions essentielles de la transfrontalièreté pour être accusé de vouloir balkaniser le pays. Ceci à un moment où la défaillance voire irresponsabilité de la classe politique a précipité une bonne partie du pays dans une crise grave et où bien des provinces sont et restent dépendantes du commerce avec les pays voisins pour survivre.

Le mythe de *l'empire hima* est une théorie de conspiration qui accuse les rwandophones surtout Tutsi de vouloir créer un empire à eux englobant une partie du Congo et d'autres territoires.

Tout cela a culminé dans le mythe de la *congolité* qui prétend – tout comme *l'ivorité* – distinguer entre « vrais » et « faux » Congolais. Au lieu de rassembler les forces pour construire ou reconstruire le pays on insiste sur l'exclusion et les divisions. Au lieu de définir positivement ce que c'est d'être congolais, on procède à des interdictions et des images négatives. Le comble de l'absurdité est atteint avec l'interdiction de la double nationalité (soi disant pour protéger l'identité nationale) par une classe politique qui majoritairement détient plusieurs passeports

sachant bien quels supplices sont infligés aux détenteurs des passeports congolais essayant de voyager à l'étranger.

Dans un des nombreux fora internet un certain Omer Nsongo (qui signe dit Lema/MMC) nous apporte un point de vue de la diaspora congolaise :

« Ils (ceux qui prônent la congolité- ndlr) sont bien obligés, également, de répondre aux préoccupations, fondées, des compatriotes de la Diaspora déterminés à garder la double nationalité tout en ayant la possibilité d'accéder à des fonctions officielles dans leur pays d'origine. Jamais deux sans trois - donc de trois - ils sont davantage obligés de répondre aux préoccupations des étrangers voulant devenir Congolais et, partant, exercer les mêmes officielles dans le pays d'adoption. S'ils ont conscience de ne pas y parvenir, alors autant renoncer à un concept désossé, exactement comme le fut celui du Recours à l'Authenticité...Telle que conçue et promue par ceux qui s'en réclament – suivez mon regard – la congolité consiste à laisser le Congo aux Congolais, exactement comme l'Amérique (lisez Etats-Unis) aux Américains, la France aux Français, le Rwanda aux Rwandais. Il n'y a rien de mal à cela. Pour rappel, le slogan « L'Amérique aux Américains » fut lancé par le président Monroe dans le but précis de galvaniser le sentiment national. En attendant de savoir – juste pour blaguer – la dénomination du concept que vont devoir s'appliquer les Congolais de Brazzaville dès lors que la congolité est pour les Congolais de Kinshasa – force est de constater que le seul argument évoqué jusqu'ici par les concepteurs est l'anti-rwandaïsme visant non pas la communauté Hutu appartenant aux Bantous, mais la communauté tutsi appartenant, elle, aux Nilotiques. N'ayons pas peur de le dire à haute voix : c'est bien de cela qu'il s'agit. Naturellement, perçue sous cet angle-là, la congolité tombe dans le piège du racisme, du ségrégationnisme. »

En effet, se définir contre certains au lieu de se définir pour quelque chose semble un chemin voué au mieux à l'échec et au pire à l'exacerbation des conflits et à la destruction même d'une identité qu'on prétend vouloir défendre.

Beaucoup d'ethnies, beaucoup de voisins=beaucoup de conflits ou beaucoup d'opportunités?



c) Créons des mythes et des fantasmes porteurs et constructeurs

Le Congo se situe au cœur de l'Afrique, avec ses forêts il est le poumon de l'Afrique et de l'Europe. Ne serait-il pas temps de dépasser l'image du ventre mou ?

Les liens commerciaux et culturels avec les voisins, mais aussi avec le reste du monde, continueront et cela vaut la peine de se battre pour des relations plus équitables pour échapper à la redoutable Afrique des Comptoirs. Le Congo peut devenir un précurseur dans ce domaine s'il développe une politique qui se soucie des artisans miniers autant que des investisseurs.

Il existe des héros de l'histoire congolaise dont on parle trop peu. A commencer par Lumumba (voir lettre page....), mais également pléthore d'inconnus et d'inconnues qui ont lutté contre vents et marées contre les injustices et pour une meilleure vie ensemble. Les journalistes et militants de Droits de la Personnes assassinés par le pouvoir, les femmes surmontant courageusement les séquelles de la violence sexuelle pour ne donner que deux exemples doivent devenir les modèles dont s'inspirent les jeunes.

La créativité et l'énergie constructrice forgées dans la lutte pour la survie sont une marque déposée des peuples congolais.

L'humour corrosif qui aide à survivre le cauchemar est une arme redoutable que manie bien le soi disant bas peuple.

La multiculturalité et la diversité peuvent être vues comme richesses (au lieu de la fragmentation, de la haine, de l'exclusion).

Les jeunes peuvent devenir les sauveteurs de leur propre pays au lieu de chercher par tous les moyens à le fuir.

Les Congolais peuvent devenir des citoyens qui demandent de la redevabilité et de la responsabilité à leurs leaders et aux représentants de la « communauté internationale » au lieu de se faire manipuler par les uns et les autres.

Le culturel, l'imaginaire des populations sont l'obstacle le plus lourd et en même temps le levier le plus puissant pour un changement positif. Travaillons- y ensemble pour que les cœurs et les esprits congolais accèdent à leur vraie indépendance.

Christiane Kayser
Les Barthes, 10/2010

QUAND DONC FINIRONT LES INDEPENDANCES ? LE DESENCHANTEMENT POST-COLONIAL A TRAVERS LA LITTERATURE ECRITE AFRICAINE

Par Onesphore Sematumba
Directeur Information et Plaidoyer
Pole Institute

Introduction

Le thème du désenchantement, de la désillusion après l'accession des pays africains à l'indépendance politique, est au centre de la littérature africaine des années post-coloniales. En effet, après la littérature « engagée » de dénonciation du fait colonial de l'après-guerre - qui a continué la lutte pour l'affirmation de la « Négritude » des années 30 (Senghor-Césaire-Damas), les écrivains de la période post-coloniale, à l'instar des autres Africains, se réveillent avec une drôle de gueule de bois le lendemain des festivités des Indépendances. Comme le chante un jeune musicien congolais qui a fait une reprise de la fameuse « Indépendance Cha Cha » de Kallé Jeff, « Le 1^{er} juillet ezali mokolo mosusu ¹⁵³ ».

J'aurais donc pu, comme le suggère mon sujet, faire une sorte de balade à travers la littérature africaine écrite et constituer une petite anthologie thématique qui couvrirait l'ensemble du continent. J'ai préféré centrer mon propos sur un écrivain majeur de cette littérature, un Ivoirien qui a dépeint dans une langue d'une truculence et d'un humour décapants, la situation des ex-colonies une fois remises aux mains des Pères de la nation, Ahmadou Kourouma.

Mort en 2004, celui-ci a laissé une œuvre aussi riche que variée :

- *Les Soleils des Indépendances*, 1970
- *Monnè, outrages et défis*, 1990
- *En attendant le vote des bêtes sauvages*, 1998
- *Allah n'est pas obligé*, 2000
- *Quand on refuse on dit non*, 2004 (posthume)

I. De la colonisation à la post-colonisation : dire la dépendance et l'indépendance

En attendant le vote des bêtes sauvages, constitue une satire du pouvoir tel qu'il s'exerce dans l'Afrique post-coloniale. Contrairement à son précédent roman, *Les Soleils des Indépendances*, qui mettait en scène les victimes directes et collatérales de l'indépendance, incarnées par Fama, le prince Doumbouya réduit à la mendicité avant de succomber, broyé par un pouvoir qui ne le reconnaît pas et dont il ne se reconnaît pas, *En attendant le vote des bêtes sauvages* place le lecteur dans l'antre des nouveaux pouvoirs africains, où les dictateurs et autres pères de la Nation naissent, prospèrent et se renforcent sur fond d'une violence extrême érigée en mode de gestion du pouvoir au quotidien. En lisant cette saga politique, on rencontre et on reconnaît au fur des pages les dictateurs des premières décennies des Indépendances, que leurs pseudos dévoilent plus qu'ils ne les cachent à la curiosité du lecteur. Derrière les traits et les agissements du héros guerrier lutteur Koyaga transparait le Togolais Etienne Gnassingbé Eyadema ; son aîné et conseiller en matière dictatoriale, grand planteur d'ananas, affublé du surnom de Tiékoroni n'est

¹⁵³ « Le 1^{er} juillet, (le lendemain de la date de l'Indépendance), c'est un autre jour »

autre que Félix Houphouët-boigny, alors que Mobutu Sese Seko, le Zaïrois, apparaît sous les apparences à peine trompeuses de l'Homme au totem léopard.

Recette pour fabriquer un père de la nation à la sauce de gaulle

Tous ces dictateurs de la période post-coloniale ne sont, en réalité, que des roitelets nés de la volonté de la puissance coloniale de garder la haute main sur des espaces qui doivent lui rester acquis en dépit de la mascarade de l'Indépendance. Et dans ce roman, l'auteur décrit avec force détails l'émergence d'un petit dictateur africain.

1. Après la défaite indochinoise et la guerre d'Algérie, le général De Gaulle et la France décidèrent de décoloniser les possessions françaises de l'Afrique noire. Pour des motifs évidents, il avait paru impossible d'intégrer dans l'ensemble français un sous-continent habité par près de cinquante millions de Nègres sauvages, en majorité primitifs et parfois anthropophages sans risquer de faire coloniser à long ou moyen terme la France par ses colonies. Il n'était pas possible non plus de laisser ces vastes et riches territoires et importants investissements et intérêts français qu'ils renfermaient à la merci de leaders africains démagogues, inexpérimentés, prévaricateurs et inconscients. Le génie politique du général De Gaulle lui permit de trouver une solution satisfaisante à ce problème. De Gaulle parvint à octroyer l'indépendance sans décoloniser. Il y réussit en inventant et en entretenant des présidents de la République qui se faisaient appeler pères de la nation et de l'indépendance de leurs pays, alors qu'ils n'avaient rien fait pour l'indépendance de leur République et n'étaient pas les vrais maîtres, les vrais chefs de leurs peuples. (BS, pp. 81-82)
2. Le nouveau chef de gouvernement choisi par le général avait été forcé de proclamer l'indépendance de la colonie dans l'interdépendance et en toute amitié avec la France. (p.82)
3. De Gaulle dépêchait aussitôt un avion Caravelle cueillir le récent Chef d'Etat (...) La Caravelle débarquait à Nice où, une semaine durant, des maîtres de cérémonie enseignaient au nouveau Président et surtout à la Présidente les indispensables rudiments de règles du savoir-vivre qu'il fallait posséder pour évoluer dans la cour élyséenne du général de Gaulle (p.83)
4. La Caravelle et des Mercedes les rembarquaient et les transportaient jusqu'à Paris, jusqu'au perron de l'Elysée. Au nez et à la face de l'univers médusé, le général de Gaulle en personne confirmait le plébiscite dans sa nouvelle charge de magistrat suprême en l'interpellant « Excellence monsieur le Président » (p.83)
5. La reine d'Angleterre et le président des USA- guerre froide obligeait- recevaient le nouveau président avec le protocole d'Etat. (p.83)
6. A New York, le nouveau président lisait devant l'Assemblée générale des Nations Unies un discours préparé par l'ambassadeur de France à l'ONU. Les représentants des deux mondes unanimes- le monde communiste et le monde capitaliste- applaudissaient et votaient l'admission du nouvel Etat à l'ONU. (p.83)
7. Avec le certificat pour son pays d'une nation libre, indépendante et égale en droits à toutes les nations de l'univers, le Président rentrait dans son pays, réintérait le palais du gouverneur de la colonie et proclamait le parti unique. (p.83)

8. Des intellectuels de la nouvelle République en quête de charges d'ambassades s'affairaient pour donner une légitimité historique au Président. Ils composaient des hagiographies, écrivaient des poèmes que les enfants des écoles chantaient. Les vedettes, les stars du pays confectionnaient et produisaient des airs sur les mille exploits du Père de la nation et de l'indépendance, le prométhéen, le héros qui arrache des griffes des monstrueux colonisateurs la souveraineté de la terre des aïeux. (p.84)
9. Et à partir de ce jour commençait le titanesque combat du Père de la nation et de l'indépendance contre le sous-développement. (p.84)
10. Combat dont chacun connaît aujourd'hui les résultats, c'est-à-dire les tragédies dans lesquelles les ineffables aberrations ont plongé le continent africain. (p.84)

Les trois bêtes qui menacent un chef d'Etat et président d'un parti unique dans l'Afrique indépendante

Tiékoroni, dictateur au totem caïman, le Vieux, l'homme au chapeau mou, président de la République des Ebènes, occupe dans le roman le rôle d'initié- initiateur auprès de qui Koyaga, le jeune apprenti dictateur se ressource. Ces passages résument l'art de gouverner d'un dirigeant qui conçoit sa relation au peuple comme celle entre les divinités et les créatures, des créatures qu'il s'agit de dompter et de charmer plutôt que de convaincre. Selon cette nouvelle Table des Lois, le nouveau Chef d'Etat se gardera des maux suivants :

1. *La fâcheuse inclination en début de carrière à séparer la caisse de l'Etat de sa caisse personnelle* : « Les besoins personnels d'un Chef d'Etat et président d'un parti unique servent toujours son pays et se confondent directement ou indirectement avec les intérêts de sa République et de son peuple. (...) Il n'y a pas d'avenir et d'autorité en Afrique indépendante pour celui qui exerce le pouvoir suprême s'il ne s'affiche comme le plus riche et le plus généreux de son pays » (p.194)
2. *Instituer une distinction entre vérité et mensonge* : « Un président de la République et président fondateur de parti unique (...) dit ou fait propager les paroles qui lui permettent d'atteindre une cause, un objectif. D'ailleurs il est rare (...) qu'un citoyen d'une République africaine indépendante se lève pour dire les blasphèmes que constitue l'inverse de ce que soutient son Chef d'Etat. Les peuples écoutent ce qu'on leur dit, ce qu'on leur commande. Ils n'ont pas le temps de tourner, de soupeser, de comparer les actes d'un président. Quel croyant juge-t-il les volontés des divinités avant d'exécuter leurs paroles ? » (p.197)
3. *Prendre les hommes et les femmes qu'il côtoie comme culturellement ceux-ci se présentent* : « Un Chef d'Etat prend les hommes comme ils existent dans la réalité (...) Il doit connaître -comme le charmeur connaît les parties du corps des serpents- les sentiments et les moyens par lesquels il faut enjôler les humains. » (p.199)

Des portraits édifiants : ces hommes qui nous dirigent !

Ahmadou Kourouma croque avec délectation les portraits de ces nouveaux potentats africains assoiffés, qui n'hésite devant aucune excentricité. Derrière l'Empereur Bossouma, l'homme aux trente mariages annuels, et l'homme au totem léopard, dinosaure kleptomane, se reconnaissent Bokassa et Mobutu, à leur apogée de Rois Nègres :

1. Bossouma, l'homme au totem hyène, appelé aussi le gros vin rouge, l'Empereur du Pays aux deux fleuves (...) Képi de maréchal, sourire de filou, l'homme au poitrail

caparaçonné de décorations, l'empereur Bossouma était dans le salon.(...) En saisissant son sexe à pleines mains, l'Empereur se dirigea vers l'urinoir et disparut dans le couloir. (...) Ce ne fut pas pour longtemps. Il réapparut, tirant par la main une des jeunes femmes chargées de l'entretien des w-c. Il la trouvait belle, gentille et demanda sa main à votre hôte (*dictateur au totem caïman*)....L'empereur venait de contracter ainsi en moins de cinq minutes un des trente mariages qu'il célébrait chaque année.

2. L'homme au totem léopard (...) Il était méfiant, prudent (...) Il ne quittait jamais son pays sans tout le trésor du pays et toutes les personnalités de sa République.(...) Dinosaur kleptomane (un des surnoms du dictateur au totem léopard)...

Le modèle colonial : Papa Paul II

Mais la plume iconoclaste de Kourouma ne se limite pas aux seuls petits potentats nègres ; les rois européens en prennent aussi pour leur grade, comme le savoureux portrait de Papa Paul II, ce petit roi qui rêve d'empire alors qu'il est coincé dans un minuscule royaume, et dont le rêve a fini par se réaliser. Les Congolais et les Belges reconnaîtront celui que cache si mal Sa Majesté Paul II.

Paul II était trop grand pour son royaume de trente mille kilomètres carrés, trop ambitieux, compliqué et retors pour huit millions d'Européens petits-bourgeois, chrétiens et pacifiques. (...) Le petit roi, les nuits, après les complies, ne s'agenouillait pas devant la Sainte Vierge mais devant une carte de l'Afrique, ne lisait pas la Bible, mais des livres d'aventures, et rêvait encore d'espace.

II. Face aux défis économiques: la danse ou l'informel ? Les choix du dictateur de la république du Grand Fleuve

Très vite, les dictateurs africains sont confrontés aux difficultés économiques des pays qu'ils ont du mal à véritablement gouverner et font face aux critiques de la presse internationale qui est la seule à ne pas encenser les Guides providentiels à longueur des nuits et des journées. La réponse à ce défi est pour le moins originale : le dictateur croit pouvoir développer le pays par la danse et par le chant avant de se raviser, et d'autoriser l'exploitation anarchique des ressources minières : cet Eldorado inespéré provoque une ruée générale vers les carrières des mines et désarticule complètement la société, en faisant du pays de l'homme au totem léopard une république des casseurs des pierres ! Extraits :

1. Il ne fallait pas croire à ce que l'impérialisme (c'est ainsi qu'il appelait la presse internationale) publiait sur lui, son peuple et son pays. Les difficultés économiques, il y en avait, elles existaient. (...) Avec la danse et les chants, l'impérialisme savait que les citoyens bientôt acquerraient le savoir-faire et la conscience de développer le pays. Toute la République du Grand Fleuve, tout le pays deviendrait riche. Les citoyens avaient échoué dans la gestion et l'industrialisation, non dans la danse, non dans le chant, non dans le show-business. (...) dans la lutte contre les sous-développement et la famine, le chant, la danse –le chant et la danse à la gloire du chef de l'Etat- sont aussi des instruments de développement.
2. La valeur de la monnaie de la République du Grand Fleuve était inférieure au papier avec lequel elle était fabriquée. Et cela avait un avantage très appréciable. On n'avait pas besoin de coffre pour la garder, cette monnaie. Elle avait cessé de tenter les voleurs. La

- quantité de billets qu'on pourrait chaparder aurait toujours moins de valeur que les moyens qu'il aurait fallu mobiliser pour les emporter.
3. Un matin l'homme au totem de léopard réfléchit et compte. Il cumule vingt ans de pouvoir et le bilan est négatif, totalement négatif. Le pays n'a ni routes, ni hôpitaux, ni téléphones, ni avions, ni..., ni...
 4. L'homme au totem léopard a beau tenir la tête, beau regarder au loin, il n'entrevoit pas poindre une quelconque petite lueur d'espoir. Les membres de sa famille et ses plus proches collaborateurs sont tous des paresseux, des jouisseurs. (...) Les militaires, les policiers sont tous des rançonneurs, des pillards. Ils n'ont pas réussi à assurer l'ordre, la sécurité du pays (...) (252)
 5. Il ne reste qu'une voie à exploiter, une chose à essayer : le peuple. L'homme au totem léopard décide de laisser l'exploitation du pays au peuple, à l'informel, de laisser au peuple lui-même sa propre gestion. Et souverainement et en toute conscience il décide la libéralisation totale de l'exploitation minière dans le pays au sous-sol le plus riche du monde.
 6. Par dizaines des milliers, les enseignants, les fonctionnaires abandonnent les classes et les bureaux pour aller se faire « casseurs de pierres ». (...) Des classes entières d'écoliers et écolières suivent les instituteurs sur les chantiers. Les malades, les lépreux, les sommeilleux suivent leurs infirmiers et leurs médecins dans les mines. Les producteurs de café, de coton, les pêcheurs par villages entiers désertent les plantations et leurs pirogues pour devenir « casseurs de pierres ».

III. Enfants soldats, enfants de la rue : la vie quotidienne en Afrique indépendante

Dans des pays devenus des jungles, où les enseignants se disputent les trous miniers avec leurs élèves, où les malades cassent la pierre avec les médecins, où le dérèglement est total, le lit est fait pour voir surgir des phénomènes inquiétants, qui hypothèqueront et pour plusieurs années, l'avenir de l'Afrique post-coloniale. Il s'agit du phénomène des **enfants de la rue** largement répandu dans les villes africaines et celui qui des **enfants soldats** a surgi avec les rébellions dont l'objectif annoncé était de débarrasser les républiques africaines de leurs dictateurs mais dont la raison invoquée était d'occuper des sièges du pouvoir pour accéder à la mangeoire. Ces deux phénomènes sont au centre du troisième roman de Kourouma, *Allah n'est pas obligé, Seuil, septembre 2000*. D'emblée Biraima, le héros, se détourne de l'école, cette institution censée préparer les jeunes à leurs responsabilités dans une société moderne mais qui a perdu de son lustre depuis les « soleils des indépendances ». Pour le petit Africain, entre une école « qui ne vaut pas le pet d'une grand-mère » et la kalashnikov, le choix ne fait pas l'ombre d'un doute.

« Mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai coupé cours élémentaire deux. J'ai quitté le banc parce que tout le monde a dit que l'école ne vaut plus rien, même pas le pet d'une vieille grand-mère. (C'est comme ça on dit en nègre noir africain indigène quand une chose ne vaut rien. On fit que ça vaut pas le pet d'une vieille grand-mère parce que le pet de la grand-mère foutue et malingre ne fait pas de bruit et ne sent pas très, très mauvais.) L'école ne vaut pas le pet de la grand-mère parce que, même avec la licence de l'université, on n'est pas fichu d'être infirmier ou instituteur dans une des républiques bananières corrompues de l'Afrique francophone. (République bananière signifie apparemment démocratique, en fait régie par des intérêts privés, la corruption.) » (pp. 9-10)

Mais sur sa lancée, Biraima ne se contente pas de désacraliser une école généralement perçue comme étrangère, il saccage également les coutumes du village auxquels il se voit plus redevable depuis qu'il a été « initié » dans le sang versé lors de ses pérégrinations guerrières à travers l'Afrique.

« Je veux bien m'excuser de vous parler vis-à-vis comme ça. Parce que je ne suis qu'un enfant. Suis dix ou douze ans (il y a deux ans grand-mère disait huit et maman dix) et je parle beaucoup. Un enfant poli écoute, ne garde pas la palabre... Il ne cause pas comme un oiseau gendarme dans les branches de figuiers. Ça, c'est pour les vieux aux barbes abondantes et blanches, c'est ce que dit le proverbe : le genou ne porte jamais le chapeau quand la tête est sur le cou. C'est ça les coutumes au village. Mais moi depuis longtemps je m'en fous des coutumes du village, entendu que j'ai été au Libéria, que j'ai tué beaucoup de gens avec la kalachnikov (ou kalash) et me suis bien camé avec kanif et les autres drogues dures. (pp.10-11)

IV. Des raisons de tuer les Indépendances

Face à un tableau aussi sinistre, la tentation est grande de tuer les indépendances en vue de revenir à la période coloniale qui, sans avoir été une ère de parfait bonheur, laissait au moins un petit espace d'épanouissement à quiconque avait le don du négoce, comme Fama :

« Car il avait vu la colonisation, connu les commandants français qui étaient beaucoup de choses, beaucoup de peines : travaux forcés, chantiers de coupe de bois, routes, ponts, l'impôt et les impôts (...) Mais l'important pour le Malinké est la liberté du négoce. Et les Français étaient aussi et surtout la liberté du négoce (...) C'est pourquoi, à tremper dans la sauce salée à son goût, Fama aurait choisi la colonisation et cela malgré que les Français l'aient spolié... »

Ainsi, lorsque Fama se retrouve face au pouvoir dans une ultime confrontation- on tente de l'empêcher de passer la frontière pour rejoindre sa région natale pour divers prétextes qu'il trouve fallacieux- sa révolte est à son comble :

« Le prince des Doumbouya chercha autour de lui un caillou, un bâton, un fusil, une bombe pour s'armer, pour tuer Vassoko, ses chefs, les Indépendances, le monde. Heureusement pour chacun de nous, il n'y avait rien à sa portée... »

« Heureusement pour chacun de nous, il n'y avait rien à sa portée... »

Et que la fiction n'a pas réussi à nous débarrasser de notre défi à tous : repenser l'indépendance, un œil vissé sur le spectacle affligeant que Kourouma jette à nos consciences, sans complaisance, avec la liberté de l'écrivain, qui réussit toujours à transmettre une raie de lumière au travers du mur opaque des Indépendances.

FOOTBALL - MUSIQUE - SAPE = LES TROIS PILIERS DE LA NATION CONGOLAISE ?

*Par Jean-Pierre LINDIRO KABIRIGI
Coordinateur de Pole Institute*

Introduction

Un journaliste de la BBC, émission en langue swahili, s'amusant à faire le bilan du cinquantenaire de l'indépendance de la RDC à la veille 30 juin 2010, n'a pas hésité à affirmer que les Congolais modernes se distinguent des autres Africains par leur musique et leur danse, la sape et le football. Pour lui, s'il y a des réussites dont les Congolais devraient être fiers, elles se résument à ces trois prouesses. Toutefois, de méchantes langues à travers une certaine presse vont plus loin en affirmant que les Congolais ne vont pas au-delà de la formule BMW (marque de voiture allemande) qui pour ce cas est l'abréviation de Bear-Music-Woman. Préjugé ? Stéréotype ? Ou simple mythe ?

Je me dois d'avouer que dans mes voyages en Afrique, beaucoup de gens que j'ai rencontrés ne se sont pas gênés de m'observer et de m'aborder à travers le prisme de ce genre de préjugés. En effet, les questions qui leur venaient à la bouche tournaient d'abord autour de la musique congolaise, de la danse en vogue à Kinshasa ou d'un footballeur. Du genre : « On n'entend plus parler de Pierre Kalala de l'équipe de football de Mazembe. Vrai de Dieu, ce gars là !... » Ou encore : « As-tu déjà rencontré Franco ? Jamais, je n'oublierai sa chanson 'Mario' qui m'a fait danser à l'époque ». Presque jamais de questions sur l'imposant fleuve Congo qui s'étend sur ses 4700 km ou sur les us et coutumes du peuple congolais. Encore moins sur les actes significatifs et les hauts faits qui ont marqué l'histoire de la RDC.

Force est de reconnaître que la musique congolaise a conquis les 5 continents et que les musiciens congolais comptent parmi les meilleurs ambassadeurs du pays. Aux années des indépendances africaines au début des années 60, « Indépendance cha-cha de Joseph Kabasele, alias Grand Kallé, a fait danser l'Afrique noire qui sortait de la torpeur due à plusieurs décennies de colonisation. Cette chanson est encore évoquée par de nombreux Africains fiers de ce que le Congo de Lumumba a offert au continent à l'époque. Cette chanson à elle seule a largement ouvert la voie à d'autres générations de musiciens congolais qui ont sillonné l'Afrique et le monde pour chanter et faire danser des gens qui pourtant ne comprennent rien au lingala, langue privilégiée dont fait usage la musique congolaise. Ainsi : Abeti, Tshala, Franco, les 2 Kabasele, Mangwana, Wemba, Rochereau, Koffi, Nico, Madilu, pour ne citer que ceux-là, sont des noms de musiciens congolais connus par des mélomanes généralement africains. J'ai été maintes fois surpris d'entendre leurs chansons même dans des coins reculés des îles Comores, du Burkina Faso, de l'Afrique du sud ou dans un disco en Ethiopie ! Malgré cette célébrité acquise et reconnue, en quoi cette musique contribue à créer une nation congolaise forte et fière ? Dans quelle mesure cette musique reflète-t-elle la richesse des cultures congolaises, et renforce leurs valeurs ? Quels avantages en tirent les musiciens et leur pays ? Peu de chose malheureusement !

De même, le football congolais a ses palmes d'or dans le monde. Coupes d'Afrique de nations, coupes d'Afrique de club, participation à la Coupe du monde avant les autres pays du continent

africain, ... des joueurs d'origine congolaise se font remarquer partout dans le monde par leurs qualités. Hier, c'était Kialunda en Belgique, aujourd'hui, c'est Mandanda qui est sélectionné parmi les Bleus, équipe nationale française de football. De bons joueurs congolais évoluent nombreux dans de prestigieuses équipes européennes, d'autres pullulent dans les Emirats arabes unis où ils sont partis à la recherche des pétrodollars. Tout ce trésor national est gaspillé et sert des intérêts personnels de joueurs ou de clubs qui les ont achetés. L'amour de la patrie, le prestige national sont ainsi sacrifiés. Quelles sont les retombées sur la jeunesse restée au pays de leur présence dans ces pays riches ? Quelle pierre apportent-ils pour l'édification d'un Congo qui gagne et qui trouve la place qui lui revient dans le concert des nations modernes capables de tirer du football des gains inestimables ?

Quant au phénomène de la sape, elle ne passe pas inaperçue en Afrique et en Europe. Les porte-étendards ce sont les jeunes des deux Congo mais plusieurs autres jeunes Africains leur ont emboîté le pas de façon que la Côte d'Ivoire fait aujourd'hui concurrence aux deux Congo. L'aspect visible de la sape est la tenue vestimentaire sophistiquée et le paraître en général pour lesquels les jeunes s'arrachent les cheveux. Mais, comme nous allons le voir plus loin, la sape est toute une culture ayant une longue histoire qui commence dans les années 50 à Brazzaville et se perpétue encore aujourd'hui à travers le monde. On peut toutefois se demander en quoi cette nouvelle culture fortement urbanistique, faut-il le souligner, fait avancer l'homme et la femme congolais. Cette jeunesse qui consacre tant de moyens pour se faire « belle » et pour se faire remarquer n'est-elle pas, en définitive, faite de marginaux issus de grands centres urbains ? Leur recherche de cette nouvelle culture n'est-elle pas une manifestation de leur exclusion des opportunités socio-économiques devenues rares dans leur environnement ? Peut-on lire à travers le comportement de ces jeunes une révolte vis-à-vis de leurs aînés et leurs parents qui ont démissionné devant leurs responsabilités à leur égard ? Quel type de modèle offrent-ils pour le changement de leur société assaillie par une longue période de violence et de misère ?

C'est à toutes ces questions que nous allons essayer de répondre ci-dessous. Nous allons étudier chacun de ces trois phénomènes de société qui ont marqué les villes congolaises en général et Kinshasa en particulier. Les ont-ils marquées dans le sens de bâtir une nation forte et prospère ou au contraire constituent-ils des freins pour un Congo fier de son destin ?

1. Football

Dans le domaine du football, le Congo regorge de potentialités énormes. Cela s'est manifesté depuis l'époque de la colonisation belge par des victoires que les équipes congolaises arrachaient de temps en temps à de prestigieuses équipes belges telles que Standard ou Anderlecht le peu de fois qu'elles sont venues jouer au Congo. Pendant cette période coloniale, le football est une bonne façon d'occuper les Congolais dont les conditions de vie par rapport aux Belges du Congo sont misérables. Ce n'est pas par hasard que c'est dans de grands centres urbains qu'il s'est développé (Kinshasa – Lubumbashi). Il était très marginal dans le milieu rural.

Après l'indépendance, les équipes congolaises s'illustrent petit à petit parmi les meilleures équipes africaines. L'équipe nationale et les clubs congolais gagnent des coupes en Afrique. En 1974, c'est le sommet de la gloire pour l'équipe nationale. Non seulement elle remporte la coupe d'Afrique mais elle participe aussi à la Coupe du monde en Allemagne même si l'impréparation et le mauvais encadrement de cette équipe conduisent à de très mauvais résultats à ce rendez-vous

international. En fait, malgré des potentialités sportives énormes que compte le pays, sa situation dans le classement mondial n'a pas cessé de dégringoler. Des sorties hasardeuses sur le terrain du football ont naturellement été couronnées par des échecs. Même dans les autres sports, il n'y a plus de mérite pour un pays immense, d'une population si importante et aux richesses énormes. A titre d'exemple, aux jeux olympiques de 2008 à Pékin, 13 pays africains emportent des médailles (40 au total) dont 14 pour le Kenya (1 en or), l'Ethiopie 7 (dont 4 en or), le Zimbabwe 4 (dont 1 en or). Pour la participation à la coupe du monde, le Congo ne parvient plus à se hisser à ce niveau – là. Il a même de la peine à se qualifier pour la Coupe d'Afrique des nations. Et pourtant, ces dernières années, il a suffi d'une volonté et d'une détermination d'une personne pour que le Congo fasse son retour sur la scène de grandes nations du football africain. Le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, ayant pris en main l'équipe de Mazembe, en usant de ses moyens propres, a rappelé en peu de temps qu'on pouvait compter avec la jeunesse congolaise en football. Les coupes d'Afrique ont repris le chemin du Congo au grand plaisir de fanatiques de ce sport-roi. Dès lors, on peut s'interroger sur le mal dont souffre le pays et qui l'empêche de s'imposer une fois pour toutes dans ce domaine, à l'instar des autres pays comme l'Egypte, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou le Cameroun.

Plus d'un observateur n'hésite pas à évoquer le refus de la part de joueurs, de leurs encadreurs et des autorités de porter haut le drapeau national. Quand il s'agit de défendre l'honneur du pays, les joueurs se rebiffent et mettent en avant leurs avantages matériels. Les différents entraîneurs étrangers, souvent de qualité et en même temps très chers, qui se sont succédé à la tête de l'équipe nationale se lamentent de l'absence d'engagement de ces joueurs. Beaucoup refusent de répondre à la convocation pour les préparatifs des enjeux importants. Pire, nombreux sont ceux qui choisissent de disparaître dans la nature à l'occasion des séjours européens de l'équipe nationale pour des matchs d'entraînement. Les moyens affectés à l'encadrement de l'équipe sont détournés par les dirigeants quand ce n'est pas le gouvernement qui refuse de les dégager. Les responsabilités sont donc souvent partagées et s'il faut en tirer des leçons, on ne peut que déplorer cette gabegie dans la mobilisation des moyens quand il s'agit pourtant de positionner le pays devant les autres.

Cette attitude est aussi remarquée dans le choix de nos meilleurs joueurs quand ils préfèrent assurer le prestige de leur pays d'adoption. On ne peut plus compter les Africains qui évoluent dans les grandes équipes européennes où ils s'illustrent par leurs qualités de jeu. Mais quand il s'agit d'une compétition qui oppose leur pays à un autre, ils décident de venir pour défendre corps et âme le pays. A la dernière Coupe du monde en Afrique du Sud, on a ainsi revu Drogba portait la Côte d'Ivoire, Eto'o fils le faire pour le Cameroun, Yakubu pour le Nigeria, Assamoa pour le Ghana. Dans l'entre-temps, les bons joueurs congolais ont servi et servent encore les pays européens dont ils ont adopté la nationalité. Mandanda, Makelele et Luyindula, pour ne citer que ceux-là, sont des Congolais qui ont fait et font encore le prestige de l'équipe de France ; Blaise N'kufo s'est manifesté au public en évoluant dans l'équipe suisse durant la dernière Coupe du monde ; en Belgique, ils sont encore plus nombreux à servir le royaume. Qu'est-ce qui peut expliquer cette persistance dans le refus de se sacrifier pour le pays de ses ancêtres si ce n'est l'absence de son amour ?

2. Musique et danse

S'agissant de la musique et de la danse congolaise, le Professeur Isidore Ndaywel dans « Histoire générale du Congo » dit : « le genre le plus prisé s'avère provenir des arts du spectacle, à savoir la musique et la danse, le théâtre et le ballet » (1) Ces deux premières expressions restent les formes les plus utilisées, encouragées en cela tant par les supports disponibles (radio – télévision, cabarets) que par les opportunités de la vie (fêtes familiales et nationales). Cette évolution se fit sur deux registres différents. La musique et la danse traditionnelle (qualifiées ici de folkloriques), vivantes dans la campagne, firent une entrée remarquable dans les centres urbains. La conscience ethnique dans les centres urbains est entretenue par de nombreux orchestres à Kinshasa. La musique et la danse dites modernes sont des créations spécifiques urbaines.

Trois variables vont vite caractériser cette nouvelle musique :

- un grand réseau d'orchestres
- l'éclosion de nouvelles danses
- la maturation de la chanson féminine

Le Congo des années de l'indépendance est agrémenté par deux grands orchestres : l'OK JAZZ de Franco Luambo et l'AFRICAN JAZZ de Joseph Kabasele, alias Grand Kallé, qui firent à la fois office d'écoles de danse et de musique, et même de présence politique. African Jazz épouse les idéaux de Lumumba « Moninga sepela indépendance, Afrika Mokili Mobimba, Indépendance Cha ! cha ! » ('Camarade, réjouis-toi de notre indépendance, l'Afrique entière aussi, Indépendance cha ! cha !'. Toutefois, c'est quand il lance « Indépendance cha ! cha ! » que l'Afrique bouge. Cette chanson est devenue l'hymne de l'émancipation du continent noir, dira le célèbre écrivain du Congo Brazzaville Alain Mabanckou. (2) Et d'ajouter : « Les Africains savaient-ils que sur le papier nos nations avaient été décolonisées, la 'colonisation de la conscience', elle, rongea plus que jamais chaque individu ? » Il termine par signaler que « Les danses et la joie nous avaient fait oublier que la désillusion arriverait très vite, en moins d'un lustre. Avec le temps, cette chanson est devenue le symbole de notre naïveté et de notre insouciance. »

Comme déjà dit précédemment, la danse et la musique congolaises ont acquis depuis belle lurette une forte célébrité dans le monde. Et pourtant, elles sont curieusement de souche extérieure. En effet, bien avant l'indépendance (on s'accorde généralement à situer leur introduction au Congo dans les années 30) elles sont « importées » du Cuba. C'est la fameuse rumba qui est toujours dansée jusqu'à ce jour. Les rythmes ne tardent pas à passionner les congolais car elle est l'œuvre des esclaves noirs qui ont été amenés en Amérique. Des musiciens comme Wendo et Moundanda s'en inspirent et récoltent rapidement des succès. Leurs noms sont encore évoqués par les jeunes générations.

Malgré la célébrité avérée de cette musique, force est de reconnaître que des critiques ne manquent pas. Certes, elles contribuent à émouvoir et à plaire aux mélomanes congolais et étrangers, mais est-ce suffisant ? Quels messages véhiculent-elles quand on sait que, à quelques exceptions près, elles se limitent à faire l'apologie de la énième jeune dame que le musicien a conquise ? La culture du « deuxième bureau » (maîtresse) a été rendue populaire par cette musique - et d'autres tares encore- qui ont contribué à l'avilissement des mœurs et des mentalités au Congo. La danse exécutée par des jeunes filles à moitié nue vient compléter le tableau. En outre, la dictature qui a opprimé la population pendant des décennies s'est servie de l'instrument musique pour asseoir le culte de la personnalité des chefs kleptomanes. Aujourd'hui encore, il

suffit de quelques billets de banque pour persuader un musicien de vanter les mérites du donneur, sans tenir compte de la qualité morale du pourvoyeur de l'argent. Ainsi, des trafiquants de toutes sortes de biens publics figurent parmi les grands clients qui bénéficient de ce genre de publicité. Le président Mobutu qui a régné de main de maître sur le pays avait l'habitude de dire : « Heureux le peuple qui chante et qui danse » en s'adressant à des gens qui passaient des heures à se trémousser devant lui en chantant ses actes de bravoure forgés de toutes pièces. Le dictateur romain antique Néron faisait mieux, lui qui disait : « Pour se débarrasser du peuple, il faut lui donner du pain et des jeux. »

3. La sape (Société des ambianceurs et personnes élégantes)

Le 10 février 2010 en début d'après midi, alors que je me trouvais sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa, je vois surgir un groupe de jeunes gens défilant en file indienne et tous habillés en noir. Chacun avait un accoutrement particulier, chaque différent de l'autre. Veste noire en cuir dans cette chaleur moite tropicale, jupe, chaussure de grande marque sur la tête. Toutefois, ils avaient en commun une certaine démarche gondolée, difficile à imiter. Devant mon étonnement face à un spectacle si inhabituel, le taximan qui m'accompagnait, apparemment en bon connaisseur, m'expliqua que ces jeunes issus de quartiers pauvres de Kinshasa avaient décidé d'organiser cette manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'un certain Mombele dit Nyarkos, chef des chefs des sapeurs. C'était pour eux une manière d'immortaliser celui qui avait été leur leader. Je recevais là ma première initiation au monde des sapeurs. Pour satisfaire ma curiosité, j'ai dû recourir aussi à quelques lectures pour comprendre ce monde auquel je n'étais pas familier.

Le phénomène de la sape a débuté peu avant les années de l'indépendance des pays africains à Brazzaville dans le quartier Bacongo habité par des gens de l'ethnie Kongo. Il ne tarda pas de traverser le fleuve Congo pour envahir la jeunesse de Kinshasa. Depuis cette époque, la sape a changé périodiquement de face. Au début, ce sont des jeunes de quartiers pauvres qui s'amuse à imiter les acteurs de films occidentaux. Ils imitent la tenue vestimentaire de ces acteurs et dès le début ils sont influencés par les images de Paris, ville- lumière. Ils sont, sans le savoir, fortement inspirés par le courant existentialiste de Sartre et Malraux. C'est vers le début des années 70 que le mot « sapeur » voit le jour pour qualifier ces jeunes. Le mouvement s'implante chez des jeunes souvent désœuvrés dans une société de plus en plus violente et entachée de plus en plus de germes d'exclusion. L'idée d'aller à Paris pour se débrouiller et « tailler dans le roc » fait son chemin. Un peu comme un auteur français avait dit : « Voir Paris et mourir. » Pour y parvenir, les sapeurs sont prêts à tout : recourir à des moyens licites et illicites. Ainsi, certains veulent aller à Paris pour faire des affaires et gagner leur vie, pour d'autres il s'agit de trouver du travail pour survivre et venir au secours de la famille qui croupit dans la misère en Afrique. L'illusion est totale !

Janet MacGaffey et Rémy Banzenguissa décrivent ces gens comme suit: “ *They are people who refuse to accept passively the constraints imposed on their lives, but instead actively engage with them through activities outside the law, thus resisting their exclusion from the opportunity to fulfil their ambition or to better their lives.* ” (3) Ces jeunes constituent pratiquement une communauté d'exclus qui veut s'en sortir autrement. Pour aller à Paris, ils n'hésitent pas à trafiquer des papiers, à vendre les parcelles de leurs parents. Ils savent qu'ils trouveront mieux et pourront toujours acheter d'autres parcelles dans des quartiers chics pour rendre heureuses leurs familles. Pour manifester la promotion de leur statut social, et montrer qu'ils ont réussi, ils

s'approvisionnent en habits de luxe en France et en Italie et développent le culte du paraître. En même temps, en attendant de réussir par eux-mêmes ils n'hésitent pas à recourir à la solidarité africaine en empruntant des habits, surtout quand il faut retourner en Afrique pour montrer qu'on est enfin arrivé! Le grand musicien papa Wemba, grand maître de cette école, a écoupé de quelques années de prison en France pour trafic des papiers d'entrée dont il avait organisé tout un commerce fort lucratif. Lui et ses amis sapeurs sont victimes de la recherche d'une vie facile, un mode de vie ostentatoire. L'argent acquis dans ces activités n'est même pas réinvesti pour créer la richesse dans les pays. Par contre, il y a un gaspillage dans les bijoux, dans les fêtes, les bars, ... avec comme toile de fond le seul besoin de l'apparence et de la réalisation personnelle. Les retombées sur la société sont minimes. Par contre, une criminalisation des mentalités s'installe. Comme me disait mon taximan de Kinshasa, ils portent des montres en or massif mais ils ne respectent l'heure.

Jean François Bayart, lui, a dit : « Le vêtement est un instrument privilégié de construction et de négociation des identités, identités individuelles mais aussi identités collectives. » (4) Pour ces jeunes qui refusent de s'identifier à la société de leurs parents vivant dans le dénuement total, ils se fabriquent une nouvelle identité par leurs tenues vestimentaires importées et de grand luxe. C'est leur façon de s'affirmer, leur résistance à ce monde qui ne leur offre aucune opportunité.

Conclusion

Ces trois phénomènes qui marquent fortement l'identité congolaise depuis longtemps pourraient-ils constituer de véritables piliers pour l'édification d'une nation ? D'après Ernest Renan : « Comme l'individu : la Nation est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouement. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime. Un passé héroïque des grands hommes, de la gloire, voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent. Avoir fait de grandes choses ensemble dans le passé et vouloir en faire encore » (5)

A partir de ce qui est dit ci-haut, il faut plus pour pouvoir parler de la nation congolaise. Il faut accepter une souffrance commune, il ne peut y avoir de nation sans l'existence d'une grande solidarité nationale, une sorte d'abdication de l'individu au profit de la communauté. Mais il faut également des forces de défense qui acceptent de mourir pour le pays, une monnaie dont les citoyens peuvent être fiers. Il n'y a pas de nation sans :

- La mémoire d'un passé commun, mémoire qui est d'abord d'actions (faits et œuvres mémorables).
- La réaffirmation régulière d'une volonté de vivre ensemble. Sans la mémoire, il n'y a pas de réunion possible des hommes en une nation, puisque la volonté ne peut surgir en l'absence du passé. Et cette volonté n'est pas à maintenir contre la volonté des hommes.

Et enfin, comme insiste le même Renan, il ne peut y avoir une nation sans Etat. Par Etat, il entend : « communauté d'appartenance, à l'origine d'un corps de citoyens procédant à la désignation d'un pouvoir qui peut agir et contraindre. En dehors d'un Etat il n'est pas de Nation. » D'après lui, la nation peut être donnée par la nature, mais on pourrait aussi la construire. La situation telle que nous l'avons décrite pour le Congo à partir de nos trois piliers ne répond pas à ces critères. Par contre, nous sommes encore dans une phase où la tribu a son importance. Elle est encore aujourd'hui la niche dans laquelle la plupart de Congolais trouve leur sécurité et leur épanouissement. Faudra-t-il, comme s'amuse à le dire Günter Bachler, recourir à cette devise

du mouvement politico-militaire mozambicain le FRELIMO qui disait : « Kill the tribe to build nation » ? (6) Le chemin est encore long, comme on peut le constater.

Jean-Pierre Lindiro Kabirigi.
Goma, novembre 2010.

Références :

1. « Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique », Isidore Ndaywel è Nziem, département Duculot, Paris et Bruxelles, 1998
2. « Regards d'écrivains sur les indépendances africaines », Alain Mabanckou dans le journal français Libération du 8/7/2010, Paris
3. « Congo-Paris. Transnational traders on the margins of the law », Janet MacGaffey et Rémy Banzenguissa-Ganga, Oxford OX2 OBS et Indiana University press (North America), 2000
4. « L'illusion identitaire », Jean-François Bayart, éd. Fayard, Paris, 1996
5. « Qu'est-ce qu'une nation ? », Ernest Renand, éd. Mille et une nuits, Paris, 1997
6. « Federalism against Ethnicity », Günter Bachler (ed), Verlag Ruediger AG, Zurich, 1997

FEMME CONGOLAISE : 50 ANS SUR LE SENTIER DE LA DEMOCRATIE LE "LISOLO" DE MA PETITE- SOEUR

Thierry Nlandu Mayamba
Professeur à la Faculté des Lettres
Université de Kinshasa
Consultant en Développement organisationnel

A chaque fois que j'ai à m'adresser à toi, ma mère, ma sœur, mon épouse et ma fille, la question qui me traverse souvent l'esprit est celle de savoir quelle forme utiliser pour que mon message porte ; pour qu'en recevant ce message, tu puisses répondre à cette question désormais familière de nos nombreuses réunions confessionnelles : « *eloko nini ebeetaki yo na mateeya oyokaki lobi* » ? Littéralement : « *qu'est-ce qui t'a frappé dans les enseignements d'hier* ».

Cette expression me semble appropriée dans le type de rapports que, pour le meilleur ou pour le pire, j'ai développé avec toi, ma mère, ma sœur, mon épouse et ma fille durant ces 50 dernières années. J'ai comme l'impression que j'ai toujours voulu créer un électrochoc pour réveiller mon autre moi-même qui, pourtant, est le seul être créé par Dieu et à qui le sommeil a été refusé.

En effet, ma question est toujours restée celle de savoir comment moi, homme dormeur par excellence depuis ma création, j'ai su, 50 ans durant, créer des structures sociétales somnifères qui ont réussi à endormir la femme d'un sommeil dont le Créateur en personne ne lui a jamais gratifié ?

C'est alors que je me suis discrètement placé derrière ma petite sœur, assise à même le sol en train de dessiner et d'animer des personnages vieux de 50 ans, dans un acte de conception qu'elle veut à la fois intime et partagé. Tout son corps est régulièrement agité tantôt par un sourire ; tantôt par une colère que sa voix en sourdine exprime ; ou encore par des moments de tristesse et de désolation : symbole d'un récit « *lisolo* » aux contours humains.

Ma petite sœur est si concentrée qu'elle ne voit pas ce grand frère curieux qui veut comprendre l'identité des personnages qu'elle dessine et efface avec vigueur au point d'avoir une main noircie par les efforts de trouver à ces personnages féminins une identité autre que celles qui leur colle à la peau depuis les indépendances et que sa main refuse de reconnaître.

Soudain, elle semble trouver le fil conducteur de son récit. Sa tige de balai pointue qui lui sert de crayon parcourt la feuille qu'est le sol noir pour mettre en route une femme que je reconnais par sa présence derrière un chariot « *pousse- pousse* ».

Dans son récit, elle l'accompagne à travers les rues défoncées de Kinshasa. Elle parle de cette femme comme représentante de toutes ces catégories de femmes à qui, même la communauté des femmes, refuse souvent la parole par le simple fait d'une discrimination linguistique qui ôte aux autres sœurs le droit à la parole ainsi que le droit d'occuper certains espaces de la cité.

Lorsqu'à ce stade de son « *lisolo* », je me pose silencieusement la question de l'identité de cette vieille femme de 50 ans qu'elle dessine et dont le visage est sans contour précis, de profil, je me rends compte que le visage de ma petite sœur s'assombrit. D'un ton grave mais toujours attrayant, je l'entends parler d'une femme, de cette femme à qui d'autres femmes refusent la parole ; cette femme

exclue de certains milieux de la cité ; cette femme réduite à la périphérie et de l'espace géographique et de celui du savoir et du pouvoir ; cette femme à qui des hommes astucieux et rusés refusent la parole au Parlement par le jeu subtil de la prise de parole dite « ordonnée » et qui n'est que « masculine », car seuls les chefs de groupes parlementaires, curieusement tous des hommes, ont droit à la parole ; cette femme rendue invisible tout au long de son mandat de parlementaire et à qui les hommes confieront, pendant cinq ans, le rôle d'applaudisseurs, la livrant avec un malin plaisir aux caméras qui ne feront que confirmer son identité de « maman fleur » aux yeux des électeurs et électrices qui ont porté les femmes au sein des institutions; cette femme à qui on donne de la main droite ce qu'on lui retire de la main gauche, à qui la constitution offre une ouverture grâce à la parité que la loi électorale a vite fait de refermer amenuisant sa chance d'être physiquement visible au Parlement.

Tout le corps de ma petite sœur tremble. Mais visiblement, elle est arrivée au bout de la première partie de son « lisolo ». Là où, sous d'autres cieux, les enfants gardent leurs dessins et changent de feuille, ma petite sœur est obligée d'effacer du revers de sa main l'image qu'elle tentait péniblement de construire. C'est comme si la pauvreté de cette jeune fille à qui l'on ne sait offrir ni papier ni crayon avait mis fin à l'existence de son personnage.

De manière inconsciente, ma petite sœur venait de m'édifier sur les 50 ans d'efforts de la femme congolaise voulue invisible et muette par une société patriarcale engluée dans des coutumes et traditions dont elle se débarrasse difficilement.

Mais c'est sans compter avec la ténacité de ma petite sœur. Manifestement, sa main ferme n'était qu'au début de son récit. Elle reprend sa plume tige de balai de plus belle. Cette fois, ses visages de femmes ont pris corps. Je reconnais ses grandes sœurs du Caucus, Cause Commune, Woppa, RAF, CONAFED, LIFDED, OFEDICO, FCDD, et autres associations.

La précision de son crayon tige balai et de son récit les représente dans leurs moments de succès comme dans les moments de déboires. Mais, la main de ma petite sœur prend beaucoup de plaisir à peindre les moments de succès dans l'engagement de ces nombreuses femmes. Soudain, un homme apparaît dans son tableau. Il a l'air important. Toujours dans son discours murmuré, je l'entends parler de Thambo Mbeki. Eh oui, elle parle du point culminant de l'action des femmes durant cette longue période de transition et de guerre.

Etrange, ma petite sœur reprend pour ses personnages femmes qui l'ont sans doute oubliée, les propos de Thambo Mbeki sur l'action de la femme congolaise. Qui a mis ces propos sur ses lèvres de petite fille ? Qu'importe, il n'y a pas longtemps, tous nos enfants récitaient le discours de Mobutu aux Nations- Unies : « Comme le soleil se lève... ». Pourquoi ma petite sœur ne retiendrait-elle pas les propos de Thambo Mbeki qui permettent à ses grandes sœurs abattues par les maigres résultats des dernières campagnes électorales de se rappeler que tout n'a pas été que moments de défaite dans leurs parcours de combattantes ?

Comme lors de la fameuse prière de proclamation de notre foi dans l'Eglise catholique, je m'associe à ma petite sœur pour reprendre les propos du Président Sud Africain. Ce genre de moment, dans le « lisolo », est un moment important, car il exige de la part de celui qui est derrière de rester discret. Il ne faut surtout pas signaler sa présence de peur de couper court à l'inspiration. Je balbutie certains mots. Manifestement, comme lors de l'exécution de l'hymne national, mes lèvres bougent, mais je ne

suis pas sûr de dire les mots de Thambo Mbeki. Qu'importe ! ma petite sœur les connaît par cœur et je peux suivre :

« En s'adressant à leurs camarades sud-africaines africaines ainsi qu'aux femmes et peuples de leur propre pays, le Caucus des femmes congolaises déclarait : 'Les négociations congolaises ont donné aux femmes l'occasion de se redéfinir et de définir leur rôle à l'égard de l'Etat et de la société civile. Les associations de femmes furent renforcées et ont joué un rôle significatif dans le changement et le développement, contribuant ainsi à l'émergence des qualités féminines et constituant un réel forum pour l'apprentissage de la citoyenneté'.

La question de la participation politique des femmes est désormais sur la table, ayant longtemps été marginalisées pendant que la société était préoccupée par d'autres problèmes importants. Les femmes du Congo ont réalisé qu'elles ont le potentiel de changer la société, pourvu qu'elles soient organisées et unies. Les activités entreprises par les femmes dans le cadre du processus de paix les ont revitalisées à dépasser les obstacles et atteindre un but commun.

En dehors de toute divergence sur le rôle et la place des femmes dans la société, il existe maintenant une reconnaissance unanime du besoin de les inclure dans l'arène politique.

La création du Caucus marque un point dans la lutte des femmes. Les activités du Caucus ont permis aux femmes du Congo de se réveiller et de réveiller la société dans son ensemble vers un nouvel état d'esprit. Le chemin des femmes congolaises vers la paix a permis de revitaliser les relations entre la base et les leaders.

Les vues exprimées par le caucus des femmes congolaises sont pertinentes, à la fois pour les femmes africaines et les forces progressistes africaines dans leur ensemble. Elles soulignent l'importance d'attirer les femmes vers la lutte active pour l'équité du genre et la transformation sociale fondamentale de notre continent.

... La révolution véritable qu'implique la vision partagée d'une renaissance africaine veut dire que le peuple lui-même doit être impliqué en tant qu'agent conscient de changement. Dans ce contexte, comme le disaient les femmes congolaises, nous nous trouvons face à l'impérative nécessité « de revitaliser les relations entre la base et les leaders » (Le Potentiel, lundi 23 août 2004.)

A la fin de la délivrance de ce message, je vois la main de ma petite sœur se lever comme dans cet effort pénible d'effacer toute l'histoire de cette contribution des femmes dans la refondation du nouvel Etat. Non, elle n'efface rien. Bien au contraire son visage s'illumine et son crayon balai tige éclaire les visages de nombreuses femmes devenues, toutes, le temps d'un lisolo, des Kimpa Vita¹⁵⁴, les Jeanne d'Arc africaines. Elle vient de rebaptiser ses sœurs en ajoutant à leur identité classique de mère, de sœur, d'épouse et de fille celle de femmes combattantes, libres, créatrices, agressives, présentes sur tous les fronts dans le processus d'émergence de la femme comme force de masse pour le renouveau de notre pays.

Son récit parle désormais de toutes ces femmes congolaises qui, à un moment de l'histoire de ce pays,

¹⁵⁴ **Kimpa Vita**, appelée aussi Dona Béatrice, la « Jeanne d'Arc du Kongo » Fondatrice du mouvement messianique des Antoniens ; condamnée comme hérétique, *Kimpa Vita* fut brûlée vive en 1706

se sont mises ensemble pour qu'on les écoute, elles que les hommes en mal de politique politicienne n'écoutent jamais ou font semblant d'écouter alors qu'elles sont les premières et dernières victimes de tous les conflits interminables qui jalonnent l'histoire de notre pays. Elles sont des femmes sublimes, en quête de solidarité au-delà du Congo.

A ce moment, la main frêle de ma petite sœur dessine la carte de l'Afrique et place toutes les Kimpa Vita au cœur de ce continent. Elles sont soudain devenues la véritable gâchette du revolver dont parle Frantz Fanon. C'est alors qu'à travers ce dessin, ma petite sœur fait transpirer la force de cette femme qui nourrit le Congo et l'Afrique, la première à se lever, et la dernière à se coucher après avoir servi dans un lit nuptial qui a cessé de se soucier de ses nombreux moments de fatigue. C'est l'occasion pour ma petite sœur de sculpter des femmes congolaises unies tant qu'elles étaient portées par le souci de participer à la refondation du nouvel état Congo.

Essoufflée, ma petite sœur s'arrête, comme Dieu le 7^{ème} jour de la création. Oh ! Pardon, lapsus de mécréant, de la création. Elle contemple son œuvre sur le sol. Mais contrairement à Dieu, elle ne semble pas satisfaite. Brusquement, elle met son crayon tige balai dans la bouche, sans doute pour retrouver son inspiration. Comme dans un geste machinal, ma main se tend pour lui arracher la tige balai crayon de la bouche. En effet, ce n'est pas un crayon, petite sœur. Cette tige n'est pas propre.

Juste au moment où ma main prend la direction de sa bouche, je réalise ma bêtise. Ma main s'arrête et je vois ma petite sœur reprendre son souffle. Sa main hésite pour effacer la partie glorieuse de la lutte de la femme. Son dessin n'ose pas quitter le domaine des héros pour retrouver la terre avec ses zéros. Des moments difficiles à peindre. Mais, pour l'artiste critique d'un moment qu'est devenue ma petite sœur, la suite du « lisolo » fait aussi partie du « lisolo ». Il faut en parler, même si elle est douloureuse et pénible.

Devenue artiste le temps de ce "lisolo", ma petite sœur a un devoir de vérité, car la relation entre les personnages et la dessinatrice dans le "lisolo" est une relation où on se dit tout en toute franchise. Ici, personne ne met de gants. Mais, la règle est qu'on échange dans le respect de la personne qui dessine, qui est dessinée et de la troisième qui est supposée exister et à qui le message véhiculé par l'image et la parole est adressé. Dans le cas présent, cette personne c'est moi, blotti derrière ma petite sœur. Mais c'est aussi toi, femme qui la suis à travers son récit qui semble aussi être le mien.

Si ma petite sœur disposait de tiges balais en couleurs, elle aurait pu donner une autre couleur aux visages des Kimpa Vita descendues sur terre. Ingénieuse, elle n'efface pas ses sœurs. Elle remodèle leurs visages. Cette fois-ci, elle leur met des tresses de deuil sur la tête « suki ya maboko ya kofundika ¹⁵⁵ ». Elles ont toutes le visage des mauvais jours. La tête entre les deux mains comme pour un membre du corps qui a du mal à comprendre ce qui arrive tout au long de ce combat.

En effet, pour tous ceux et toutes celles qui croient que les discours sont porteurs d'actions, ils sont désarçonnés par les ravins qu'il y a entre les discours des femmes et leurs actes dans notre pays. Aussi au-delà des fleurs, le « lisolo » de ma petite sœur met soudain un bémol non pas pour renier les efforts des « Kimpa Vita », mais pour évaluer, ensemble, avec elles, cette action.

Elle veut, au travers des images qui suivent, aider à tracer les pistes d'une action future encore plus

¹⁵⁵ Tresses rudimentaires des cheveux.

efficace afin que la représentativité de la femme au sein des organes de décisions soit une quête à la fois numérique et qualitative. Il est inutile de se voiler les yeux ni d'accuser le regard critique de ma petite sœur. Il ne faut pas mettre dans ses dessins ni dans son discours des injures que son éducation et sa relation avec ses auditrices et spectatrices ne lui permettront jamais, pour rejeter ses propos.

La vérité est têtue. Et le double défi de l'engagement des Kimpa Vita ne cessera de hanter les femmes congolaises leaders, tant qu'elles ne trouveront pas une réponse sincère à la dichotomie qui crée un fossé énorme entre les espoirs qu'elles suscitent et le concret de leur agir politique et social.

Dans cette perspective, ces visages douleurs que peint le troisième tableau du « lisolo » sont l'expression du désarroi qui est celui des femmes aujourd'hui lorsqu'elles découvrent que l'idéal communautaire qui les avaient mises ensemble, n'était souvent qu'astuce pour voiler des ambitions personnels égoïstes et destructrices.

Ma petite sœur qui semble l'avoir compris reproduit un tableau de conflits indescriptibles où les cocues du caucus s'enfoncent dans la fosse commune jadis cause commune alors que celles de Woppa sont mises au pas ; sans compter les autres que la dérision meurtrière n'épargne plus. Ce tableau des conflits transforme la vie unitaire des Kimpa Vita en « mvita¹⁵⁶ », combat acharné pour la conquête des postes dans les différentes institutions du pays.

Le tableau nous fait découvrir des femmes rageuses, grimant les unes sur les autres ; s'arrachant cheveux, pagnes, bijoux, maris et amants avec pour seul but de franchir la plus haute marche de la fonction politique. La dextérité du dessin de ma petite sœur fait une description pointue d'un monde « koffiesque¹⁵⁷ » parce qu'arabe, un « monde ya intérêts », « monde ya nko ». C'est un monde animalier « werassonien¹⁵⁸ ». Ma petite sœur n'hésite pas à ajouter une queue à toutes les déesses de la folie des ambitions mal gérées avec des poils au corps. On est dans la forêt sous le règne des « banyama » ; toutes à la queue leu leu. D'autres déesses sont même devenues aquatiques avec des nageoires, des « lopele », dans un monde « JB Mpianien¹⁵⁹ » du « kipe ya yo ». Le tableau prend soudain le nom de l'enfer Wazekois¹⁶⁰ « mokili yango liboma ». C'est alors que toutes les femmes découvrent l'univers « Goubalien¹⁶¹ » humanisant, et crient en cœur : « Au secours bayibi biiso bomwasiee ! »

Non, mais, sincèrement, je crois que ce que ma petite sœur fait avec sa tige balai crayon est fabuleux. Par un coup de balai magique, elle n'efface pas, mais elle ajoute à son tableau une femme maman « bipupula » dont le sac de manioc sur le chariot, ramolli par la pluie tout au long de son pénible trajet, se tord pour prendre la forme d'un point d'interrogation. Une deuxième maman, celle de

¹⁵⁶ Guerre, en kikongo ; l'auteur joue sur les mots « vita »/ « mvita ».

¹⁵⁷ Allusion à l'artiste musicien congolais Koffi (Olomidé) et à un de ses albums, « Monde Arabe »

¹⁵⁸ Allusion à l'artiste musicien congolais Werrason, surnommé « Le Roi de la Forêt », dont l'un des albums à succès est intitulé « A la queue leu leu ».

¹⁵⁹ Allusion à l'artiste musicien congolais Jean Bedel Mpiana qui, à l'occasion de son album « Kipe ya yo/ Occupe-toi de tes affaires », lance la danse « lopele ».

¹⁶⁰ Allusion à l'artiste musicien congolais Félix Wazekwa qui dénonce un monde en folie (« mokili yango liboma »/ « ce monde-là est fou »)

¹⁶¹ Allusion à l'artiste musicien congolais Jean Goubal qui dans une chanson dénonce l'exploitation des enfants à qui l'on vole leur enfance (bayibi ngai bomwana) ; en parallèle, ici, c'est leur féminité qu'on vole aux femmes (bayibi biiso bomwasiee)

Kisenso, tient à la main le tuyau de son robinet en forme d'interrogation parce que longtemps asséché par une Régie des eaux devenue Régie zoologique.

Soudain, ce sac de manioc ramolli et ce tuyau deviennent les métaphores de toutes ces interrogations que les femmes de la base adressent à celles qui se sont autoproclamées leurs leaders. La réalité de la dureté de la vie des autres femmes à la base se résume par cette question qui ne cesse de revenir à chaque étape de l'engagement des femmes dans la refondation de la cité : « Qui a fait de toi une femme leader ? » ; ou mieux pour paraphrase les évêques catholiques du Congo : « Qu'as-tu fais de ta sœur ? »

En effet, durant toute la période électorale et bien avant, les femmes qui parlent français, celles qui côtoient les ambassades et autres milieux officiels, celles qui passent souvent à la radio et à la télévision, celles qui se font complices d'expertes qui n'ont d'expertise que la couleur de leur peau ou le caractère étranger de leur personne ; celles qui... toutes ces femmes n'ont pas cessé de se présenter comme des leaders avec, chacune, une base hypothétique si pas fictive.

C'était sans doute une astuce qui devait servir à convaincre les bailleurs et autres partenaires extérieurs pour faire, de chacune de nous, une candidate indépendante de notre peuple, mais sans doute dépendante de tous ceux qui nous auront donné les moyens d'accéder à des fonctions politiques qui, malheureusement, feront progressivement de nous des leaders éloignés de la communauté des femmes et de notre peuple.

La présence de ces femmes de la base rappelle constamment que ce jeu de leadership autoproclamé ne donnera naissance qu'à une responsable politique qui ne sera qu'une tête sans corps ; un leader coupé de sa base, car ne reposant que sur des bases fictions, fruits des nombreuses déclarations faites lors des ateliers et autres séminaires qui se tiennent dans une langue que la vraie base féminine est loin de comprendre.

La vraie base, celle de tes sœurs qui souffrent au quotidien, celle des sans voix, celle des femmes que tu as tendance à manipuler aux sons de tes nombreux et opportunistes programmes sur le genre, la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance, les violences faites à la femme, etc. ; cette base est aujourd'hui dans un processus autre que celui qui renforce verbalement ses capacités en la rendant toujours plus pauvre et plus dépendante d'un financement extérieur qui la nourrit au slogan de la lutte contre la pauvreté en lieu et place de mécanismes mobilisateurs de création de richesses dans un pays au potentiel qui enrichit les autres nations.

C'est étrange. Je ne sais pas si vous avez la même impression que moi. Je me rends compte que je parle en lieu et place de ma petite sœur. C'est comme si c'est moi qui anime ses personnages.

C'est ça la magie du « lisolo ». Au plus fort de son utilisation, cette technique réalise une fusion entre celui qui dessine, celui qui raconte et celui qui entend le récit au point où la notion de spectateur disparaît. Ma petite sœur le sait, elle qui, tout au long de son récit, s'adresse à une interlocutrice absente physiquement alors que mentalement présente. C'est cette interlocutrice qui lui donne l'envie de poursuivre ce récit de la quête identitaire de la femme et surtout des pistes pour un meilleur engagement dans la vie de la cité.

Visiblement, ma petite sœur est arrivée au point culminant de l'évaluation de l'action de la femme congolaise. Manifestement, elle a encore beaucoup à dire. Le sol tout autour d'elle ressemble à un

grand parchemin traversé par des sillons, moments de joie, de fierté, de tristesse, de honte, de douleurs,, tous capturés avec interpellation par sa tige balai crayon.

Mais, comme tout « lisolo », il faut songer à la fin, car bientôt celle à qui la société n'accorde pas beaucoup de temps de jeu ni de réflexion va être rappelée par sa mère pour les tâches ménagères pour lesquelles, elle, en tant que mère se fera respecter demain dans son rôle important de belle- mère. C'est alors que je vois un sourire traverser le visage de ma petite sœur qui rêve du jour où sa mère, animatrice de la première cellule citoyenne, transformera la vie dans cet espace en une vie communautaire, égalitaire et participative, prélude de notre existence paritaire future dans la cité.

Apaisée, ma petite sœur se remet au travail. Sa main est noire couleur terre souillée de Kinshasa, mais aussi couleur crasse que portaient les images précédentes. Courbée sur son papyrus de terre, elle s'applique à achever son dessin. Elle dessine un long chemin qui n'est pas droit chemin. Sur ce chemin douze stations, mais aucune croix ni Christ. Rien que des femmes direction tombeau à la découverte de nouveaux vieux défis ; direction tombeau pour révéler la résurrection des femmes congolaises. Toutes ces femmes refont le chemin de croix de la femme congolaise. Mais, cette fois-ci, inventivité de ma petite sœur oblige, en sens inverse, en commençant par la douzième station sans aucune garantie d'atteindre la première station pour refermer le cercle vicieux des valeurs que l'on connaît, mais que l'on refuse de mettre en pratique.

Elle les représente assises devant la pancarte défi éthique. Eh oui, la refondation du nouvel état passe par la refondation éthique de la femme congolaise. Ce n'est pas moi qui l'affirme. C'est même une de nos sœurs tout récemment, du haut de la tribune de « Mwana Mboka ».

Oui, l'engagement de la femme dans la vie publique, son engagement dans la vie politique sera éthique pour faire la différence. Dans le cas contraire, adieu l'espoir de la refondation d'un autre Congo. Adieu l'espoir de la promotion d'une femme politique réellement au service des autres et de la nation toute entière. Adieu tout le sens du combat pour une parité responsable.

La sincérité, la vérité, l'honnêteté, l'altruisme dans la quête des gains politiques ou autres sont des valeurs à retrouver dans le combat de la femme. Il faut que la femme comprenne que c'est elle la mère, la sœur, l'épouse, la sœur, la fille dont le sein ne doit plus livrer ce lait de la ruse, du mensonge, de la manipulation et de la corruption qui tue plus que les balles des fusils et des canons.

Il faut que les femmes se disent courageusement la vérité. Toutes les dérives éthiques dans le comportement, dans la gestion des autres et des institutions publiques sapent la confiance des femmes et de toute la communauté. Car la politique ou encore la bonne gouvernance ne se réduisent pas qu'à la gestion des dossiers complexes ou à la résolution des problèmes en présence ou des conflits d'intérêts, mais aussi et surtout à la gestion de son être de femme.

Exigence discriminatoire affirment certaines de nos sœurs. Le petit doigt de ma petite sœur indique qu'il s'agit d'une exigence majeure pour la femme en cette étape où elle veut conquérir des espaces au sein de cette société qui ne lui accordera pas de facilités.

Que la femme le sache. Il s'agit d'un combat pour le pouvoir. Seule celle qui restera vraie avec elle-même et les autres ne sera pas isolée dans son combat et ne sera pas constamment combattue par les autres. Seule celle qui sera vraie avec elle-même et les autres ne deviendra pas un objet, jouet

impuissant entre les mains des hommes politiques qui, le moment venu, s'en débarrasseront sans verser une larme.

Une fois l'éthique retrouvée ou mieux renouvelée, la nouvelle femme congolaise pourra aller, dans un futur récent, à la conquête des institutions locales, communes et territoires, dans des alliances qui doivent aller au-delà des fictions actuelles AMP/UN¹⁶² et autres, qui ont montré leurs limites quant à l'éthique et à la vision commune qui auraient dû cimenter ces alliances. Les femmes ont une vision. Elles savent ce qu'elles font à la base dans les localités, quartiers et communes. Elles peuvent si elles s'organisent, à partir des structures existantes, redynamiser le partage de cette vision.

Une fois l'éthique retrouvée, la femme peut éviter de tomber dans le piège qui consiste à vider le Parlement de toutes ces femmes actives lors des prochaines nominations des responsables d'entreprises et autres ambassadeurs. Aujourd'hui, sauf erreur de ma part, il ne resterait plus que 45 femmes sur les 48 élus au Parlement au sortir des négociations politiques pour l'obtention des postes ministériels, en attendant celles pour les postes de mandataires des entreprises publiques et autres ambassades. Combien de femmes resteront dans l'hémicycle, matrice des lois à venir, si celles que le peuple y a envoyées sont promues à d'autres fonctions sans aucune garantie que les suppléants soient des suppléantes ?

Une fois l'éthique retrouvée, les femmes animatrices de structures à la base cesseront de faire la valse des programmes qui ne répondent pas souvent aux besoins réels de leurs sœurs à la base afin de construire un partenariat ou mieux une complicité fondée sur la réponse aux inquiétudes quotidiennes de celles-ci.

La maman « bipupula », « mbuengi », « malewa », « bimpuka », etc. attend que tu l'organises en coopérative ; que tu arraches des financements pour offrir des emplois à tes petites sœurs et autres mères en vue de restructurer l'informel qui sera source de financement de tes futures campagnes de conquête du pouvoir.

Femme leader, tu as l'argent à portée de mains ; mais tu préfères te confier à des promesses de financements extérieurs qui ne cessent de t'humilier dans un contexte où aujourd'hui, les ONG internationales sont devenues rivales des locales au même titre que les étrangers dans le commerce qui sont devenus des détaillants rivalisant malhonnêtement avec les nationaux sous la protection d'un Etat devenu, à tous les niveaux, laxiste parce que vivant de la corruption et de la concussion.

Contrairement à ce que certaines parmi vous devenues leaders le temps d'une déclaration médiatisée pensent, la « maman bipupula » n'est pas contre le genre ; mais elle est contre un programme genre qui te nourrit toi et tes camarades expertes d'outre-mer sur son dos longtemps courbé. Elle n'est pas contre la lutte contre la pauvreté ; mais elle veut voir la richesse dans son assiette au terme de ton programme aux métaphores constamment renouvelées. Elle n'est pas contre le programme sur la violence faite à la femme ; mais contre l'instrumentalisation de celles de tes sœurs qui en souffrent dans le cadre de programmes qui offrent des emplois juteux à toi et aux autres.

Emporté dans mon élan, j'ai certainement prononcé cette partie du "lisolo" à haute voix. Ma petite sœur se retourne comme pour constater la présence de quelqu'un dont elle avait déjà soupçonné la présence. Surpris, je reste médusé devant la grandeur de la pensée de cette petite fille.

¹⁶² AMP, Alliance pour la Majorité Présidentielle (au pouvoir) ; UN, Union pour la Nation (opposition).

Elle ne dit rien. Elle me regarde avec une de ces envies de te prendre dans les bras que seules les femmes de tous âges savent exprimer avec leurs yeux. Mais elle me montre ses mains souillées par l'effort de donner vie à une nouvelle nation.

Je la prends par la main et la conduis vers le seau d'eau au coin de notre maison. Pendant que je lui lave les mains ; je sens qu'elle frotte patiemment les miennes comme pour me dire qu'elles sont aussi sales. Je la regarde et me laisse emporter par son sourire et je m'entends soudain dire merci petite sœur, merci.

MYTHOLOGIES BLANCHES : DECOUVREURS ET SAUVEURS DU CONGO

Par Gabriele DIETZE
RFA. Humbolt Universität

Introduction

Cette recherche n'a pas l'intention de re-raconter l'histoire coloniale congolaise et les épreuves et les tribulations des peuples opprimés et exploités¹⁶³. Mon attention va se focaliser sur deux représentations de protagonistes/ acteurs blancs (ou culturellement blancs) de la période coloniale et postcoloniale. Tout d'abord je vais examiner les *Découvreurs* et les *Sauveurs* du Congo avant et pendant l'autorité belge tels que le célèbre explorateur Henry Morton Stanley, le philanthrope Edmund Dene Morel, le missionnaire William Sheppard et le révolutionnaire Che Guevara. Ensuite je vais m'intéresser au monde du développement et à son personnel issu de la petite bourgeoisie ainsi qu'à l'humanitarisme médiatique à l'image de Bob Geldof, Madonna ou Angelina Jolie.

Le propos ne porte pas sur le caractère héroïque respectivement terrifiant de leurs actes; la question, c'est de savoir ce qu'ils ont gagné de ces actes *pour eux-mêmes*. La recherche est orientée sur l'effet et le bénéfice psychologique qu'ils tirent de leurs entreprises africaines. En d'autres termes, cette présentation explore l'expérience coloniale et postcoloniale des hommes et des femmes, européens et américains, en tant que « Mythologies blanches », c'est-à-dire en tant que modes et mesures de construction de la « blancheur » (*Whiteness*).

Deux champs théoriques servent de toile de fond pour cette analyse. Le premier champ fait usage du néologisme « *Orientalisme* » d'Edward Said, qui décrit la figure du colonisé subalterne (l'« autre ») comme une invention des colons afin de légitimer leur « mission civilisatrice¹⁶⁴ ». S'agissant de la colonisation de l'Afrique, je préfère le terme « *Occidentalisme* », qui a l'avantage d'être plus général et, surtout parce qu'il met l'accent sur les colonisateurs et non sur les colonisés¹⁶⁵.

Le deuxième champ théorique dont je me sers est la soi-disant « Théorie critique de la Blancheur » (*Critical Whiteness Theory*¹⁶⁶). La blancheur est perçue dans cette théorie comme une norme silencieuse ou comme un problème « faux » universalisme. Ce type d'analyse critique le fait que du point de vue du Blanc, les autres ont toujours des « races », tandis que la blancheur comme « Race » ayant des intérêts de groupe et des privilèges reste invisible. Les privilèges des Blancs ne sont pas seulement constitutifs de l'exploitation coloniale, ils sont aussi et spécialement constitutifs des programmes philanthropiques et humanitaires.

¹⁶³ Voir la dernière publication internationalement applaudie de Adam Hochschild (1998), *Les Fantômes du Roi Léopold*, Boston : Houghton Mifflin.

¹⁶⁴ Said, Edward (1978) : *Orientalism*, New York : Vintage Books.

¹⁶⁵ Cf Dietze, Gabriele (2010) : « *Occidentalism, European Identity, and Sexual Politics* », in : Hauke Brunkhorst/ Gerd Groezinger (Hg), Baden Baden : Nomos, S. 87-116

¹⁶⁶ Cf. Shome, Raka (1999) : *Whiteness and the Politics of Location* » in : Thomas K. Nakayama/ Judith N. Martin (Hg), *Whiteness. The Communication of Social Identity*, London : Sage.S.107-129

Partie I

Les Découvreurs

Aucun autre pays en Afrique n'a été autant soumis au mythe et à la mythologie blanche que le Congo. Le titre du célèbre roman de Joseph Conrad, *Le Cœur des ténèbres* (1899), est devenu un paradigme pour les fantasmes européens de l'Afrique comme un continent noir, mystérieux, dangereux, sauvage et meurtrier. Le célèbre anthropologue Claude Lévy Strauss a défini le mythe comme une structure dans laquelle des choses contradictoires et incompatibles, des coutumes et des croyances sont réunis en *un seul* récit. En ce qui concerne le continent africain, le mythe d'un binôme fort et exclusif Noir/Blanc co-existe avec l'idée englobante de Ténèbres, de noirceurs.

L'explorateur Henry Morton Stanley fut l'un des protagonistes de cette double structure. Il était obsédé autant par la noirceur que par la blancheur et de manière multidimensionnelle. Son volumineux récit de voyage sur le Congo *Dans les ténèbres de l'Afrique* (1890) revient sans cesse sur la noirceur des paysages, des rivières, des forêts et des gens. Comme s'il voulait contraster avec ses cauchemars noirs, il était toujours vêtu de blanc. Et pour ajouter une dimension métaphorique : sa préoccupation majeure en tant que « découvreur » était de remplir les espaces blancs (les vides, les blancs) sur la carte (de l'homme blanc).



Henry Morton Stanley était un homme profondément troublé ; fils d'une mère galloise pauvre et

vivant seule, il dissimulait son accent britannique pour se faire passer pour un citoyen américain. Il se mettait facilement en colère, était souvent en procès et était sexuellement inepte¹⁶⁷. Trouble sexuel qu'il partageait avec son sponsor, le roi Léopold II. La rumeur veut que la reine Victoria et son mari Albert aient expliqué au jeune couple royal lors d'une visite chez des parents britanniques comment consommer un mariage (il s'est avéré être un bon apprenti dans sa vieillesse, en développant un goût pour le demi-monde).

Chaque fois que Stanley était sur le point de partir pour une expédition, il courtisait une femme et tentait d'en faire sa fiancée. Après avoir réussi dans cette entreprise, il disparaissait immédiatement au «cœur des ténèbres» (après, la mariée finissait toujours par s'en aller). Vu sous cet angle, il est facile de constater que les missions de découverte de Stanley- en cartographiant le fleuve Congo, en donnant à tous les lieux imaginables son propre nom ou celui de sa fiancée du moment- procédaient de la compensation du statut social précaire qu'il avait chez lui. Par ses expéditions en Afrique, il a acquis un pouvoir énorme. Traitant les porteurs sans merci comme des esclaves, il les menait au pas de charge en vue de s'assurer la couverture de la presse américaine à sensation. Si les choses n'allaient pas bien (ce qui arrivait très souvent), il matraquait, battait, voire tuait les porteurs, les scouts, les servants et les cuisiniers ; il infligeait le même traitement aux populations locales qu'il croisait à gauche ou à droite sur son chemin. Son concept de la *Blancheur* en tant qu'«espèce supérieure d'homme » nécessitait la construction d'une *Noirceur* «primitive» pour légitimer cette conduite. Même si les «indigènes» ne se sont pas avérés ces primitifs, le mythe a quand même été gardé. Un événement particulièrement scandaleux a caractérisé la seconde expédition de Stanley: Comme les Blancs de l'expédition voulaient en savoir plus sur le cannibalisme, James Jamison (un héritier irlandais d'une firme de whisky) acheta une petite fille, l'offrit à la population locale qui la tua et la fit frire afin de démontrer comment font les «primitifs» en général ; pendant ce temps, certains spectateurs blancs dessinaient des esquisses de l'incident à des fins scientifiques.

¹⁶⁷ Pour une biographie détaillée voir Stanley, Henry Morton (1909) : *The Autobiography of Henry Morton Stanley*, London : Samson Low, Marston & Co, pour une évaluation critique, voir Hochschild, *ibid*, p.30 et sv.

LONDON, Nov. 14.—The *Times* publishes the full text of Assad Farran's affidavit. After describing Barttelot's cruelties, it deals with the Jameson cannibal affair at Ribakiba.

Jameson expressed to Tippoo's interpreter curiosity to witness cannibalism. Tippoo consulted with the chiefs and told Jameson he had better purchase a slave. Jameson asked the price, and paid six handkerchiefs.

A man returned a few minutes afterward with a ten-year-old girl. Tippoo and the chiefs ordered the girl to be taken to the native huts. Jameson himself, Selim, Masondie, and Farhani, Jameson's servant, presented to him by Tippoo, and many others followed.

The man who had brought the girl said to the cannibals: "This is a present from a white man who desires to see her eaten."

"The girl was tied to a tree," says Farran, "the natives sharpening their knives the while. One of them then stabbed her twice in the belly.

"She did not scream, but knew what would happen, looking to the right and left for help. When stabbed she fell dead. The natives cut pieces from her body.

"Jameson in the meantime made rough sketches of the horrible scenes. Then we all returned to the chief's house. Jameson afterward went to his tent, where he finished his sketches in water colors.

"There were six of them, all neatly done. The first sketch was of the girl as she was led to the tree. The second showed her stabbed, with the blood gushing from the wounds. The third showed her dissected. The fourth, fifth, and sixth showed men carrying off the various parts of the body.

"Jameson showed these and many other sketches to all the chiefs."

Sauveurs

Point n'était besoin de disposer de ce pouvoir absolu de vie et de mort pour investir les acteurs blancs/ occidentaux de ce sentiment tant convoité de supériorité. L'intervention philanthropique pouvait assurer le même résultat. Le célèbre Edmund Dene Morel, tête de file de la campagne de mise à jour des atrocités belges concernant le travail forcé dans l'exploitation du caoutchouc naturel (chicotte et ablation des mains¹⁶⁸) n'a jamais considéré le peuple congolais comme capable de se gouverner lui-même ; il prônait plutôt un colonialisme à la britannique soi-disant plus humanitaire, qui apporterait l'illumination, la civilisation et la religion aux Congolais. Alors que l'*occidentalité* coloniale du genre de Stanley avait besoin de «primitifs» pour se développer et s'investir dans une mission civilisatrice capitale, Morel et ses édiles imaginèrent des sujets infantilisés et féminisés ayant besoin d'une aide condescendante¹⁶⁹.

L'une des marques les plus particulières de cet occidentalisme salvateur a été élaborée par le missionnaire Africain Américain William Sheppard. Celui-ci fut envoyé au Congo pour deux objectifs: d'une part, il devrait christianiser les «indigènes» (la mission contribuait du coup à l'amélioration du système colonial) ; d'autre part, son agenda - pas vraiment caché- était d'explorer les perspectives d'un projet raciste pour le Sud des Etats-Unis. Les adeptes de ce projet voulaient que Sheppard vérifie la possibilité d'envoyer en Afrique les anciens esclaves noirs fraîchement émancipés du Sud dans le cadre du projet « Retour en Afrique». L'objectif était double: d'une part, il fallait débarrasser le Sud des Etats-Unis des Noirs et d'autre part, on les utiliserait pour civiliser leurs frères plus sauvages¹⁷⁰.

Sheppard, de façon rusée, détourna le projet en s'érigeant lui-même en « quasi-Blanc », toujours vêtu des tenues immaculées.

¹⁶⁸ Cf. Morel, Edmund D. (1904), *King Leopold's Rule in Africa*, London : Heinman ; Morel, Edmund D. (1906) *Red rubber. The story of the Rubber Slave Trade Flourishing in the Congo in the Yera of Grace 1906*, London : Fisher Unwin.

¹⁶⁹ Pour une intéressante critique de l'affirmation par Morel de la suprématie blanche telle que convenablement mise en oeuvre par les Britanniques et mal exécutée par les Belges dans: Bass, Jeff D. (2010), *Imperial Alterity and Identity Slippage. The Sin of Becoming 'Other'* dans Edmond D. Morel's *King Leopold's Rule*, dans: *Rhetoric and Public Affairs* 13:2, pp. 107-134.

¹⁷⁰ Voir Phipps, William E. (2002), *William Sheppard: Congo's African American Livingstone*, Louisville: Geneva Press,



Il bâtit sa supériorité occidentale, non seulement par le christianisme, mais aussi en se posant lui-même comme ethnographe. Ayant découvert le royaume des Kuba - ou mieux, y ayant été bien accueilli en raison de son visage noir - il fut témoin de la dernière structure sociale intacte encore en marche au Congo et en documenta la vie, ce qui, finalement conduisit à la destruction du royaume- comme lors des premières découvertes ethnographiques. L'"Autre" noir dont avait besoin Sheppard pour auto-construction occidentale procédait de l'image du «bon sauvage» qu'il voulait conduire en douceur vers la civilisation. Le cas de ce missionnaire Africain Américain prouve que la suprématie culturelle ne repose pas nécessairement sur la couleur de la peau, mais qu'elle peut être un phénomène relationnel et culturel qui dépend des *politiques de localisation*, comme dirait la théorie postcoloniale.

Quand Sheppard rentra enfin chez lui aux États-Unis, il s'installa dans le Sud et y fut traité en tant que citoyen de deuxième classe. Dans sa ville natale de Waynesboro en Virginie, les gens parlaient de lui comme de quelqu'un de «bien élevé» et qui avait reconnu «sa place» à son retour d'Afrique.

Une autre type de « sauveur » - Che Guevara

L'un des plus énigmatiques «sauveurs» du Congo, Che Guevara, a justement eu quelques problèmes à reconnaître sa place, lorsqu'il était en attente d'une Révolution congolaise à venir. Quand ses camarades cubains et congolais lui conseillèrent de ne pas franchir la ligne, parce que sa face «blanche» faisait de lui une cible idéale de trahison et était facilement repérable si l'on voulait l'assassiner (la plupart des membres cubains de la force révolutionnaire étaient d'origine afro- Caraïbienne), Guevara se sentit offensé. Son approche était différente. Il voulait se purger lui-même de la blancheur culturelle. Ce qu'il voulait, c'était rendre politiquement invisible la

couleur de l'opresseur. Il insista pour ne pas disposer de privilèges quant au logement, à la nourriture et à la chaîne de commandement. Il risqua littéralement son corps et sa santé, comme preuve que pour les forces anti-coloniales, l'égalité se réaliserait au-delà des considérations raciales. Son utopie obstinée faillit lui coûter la vie¹⁷¹.

Mais cela n'est qu'une face de la médaille ; l'autre face, c'est que la révolution de style cubain n'était manifestement pas du goût des forces locales. Ici nous pouvons voir que même l'engagement anti-raciste peut devenir une mythologie blanche pour légitimer une intervention politique.

Au cours de l'histoire, la *blancheur* (whiteness) en tant qu'outil d'auto-affirmation occidentale s'est avérée relationnelle, culturellement codée et sujette à des changements de sens au fil du temps. Comme le montre l'exemple du missionnaire Africain Américain Sheppard, on n'a pas besoin d'être Blanc pour jouir des bénéfices de la blancheur culturelle. Par contre ce qui ne change pas c'est la fonction constitutive que jouent le Congo et l'Afrique – en tant que prototypes de « Ténèbres »- pour la construction de la supériorité occidentale.

Cette supériorité est construite sur base de différents éléments ou, pourrait-on dire, de technologies sociales présentes dans les rhétoriques de « Découvrir » et « Sauver » :

- **Découvrir** consiste à cartographier, nommer, prospector, ethnographier et excaver ou trouver des objets censés sans valeur pour les indigènes (c'est-à-dire les voler et les afficher dans les musées ethnologiques occidentaux)

- **Sauver** consiste à christianiser, civiliser, éduquer, guérir et révolutionner.

Chaque mode mentionné ci-dessus produit des conceptions différentes des Africains: « Primitifs », « Sauvages », (nobles ou non), Enfants, ou Révolutionnaires en manque d'orientation.

Partie II

Ascension sociale à travers le mythe du « développement »

De nos jours, lorsque les média occidentaux couvrent le Congo, des experts et des observateurs parlent très souvent des guerres civiles, de la crise des réfugiés, des éruptions volcaniques et des lacunes d'une « industrie humanitaire incontrôlée ». Ici un autre type de « sauveur » entre en jeu. Je vais reprendre le vieux concept de « développement » - le terme est un problème en soi¹⁷² – « autopromotion » en français, en Allemagne nous appelons cela « aider quelqu'un à s'aider » (Hilfe zur Selbsthilfe). Le concept a été popularisé avec le proverbe chinois : « Donnez à un homme un poisson et vous le nourrissez pour un jour. Apprenez-lui à pêcher et vous le nourrissez pour la vie. »

Il n'est pas difficile de voir que le mystérieux engin de pêche nécessite un instructeur occidental.

¹⁷¹ Cf. Guevara, Ernesto "Che" (2001), *The Diaries of the revolutionary war in the Congo*, New York: Grove Press. Pour une lecture critique de l'aventure inappropriée de Guevara au Congo, voir: Taibo II, Paco Ignacio (1997), *Che. Die Biographie des Ernesto Guevara*, Hamburg: Nautilus, pp. 417-488.

¹⁷² Pour une revue plus extensive des échecs et des inepties de l'industrie de l'aide lire par Easterly, William R. (2007), *The white Men's Burden. Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done so much Ill and so Little Good*, New York, London: Penguin

Donc des artisans allemands, européens, américains issus du fond des classes moyennes inférieures, comme les pêcheurs, les boulangers, les bouchers, les mécaniciens automobiles, les monteurs de moteurs, les techniciens des ordinateurs s'engagent dans l'industrie de l'aide, et très souvent, échappent du coup au chômage dans le contexte économique de crise qui prévaut chez eux. Ces artisans et ces artisanes envoyés à l'étranger engrangent d'énormes privilèges, en importance et en salaires dont ils n'auraient pas bénéficié chez eux, exactement comme les anciens colonisateurs qui en profitèrent pour gagner des échelons dans la classe sociale et faire fortune. Voilà donc une dividende clairement « occidentale » pour des personnes qui, au départ, n'étaient pas particulièrement privilégiées pour aider à pêcher. Pour réussir à le faire, ils construisent une image d'Africains rêveurs, indolents et malheureux qui ont besoin d'être soumis à un entraînement très dur au travail. Si vous écoutez les récits de ces sauveurs œuvrant dans le « développement », vous croirez entendre des maîtres artisans mécontents se plaignant de leurs garçons apprentis irresponsables et sans talent. Les Européens de la classe moyenne inférieure ne se contentent pas de sauter par-dessus les frontières des classes de chez eux. Ils se livrent également en grand nombre à un culturalisme néo-raciste, en attachant une supériorité imaginaire au travail d'expertise et à l'éthique du travail.

Humanitarisme des Célébrités I- Bob Geldof

Le deuxième exemple vient d'un autre espace de «sauvetage», qu'on pourrait appeler *coup de la célébrité médiatique*. Cette forme d'auto-affirmation de soi (ou d'auto-glorification) blanche / occidentale est tout à fait différente de celle de la mécanique du « développement ». Aux stars et aux acteurs actrices d'Hollywood on reconnaît un prestige énorme, la gloire et la fortune. Un engagement en Afrique (conceptualisée comme l'endroit le plus pauvre au monde et incapable de s'aider soi-même), l'affichage de la compassion et de la responsabilité, humanise la star. Bob Geldof, Madonna et Angelina Jolie sont des exemples remarquables dans ce genre. La carrière de chanteur populaire de Geldof (leader du groupe Boomtown Rats) battait de l'aile quand il s'est découvert la vocation d'organisateur d'événements pour l'urgence contre la famine avec *les Concerts Live Aid 1985*. Plus tard, sur sa page d'accueil, il encouragea tout le monde à goûter au bonheur d'aider: «C'est sans aucun doute un moment historique où les gens ordinaires peuvent saisir la chance de réaliser quelque chose de vraiment monumental et demander aux 8 dirigeants du monde lors du G8 de mettre fin à la pauvreté.¹⁷³»

Même si beaucoup de musiciens populaires ont pris part à l'initiative, seul son visage est en exergue comme chargé des relations publiques sur sa page d'accueil. En outre il se servit de sa réputation de chanteur populaire dans cette entreprise en recrutant ses collègues les plus éminents comme Elton John et Paul McCartney.

Contrairement à sa campagne de publicité mondiale l'impact de son projet était très modeste et parfois même contre-productif: la critique, comme par exemple dans le documentaire STARSUCKERS, dit que l'argent de *Live Aid* pour les urgences contre la famine était partiellement utilisé par le dictateur éthiopien Mengistu pour un programme meurtrier de relocalisation des populations, et que la campagne de 2008 pour l'allègement de la dette a gêné une autre campagne à la base, « *Make Poverty History* ». Pour sa « Mythologie blanche », Bob Geldof a besoin des masses affamées sans assistance ayant besoin d'un porte-parole capable. Il se

¹⁷³ <http://www.bobgeldof.info/Charity/>

croit lui-même être la bonne personne pour cette tâche, parce qu'il est (ou se veut) une rockstar majeure qui a la capacité d'attirer l'attention mondiale (blanche).

Humanitarisme des Célébrités II - Madonna et Angelina Jolie

Le projet des célébrités de Madonna et Angelina Jolie vise des objectifs différents. Toutes deux connaissaient et connaissent encore des carrières en flèche, mais toutes deux traînaient la réputation d'être des prédateurs sexuels. Toutes deux avaient joué avec l'image mais avec une Madonna légèrement vieillissante et une Angelina Jolie qui venait tout juste de «voler» Brad Pitt, déjà marié à Jennifer Anniston, elles avaient besoin d'une stratégie pour contrer une si mauvaise publicité. Une maternité spectaculaire leur parut une bonne solution, la combinaison de la maternité et de l'investissement dans l'humanitaire leur sembla encore d'un meilleur effet.



Accompagnée par une foule immense de média, Madonna se rendit au Malawi pour sauver «son» enfant orphelin de la pauvreté. Quand le père et la grand-mère réels se manifestèrent et s'opposèrent au plan d'adoption, Madonna se tira d'affaire avec des dons à l'orphelinat et présenta son enfant sauvé à la presse mondiale.

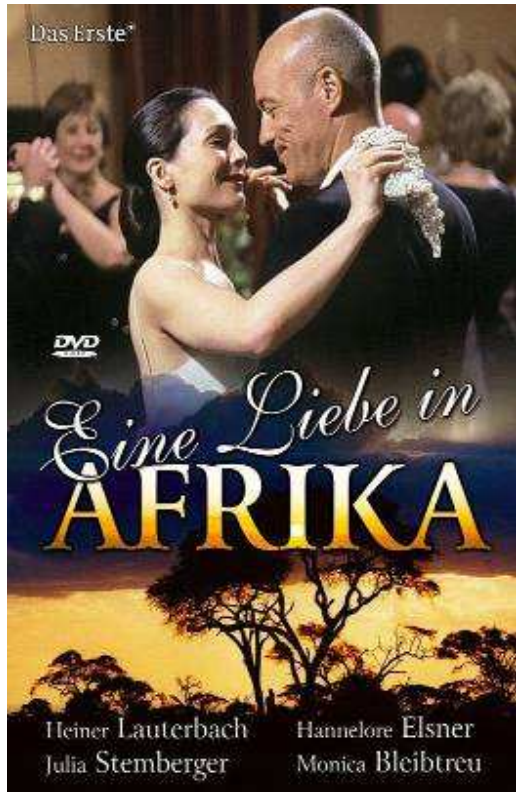
Angelina Jolie mit en scène le concept de «Maternité salvatrice » un peu différemment. Après avoir adopté une petite éthiopienne, Zahara, et un petit vietnamien, Pax, elle accoucha de son premier enfant propre dans un coin isolé en Namibie, protégée par le gouvernement local contre la frénésie des médias occidentaux. Ceci constituait un nouvel élément dans le plan. Non seulement l'actrice était en train de sauver les enfants du Sud en les intégrant dans sa famille, mais elle était elle-même *sauvée* par "Mère Afrique" d'une frénésie médiatique qu'elle avait elle-même engendrée.



Angelina Jolie fit donc d'une pierre deux coups. Elle sauva le patrimoine africain (en sauvant un enfant) et romança l'Innocente Afrique, protectrice de sa maternité postmoderne médiatisée. Si le projet de ces deux célébrités féminines avait été de sauver des enfants noirs, Madonna et Angelina Jolie auraient pu facilement regarder autour d'elles, à l'Est de Los Angeles, Watts ou Brixton.

Les femmes blanches libératrices à télévision allemande

Je vais conclure avec un programme très spécial de sauvetage. Le projet de *sauver l'Afrique tout en étant sauvé par l'Afrique* est entré dans la culture populaire allemande, où une sorte de genre nouveau de long métrage surtout télévisé s'est développé. L'histoire se déroule en général comme ceci: une femme blanche d'âge moyen, en proie à des crises (qui n'a jamais été en Afrique) hérite d'une ferme ou d'une usine en Afrique. En entrant dans le pays, elle trouve la succession proche de la faillite, menacée par de méchants capitalistes et par un gouvernement corrompu et irrationnel, et occupée par des Africains désespérés, craignant pour leurs emplois et leurs maisons, dépendant de la succession. La femme allemande d'âge moyen mobilise alors toutes ses ressources, tombe amoureuse d'un aventurier protecteur ou d'un vétérinaire (naturellement blanc), sauve la ferme et les emplois des Africains et vit heureuse pour toujours.



Je vais résumer ma présentation par un plan de film très significatif, qui intègre et incarne la rhétorique de la découverte et du sauvetage que j'ai essayé de décrire dans ce papier.

Après les larmes et les souffrances, l'héroïne de la série télévisée réalise qu'elle se sent chez elle en Afrique. Ce sentiment avait toujours été dans son âme, mais elle ne l'avait jamais su. La jouissance supposée est visualisée par l'héroïne positionnée sur une colline, laissant ses yeux errer à travers un vaste paysage vierge, uniquement peuplé de grands animaux sauvages, évidemment. J'appelle ce plan (et pour paraphraser le critique de cinéma E. Ann Kaplan) *Regard Impérial*¹⁷⁴, où une femme blanche prend symboliquement possession d'une Terre Vierge.

La rhétorique des découvertes et de sauvetage par les hommes blancs avait parcouru un long chemin avant que les protagonistes féminines occidentales n'aient été en mesure d'en maîtriser le langage. Mais tout l'attrait glamour et sentimental de ces nouveaux récits de sauvetage portés par des rôles féminins ne doit pas cacher le fait que les relations occidentales de pouvoir et les constructions de la suprématie blanche sont toujours en place, indépendamment du sexe du protagoniste.

¹⁷⁴ Kaplan, E. Ann (1997): *Looking for the Other. Feminism, Film, and the 'Imperial Gaze'*, London: Routledge.

TEMOIGNAGES, D'HIER A AUJOURD'HUI

LE HIP HOP INFLUENCE LE QUOTIDIEN CONGOLAIS

*Par Moses Bimanyu
Animateur culturel
Digital Congo
Kinshasa*

Le hip hop est une culture qui a vu le jour dans les rues des New York dans les années 70. Aujourd'hui cette culture urbaine est repandue à travers le monde, surtout dans les cités urbaines. Au Congo cette culture e a influencé le mode de vie des Congolais. Comme dans chaque culture nous avons des éléments de base, le hip hop américain regroupe quatre expressions de base ; le Mcing, le Deejaying , le Beackdance et le Grafiti.

Wikipédia définit le Mcing comme étant un chant saccadé (*flow*) composé de paroles souvent très imagées, riches en assonances et allitérations. Influencé par le *toasting* et par des précurseurs dans le jazz ou le rock, il connaît un succès tel qu'on assimile parfois la musique *hip-hop* au rap. MC est l'appellation qui désigne celui qui anime les soirées ou des manifestations, mais désigne également les rappers. Les initiales MC correspondent en anglais à *Master of Ceremony* ou *Microphone Controler*.

Le deejaying (ou DJing, DJaying...) consiste à passer des disques simultanément, en les mélangeant et en les modifiant. Le DJ utilise pour cela des techniques variées comme le *scratch*, le *cutting*, le *Baby scratch* ou le *Crab*.

Le *breakdance*, une danse au sol caractérisée par son aspect acrobatique et ses figures et qui s'inspire en partie des *funk styles* (*Locking*, *Popping* et *Boogaloo*). Le terme de breakdance vient des médias, le terme correct pour parler de cette danse est le b-boying. Les danseurs sont également appelés breakers ou B-Boys (B-Girls pour les danseuses), le B signifiant "Beat". De nouveaux styles sont apparus comme la *house dance*, le *new style*, le *hooba lumps* ou encore le *krump*. Les *funk styles*, plus anciens que le *b-boying*, et que le Hip-Hop en général, sont néanmoins considérés comme faisant également partie des danses hip-hop.

Le *graffiti* est un phénomène omniprésent dans le paysage urbain. Le graffiti permet au graffeur (ou *graffiti artiste*) de se réappropriier son environnement, et de marquer son mobilier urbain. Généralement réalisé à l'aide de bombes aérosols, sa pratique nécessite adresse et entraînement et constitue une véritable technique artistique. Celle-ci fait intervenir de nombreuses notions plastiques (stylisation, géométrisation, équilibre, etc.) mais se trouve également en relation avec d'autres domaines artistiques (*infographie*, *photographie*, *bande dessinée*).

En tant que mode d'expression artistique, le graffiti est également porteur d'un message de révolte et d'affranchissement.

Il y a aussi un autre élément, le streetfashion l'habillement de la rue. Comme beaucoup d'artistes populaires américains s'habillent en respectant l'habillement de la rue, nos artistes aussi ont suivi le pas.

Le hip hop est la culture urbaine la plus populaire du monde. Parmi les précurseurs du hip hop nous avons James Brown ; c'est lui qui a mis sur pied le style Funk et certains artistes musiciens congolais comme Tabuley, Franco Luambo, Papa Wemba voulaient ressembler à ces artistes américains en suivant leur accoutrement et leur mode de vie, facilement ils le communiquèrent au commun des mortels de la R.D. Congo.

Ainsi Papa Wemba un artiste urbain congolais précurseur de la culture urbaine la SAPE qui veut dire la Société d' Ambianceurs et des Personnes Élégantes, qui copie sans faute le hip hop dans le streetfashion. La base de la SAPE c'est la religion KITENDI qui se traduit littéralement en « religion du tissu » qui est équivalent à l'habillement, plus précisément l'habillement de la rue.

Franco Luambo Makiadi, un autre monument de la musique congolaise moderne a nommé son groupe OK JAZZ (Orchestre Kinois de JAZZ) or le Jazz est l'ancêtre du hip hop et les thèmes exploités dans sa musique sont révolutionnaires et festifs comme dans le hip hop. Il vivait à l'image des grandes stars américaines comme James Brow, de même Tabuley qui lui dansait comme James Brown.

En RDC les artistes sont considérés comme les modèles or ces artistes ont eux-mêmes pour modèles les artistes américains précurseurs du hip hop ; donc la culture urbaine le hip hop influence le quotidien congolais. Pendant près de 35 ans le Congolais et la musique congolaise ont vécu cette influence et nous remarquons que la vraie culture urbaine congolaise n'existe presque pas ; nous avons une forme de culture métissé entre la culture urbaine des Etats –Unis et la culture traditionnelle du grand Congo, ce qui fait que culturellement parlant le Congolais de la ville a adopté une culture qui n'est pas sienne et se laisse influencer par la culture urbaine des Etats- Unis.

Pour les cinquantenaires à venir, continuerons-nous à vivre sous la colonisation de la culture ?

LE JEUDI, 30 JUIN 1960 : A 27 ANS JE HISSE LE DRAPEAU DU CONGO INDEPENDENT

*Par Papa Sylvestre KAHINDO MAPERA
Conseiller juridique
Assemblée provinciale du Nord Kivu*

Je suis KAHINDO MAPERA Sylvestre, à présent conseiller juridique à l'Assemblée de la



Province du Nord-Kivu. Le 17 juin 1960 m'a trouvé à l'église de la paroisse catholique Saint François de Kadutu, à Bukavu. Le curé Mulindwa, qui deviendra archevêque, était en train de nous marier. Plus tard dans la journée, je vois la crème politique de la ville qui vient me féliciter. Je pensais que c'était pour mon mariage. « *Mais non, dit un député, l'Assemblée Provinciale du Kivu vient de former le Gouvernement Provincial et votre nom a été retenu au poste de Ministre provincial de la santé. Félicitations !!!* » J'avais 27 ans.

Il n'y avait qu'une seule province du Kivu avec comme chef-lieu Bukavu. Sud-Kivu, Maniema et Nord-Kivu étaient des Districts. Je devais superviser tout ça en ma qualité de Ministre Provincial de Santé Publique, Affaires Sociales, Jeunesse et Sports. Et c'est en cette qualité que j'ai pris part à toutes les rencontres entre les représentants du gouvernement belge et les Congolais, jusqu'au 30 juin. Il était chaque fois question de la passation des pouvoirs. On se mettait d'accord sur certaines modalités.

L'une de ces réunions a traité de la personne qui devait descendre le drapeau belge pour hisser le drapeau congolais au cours des cérémonies du 30 juin. C'était un conseil des ministres auquel prenait part nos techniciens belges qui nous guidaient et nous disaient vous devez faire ceci, vous devez faire cela. Ils avaient dit que le rôle du Président du gouvernement provincial serait de prononcer le discours solennel. Il ne pouvait pas le faire et s'occuper du drapeau. Il fallait que ce soit l'un des nous. Les uns disaient que ce serait le plus vieux. Et le plus vieux à l'époque était un ministre originaire du Maniema nommé Kisanga Hilaire. Les autres pensaient que ce devait être le plus jeune, c'est-à-dire moi. Il a fallu un vote pour nous départager et c'est moi que le sort a désigné. Il ne faut pas penser que c'était là une tâche facile. Des rumeurs persistantes disaient que celui qui oserait descendre le drapeau belge serait descendu illico par les soldats belges. Et d'ailleurs lorsque la nouvelle est arrivée aux oreilles de mon beau-père, il m'a convoqué pour me signifier qu'il désapprouvait mon consentement parce qu'il n'avait pas marié sa fille pour la rendre veuve prématurément. J'ai dû user de toute la diplomatie dont je suis capable pour le rassurer et lui montrer en même temps que mon nouveau métier avait ses risques. Je suis Ministre pour le peuple et le premier geste qu'on me demande de poser pour ce peuple c'est de lui hisser son drapeau. Alors, si je meurs pour ça, je serai mort pour le pays.

C'est ainsi que le 30 juin, un jeudi à 10 heures précises, les cérémonies de passation du pouvoir se sont déroulées sur la place dite "Place de l'Indépendance". La tribune était érigée sur la route

qui mène vers le feu rouge. C'était plein de Blancs avec quelques notabilités noirs et les Députés, Ministres et Sénateurs de la Province. En face, d'habitude la colline dite Sainte Thérèse était boisée. Il n'y avait aucune maison comme aujourd'hui. D'ailleurs c'était une zone non constructible. Mais, ce jour-là vous ne pouviez pas voir un arbuste ou une feuille verte. Il y avait un lac d'hommes, un lac noir de monde. Vous ne pouviez pas trouver un seul millimètre qui ne soit occupé par un corps humain. Du côté de la prison centrale de Bukavu, ooh je n'avais jamais vu une telle concentration d'hommes, une foule aussi dense !! Je crois que toute la ville et ses environs s'étaient donné rendez-vous là. Ils voulaient vivre la liberté, entrer dans la ville sans laissez-passer, voir l'indépendance. Et il y avait de quoi !! Dans nos meetings, nous avions beaucoup promis. Toutes les contraintes des colonisateurs allaient disparaître avec l'arrivée de "UHURU", l'indépendance.

Vint le moment solennel qui symbolisait le remplacement du pouvoir belge par le pouvoir congolais. J'ai descendu le drapeau belge avec tout le respect que mérite un pays souverain comme la Belgique. Je l'ai plié en quatre et remis au gouverneur belge qui se tenait derrière moi, il s'appelait Mr Boorley, en lui disant de le remettre à son tour à son Roi. Puis je me suis tourné vers le sergent congolais qui tenait le plateau sur lequel était posé le drapeau congolais. Deux soldats congolais armés m'entouraient. Ils ont présenté les armes. J'ai pris le drapeau, je l'ai noué à la corde puis j'ai commencé à le hisser le plus lentement possible. Je crois qu'il montait à la vitesse de 1mm par minute. En tout il a fallu plus de 30' pour qu'il arrive en haut du mat. Quelle débauche de joie !! Chacun a chanté dans sa langue maternelle et pourtant on sentait une communion autour de cette cérémonie. Le cœur de chacun était dans ce drapeau. Le vacarme était à son comble. Les bouteilles de la bière Primus explosaient avec un bruit de bombe. Comme ça se faisait dans mon dos, je continuais en attendant le moment où je serai atteint à mon tour par les fameuses "bombes belges" dont la rumeur avait fait état. Ça faisait pouum...BOOUM !!! et le drapeau montait ... montait...montait jusqu'au moment où il est arrivé au sommet. L'euphorie de ce jour était comparable à ce qui se passera quand Jésus viendra prendre les siens.

Ensuite, c'était au tour du Gouverneur belge d'entrer en action. Il s'adresse à Miruho, le Président Provincial pour lui remettre la Province du Kivu. Le discours de Jean Miruho, qui a suivi, était interrompu à tout moment par les cris et les applaudissements de la population. En tout cas, il devait chaque fois s'arrêter pour reprendre après un calme relatif. Je n'ai pas tout retenu de cette adresse solennelle mais je me souviens très clairement que l'unique passage qui m'a marqué c'est quand il a dit : *«Vous les Belges, donner au Congo l'indépendance ne suffit pas. Toute l'Afrique doit être libérée, notamment l'Afrique du Sud.»* L'Afrique du Sud de l'époque était une colonie spéciale. Les animaux y avaient plus de valeur que les Noirs.

Comment avions-nous les nouvelles des contrées lointaines comme l'Afrique du Sud ? Dans nos partis politiques, la section information était très efficace. Je faisais partie du CERE (Centre de Regroupement des Africains) et là nous recevions des lettres venant du Nigéria, du Cameroun, de Brazzaville,...qui nous informaient sur ce qui se passait là bas. Déjà nos voisins ici étaient toujours colonisés. Le 30 juin 1960 le Rwanda et le Burundi n'avaient pas encore eu leur indépendance. Ça viendra deux ans après. Les politiciens africains communiquaient entre eux et ceux qui avaient eu l'indépendance avant nous nous encourageaient. C'était le cas de toutes ces colonies françaises que De Gaulle avait émancipées.

Pour nous, la journée du 30 juin s'est poursuivie avec les festivités des Belges et autorités congolaises à la résidence officielle du gouverneur. Nous buvions et dansions quand l'épouse du gouverneur a remarqué que je ne prenais que des boissons sucrées. Elle est venue vers moi avec un petit verre de whisky mélangé à du sucré. Pendant une fraction de seconde je me suis dit que comme c'était moi qui avais descendu le drapeau du pays de cette femme, c'était fini pour moi. Le temps était venu de mourir empoisonné. Stoïquement je me suis dit que si je mourrais dans ces conditions, toutes les personnes présentes témoigneraient devant l'Histoire. Elle m'a demandé : « *Pourquoi tu ne prends que des sucrés ? C'est ça que tu dois prendre à une occasion comme celle-ci !!* » Je lui dis « *mais madame, je n'ai jamais bu !!* » Devant mon hésitation, elle me dit : « *N'ayez pas peur. Prenez, buvez !!* » Je prends et bois et trouve que c'est délicieux. Elle me demande : « *Tu prends un autre verre ?* » Je dis oui..oui...oui.... En tout cas cette femme a prolongé ma vie je crois.

Beaucoup d'invités étaient là. Les uns venaient du Rwanda ou du Burundi, d'autres de l'Europe,...ils étaient curieux de savoir ce que nous allions faire de notre pays. Réellement ils nous aimaient et voulaient nous aider. Ce n'était pas la simple curiosité.

Pendant ce temps, nous n'avions aucune idée de ce qui se passait à Léopoldville, la capitale. Les communications n'étaient pas magiques comme aujourd'hui. Ce qui se passe à Léopoldville ne pouvait nous parvenir qu'après une semaine. C'est ce qui fait que ce qui s'est passé entre Lumumba et Kasavubu, nous ne l'avons su que le lendemain à partir des lamentations des Blancs et plus tard par les informations diffusées sur les antennes de la Radio Bukavu. Les Blancs se disaient déçus parce qu'ils croyaient que nous allions former un seul pays et maintenant Lumumba ne voulait plus d'eux et les rejetait. Cependant, connaissant l'esprit des gens du Kivu, ils savaient qu'il s'agissait là d'un discours de l'ouest du pays. Ici, nous savions que même s'ils nous avaient colonisés, nous avions besoin de leur expérience, de leur sens du travail, de leur organisation administrative, économique et sociale, et c'est ce que nous aurions dû faire au lieu de faire ce que nous avons fait... !!

Nous nous séparons vers 19h et chacun rentre chez lui. Sur la route, les gens dansent dans la rue, boivent, chantent. Les hôtels réservés aux Blancs sont envahis par les Noirs. Arrivé dans ma commune, à Bagira, je fais un crochet à la place communale à l'hôtel "Ghetto" réservé aux évolués. La nuit fut calme. Une police mixte composée de Blancs et de Noirs a patrouillé toute la nuit. La commune d'Ibanda où vivaient la plupart des Blancs est sous une surveillance particulière. Au cours d'une réunion de sécurité, le gouverneur avait demandé des mesures spéciales pour que les Blancs ne soient pas violés par les Noirs. Il proposait aux ministres et directeurs provinciaux que les Noirs soient désarmés. Ce qui lui fut refusé parce que cela revenait à désarmer l'armée vu que la législation en vigueur interdisait totalement aux Noirs de posséder un fusil alors que presque tous les Blancs détenaient des permis de port d'armes. De toute façon, j'ai posé deux questions au gouverneur qui n'ont pas eu de réponse. J'ai demandé : « *Monsieur le gouverneur, vous dites avoir des femmes et filles à protéger du viol, pouvez-vous nous citer un seul cas de Noir qui se soit amouraché de l'une de vos femmes ? Seconde question : connaissez-vous un seul homme noir qui soit responsable de l'existence des mulâtres dans ce pays ?* »

Tout s'est finalement passé dans le calme. Le lendemain 1^{er} juillet n'est pas une journée chômée ou fériée. A 7h30', nous sommes chacun à son poste. Toutefois, la montée des couleurs nationales n'est pas accompagnée par l'hymne nationale. Le "Débout Congolais" ne viendra que

plus tard. Ce jour-là, j'ai demandé à mon secrétariat de commencer l'indicateur par une nouvelle page. Lettres reçues et expédiées devaient commencer par le N°1 et non pas continuer à partir de là où les Belges étaient arrivés. Nous avons continué à travailler la main dans la main avec les Belges. Les colons étaient dans leurs plantations et les bureaucrates à leurs postes jusqu'au 31 décembre où ce monde s'effondre. Nous sommes arrêtés et amenés à Stanleyville. Le calvaire des Congolais commence.

A Léopoldville, Kasavubu et Lumumba se sont révoqués mutuellement. Antoine Gizenga s'est retranché à Stanleyville et a proclamé la session de l'Est du pays avec lui comme Président de cette "République". Il donne l'ordre aux soldats de la Force Publique d'arrêter tous les membres de notre gouvernement et de nous acheminer à Stanleyville. Je suis embarqué avec le Président Miruho, Rwakabuba et les autres sur un camion benne jusqu'à Goma où nous rencontrons le commissaire de District Ruyange Pierre et son adjoint Kigeri Louis dans un cachot du camp militaire de Goma où nous passons la nuit. C'est l'étonnement mutuel. Personne ne sait pourquoi nous sommes arrêtés. Il devient clair que nous étions pris dans l'engrenage d'un coup d'Etat. Le lendemain le camion nous dépose à Beni où l'administrateur du territoire s'était déjà enfui. Nous passons la nuit dans sa résidence. Le matin le périple se poursuit jusqu'à Bafwasende. Notre escorte se souvient que jusque là nous n'avions pas mangé. On nous amène un sac de riz et des bouteilles de whisky. Le Président Miruho intervient et fait remarquer aux soldats que si nous ne mangions pas ce sont des cadavres qu'ils présenteraient à Gizenga. Ils sont d'accord et font ce qu'ils peuvent.

A Stanleyville, nous sommes présentés au général Victor Lundula, oncle maternel de Lumumba, avant d'être jetés dans la prison d'Ossio sur la rive gauche du fleuve Congo. Chacun est placé dans une minuscule cellule sans lit éclairée par une petite fenêtre placée à 3m de hauteur. Nos chemises et nos chaussures sont restées confisquées pendant tous les trois mois que nous avons été là.

Un jour les bruits nous parviennent de l'extérieur : « *Les PNP (Parti National du Progrès) ont tué Lumumba. Il faut les tuer tous.* » On nous sort des cellules pour nous rassembler dans la cour. Le général appelle un nom ; le peloton d'exécution le fusille. Un certain Rudahindwa Edmond, membre du gouvernement local, est derrière lui et nous encourage d'un signe de tête. Deux personnes appelées Lukusa et Bononge sont tuées. Un certain Mutombo, originaire de Beni au Nord-Kivu, est tué aussi parce qu'il porte un nom de la tribu baluba du Kasai en sécession contre Léopoldville et anti lumumbiste. 12 députés et Sénateurs de la province Orientale sont aussi exécutés. Puis Lundula nous demande de regagner nos cellules. Sans réfléchir, nous applaudissons au cri de : « *Vive le général* » sans penser aux 15 cadavres à côté de nous. Je me précipite dans la première cellule venue, mais là je rencontre un corps alors que les cellules sont individuelles. Je le touche, il remue. Je lui demande : qui es-tu ? Il me dit : Kajangu Michel. Je lui demande : est-ce qu'on nous a tués ? Il répond : sinon on n'en parlerait pas.

Un mois après, Rudahindwa Edmond viendra nous annoncer notre libération. Gizenga remet à chacun une chemise puis nous embarque dans un camion qui nous ramène à Bukavu. Là, Kashamura Anicet, Ministre de l'Information du gouvernement rebelle Gizenga a déjà installé un gouvernement provincial du Kivu dirigé par Adrien Omari, originaire du Maniema. Curieusement ce gouvernement m'a réservé ma place de Ministre de la Santé. Je reprends mes fonctions mais

travaille pour le saboter. Le coup réussit et le gouvernement Miruho revient aux affaires. La vie continue.

Récit recueilli par Prosper Hamuli – Birali

Lubao Sound Studio de Pole Institute.

Goma, mardi 23 novembre 2010.

CINQUANTE ANS D'INDEPENDANCE C'EST CINQUANTE ANS DE GUERRE, DE SOUFFRANCE ET DE MISERE

*Par Papa Thomas Kibira Katarungu
Notable et acteur politique
Goma*

La colonisation belge avait tracé des routes d'intérêt national, de desserte agricole et d'intérêt international. Il y avait des aéroports et des aérodromes. La navigation maritime était dotée de bateaux pour passagers et pour le fret. L'économie de la colonie était très appréciée dans le monde entier.

Maintenant, après 80 ans, l'intellectuel suit le courant de l'indépendance que la France accorde à ses anciennes colonies, il en est de même pour la Grande Bretagne et ses colonies. Le combat pour l'indépendance s'installe dans tous les chefs-lieux des provinces et la capitale Léopoldville. L'ABAKO du président Kasavubu commence sa lutte pour l'indépendance mais uniquement pour le Bas-Congo. Les autres intellectuels tels que Mr Lumumba Patrice, Ileo Joseph, Adoula Cyrille, Kalonji Albert, Nendaka Victoire et d'autres se mettent ensemble pour former le Mouvement National Congolais (MNC). La province de Stanleyville est le siège du MNC. Et c'est là que va commencer la révolution. Pour la province du Kivu, c'est le CERECA (Centre de Regroupement Africain) qui suit le vent qui souffle de partout. Ses leaders sont : Mr Kashamura Anicet, Bisukiro Marcel, Weregemere Jean Chrysostome et autres. En 1960, c'est la Table Ronde et l'indépendance est accordée.

Aujourd'hui nous célébrons cinquante ans d'après l'indépendance. Le premier constat est que cinquante ans d'indépendance c'est cinquante ans de guerre, de souffrance et de misère. Le constat est donc amer et même très amer car toutes les activités économique-sociales ont été détruites par les guerres à répétition.

Voici un bref parcours de ces cinquante ans qui ont mis le pays en ruines et à genoux :

- La guerre muléliste qui avait mobilisé la jeunesse et les militants de tendance nationaliste, autrement dit unitariste, cette jeunesse mal formée tenait à venger la mort du Premier ministre Emery Patrice Lumumba révoqué constitutionnellement par le Président de la République Mr Joseph Kasavubu. Cette jeunesse s'était constituée en un mouvement de rébellion tuant les membres de partis politiques de tendance modérée. Cette rébellion a occasionné beaucoup de pertes humaines, elle a détruit les entreprises, les industries, les écoles, les hôpitaux etc... La guerre muléliste avait embrasé les trois quarts du pays.
- En 1967, c'est la mutinerie du colonel Jean Schramme. C'était un officier français qui était déjà intégré dans l'armée congolaise. Il crée une mutinerie et réquisitionne tous les Blancs qui faisaient la route Bukavu – Walikale - Luberike – Lubutu – Kisangani. Il enrôle les ex gendarmes katangais cantonnés à Stanleyville, aujourd'hui Kisangani. Cette mutinerie va mettre un arrêt aux travaux de cette route qui devait relier le Burundi, le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie jusqu'à l'océan, vers Matadi, selon le plan décennal belge. Les provinces du Haut-Congo et le Kivu seront entièrement pillées.
- Vient ensuite la Zaïrianisation. Le Président-Maréchal Mobutu va décréter une décision de zaïrianiser les biens des étrangers en faveur des Congolais. La pensée du Président Mobutu était de fonder une classe de nouveaux riches en remplacement d'exploitants

étrangers qui pillaient nos richesses. Malheureusement très peu de Zaïrois avaient l'expérience de bien gérer. Ceci a donné une chute dans la gestion des affaires.

- En 1978, quatre ans après, le pouvoir en place prend une décision de piller systématiquement toutes les entreprises acquises par les Congolais. Le pays connaît alors une rechute lamentable de la monnaie et de l'économie.
- En 1994, arrive et d'une façon massive les réfugiés rwandais, à peu près 4 millions au total, sous la pression du Secrétaire Général des Nations Unies sur le Président Maréchal Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wazabanga – c'est comme ça qu'on l'appelait – celui-ci finira par accepter difficilement les réfugiés rwandais sur le sol zaïrois. Cette opération sera nommée ou surnommée « Opération Turquoise ». Les réfugiés rwandais dévorent la faune et la flore. Ils ravagent tout sur leur passage. Ils tuent et brûlent les Zaïrois dans leurs cases. Ils sont sans pitié. Les villageois sont assujettis à ces étrangers par la menace des armes à feu.
- En 1996, la guerre de l'AFDL. Cette guerre progresse et va sûrement vers la conquête du pouvoir. L'armée zaïroise a vieilli et le maréchal Mobutu est trahi par son Etat-major. L'AFDL va de conquête en conquête sur les provinces jusqu'à conquérir la ville – province de Kinshasa, laissant derrière elle de milliers de morts. Tout le tissu économique est détruit sans espoir de réparation par l'état.
- En 1998, la guerre du RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie). Cette guerre va conquérir plus d'un quart du pays. On dénombre beaucoup de victimes humaines, la destruction et l'abandon de certaines entreprises et plantations. Le cheptel sera décimé, etc... le RCD va se heurter à la résistance farouche d'un mouvement qu'on va appeler le mouvement des MaiMai.
- Pendant ce temps, de l'autre côté, M. Jean Pierre Bemba s'accapare anarchiquement de la province de l'Equateur. L'administration de cette province échappe au gouvernement central de Kinshasa.
- Ailleurs, c'est une série de dissidences. Mr Mbusa Nyamwisi, co fondateur du RCD, quitte lamentablement le camp du RCD et s'installe à Beni, Butembo et une partie de Kibali Ituri. Il va fonder le RCD – K ML.
- Mr Lumbala, aussi dissident nouvellement recruté par le RCD, va aussi quitter tristement les rangs du RCD et va s'installer dans la tutelle de Mr Bemba à Buta et Isiro en province Orientale où il va fonder le RCD National.

L'administration financière et économique de ces entités va échapper au contrôle du gouvernement central et légal. Les recettes d'importations et d'exportation dans les territoires occupés par la rébellion seront utilisées abusivement pour l'achat des armes, payer des mercenaires et des soldats sans formation. Voilà une entorse encore à l'économie nationale.

- 2004 : la guerre Nkundabatware et cie surgit. Cette guerre est catastrophique. Elle va obliger 2 millions de personnes à se déplacer vers les grands centres et plus précisément à Goma. Hommes, femmes et enfants fuient la guerre. Il y a destruction des plantations et le gouvernement central est incapable d'indemniser les victimes. Comme Nkunda était soldat de l'armée congolaise, il appartenait n'est-ce pas au gouvernement central et légal d'indemniser les victimes de la rébellion.
- Pendant ce temps, les réfugiés rwandais s'organisent. Ils forment une armée nommée FDLR. Le but de cette armée rebelle est de conquérir le Rwanda par les armes. Malheureusement pour eux, ils pillent les richesses du pays et tuent les paisibles citoyens.

Le gouvernement congolais ne leur accorde pas de pénétrer dans le Rwanda et va contresigner les accords de Nairobi. Le Président Kabila, homme courageux, penseur multiforme, cherche les voies et moyens pour mettre fin à toute forme de rébellion. Il réussit à réunifier le pays, à restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la République. Sage avant d'atteindre l'âge de la sagesse, le Président Kabila jouit d'une audience auprès de ses collègues chefs d'état africain et le reste du monde.

Pour ma part le peuple congolais peut être reconnaissant et pour ce faire réserver ce que vous savez à qui vous savez. Je reste ici, vous avez compris.

LE CONGO DE MAMAN

Par Maryse Grari

Dans le salon de mon enfance, sur l'immense étagère de merisier qui couvrait le grand mur, on pouvait admirer un objet qui me semblait étrange alors: une petite défense d'éléphant. Plus loin, un buste très lourd en bois noir représentait un homme au visage anguleux et au nez large. Une petite statuette en ivoire montrait une jeune fille aux seins nus et aux cheveux tressés. Ces objets fascinaient la petite fille que j'étais, plus encore que les plateaux de cuivre de Tunisie, les assiettes de Bretagne ou les petits anges en sucre qu'ils semblaient côtoyer sans les voir. Ma mère me dit un jour qu'ils venaient du Congo, en Afrique, et pointa sur ma mappemonde un territoire que, contrairement à la Belgique, je pouvais voir clairement à cette petite échelle. C'était donc grand, le Congo, et loin, et ma maman à moi y était allée.

Elle sortit des photos d'une belle maison, d'un fleuve dont on ne voyait pas l'autre rive, d'une grosse voiture, d'un jardin rempli de fleurs magnifiques et de palmiers. Sur les photos, Maman portait des shorts ou des jupes courtes. Il fait très chaud là-bas, disait-elle. On la voyait sur une terrasse buvant un verre avec des gens que je ne connaissais pas.

De retour dans ma petite chambre, je me plongeais avec un regard neuf dans un de mes livres de contes. A côté des Fables de la Fontaine remplis d'animaux de nos forêts, de mes Contes Arabes peuplés de djinns et de tapis volants, j'avais un recueil aux images chaudes parlant de singes, de léopards, de sorcières et de fétiches, où les femmes portaient leurs bébés sur leurs dos, et frappaient d'un grand bâton un seau en bois. Mes Contes Africains étaient devenus plus vivants car ma maman était allée là-bas.

Quelques années plus tard, j'ai eu l'idée de demander ce qu'une petite couturière des Flandres était allée y faire. Assis devant ces objets lisses et lourds qu'elle avait ramenés de son voyage, Maman me raconta « son » Congo.

Seule fille et dernière enfant d'une famille de six, elle avait tout naturellement la charge de sa mère. Ses grands frères s'étaient mariés, étaient partis et trouvaient normal que leur plus jeune sœur reste dans la maison familiale. Personne ne l'imaginait mariée et Maman se disait qu'en travaillant douze heures par jour et même la nuit lorsqu'il fallait préparer les tenues d'un mariage ou d'un enterrement, elle ne rencontrerait jamais d'homme. Elle parla de son inquiétude au prêtre de la paroisse et il lui apprit qu'un monsieur de notre ville cherchait une épouse, qu'elle aurait une belle vie parce que c'était un bon chrétien, travailleur et droit. Il n'y avait pas beaucoup de femmes là où il vivait, pas de femmes blanches en tout cas. Il était propriétaire d'un garage avec station d'essence, et colon au Congo.

Tout fut arrangé en quelques mois. Maman épousa ce parfait inconnu par procuration et prépara ses malles. Que savait-elle alors de ce pays lointain ? Peu de choses en vérité. Chaque paroisse de chez nous avait alors « ses pauvres » et à la fin de la messe du dimanche le prêtre lisait parfois la lettre d'un missionnaire racontant la misère des villages, les enfants courant pieds nus, les écoles où tout manquait, les dispensaires. Pour des fidèles à peine sortis de la deuxième guerre mondiale qui bénéficiaient à nouveau d'un peu de confort et de sécurité, l'image de ces pauvres gens qui n'avaient rien était insoutenable. A la quête, les pièces de monnaie cliquetaient dans la corbeille, ici pour un toit, là pour des chaussures, des crayons, des livres, des bandages ou des

médicaments. Au cinéma en première partie, le journal du front avait été remplacé après la guerre par des images du Congo, financées par de grandes entreprises. On y voyait des enfants souriants debout en rangs dans la cour de leur école, des femmes qui dansaient et chantaient devant un hôpital, la construction de routes où il n'y avait que chemins de terre, des usines et des magasins. Dans les rues de Belgique des affiches vantaient le cacao ou le chocolat avec le visage souriant d'un petit personnage à la peau noire.

Maman était de ces gens simples qui pensaient que tous les hommes avaient le droit d'être habillés, à un lieu où vivre, de manger, d'apprendre à lire et écrire, d'être soignés quand ils étaient malades. Et nos « amis Congolais » n'avaient pas eu la chance d'avoir tout ça. C'était donc bien que les Belges les aident.

Avant son départ elle reçut une bible et un livre supposé la préparer: « Congo Belge, Notre Colonie ». Il contenait des cartes, des dessins de plantes exotiques, des photos effrayantes d'hommes noirs portant des scarifications. On y parlait des moustiques qui rendent malades, du fait qu'en buvant du whisky tous les soirs, on n'attrapait pas ce paludisme qui faisait délirer. Sorte de guide touristique avant l'heure, il était à la fois fascinant et terrifiant.

Comme elle me le raconta plus tard, son arrivée à Coquilathville (actuel Mbandaka), la rencontre avec son mari, la bénédiction nuptiale devant le missionnaire local et même sa nuit de noces se firent sans cérémonie. Peu à peu elle découvrit son nouveau foyer géré d'une main de fer par sa belle-mère, Madame Odette. Durant la journée, les « boys » s'activaient sous une chaleur torride. L'un dans les jardins, l'autre dans la cuisine ou la maison. Pour Maman, Madame Odette avait choisi une « négresse », comme on disait alors. La femme qui semblait si jeune avait déjà deux enfants et attendait le troisième. Elle s'appelait Thérèse et était très fière de partager, avec sa nouvelle maîtresse, le même prénom. Chaque jour elle s'attelait à ses tâches et nettoyait intégralement la chambre de Maman, un domaine strictement féminin où cette dernière dormait seule. C'est sa belle-mère qui l'informait des soirs où elle était attendue dans le lit conjugal. On était loin des romans à l'eau de rose que ma mère lisait parfois. Le sanctuaire de monsieur était masculin et fonctionnel. Les quelques pièces de toilette (brosse, peignoir, miroir, poudrier) que Maman s'était procurées à grands frais pour son trousseau décoraient sa chambre à elle. Thérèse seule avait admiré ces étoffes et ces objets. Elle en prenait grand soin, lessivait le linge, frottait le plancher de la terrasse adjacente, tentait aussi de répondre aux moindres désirs de sa jeune maîtresse qui trouvait le temps long.

Maman tentait de vaincre l'ennui. Madame Odette lui avait signifié clairement qu'elle n'était autorisée à faire que les tâches que les boys et négresses ne pouvaient ou ne savaient pas exécuter. Ma mère n'était pas habituée à ne rien faire. A ses six ans, un prêtre l'avait séparée de sa famille qui – en ce début de guerre – ne pouvait plus nourrir tous ses enfants. Elle était devenue valet de ferme. Le travail était dur, les charges lourdes et les journées longues, mais elle avait mangé à sa faim. A quinze ans, elle avait été engagée comme apprentie chez une couturière et ne rentrait que pour ses repas, aider à la maison et dormir.

Alors, rester dans cette grande maison toute une journée lui paraissait très long. Pas question de refaire tous les rideaux, Madame Odette ne le permettait pas. Il ne restait plus qu'à broder, à lire un peu, à écrire parfois et à saisir chaque occasion de se rendre à la mission ou chez des compatriotes pour porter un paquet ou boire un café. Son mari l'autorisait alors à prendre la Cadillac. Elle avait appris à conduire dans les allées de la propriété. Comme les stars des films

américains de l'époque, avant de partir, elle nouait un foulard autour du cou et de sa tête, mais c'était plus pour se protéger du soleil que du vent : elle m'avoua n'avoir jamais dépassé les 20 km/h. On l'avait prévenue que la pire des choses qui pouvait arriver, c'est qu'elle écrase un Noir. Comme on le lui disait, ça n'aurait pas été de sa faute puisqu'ils ne regardaient que leurs pieds, mais des histoires circulaient sur des accidents. Un Blanc s'était fait lyncher par la foule en colère après avoir roulé sur un enfant. La Force publique avait dû intervenir. Plusieurs indigènes avaient été tués et des mesures de sécurité avaient, pendant des semaines, interdit aux colons de se rendre visite en soirée. « Quand on a peu de distractions, un couvre-feu est à éviter. » Maman avait retenu la partie de l'histoire disant que les Noirs ne faisaient pas attention aux voitures. Le klaxon et une vitesse limitée devinrent ses meilleurs alliés.

Un jour que Thérèse peinait à frotter la terrasse à genoux, son ventre proéminent touchant presque le sol, Maman lui dit de laisser cela et le fit rapidement à sa place. Thérèse avait protesté, pleurant presque de peur d'être renvoyée si elle était jugée inutile. Le soir, Maman fut convoquée au salon devant son mari et sa belle-mère. Elle avait commis une faute grave, lui dit-on. Le Congo Belge était une réussite parce que chacun avait sa place et y restait. Si les Blancs oubliaient cela, les Noirs penseraient à se révolter et massacraient les colons. Et puis d'ailleurs, ils avaient été habitués, dans leurs tribus, à servir le chef, à travailler dur. S'ils étaient nourris, éduqués, soignés et protégés, ils étaient même reconnaissants. Changer cet ordre des choses ne rendait service à personne. Maman était sceptique et le fit savoir. Certes, sa mère à elle avait été « bonne » chez un notaire durant ses jeunes années. Après une très longue journée de labeur, elle étudiait à la bougie le vieux dictionnaire de français offert par la maîtresse de maison. Ma grand-mère racontait que ce séjour lui avait appris les bonnes manières, l'usage des couverts à table, le service du vin et l'art de bien faire les lits. Maman, même si elle avait une servante à elle pour la première fois de sa vie, admettait que c'était bien de donner du travail aux Noirs. Mais de là à les traiter comme des êtres inférieurs, non, ce n'était pas chrétien et il n'y avait rien que Notre Seigneur désapprouverait dans le fait d'aider ponctuellement une femme enceinte, surtout quand on n'a rien d'autre à faire qu'à la regarder travailler.

Madame Odette se mit en colère et ordonna à son fils d'intervenir, lui disant qu'il fallait châtier sa jeune épouse trop naïve. Il se leva lentement, regarda ma mère implorante d'un air triste et quitta la pièce, une bouteille de whisky à la main. Sa mère saisit un long bâton fin et fouetta Maman en lui hurlant les ordres qu'elle avait apparemment du mal à intégrer, « pour son bien et notre bien à tous ».

Thérèse ne fut pas renvoyée. Le lendemain, elle fit venir des plantes et couvrit les blessures de ma mère d'onguents, la suppliant de ne plus contrevenir à l'ordre établi. Pour la consoler, la servante lui dit aussi qu'elle avait repéré un endroit d'où sa jeune maîtresse pourrait assister aux fêtes et aux chants qui l'intriguaient tant le soir. Elle l'emmena dans la nuit vers les huttes voisines, et Maman put découvrir, cachée dans les buissons, un autre Congo. Les serveurs, jardiniers et bonnes ne portaient plus seulement leurs vêtements de travail mais des pagnes et des tissages de feuilles. Ils se laissaient vibrer au son d'instruments inconnus, dansant autour du feu, buvant dans des bouteilles ou des vasques brunes, chantant des paroles incompréhensibles pour les Blancs. C'était donc ça les sauvages dont parlaient son livre et les autres colons. Ma mère retint leurs sourires, les bébés endormis malgré le vacarme, les conversations joyeuses et la complicité partagée. Cela lui rappela les fêtes de fin de moisson à la ferme de son enfance. Plus tard, Thérèse la raccompagna à sa chambre et les deux femmes ne parlèrent plus jamais de cette

nuit-là mais ensuite, quand Maman avait une question, la jeune servante y répondait dans un murmure avant de s'enfuir poursuivre ses tâches.

Un matin, Thérèse pénétra dans la chambre d'un air conspirateur. « Maîtresse, nous allons faire ta malle, dit-elle, on dit que les Blancs vont devoir partir, les femmes d'abord, que ça va être dangereux ». Elle rassembla quelques vêtements de Maman, la brosse et le miroir, les photos et le livre sur le Congo, ainsi que quelques objets d'art. Elle ajouta la petite défense d'éléphant et une petite pochette tissée de feuilles « pour te protéger, Maîtresse ». Les deux femmes poussèrent le grand coffre dans un coin et le couvrirent d'une nappe. Thérèse était satisfaite car elle ne voulait pas que Maman parte sans rien ou qu'elle se mette en danger pour reprendre ses affaires. Le coffre ne resta pas caché bien longtemps. Quelques jours plus tard, le mari entra dans la maison. Il était rouge et dépenaillé. Il annonça qu'un camion des Forces publiques allait venir prendre les femmes et les emmener au bateau: des Noirs avaient attaqué certaines propriétés et ce n'était plus sûr de rester. D'autres camions passeraient plus tard mais il préférait que son épouse ne tarde pas. Thérèse et un boy chargèrent la malle dans la voiture. La jeune femme pleurait, répétant : « Que va-t-on devenir ? ». Maman n'eut pas le temps de saluer sa belle-mère. Son mari ne l'embrassa pas. Elle jeta un dernier regard vers la maison où elle avait vécu quelques mois. Dans le bateau où on les fit monter, elle était la seule à avoir un bagage. Elle en remercia mentalement la jeune Thérèse. Le trajet sur le fleuve fut long. A ses côtés se tenaient des hommes armés. Les pleurs et les plaintes des femmes firent progressivement place au silence.

Maman rentra en Belgique avec une malle et cent francs. Elle trouva une lettre de son mari lui souhaitant le meilleur. Il disait ne pas vouloir quitter le Congo et ne pas croire que c'était une vie pour elle. Elle alla voir le prêtre de la paroisse, lui raconta sa vie de couple, lui expliqua que son mari avait décidé de ne rien lui laisser pour vivre, et demanda le divorce. Lorsqu'une dizaine d'années plus tard, avant ma naissance, Maman loua un appartement à elle et le meubla, elle mit sur les étagères ses quelques souvenirs du Congo. La pochette de Thérèse dort toujours dans la boîte à bijoux dont j'ai héritée. Maman garda aussi quelques photos et beaucoup de souvenirs.

J'avais huit ans quand elle m'annonça avoir retrouvé un vieil ami. Ils se fréquentèrent quelques temps puis il emménagea à la maison quelques mois par an. C'était un homme très riche, un ancien comptable du Congo. L'Etat belge l'avait généreusement dédommagé de ce qu'il avait perdu à l'Indépendance mais il était fier de dire qu'il avait su être prévoyant et ramener, dans ses bagages, or et diamants. Il aimait nous voir rire et danser mais, après son arrivée, ma mère et moi ne devions plus nous trémousser sur la musique d'« Indépendance Chacha ». Il s'était mis en colère contre Maman, ne comprenant pas qu'elle ait acheté ce disque. Il le passa pourtant un soir. Des amis à lui étaient invités à la maison. On nous avait dit de ne prévoir qu'un saladier rempli de glace pilée et des flûtes à champagne. Ils se nourrirent de caviar et terminèrent au whisky. Ces hommes bedonnants, à l'air suffisant, étaient des anciens du Congo. Au début, je m'étais réjouie : j'allais apprendre d'autres merveilleuses histoires. L'alcool faisant, ils échangèrent anecdotes et souvenirs. L'un d'entre eux raconta alors en s'esclaffant comment il avait demandé à son nègre de servir le cochon de lait rôti, « avec style ». Pour illustrer son propos, il avait mentionné l'idée de mettre du persil dans sa bouche. Le soir de la réception, le boy était apparu dans la salle à manger, portant un grand plateau d'argent et la bouche ouverte, pleine de persil. Les hommes riaient, « ils étaient tellement bêtes, ces Congolais ». Maman restait silencieuse. Parfois elle me jetait un regard triste. Je m'enfuis sur la terrasse en pleurant. Quand elle me rejoignit, je lui demandais comment elle pouvait accepter que ces hommes soient dans notre

salon, alors qu'ils étaient si visiblement racistes et que moi j'étais à moitié arabe. Elle me serra dans ses bras et me dit qu'à dix ans, il était temps que je comprenne que c'était ça aussi le Congo Belge : des gens racistes, irrespectueux et parfois violents, des insultes et des quolibets. Il ne fallait pas que j'oublie que parmi les Blancs comme parmi les Noirs (ou les Arabes), on trouvait des gens bien et des gens cruels. Ca n'avait rien à voir avec la race ou la couleur.

L'ami de Maman vint de moins en moins à la maison.

A la fin de mes études secondaires, mon professeur d'histoire décida d'aborder en profondeur le chapitre de la colonisation belge au Congo. Il était métis, portait en lui son Congo mais tenta d'ouvrir nos jeunes esprits à des réalités bien complexes : les tribus, les religions animistes, l'Art Africain... Il nous amena aussi des documents d'époque. Nous avons analysé d'un regard critique les affiches publicitaires des petits « nègres » souriants. Nous apprîmes aussi qu'à l'exposition universelle de 1900 à Bruxelles, quelques « spécimens » du Congo (disait la légende de la photo) avaient été importés pour reconstituer un village typique. Des photographies les montraient à moitié nus devant des cases de branches, reproduisant leur quotidien, sous le regard étonné de Blancs vêtus de longs manteaux, avec chapeaux et gants. Tous ces Congolais sont morts de la grippe.

Le professeur nous expliqua aussi la ségrégation, rappelant le contexte d'une époque où même les Américains tardaient à donner à leur propre population les mêmes droits. On vit aussi des photos des réalisations de la colonisation : des routes, des bâtiments, des écoles. Et puis ce chemin de fer durant la construction duquel tant d'hommes noirs avaient perdu la vie. On put ensuite constater ce qu'il en restait, 30 ans après l'indépendance, faute d'entretien par ces Zaïrois devenus libres, propriétaires de leur destin et de leur pays.

Nous avons abordé le régime du Président Mobutu, les violations des droits de l'homme, les exécutions publiques. Ca me paraissait insensé qu'un chef détenteur d'un tel pouvoir n'offre pas davantage à son peuple dans un pays aussi riche. Maman se rappela s'être agenouillée pour prier la Vierge aux côtés d'un jeune homme, alors sergent, qui fut nommé maréchal en quelques années. Le Papa des Zaïrois, devenu chef d'une tribu immense, laissait son peuple dans la misère alors que le passé qu'il exérait l'avait éduqué et porté. Maman me dit alors que si beaucoup de Congolais de l'époque nous en voulaient, peu auraient réclamé leur indépendance si le prix à payer avait été de voir disparaître « d'un coup de baguette magique » toutes les écoles, les routes, l'administration, les usines ou les hôpitaux. Pourtant, 30 ans après, c'est eux-mêmes qui laissaient se dégrader lentement un système et des infrastructures pour lesquels ils avaient tant souffert.

A la fin de mes études universitaires, j'invitai à la maison un ami Zaïrois rencontré en faculté. Il admira les statuettes et la défense d'éléphant, parcourut le livre de Maman et nous parla de son pays et de sa vision. Il avait un rêve, disait-il: que les hommes et les femmes de chez lui se parlent et trouvent en eux-mêmes la confiance et la force de choisir leur destin, de changer les choses, pour eux, au-delà de leurs différences. Pour m'endormir ce soir-là, je relus mon recueil de Contes Africains, la tête pleine de ce qu'avait été pour moi ce territoire lointain, pleine de ce qu'il avait été pour ma mère et pleine aussi de ce qu'il était et serait pour Jérôme, mon ami Zaïrois.

Cinquante ans après l'Indépendance, cinquante ans après ma mère, j'écris ces lignes sur une terrasse. Je suis à Goma, en République Démocratique du Congo. Enfin.

A GOMA, APRES LE 30 JUIN 1960 LE CALME NE DURA PAS LONGTEMPS

Par Papa Simon NYIRINGABO

Notable

Goma



Je suis Simon NYIRINGABO, alias GASOKOZA. Au 30 juin 1960, je suis un jeune clerc magasinier de 29 ans qui passe sa journée à vendre des pièces de véhicules de la société ESTAF Motor, concessionnaire des américains Ford et Cadillac à Goma. SEDEC, notre concurrent de l'époque, vendait des studbakers et des chevrolats. Nos clients étaient des colons qui savaient conduire seulement et ignoraient tout de ce qu'il y a sous le capot d'un véhicule. Alors, lorsqu'une panne survenait, ils cherchaient quelqu'un pour enlever la pièce défectueuse ou supposée telle et venir nous la montrer pour se procurer une neuve.

La vie de l'évolué que j'étais se déroulait ainsi entre le magasin et le cercle des évolués où se rencontraient tous ceux qui avaient un salaire et pouvaient suivre une conversation en français. En général ils avaient tous presque le même standing parce que les salaires étaient modiques et harmonisés. Les mieux payés étaient dans les banques ou commis de l'Etat. A l'époque la détention d'un billet de 1000F était passible de prison. La bière coulait à flot au cercle des évolués mais c'était surtout le lieu de rencontre entre Blancs et Noirs. C'est là que Mr Fontaine, un magistrat, nous révélera un jour qu'un tribunal pouvait condamner un innocent. Je ne l'ai jamais oublié.

La conversation entre nous les Noirs tournait autour du traitement que nous réservaient les Blancs. Il nous était interdit de fouler le sol de leur quartier alors qu'au cercle ils s'évertuaient à nous convaincre qu'ils nous étaient proches. Pour vous montrer le degré de discrimination, lors de l'inauguration d'une nouvelle entreprise, tous les Blancs étaient invités et les travailleurs évités. Pour nous, l'indépendance devait être de passer la journée et pourquoi pas la nuit dans le quartier interdit. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé dès le lendemain du 30 juin. Nous nous sommes précipités pour leur prendre tout mais l'Etat s'est vite ressaisi et nous a chassés des maisons occupées anarchiquement.

Un an auparavant, le 4 janvier 1959, au même moment que les troubles avaient lieu à Léopoldville, les balles crépitaient à Goma. Que se passait-il ? L'Est avait deux grands partis politiques : le Centre de Regroupement Africain (CEREA) déterminé à arracher l'indépendance le plus tôt possible et le Parti National du Progrès (PNP) favorable à une union avec la Belgique pour une indépendance différée. Les gens du CEREA surnommaient le PNP : Parti des Nègres Payés. Les chefs coutumiers en étaient les adhérents emblématiques. Nous au CEREA nous

étions soutenus par les masses populaires. Ce jour-là donc la rumeur s'était répandue que Bernard Rajabu, tenancier du "Révolution", un bar très fréquenté à Birere, hébergeait des prostituées qui avaient des sceaux avec lesquels ils apposaient les initiales PNP sur les omoplates de leurs clients. Des jeunes voyous ne se sont pas donnés la peine de vérifier la rumeur, ils ont incendié le bar de Bernard puis se sont dirigés vers la maison du chef de cité Feruzi François, un pro européens. Ils ont jeté des pierres sur sa maison et cassé toutes les vitres. En cours de route, ils ont saccagé OK bar d'un certain Balthazar Dunia originaire de Keshero traité de PNP. Pour ramener le calme, l'administrateur Van de Waele a fait appel à l'armée cantonnée au camp policier Munzenze. Tout attroupement de plus de trois personnes était dispersé. Le calme revenu, la vie a continué mais avec la peur de l'explosion due au fanatisme politique. Puis vinrent les élections communales largement remportées par le CERECA qui demanda à Jean Miruho de quitter la Banque du Congo-Belge pour présider le parti et se préparer à exercer le pouvoir au départ des colons. Il s'entoure de gens de partout comme les Kitukutuku du Maniema, les Mapera et autres.

Et nous arrivons au 30 juin. La veille, chaque tribu résidant au Nord-Kivu tenait à être celle qui allait hisser le drapeau congolais comme signe de son autochtonie. Une grande réunion s'est tenue toute la nuit. Hutu, Tutsi, Nande, Kusu ou Rega chacun tenait mordicus à prouver par ce geste qu'il était celui qui a accueilli les autres. Au petit matin un consensus s'est dégagé que ce serait au vieux Kahembe Ka Bugunda que reviendrait cet honneur parce que Goma est érigée sur le sol des Bakumu, sa tribu. Dans la journée, un véhicule est allé le chercher. Il est venu soutenu par son fils le député Alphonse Nzabonimpa, avec en mains un ficus. Pendant que Ernest Mahamba, le chef de cité, descendait le drapeau belge, le Mwami Kahembe hissait le drapeau congolais. Ensuite, il a planté le ficus à côté du mat. Vous me croirez si vous voulez mais, par la suite, chaque fois qu'on élaguait ce ficus le chef de cité en fonction recevait une mutation ou une révocation. Ça n'a pas raté jusqu'à ce que le volcan l'emporte.

Pendant que tout Goma s'amassait au centre extra coutumier devenu cité pour assouvir sa curiosité, les Blancs désertaient la ville. Les honneurs au drapeau terminés, le célèbre troubadour nande Katangambo prend la tête d'un défilé improvisé qui fait le tour de la ville au son de son tambour. Ensuite chaque parti offre à boire à ses militants. A minuit, la radio Bukavu diffuse la nomination des membres du gouvernement et des agents de l'administration publique qui remplacent les Colons. Ruyange Pierre est le nouveau Commissaire de District et Kigeri Pierre son adjoint. Ntambuka Pascal dirige le territoire de Goma, Herman Habarugira celui de Rutshuru et Janvier Nyamushala celui de Masisi. Le tribunal est mis entre les mains de ses deux commis principaux Justin Rutinirwa et Athanase Rukuyenge.

Le matin la nouvelle se répand que tous les Blancs étaient emprisonnés au camp policier. En fait les patrouilleurs avaient arrêté pendant la nuit tout européen trouvé à son domicile. Comme Mr Roulet, le patron de l'Office des Produits Agricoles du Congo (OPAC) où avait travaillé Ruyange était du nombre, ce dernier a fait diligence pour les faire libérer. Ils se sont précipités pour se réfugier à Gisenyi. Quelques jours plus tard, l'un de ceux qui avaient traversé la frontière est revenu pour couper l'électricité. Les policiers l'ont descendu du poteau à coups de rafales et ont promené son cadavre nu sur une brouette.

Le calme ne durera pas longtemps. Très vite la rébellion muléliste amène des tueries au Nord-Kivu. Toute personne à indexer est traitée de muléliste. Babiraki est assassiné à Rumangabo.

Xavier Mizerero est jeté dans le lac vert. C'étaient des règlements de compte entre adversaires politiques. Le ministre Kayitenga, embarqué pour l'île Idjwi, est noyé dans le lac Kivu. Beaucoup de gens sont morts pendant cette période. L'accalmie ne vient qu'avec la fin de la rébellion muléliste.

Juste après, le ministre national Marcel Bisukiro m'appelle à Léopoldville moi et Mukubito Oscar de Bukavu pour un stage de perfectionnement. Nous rencontrons dans son cabinet des gens du Katanga, du Maniema et d'ailleurs. Imaginez dans la même situation aujourd'hui qui nous aurions rencontré dans son cabinet si ce n'est pas tout son village. A Léo je n'aurai pas l'occasion de jouir de ma bourse. Tout de suite Lumumba et Kasavubu se séparent. Antoine Gizenga se retranche à Stanleyville et forme son gouvernement où siègeront Joseph Midiburo et Marcel Bisukiro. Anicet Kashamura fait deux mois en route pour quitter Léo et le rejoindre, via Kindu. Avec Mukubito Oscar, il recevra la mission de rallier tout l'Est. Il procédera par l'arrestation de toutes les autorités qui ne manifestent pas de zèle pour sa cause. Le ministre provincial de l'enseignement Rwakabuba Cyprien, Ruyange Pierre et d'autres et même le Président provincial Jean Miruho sont acheminés à la prison de Stanleyville.

Pendant qu'ils sont là, nous apprenons qu'un certain Mobutu a envoyé des troupes libérer Bukavu. Le major Kwima Félix, parti du camp militaire de Rumangabo, n'aura aucune peine à mettre en déroute cette colonne.

Je reviens à Goma en janvier 1961. Peu après, tous les prisonniers reviennent et reprennent leurs postes. La vie politique reprend ses droits. Les députés originaires des territoires de Masisi, Walikale, Beni et Lubero signent une pétition demandant au gouvernement central d'ériger le District du Nord-Kivu en province. Cette pétition part à l'insu des députés originaires des territoires de Rutshuru et de Goma. Je crois savoir que la vraie raison est qu'ils parlent le kinyarwanda et je dis cela parce que la démarche a été cachée à un certain Mvuyekure François pourtant élu de Masisi dans la région de Karuba.

La démarche réussit. Le Président Joseph Kasavubu crée la province du Nord-Kivu avec à sa tête Moley Bénézet. Les élus de Goma et de Rutshuru se désolidarisent de cette décision mais ne peuvent plus continuer à siéger à Bukavu parce que le Sud-Kivu est devenu entre-temps la province du Kivu Central. Moley et son gouvernement, Janvier Kahindo et ses députés doivent affronter leur hostilité. Sake, 23Km à l'ouest de Goma, est provisoirement le chef-lieu de la province. Les territoires de Goma et de Rutshuru sont dits "contestés" et mis sous le régime d'état d'exception. Des commissaires généraux, dont un certain Manzikala, sont nommés pour les administrer. Les tensions vont perdurer et ne seront résolues qu'à l'issue d'un referendum remporté par les partisans d'une province du Nord-Kivu qui les rapprocherait des autorités provinciales de tout ordre, du parquet au service de cadastre en passant par les ministères et autres. Il faut dire aussi que c'était la position du CEREA qui avait encore une large audience auprès des électeurs. Moley forme un gouvernement d'union provinciale qui s'établit à Goma. La situation est telle jusqu'à la fin de la première législature en 1965.

Je suis député provincial lorsque cette année-là nous apprenons que le même Mobutu battu militairement chez nous en 1960 vient de faire un coup d'état. Nous étions paralysés ; nous ne savions quelle attitude adopter. Sa première visite officielle à l'intérieur du pays il la fera à Goma. La journée commence par une messe dite par feu Monseigneur Busimba à l'endroit où est

érigé aujourd'hui le stade de football de Birere. Puis nous allons au meeting devant le bâtiment de l'OPAC au centre ville. Denis Paluku, qui est le Président provincial de l'époque, prend la parole suivi de Mwibiritza Antoine, le Président de l'Assemblée. Ce dernier termine son mot en informant que les fonctionnaires avaient un retard de paiement de deux mois. Mobutu prend la parole et harangue la foule comme il savait le faire mais termine en nous demandant de le rejoindre à la résidence officielle.

Quand ce type parlait il faisait trembler la radio mais ça c'est quand il n'était pas en colère mon frère ! D'entendre en public que les fonctionnaires n'étaient pas payés sous sa présidence l'avait fortement déplu et pour nous le dire il parlait mais les mots ne sortaient pas. Ils restaient dans sa poitrine. Il vibrait comme un lion. A la fin il appelle son aide de camp et lui dit quelque chose. Nous voyons les fusils des gardes tourner discrètement vers nous. Ce qui nous sauva d'une pendaison certaine c'est que, je ne sais quand ni comment Denis Paluku avait réussi à avoir Mobutu comme parrain de l'un de ses enfants. C'est lui qui implora notre grâce. Ce que Mobutu accorda à condition qu'avant que son avion n'ait décollé le bureau de l'Assemblée soit changé. Paluku nomma dare dare le président et les autres membres du bureau de l'Assemblée et tout revint dans l'ordre jusqu'à la suppression de notre province. Le reste est trop long à raconter.

*Récit recueilli par Prosper Hamuli – Birali
Lubao Sound Studio de Pole Institute
Goma, le 1^{er} décembre 2010.*

DISCOURS DE PATRICE LUMUMBA, PREMIER MINISTRE, LE 30 JUIN 1960

Source : *La Libre Belgique*, 24/06/2010

Congolais et Congolaises, Combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux, Je vous salue au nom du gouvernement congolais, A vous tous, mes amis, qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté. Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise (*applaudissements*), une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang. Cette lutte, qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé par la force.

Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire. Nous avons connu le travail harassant, exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Qui oubliera qu'à un noir on disait "tu", non certes comme à un ami, mais parce que le "vous" honorable était réservé aux seuls blancs? Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort.

Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir: accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même. Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillotes croulantes pour les noirs, qu'un noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dit européens; qu'un noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du blanc dans sa cabine de luxe.

Qui oubliera enfin les fusillades où périrent tant de nos frères, les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation (*applaudissements*) .

Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert. Mais tout cela aussi, nous que le vote de vos représentants élus a agréés pour diriger notre cher pays, nous qui avons souffert dans notre corps et dans notre cœur de l'oppression colonialiste, nous vous le disons tout haut, tout cela est désormais fini. La République du Congo a été proclamée et notre pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants. Ensemble, mes frères, mes sœurs, nous allons commencer

une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur. Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail (*applaudissements*).

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière. Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles. Nous allons mettre fin à l'oppression de la pensée libre et faire en sorte que tous les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues dans la déclaration des Droits de l'Homme (*applaudissements*). Nous allons supprimer efficacement toute discrimination quelle qu'elle soit et donner à chacun la juste place que lui vaudra sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays. Nous allons faire régner non pas la paix des fusils et des baïonnettes, mais la paix des cœurs et des bonnes volontés (*applaudissements*).

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez sûrs que nous pourrons compter non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur l'assistance de nombreux pays étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque fois qu'elle sera loyale et ne cherchera pas à nous imposer une politique quelle qu'elle soit (*applaudissements*). Dans ce domaine, la Belgique qui, comprenant enfin le sens de l'histoire, n'a pas essayé de s'opposer à notre indépendance, est prête à nous accorder son aide et son amitié, et un traité vient d'être signé dans ce sens entre nos deux pays égaux et indépendants. Cette coopération, j'en suis sûr, sera profitable aux deux pays.

De notre côté, tout en restant vigilants, nous saurons respecter les engagements librement consentis. Ainsi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le Congo nouveau, notre chère République que mon gouvernement va créer, sera un pays riche, libre et prospère. Mais pour que nous arrivions sans retard à ce but, vous tous, législateurs et citoyens congolais, je vous demande de m'aider de toutes vos forces. Je vous demande à tous d'oublier les querelles tribales qui nous épuisent et risquent de nous faire mépriser à l'étranger. Je demande à la minorité parlementaire d'aider mon gouvernement par une opposition constructive et de rester strictement dans les voies légales et démocratiques. Je vous demande à tous de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de notre grandiose entreprise. Je vous demande enfin de respecter inconditionnellement la vie et les biens de vos concitoyens et des étrangers établis dans notre pays. Si la conduite de ces étrangers laisse à désirer, notre justice sera prompte à les expulser du territoire de la République; si par contre leur conduite est bonne, il faut les laisser en paix, car eux aussi travaillent à la prospérité de notre pays. L'indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain (*applaudissements*).

Voilà, Sire, Excellences, Mesdames, Messieurs, mes chers compatriotes, mes frères de race, mes frères de lutte, ce que j'ai voulu vous dire au nom du gouvernement en ce jour magnifique de notre indépendance complète et souveraine (*applaudissements*). Notre gouvernement fort, national, populaire, sera le salut de ce pays. J'invite tous les citoyens congolais, hommes, femmes et enfants, à se mettre résolument au travail en vue de créer une économie nationale prospère qui consacrera notre indépendance économique.

Hommage aux combattants de la liberté nationale ! Vice l'indépendance de l'Unité africaine!
Vive le Congo indépendant et souverain!

(Applaudissements prolongés).

Après ce discours, l'acte déclarant l'accession du Congo à l'indépendance fut signé par MM. Eyskens et Lumumba, premiers ministres, et ensuite par MM. Wigny et Bomboko, ministres des Affaires étrangères de la Belgique et du Congo.

DECLARATION CONJOINTE DES GOUVERNEMENTS CONGOLAIS ET BELGE

Le Congo accède, ce jour, en plein accord et amitié avec la Belgique, à l'indépendance et à la souveraineté internationale.

Léopoldville, le 30 juin 1960.

Le Premier ministre de Belgique,
G. EYSKENS.

Le Premier ministre du Congo,
P. LUMUMBA.

LA DERNIERE LETTRE DE PATRICE LUMUMBA A PAULINE, SA FEMME

Ma compagne chérie,

Je t'écris ces mots sans savoir s'ils te parviendront, quand ils te parviendront et si je serai en vie lorsque tu les liras. Tout au long de ma lutte pour l'indépendance de mon pays, je n'ai jamais douté un seul instant du triomphe final de la cause sacrée à laquelle mes compagnons et moi avons consacré toute notre vie. Mais ce que nous voulions pour notre pays, son droit à une vie honorable, à une dignité sans tache, à une indépendance sans restrictions, le colonialisme belge et ses alliés occidentaux – qui ont trouvé des soutiens directs et indirects, délibérés et non délibérés, parmi certains hauts fonctionnaires des Nations Unies, cet organisme en qui nous avons placé toute notre confiance lorsque nous avons fait appel à son assistance – ne l'ont jamais voulu. Ils ont corrompu certains de nos compatriotes, ils ont contribué à déformer la vérité et à souiller notre indépendance.

Que pourrai-je dire d'autre ?

Que mort, vivant, libre ou en prison sur ordre des colonialistes, ce n'est pas ma personne qui compte. C'est le Congo, c'est notre pauvre peuple dont on a transformé l'indépendance en une cage d'où l'on nous regarde du dehors, tantôt avec cette compassion bienveillante, tantôt avec joie et plaisir. Mais ma foi restera inébranlable. Je sais et je sens au fond de moi même que tôt ou tard mon peuple se débarrassera de tous ses ennemis intérieurs et extérieurs, qu'il se lèvera comme un seul homme pour dire non au capitalisme dégradant et honteux, et pour reprendre sa dignité sous un soleil pur.

Nous ne sommes pas seuls. L'Afrique, l'Asie et les peuples libres et libérés de tous les coins du monde se trouveront toujours aux côtés de millions de Congolais qui n'abandonneront la lutte que le jour où il n'y aura plus de colonisateurs et leurs mercenaires dans notre pays. A mes enfants que je laisse, et que peut-être je ne reverrai plus, je veux qu'on dise que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance et de notre souveraineté, car sans dignité il n'y a pas de liberté, sans justice il n'y a pas de dignité, et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres.

Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amené à demander la grâce, car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays,

plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés. L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera à Bruxelles, Washington, Paris ou aux Nations Unies, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantoches. L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité. Ne me pleure pas, ma compagne. Moi je sais que mon pays, qui souffre tant, saura défendre son indépendance et sa liberté.

Vive le Congo ! Vive l'Afrique !

Patrice Lumumba

LISTE DE PARTICIPANTS

N°	Nom et prénom	Provenance (Pays / Institution ou Organisation)	Contact	
			Téléphone	E-mail
1	BÜSCHER KAREN	BELGIQUE. Université de Gand	0990438330	karen.buscher@ugent.be
2	Alfred N. BUJU	RDC. CDJP / CARITAS Bunia	0990568828	alfredbuju@yahoo.fr
3	Emmanuel NDIMUBANZI	RDC. Division provinciale des mines / Goma	0813179676	ndimanu2003@yahoo.fr
4	DOEVENSPECK Martin	RFA. Université de Bayreuth	(0049)1772381968	doevenspeck@uni-bayreuth.de
5	Vincent MBAVU	RDC. ULPGL / Goma	0995396282	vincentmbavu@yahoo.fr
6	Prosper HAMULI - BIRALI	RDC. Pole Institute	0998674126	hprosper@gmail.com
7	KAHENGA Pierre	RDC. SADRI / Lubumbashi	0814083609	pkahenga@yahoo.fr
8	Fidèle MUANDA MIKIAMA	RDC. ECC / CJPSC / Bas- Congo	0810193213	fidelemik@yahoo.fr
9	Ernest FOLEFACK (Dr)	CAMEROUN. Université de Dschang	(237)77890633	erne_folef@yahoo.fr
10	POKAM HILAIRE DE PRINCE	CAMEROUN. Université de DSCHANG	(237)75200504	princepokam@yahoo.com
11	SEBISOGO MUHIMA Laurent	BENIN. GREPESOC / Cotonou	(229)90922003	msebis@yahoo.fr grepesoc@yahoo.fr
12	Arsène MWAKA BWENGE	RDC. CEP / Kinshasa	0815180286	arsenemwaka@yahoo.fr
13	Fidèle RWEMA	RDC. Pole Institute	0990480087	fidelerwe@yahoo.fr
14	Christiane KAYSER	LUXEMBOURG. Pole Institute		christiane.kayser@gmail.com
15	Onesphore SEMATUMBA	RDC. Pole Institute	0997252216	osematumba@gmail.com
16	Michel SEGUIER	FRANCE. Pole Institute	0683266697	michel.t.seguier@sfr.fr

N°	Nom et prénom	Provenance (Pays / Institution ou Organisation)	Contact	
			Téléphone	E-mail
17	LUKE MLILO	SOUTH AFRICA.	+278366276172	luke@sjti.ac.za
18	Raphaël BAKEMANA	RDC. Journaliste BBC et Canal Afrique	0810799116	bakemanar@yahoo.fr
19	Primo-Pascal RUDAHIGWA	RDC. Pole Institute	0997767663	prudakab@yahoo.fr
20	Jules NGALA WAMONA	RDC. Journaliste Radio OKAPI	0998508389	wamona@yahoo.fr
21	John Patrice NGOYI	NIGERIA. JDPC	(234)8033492235	jpngoyi2004@yahoo.co.uk
22	Gabriele DIETZE	RFA. Humbolt Universität / Berlin	(00449)302162172	gabriele.dietze@rz.hu-berlin.de
23	NYIRINGABO Simon	RDC. Notable / Goma	0994270824	gasokozol@yahoo.fr
24	Moses BIMANYU MUSANGANYA	RDC. Digital Congo / Kinshasa	0812020171 0896578181	mbimanyu@yahoo.fr
25	Antoinette KANKINDI	KENYA. Strathmore University	(254)770203184	akankindi@strathmore.cdu
26	Jean-Pierre L. KABIRIGI	RDC. Pole Institute		plindiro@yahoo.co.uk
27	Aloys TEGERA	RDC. Pole Institute	0998605752	aloys.tegera@googlemail.com
28	KIBIRA K. Thomas	RDC. Notable / Goma	0810304051	
29	MOUKOKO PRISO	CAMEROUN. IPSOM / Bafoussam	(237)94010205	membuyus@yahoo.fr
30	ZWANCK Desirée	RFA. EED/ SCP/ Heal Africa	0993697661	zwanck@gmail.com
31	Jack KAHORA	RDC. Journaliste VOA	0994016929	kahorajack@yahoo.fr
32	John KANYONI	RDC. FEC / Goma	0990104400	kanyoni@gmail.com
33	Maitre KAHINDO MAPERA	RDC. Assemblée Provinciale du Nord-Kivu	0853929191 0998624876	
34	Jean MIKOLO	RDC. Pole Institute	0812867197	jmikolo@yahoo.fr

N°	Nom et prénom	Provenance (Pays / Institution ou Organisation)	Contact	
			Téléphone	E-mail
35	Patient SEMUSWA	RDC. OGEFREM / DRE/Goma	0997870088	ogefremdre@yahoo.fr
36	BONGENYA Richard	RDC. UNIGOM	0994404343	Bongeniam@yahoo.fr
37	Thierry VIRCOULON	FRANCE. IFRI		vircoulon@hotmail.com
38	KÄ MANA Godefroid	CAMEROUN. IPSOM	(237)77128537	kanguzaire@yahoo.fr